

Analyse de la situation du français au Québec

Études complémentaires



COMMISSAIRE
à la langue française

Direction

Benoît Dubreuil, commissaire à la langue française

Recherche, analyse et rédaction

Marc Tremblay-Faulkner, Rodolphe Parent et Jonathan Purenne

Révision linguistique

Annie Pronovost

Conception graphique

Secrétariat général et direction des affaires administratives et des communications

Date de parution

31 octobre 2024, mise à jour novembre 2024

Comment citer ce document

Commissaire à la langue française (2024). Analyse de la situation du français au Québec – Études complémentaires.

<https://www.commissairelanguefrancaise.quebec/publications/etude/analyse-francais-etudes-complementaires>

Mention

Les analyses contenues dans l'étude présentée au chapitre 5 de ce texte ont été réalisées au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS), membre du Réseau canadien des Centres de données de recherche (RCCDR). Les activités du CIQSS sont rendues possibles grâce à l'appui financier du Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH), des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), de Statistique Canada, des Fonds de recherche du Québec ainsi que de l'ensemble des universités québécoises qui participent à leur financement. Les idées exprimées dans ce texte sont celles des auteurs et pas nécessairement celles du RCCDR, du CIQSS ou de leurs partenaires.

Note

Commissaire à la langue française (avec un C majuscule) désigne l'institution, alors que commissaire (avec un c minuscule) est utilisé quand il s'agit de la personne désignée par l'Assemblée nationale du Québec.

Éditeur

Commissaire à la langue française
875, Grande Allée Est, bureau 1.879
Québec (Québec) G1R 4Y8
Site Web : [commissairelanguefrancaise.quebec](https://www.commissairelanguefrancaise.quebec)
Courriel : info@clf.quebec

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024
ISBN: 978-2-550-99000-0 (version PDF)
© Commissaire à la langue française, 2024

Avant-propos

Selon la *Charte de la langue française* (RLRQ, chapitre C-11), l'Office québécois de la langue française (OQLF) surveille l'évolution de la situation linguistique au Québec et doit en faire rapport au ministre de la Langue française au moins tous les cinq ans. Depuis 2022, ces indicateurs de suivi doivent être utilisés :

- la langue de travail;
- les exigences linguistiques à l'embauche;
- la langue des services publics;
- la langue de service dans les commerces;
- les effectifs et les contingents des établissements anglophones et francophones qui offrent l'enseignement collégial en anglais;
- la fréquentation des cours de francisation, y compris les inscriptions, les niveaux de français atteints et les taux de réussite;
- les substitutions linguistiques;
- l'importance accordée aux orientations en matière de langue française dans la planification pluriannuelle de l'immigration.

Depuis 2022, la *Charte de la langue française* prévoit aussi que le Commissaire à la langue française analyse le rapport de l'OQLF et qu'il prépare, dans les six mois suivant son dépôt à l'Assemblée nationale, un rapport dans lequel il présente les conclusions de son analyse et recommande des mesures susceptibles de contribuer à l'évolution favorable de la langue française comme langue commune.

L'année 2024 est la première où nous devons remplir cette obligation. En effet, le 22 mai dernier, le ministre de la Langue française a déposé à l'Assemblée nationale l'édition 2024 du *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec*, de l'OQLF.

Dans le but d'approfondir notre compréhension des enjeux présentés par l'OQLF dans son rapport, nous avons réalisé une série d'études complémentaires. Par ces études, nous avons souhaité mieux cerner les mécanismes qui expliquent le recul de l'utilisation du français au Québec et appuyer l'élaboration des mesures que nous recommanderons dans notre rapport qui sera déposé à l'Assemblée nationale d'ici le 22 novembre.

Sommaire

Les études regroupées dans ce document visent à répondre à six questions soulevées par l'édition 2024 du *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec*, de l'OQLF.

Comment la situation linguistique a-t-elle évolué depuis 1971?

Entre 1971 et 2001, la situation du français s'est améliorée aux dépens de l'anglais en raison du départ d'une part importante de la population d'expression anglaise et de l'adoption de la *Charte de la langue française*, qui a rehaussé le statut du français. Depuis le début des années 2000, l'utilisation du français a cependant diminué dans la plupart des domaines de la vie sociale, alors que celle de l'anglais a progressé. Le recul du français est notamment visible sur le marché du travail et dans le domaine de la culture. En raison des écarts générationnels observés, ce recul se poursuivra au cours des prochaines années, à moins de changements structurels.

Qu'est-ce qui explique le recul du français au travail chez les jeunes entre 2001 et 2021?

Le recul de l'utilisation du français au travail par les 25 à 39 ans s'explique en partie par l'augmentation de la proportion de personnes issues de l'immigration et de celles ayant l'anglais comme première langue officielle parlée dans cette tranche d'âge. Il s'explique également par l'utilisation moindre du français par les diplômés universitaires, les professionnels et les personnes actives dans certains secteurs d'emploi et certaines régions. Par ailleurs, une part du recul observé chez les millénariaux semble attribuable à d'autres facteurs que ceux mesurés dans le recensement.

Comment les caractéristiques linguistiques et migratoires des jeunes sont-elles liées à leurs choix linguistiques?

La plupart des personnes de 18 à 34 ans ont un niveau avancé en français et manifestent des attitudes positives par rapport à cette langue. Néanmoins, nous observons des écarts importants entre les jeunes selon leurs caractéristiques linguistiques et migratoires. D'abord, les personnes qui utilisent le français à la maison déclarent des compétences supérieures en français et des attitudes plus positives par rapport à cette langue que celles qui utilisent l'anglais. De même, dans leur vie culturelle, les jeunes francophones sont très exposés à l'anglais, alors que les jeunes anglophones sont peu exposés au français. En outre, la plupart des jeunes anglophones préfèrent travailler en anglais et plusieurs d'entre eux hésiteraient à postuler pour un emploi exigeant des compétences avancées en français. Finalement, parmi les francophones, les personnes de deuxième génération d'immigration ont un niveau de bilinguisme plus élevé et manifestent une plus grande indifférence linguistique que les personnes immigrantes et que celles qui ne sont pas issues de l'immigration.

Comment les parcours scolaires des jeunes expliquent-ils l'utilisation du français au travail?

La probabilité d'utiliser le français au travail augmente de façon continue avec la fréquentation d'établissements de langue française tout au long du parcours scolaire. Ainsi, la probabilité de travailler le plus souvent en français pour un jeune diplômé du secondaire français, qui a fait ses études collégiales et son baccalauréat en français, est en moyenne de 87,7 %. Cette probabilité diminue à 59,3 % pour celui qui a fait ses études universitaires en anglais, et à 32,4 % pour celui qui fait toutes ses études postsecondaires dans cette langue. De façon générale, les personnes issues de l'immigration sont moins susceptibles d'étudier en français et de travailler en français par la suite. C'est particulièrement le cas de celles originaires de pays qui ne sont pas de tradition française ou latine. Toutefois, l'influence des caractéristiques liées à l'immigration est fortement atténuée parmi les personnes qui ont fait l'ensemble de leur parcours scolaire en français.

Qu'est-ce qui explique les écarts d'utilisation du français selon les secteurs d'emploi?

Le recul du français au travail est d'abord causé par l'arrivée sur le marché du travail d'une main-d'œuvre plus anglophone. Cependant, il s'explique aussi par la croissance du nombre de travailleurs qui doivent interagir sur une base quotidienne avec des personnes situées à l'extérieur du Québec. Dans certains secteurs, le recul du français se limite aux professionnels et aux gestionnaires, alors que dans d'autres, il touche l'ensemble des employés. Dans ces derniers, la présence d'une main-d'œuvre plus anglophone et l'augmentation des échanges avec l'extérieur du Québec rendent très difficile l'utilisation du français au travail.

Qu'est-ce qui explique la situation particulière du français dans les régions de Montréal et de Gatineau?

Dans les régions de Montréal et de Gatineau, le recul du français est étroitement associé à une diminution de la population francophone. Des différences importantes existent cependant entre ces deux régions. Dans la région de Montréal, le nombre de personnes qui travaillent principalement en français est resté plus ou moins stable par rapport au nombre de francophones. En revanche, dans la région de Gatineau, le nombre de personnes qui travaillent en français a chuté de façon prononcée par rapport au nombre de francophones. Cette chute est liée à la situation très défavorable au français que nous observons dans l'administration publique fédérale, de même que, dans une certaine mesure, dans les autres secteurs du marché du travail.

Table des matières

Introduction	1
1. Notre stratégie d'analyse	3
1.1 La mesure de l'utilisation des langues	3
1.2 Les changements au questionnaire du recensement	4
1.3 La question des groupes linguistiques	5
1.4 Un modèle explicatif des choix linguistiques	5
1.5 Conclusion	10
2. L'évolution de la situation linguistique depuis 1971	13
2.1 L'approche retenue pour l'analyse	13
2.2 L'évolution du profil linguistique de la population	13
2.3 Les indicateurs d'utilisation du français	17
2.4 L'augmentation du plurilinguisme	22
2.5 Conclusion	24
3. Le recul du français au travail chez les jeunes adultes	27
3.1 L'approche retenue pour l'analyse	27
3.2 L'analyse des données descriptives du recensement	29
3.3 L'analyse statistique multivariée	42
3.4 Conclusion	51
4. Le rôle des caractéristiques linguistiques et migratoires dans le rapport au français des jeunes	55
4.1 L'approche retenue pour l'analyse	55
4.2 Les compétences en français et en anglais	56
4.3 La disposition à postuler pour des emplois qui exigent le français ou l'anglais	58
4.4 La langue de préférence au travail	60
4.5 Les attitudes par rapport au français	61
4.6 La consommation culturelle des jeunes	63
4.7 Les dynamiques de groupe : l'exemple de la segmentation sur le marché du travail	66
4.8 Conclusion	68

5. Langue d'enseignement, utilisation du français au travail et choix linguistiques	71
5.1 L'approche retenue pour l'analyse	71
5.2 Le choix de la langue d'enseignement	74
5.3 Le lien entre la langue d'enseignement et l'utilisation du français au travail	85
5.4 Les mécanismes derrière le choix de la langue d'enseignement et de travail	98
5.5 Conclusion	102
6. La situation selon le secteur d'emploi	105
6.1 L'approche retenue pour l'analyse	105
6.2 Le recul du français sur le marché du travail	106
6.3 La sous-représentation du français sur le marché du travail	112
6.4 La professionnalisation et la multinationalisation du marché du travail	121
6.5 Une synthèse : deux dynamiques d'anglicisation sur le marché du travail	128
6.6 Conclusion	131
7. La situation dans les régions de Montréal et de Gatineau	133
7.1 L'approche retenue pour l'analyse	133
7.2 L'évolution de la composition linguistique des régions de Gatineau et de Montréal	134
7.3 L'évolution du français au travail dans les régions de Gatineau et de Montréal	135
7.4 Comparaison avec l'ensemble du Québec	137
7.5 La langue de travail selon les secteurs d'emploi à Gatineau et à Montréal	139
7.6 Les comportements des francophones et des anglophones	141
7.7 Conclusion	144
Conclusion	146
Bibliographie	148
8. Annexes	153
Annexe A – chapitre 3	153
Annexe B – chapitre 5	166
Annexe C – chapitre 6	195

Liste des figures

Figure 1.1 : Schéma explicatif de l'établissement de la PLOP	7
Figure 1.2 : Illustration de la relation théorique entre l'utilisation d'une langue et la composition linguistique de la population	9
Figure 2.1 : Évolution du français, indicateurs divers	14
Figure 2.2 : Évolution de l'anglais, indicateurs divers	15
Figure 2.3 : Évolution de la connaissance des langues	16
Figure 2.4 : Évolution de l'utilisation prédominante du français, indicateurs divers	18
Figure 2.5 : Évolution de l'utilisation prédominante de l'anglais, indicateurs divers	19
Figure 2.6 : Évolution de la pratique d'activités culturelles principalement en français	22
Figure 2.7 : Proportion de personnes indiquant plus d'une langue principale, indicateurs divers	23
Figure 3.1 : Utilisation prédominante du français au travail selon l'âge et la génération de naissance	29
Figure 3.2 : Proportion de travailleurs dont la PLOP est le français selon l'âge et la génération de naissance	31
Figure 3.3 : Ratio entre le nombre de travailleurs qui utilisent de façon prédominante le français au travail et le nombre de travailleurs francophones selon l'âge et la génération de naissance	32
Figure 3.4 : Proportion de travailleurs francophones qui utilisent de façon prédominante le français selon l'âge	33
Figure 3.5 : Proportion de travailleurs non francophones qui utilisent de façon prédominante le français selon l'âge	34
Figure 3.6 : Proportion de travailleurs de première et de deuxième génération d'immigration selon la génération de naissance	35
Figure 3.7 : Utilisation prédominante du français au travail selon le groupe d'âge, la génération d'immigration et la génération de naissance	36
Figure 3.8 : Probabilité d'utiliser de façon prédominante le français au travail selon le groupe d'âge et l'année de recensement	43
Figure 3.9 : Probabilité d'utiliser de façon prédominante le français au travail selon la PLOP et l'année de recensement	44
Figure 3.10 : Probabilité d'utiliser de façon prédominante le français au travail selon la génération d'immigration et l'année de recensement	45
Figure 3.11 : Probabilité d'utiliser de façon prédominante le français au travail selon la PLOP et la génération d'immigration	46
Figure 3.12 : Probabilité d'utiliser de façon prédominante le français au travail selon le plus haut diplôme obtenu et l'année de recensement	47
Figure 3.13 : Probabilité d'utiliser de façon prédominante le français au travail selon le type de profession et l'année de recensement	48
Figure 3.14 : Probabilité d'utiliser de façon prédominante le français au travail selon l'industrie et l'année de recensement	49

Figure 3.15 : Probabilité d'utiliser de façon prédominante le français au travail selon le niveau de multinationalisation du secteur industriel et l'année de recensement.....	50
Figure 3.16 : Probabilité d'utiliser le français de façon prédominante au travail selon le lieu de résidence et l'année de recensement.....	51
Figure 4.1 : Niveau de compétence autodéclaré (« très bonne » ou « excellente ») en français et en anglais selon la génération d'immigration et la langue parlée le plus souvent à la maison.....	57
Figure 4.2 : Disposition à postuler pour un poste exigeant des compétences linguistiques avancées selon la génération d'immigration et la langue parlée le plus souvent à la maison	58
Figure 4.3 : Langue de préférence au travail selon la génération d'immigration et la langue parlée le plus souvent à la maison	61
Figure 4.4 : Pourcentage de personnes plutôt ou tout à fait en accord avec trois énoncés de l'OQLF selon la génération d'immigration et la langue parlée le plus souvent à la maison.....	62
Figure 4.5 : Utilisation du français et de l'anglais de manière prédominante dans les activités culturelles et en ligne par génération d'immigration et langue parlée le plus souvent à la maison	65
Figure 5.1 : Représentation de la stratégie d'analyse basée sur l'appariement des données du SIEP et des recensements 2016 et 2021	72
Figure 5.2 : Taux de transition linguistique selon l'étape du parcours scolaire.....	74
Figure 5.3 : Probabilité de choisir un établissement d'enseignement collégial de langue française selon la langue d'instruction au primaire et au secondaire	78
Figure 5.4 : Probabilité de choisir un établissement universitaire de langue française selon la langue d'enseignement au niveau collégial	79
Figure 5.5 : Probabilité de choisir un établissement d'enseignement postsecondaire de langue française selon le type de programme et la PLOP.....	80
Figure 5.6 : Probabilité de travailler principalement en français selon la langue des études primaires et secondaires.....	92
Figure 5.7 : Probabilité de travailler principalement en français selon la langue d'enseignement au collège et à l'université	93
Figure 5.8 : Probabilité de travailler principalement en français selon la langue d'enseignement et la génération d'immigration	96
Figure 5.9 : Probabilité de travailler principalement en français selon la langue d'enseignement et l'origine géolinguistique	97
Figure 5.10 : Disposition à postuler pour un emploi exigeant des compétences avancées en français ou en anglais selon la langue de l'établissement dans lequel le plus haut diplôme d'études postsecondaires a été obtenu et la langue parlée le plus souvent à la maison.....	101
Figure 6.1 : Évolution de l'utilisation des langues au travail et de la composition linguistique de la main-d'œuvre.....	107
Figure 6.2 : Évolution de l'utilisation prédominante du français et de l'anglais au travail et de la composition linguistique de la main-d'œuvre selon le secteur d'emploi	109
Figure 6.3 : Évolution de l'utilisation prédominante du français ou de l'anglais et du bilinguisme au travail selon le secteur industriel.....	110
Figure 6.4 : Évolution de l'utilisation prédominante du français et de l'anglais au travail des francophones et des anglophones	112
Figure 6.5 : Distribution du ratio entre l'utilisation prédominante du français au travail et la proportion de travailleurs dont la PLOP est le français selon le groupe industriel	113

Figure 6.6 : Utilisation prédominante du français au travail selon la proportion de travailleurs dont la PLOP est le français et le secteur industriel	115
Figure 6.7 : Utilisation prédominante de l'anglais au travail selon la proportion de travailleurs dont la PLOP est l'anglais et le secteur industriel	116
Figure 6.8 : Utilisation prédominante du français au travail selon la proportion de travailleurs dont la PLOP est le français et le groupe industriel	117
Figure 6.9 : Utilisation prédominante du français au travail selon la proportion d'emplois dans des entreprises multinationales et le secteur industriel (excluant le secteur public et parapublic)	126
Figure 6.10 : Écart de l'utilisation prédominante du français au travail entre les gestionnaires et les travailleurs non professionnels selon la proportion d'emplois dans des entreprises multinationales et le secteur industriel.....	127
Figure 6.11 : Quatre scénarios d'utilisation des langues sur le marché du travail.....	130
Figure 7.1 : Utilisation prédominante du français au travail et proportion de travailleurs dont la PLOP est le français selon la division de recensement	137
Figure 7.2 : Évolution de l'utilisation prédominante du français au travail dans le commerce de détail et de la proportion de la population dont la PLOP est le français	139
Figure 8.1 : Taux d'activité selon l'âge et la PLOP	153
Figure 8.2 : Utilisation prédominante de l'anglais au travail selon l'âge et la génération de naissance	154
Figure 8.3 : Utilisation prédominante du français et de l'anglais à égalité au travail selon l'âge et la génération de naissance.....	155
Figure 8.4 : Évolution de l'utilisation prédominante du français, de l'anglais et du bilinguisme au travail selon le secteur industriel.....	195
Figure 8.5 : Proportion de francophones qui utilisent de façon prédominante le français et l'anglais à égalité selon le secteur industriel	196
Figure 8.6 : Proportion d'anglophones qui utilisent de façon prédominante le français et l'anglais à égalité selon le secteur industriel	197
Figure 8.7 : Proportion de francophones qui utilisent de façon prédominante le français selon le secteur industriel.....	198
Figure 8.8 : Proportion d'anglophones qui utilisent de façon prédominante l'anglais selon le secteur industriel.....	199
Figure 8.9 : Proportion de francophones qui utilisent de façon prédominante l'anglais selon le secteur industriel.....	200
Figure 8.10 : Proportion d'anglophones qui utilisent de façon prédominante le français selon le secteur industriel.....	201
Figure 8.11 : Utilisation prédominante de l'anglais au travail selon la proportion d'emplois dans des entreprises multinationales et le secteur industriel (excluant le secteur public et parapublic)	202
Figure 8.12 : Écart de l'utilisation prédominante de l'anglais au travail entre les gestionnaires et les travailleurs non professionnels selon la proportion d'emplois dans des entreprises multinationales et le secteur industriel (excluant le secteur public et parapublic)	203

Liste des tableaux

Tableau 2.1 : Évolution de l'utilisation prédominante du français dans l'espace public selon la situation de communication	20
Tableau 3.1 : Proportion de travailleurs selon l'âge et le plus haut niveau de scolarité atteint.....	37
Tableau 3.2 : Proportion de travailleurs selon l'âge et le type de profession	38
Tableau 3.3 : Proportion de travailleurs selon l'âge et le type de secteur industriel	40
Tableau 3.4 : Proportion de travailleurs selon l'âge et le lieu de résidence (RMR).....	41
Tableau 4.1 : Représentation des générations d'immigration sur le marché du travail par rapport à leur poids dans la population active	67
Tableau 5.1 : Trajectoire linguistique du parcours scolaire selon l'ordre d'enseignement.....	76
Tableau 5.2 : Probabilité de choisir un établissement d'enseignement postsecondaire de langue française selon le type de programme et la génération d'immigration	81
Tableau 5.3 : Probabilité de choisir un établissement d'enseignement postsecondaire de langue française selon le type de programme et l'origine géolinguistique	84
Tableau 5.4 : Utilisation prédominante du français au travail selon la trajectoire linguistique du parcours scolaire	87
Tableau 5.5 : Utilisation prédominante du français au travail selon le type d'établissement collégial et la PLOP	89
Tableau 5.6 : Utilisation prédominante du français au travail selon l'université et la PLOP.....	89
Tableau 5.7 Probabilité de travailler principalement en français selon la trajectoire linguistique du parcours scolaire	94
Tableau 5.8 : Raison du choix de la langue des études selon le plus haut diplôme postsecondaire obtenu et la langue de l'établissement fréquenté.....	99
Tableau 6.1 : 20 groupes industriels composés d'au moins 10 000 travailleurs où le français est le plus sous-représenté par rapport à son poids démographique dans la main-d'œuvre	119
Tableau 6.2 : 20 groupes industriels composés d'au moins 10 000 travailleurs où le français est surreprésenté par rapport à son poids démographique dans la main-d'œuvre	120
Tableau 6.3 : Évolution de l'utilisation prédominante du français au travail selon le type de profession et le groupe industriel.....	122
Tableau 6.4 : Indicateurs divers concernant la situation du français et de l'anglais sur le marché du travail selon le type de profession	123
Tableau 6.5 : Situation du français et de l'anglais au travail et évolution de la part de la main-d'œuvre selon le type de secteur d'emploi	125
Tableau 7.1 : Évolution de la composition linguistique de la population dans les divisions de recensement	134
Tableau 7.2 : Évolution de l'utilisation prédominante du français au travail et de la proportion de travailleurs dont la PLOP est le français	136
Tableau 7.3 : Ratio entre l'utilisation prédominante du français et de l'anglais au travail et le nombre de personnes francophones et anglophones selon le secteur industriel.....	140

Tableau 7.4 : Proportion de travailleurs dont la langue de travail principale correspond à leur PLOP selon le lieu de résidence	142
Tableau 7.5 : Proportion de travailleurs dont la langue de travail principale correspond à leur PLOP dans les régions de Gatineau et de Montréal selon le secteur industriel.....	143
Tableau 8.1 : Proportion d'emplois selon le type d'établissement et le secteur industriel.....	156
Tableau 8.2 : Données descriptives des échantillons – Modèles de l'utilisation prédominante du français au travail chez les travailleurs âgés de 25 à 64 ans	157
Tableau 8.3 : Données descriptives des échantillons – Modèles de l'utilisation du français au travail chez les travailleurs âgés de 25 à 39 ans	159
Tableau 8.4 : Données descriptives des échantillons – Modèles de l'utilisation du français au travail chez les travailleurs âgés de 25 à 64 ans (variante du secteur d'emploi).....	161
Tableau 8.5 : Régressions probit de l'utilisation prédominante du français au travail selon l'âge et l'année de recensement.....	163
Tableau 8.6 : Proportion de personnes diplômées dont la PLOP est le français selon l'établissement universitaire, de la plus élevée à la plus basse	166
Tableau 8.7 : Données descriptives des échantillons - Modèles du choix de la langue d'enseignement	167
Tableau 8.8 : Données descriptives des échantillons – Modèles de l'utilisation prédominante du français au travail chez les diplômés collégiaux.....	169
Tableau 8.9 : Données descriptives des échantillons – Modèles de l'utilisation prédominante du français au travail chez les titulaires d'un baccalauréat.....	172
Tableau 8.10 : Données descriptives des échantillons – Modèles de l'utilisation prédominante du français au travail chez les titulaires d'un baccalauréat (parcours scolaire complet)	175
Tableau 8.11 : Régressions probit du choix de la langue d'enseignement au collégial selon la génération d'immigration (recensement 2016).....	178
Tableau 8.12 : Régressions probit du choix de la langue d'enseignement au collégial selon la génération d'immigration (recensement 2021).....	180
Tableau 8.13 : Régressions probit du choix de la langue d'enseignement au premier cycle universitaire selon la génération d'immigration (recensement 2016)	182
Tableau 8.14 : Régressions probit du choix de la langue d'enseignement au premier cycle universitaire selon la génération d'immigration (recensement 2021)	184
Tableau 8.15 : Régressions probit de l'utilisation prédominante du français au travail chez les diplômés collégiaux selon la génération d'immigration (recensement 2021)	186
Tableau 8.16 : Régressions probit de l'utilisation prédominante du français au travail chez les titulaires d'un baccalauréat selon la génération d'immigration (recensement 2021)	189
Tableau 8.17 : Régressions probit de l'utilisation prédominante du français au travail selon la langue des études au collégial et au baccalauréat (parcours scolaire complet)	192

Introduction

L'édition 2024 du *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique*, de l'OQLF, établit plusieurs constats préoccupants concernant l'évolution de la situation du français au Québec. Pour bien comprendre les mécanismes expliquant le recul du français et appuyer l'élaboration de mesures pertinentes, nous avons considéré nécessaire de réaliser des études complémentaires.

Les questions auxquelles nous avons cherché à répondre, par ces études, sont les suivantes :

- Comment la situation linguistique a-t-elle évolué depuis 1971?
- Qu'est-ce qui explique le recul du français sur le marché du travail chez les jeunes entre 2001 et 2021?
- Comment les caractéristiques linguistiques et migratoires des jeunes sont-elles liées à leurs choix linguistiques?
- Comment le parcours scolaire des jeunes explique-t-il l'utilisation du français au travail?
- Qu'est-ce qui explique les écarts d'utilisation du français entre les secteurs d'emploi et les professions?
- Qu'est-ce qui explique la situation particulière du français dans les régions de Montréal et de Gatineau?

Nous croyons qu'il était nécessaire de répondre à ces questions afin d'élaborer des mesures à la hauteur des défis auxquels fait face aujourd'hui la politique linguistique québécoise.

Ce document commence par une présentation de la stratégie d'analyse que nous avons suivie. Nous y apportons certaines clarifications d'ordre méthodologique et conceptuel. Cette présentation est suivie de six études, qui répondent chacune à l'une des questions présentées ci-dessus.

Nous espérons que la lecture de ces études aidera les parlementaires et les membres du public à mieux comprendre la dynamique linguistique à l'œuvre au Québec.

1

Notre stratégie d'analyse

1. Notre stratégie d'analyse

En vue de la production de nos études, nous avons préparé une recension des écrits sur les déterminants des usages linguistiques au Québec ainsi qu'un cadre d'analyse et de suivi de la situation linguistique. Ce travail est présenté dans le document intitulé *Analyse de la situation du français au Québec – Recension des écrits et cadre théorique*.

Dans ce document, nous proposons notamment un modèle explicatif des choix linguistiques au Québec. Ce modèle synthétise les principaux facteurs qui sous-tendent ces choix. Il tient compte de plusieurs décennies de travaux réalisés selon des approches théoriques et méthodologiques diverses mais complémentaires.

Dans les prochaines pages, nous présentons brièvement notre modèle explicatif des choix linguistiques. Nous expliquons aussi certains choix méthodologiques que nous avons faits dans nos analyses.

1.1 La mesure de l'utilisation des langues

Dans plusieurs des analyses que nous avons réalisées, nous nous sommes limités à un examen de l'utilisation *prédominante* du français et de l'anglais dans différentes situations. Ainsi, nous n'avons pas analysé en détail les réponses multiples, y compris l'utilisation du français, de l'anglais ou d'une langue tierce à égalité. Nous n'avons pas non plus examiné les langues que les répondants disaient utiliser de manière *régulière*, en plus de celles qu'ils affirmaient utiliser le plus souvent. En outre, nous n'avons pas procédé à une répartition des réponses multiples, bien que cela soit souvent pertinent pour mieux apprécier la force relative des langues dans les contextes de concurrence¹.

Le choix de nous limiter à l'utilisation prédominante des langues découle de considérations d'ordre à la fois pratique et normatif.

D'un point de vue pratique, une analyse exhaustive de la diversité des pratiques linguistiques aurait été difficilement envisageable en raison du délai légal imparti pour la préparation de ce document. De plus, les changements apportés au recensement de 2021 ont fortement influencé les réponses multiples et les réponses concernant l'utilisation régulière des langues, ce qui rend l'interprétation des données souvent complexe. Finalement, l'analyse linguistique révèle que les personnes offrant des réponses multiples se situent souvent dans une position intermédiaire

¹ Pour une présentation plus complète de notre vision sur ces questions, voir la section 2.2.3 du document [Analyse de la situation du français au Québec – Recension des écrits et cadre théorique](#).

entre celles qui utilisent de manière prédominante le français et celles qui utilisent plutôt l'anglais. Lorsque c'est le cas, nous pouvons nous contenter de le mentionner.

D'un point de vue normatif, notre réflexion a été guidée par la question suivante : quel degré d'utilisation du français devons-nous viser, que ce soit dans l'espace public, au travail et dans les pratiques culturelles? De notre point de vue, l'utilisation prédominante du français, par une grande majorité de personnes et dans les principaux domaines de la vie en société, correspond à ce qui est généralement souhaitable, et nécessaire, pour assurer la pérennité et la vitalité de cette langue au Québec. Ainsi, l'atteinte des objectifs de la *Charte de la langue française* est compatible avec une utilisation régulière d'autres langues, comme c'est souvent le cas de l'anglais dans le contexte du travail ou des pratiques culturelles.

Dans la plupart des situations, l'utilisation prédominante du français nous apparaît donc comme l'indicateur le mieux adapté à nos besoins. Cela étant dit, nous reconnaissons la pertinence d'analyser en détail la diversité des pratiques linguistiques, y compris l'utilisation secondaire d'une ou de plusieurs langues, selon les domaines et les groupes. Ce type d'analyse, qui met l'accent sur la progression des pratiques linguistiques plurielles au sein de la population québécoise, demeure incontournable pour mieux comprendre la complexité des dynamiques linguistiques à l'œuvre au Québec.

1.2 Les changements au questionnaire du recensement

Le suivi dans le temps de la situation linguistique est parfois compliqué par les changements apportés aux indicateurs. C'est le cas, notamment, de l'indicateur de la langue de travail, tiré du recensement, que nous utilisons abondamment dans nos analyses. En raison d'un changement dans l'ordre des questions lors du recensement de 2021, la comparaison avec les résultats des recensements précédents exige une certaine prudence.

Contrairement à ce qui était fait auparavant, les répondants devaient d'abord indiquer toutes les langues qu'ils utilisaient régulièrement au travail. S'ils avaient déclaré utiliser plus d'une langue régulièrement, ils devaient ensuite préciser laquelle ou lesquelles ils utilisaient le plus souvent au travail. Selon Statistique Canada, ce changement a eu pour effet de diminuer la proportion de réponses multiples et d'augmenter la proportion de réponses uniques. Un changement similaire affecte l'indicateur de la langue parlée à la maison, dont nous faisons cependant une utilisation plus limitée².

De manière générale, nous avons choisi, lorsque cela était raisonnable, de conserver les séries temporelles intactes tout en indiquant les changements qui pourraient en affecter la compréhension. De plus, nous avons pris les mesures nécessaires pour nous assurer que les résultats présentés étaient bien contextualisés. Par exemple, dans nos analyses sur l'évolution de l'utilisation des langues au travail, nous avons pris soin de comparer systématiquement les résultats du recensement de 2021 avec ceux du recensement de 2016 pour déceler les écarts susceptibles de refléter le changement à la question en 2021. Lorsque nous l'avons jugé nécessaire, nous avons présenté les données des deux années conjointement et nous avons interprété les différences observées à la lumière des changements de méthodologie ou de mesure.

² Statistique Canada 2023.

1.3 La question des groupes linguistiques

De notre point de vue, il n'est pas nécessaire, pour progresser dans l'analyse de la situation linguistique, d'asseoir une définition univoque des groupes linguistiques. Notre analyse s'appuie plutôt sur l'idée que chaque personne possède un répertoire linguistique, c'est-à-dire un ensemble de compétences, d'attitudes et de motivations linguistiques, et que ces divers attributs peuvent être utilisés pour dresser des profils linguistiques. À leur tour, ces profils peuvent être plus ou moins pertinents pour faire ressortir certaines tendances ou certains aspects de la situation linguistique³.

Dans cette optique, les analyses qui suivent ne reposent pas sur une approche explicitement centrée sur les groupes linguistiques, qui définirait des groupes plus ou moins exclusifs et chercherait à suivre l'évolution de leur poids respectif dans la population. Néanmoins, lorsque cela était possible, nous avons tenté de départager l'influence exercée par les caractéristiques linguistiques des individus de celle d'autres facteurs comme leur génération d'immigration, leur niveau de scolarité ou le type de profession qu'ils exerçaient. À notre avis, ce type d'analyse reste nécessaire pour établir une congruence entre les résultats de nos analyses et les moyens d'action à la disposition des décideurs. Il est aussi tout à fait compatible avec la reconnaissance de la complexité des trajectoires et des répertoires linguistiques, de même qu'avec l'existence d'une minorité croissante de locuteurs qui ne se reconnaissent pas dans les catégories traditionnelles de « francophones » ou « anglophones ».

Par ailleurs, nous avons jugé également important d'apprécier les rapports de force et les dynamiques de concurrence entre le français et l'anglais. Dans les études présentées aux chapitres 5 et 6 de ce document, qui portent respectivement sur la situation selon le secteur d'emploi et sur la situation régionale, nous avons donc développé une stratégie d'analyse visant à comparer l'utilisation du français et de l'anglais au travail avec l'orientation linguistique potentielle des locuteurs. La section suivante explique les raisonnements qui sous-tendent ces analyses.

1.4 Un modèle explicatif des choix linguistiques

Pour appuyer notre analyse de la situation linguistique, nous avons développé un modèle explicatif des choix linguistiques individuels au Québec. Par *choix linguistiques*, nous entendons les différents usages de la langue, tels que mesurés dans les recensements ou les enquêtes, comme la langue de travail, la langue d'usage public ou la langue des pratiques culturelles.

Dans notre modèle explicatif, les choix linguistiques résultent d'un certain nombre de facteurs. Un premier groupe de facteurs concerne ce que nous appelons les *intrants directs des choix linguistiques*. Ces intrants correspondent aux compétences, aux attitudes et aux motivations linguistiques. En effet, le choix que fait une personne d'utiliser une langue plutôt qu'une autre peut nous renseigner sur :

- les compétences de cette personne, c'est-à-dire le fait qu'elle maîtrise la langue, du moins à un certain niveau;

³ Pour plus de détails sur notre modèle explicatif, consultez la section 2.1 du document [Analyse de la situation du français au Québec – Recension des écrits et cadre théorique](#).

- ses attitudes, c'est-à-dire les perceptions et les opinions qu'elle entretient à l'égard de cette langue;
- ses motivations, c'est-à-dire les raisons ou les désirs qui appuient sa décision.

De notre point de vue, ces trois types d'intrants contribuent à la formation des préférences linguistiques des locuteurs, c'est-à-dire leur disposition à favoriser une langue par rapport aux autres idiomes disponibles. Les choix linguistiques dépendent en grande partie de ces préférences, qui peuvent évidemment être complexes et varier selon le contexte.

Lorsque nous ne pouvons pas mesurer directement les préférences, les attitudes ou les motivations linguistiques des locuteurs, nous pouvons néanmoins formuler des hypothèses plausibles en croisant les indicateurs d'usage avec d'autres indicateurs linguistiques tels que la connaissance des langues, la langue maternelle ou la langue parlée à la maison. Par exemple, si une personne connaît le français, qu'elle l'utilise à la maison, aux études, dans les commerces et dans ses autres activités, mais qu'elle travaille principalement en anglais dans un secteur d'activité où plusieurs personnes ne connaissent pas le français, nous pouvons nous demander si le choix de cette langue au travail reflète vraiment ses préférences linguistiques.

Un deuxième groupe de facteurs rassemble les *caractéristiques sociodémographiques*, comme la langue maternelle, l'âge, le sexe ou le statut d'immigration, ainsi que les facteurs qui structurent les *trajectoires linguistiques individuelles*, comme la langue utilisée en bas âge ou celle qui a été utilisée à l'école avec les amis durant l'enfance et l'adolescence. Ces facteurs ne sont pas des intrants directs des choix linguistiques, mais ils contribuent à façonner les compétences, les attitudes et les motivations des locuteurs. Il s'agit donc d'antécédents aux intrants directs.

Enfin, les *facteurs contextuels* représentent un troisième groupe de facteurs explicatifs des choix linguistiques. En effet, le milieu de vie ou de travail, qui correspond à l'environnement immédiat dans lequel les individus interagissent au quotidien, influence les dynamiques et les choix linguistiques. Par exemple, le quartier de résidence peut influencer la langue d'usage public que l'on adopte dans les commerces, alors que le secteur industriel peut déterminer la langue utilisée au travail. Néanmoins, nous notons qu'il est souvent difficile de distinguer l'effet du milieu de celui de la composition linguistique de la population qui y réside ou qui y travaille.

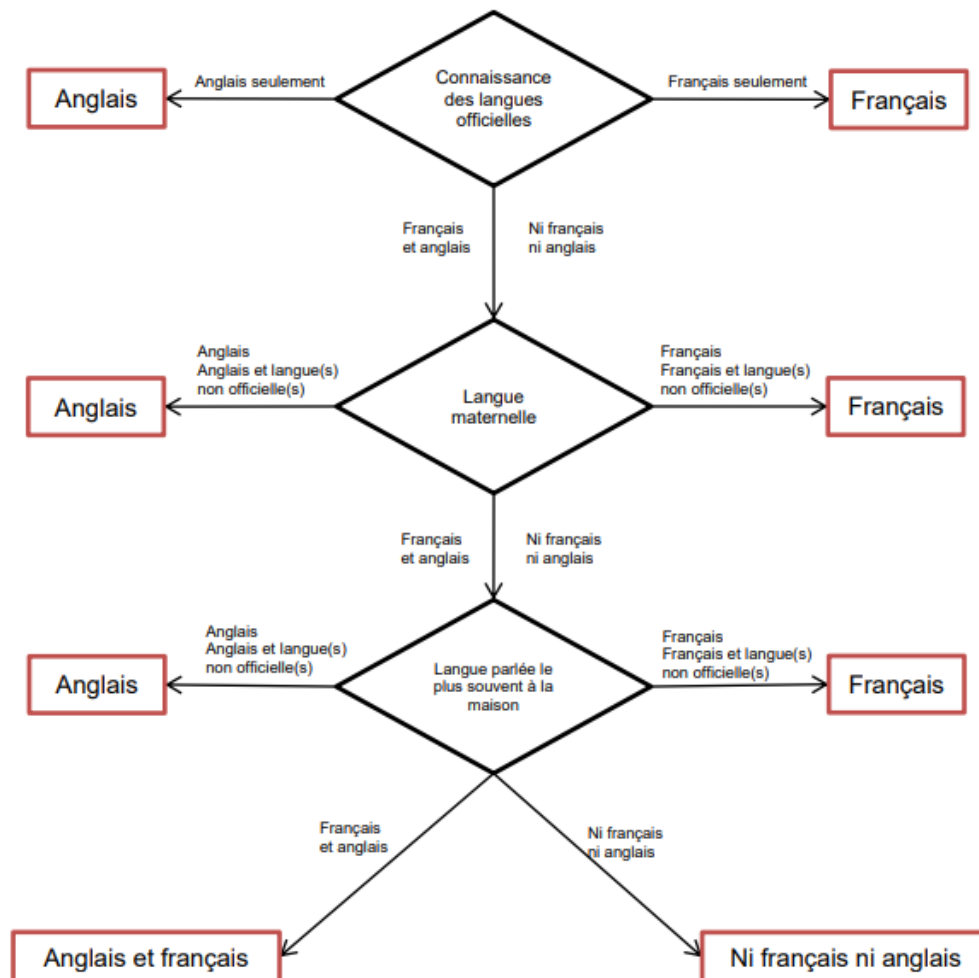
1.4.1 Une mesure de l'orientation linguistique potentielle

Les indicateurs linguistiques du recensement offrent la possibilité de suivre et d'analyser en détail la situation linguistique du Québec. C'est le cas notamment de la langue de travail. Malheureusement, le recensement ne nous permet pas de mesurer directement les préférences linguistiques des locuteurs. Nous ignorons donc si le choix d'utiliser le français ou l'anglais sur le marché du travail reflète ces préférences. Pour mieux comprendre la dynamique à l'œuvre sur le marché du travail, nous avons élaboré une stratégie d'analyse différente de celle qui est habituellement utilisée.

Cette stratégie s'appuie sur la « première langue officielle parlée » (PLOP), un indicateur qui, dans un contexte de concurrence linguistique, peut nous donner un aperçu de l'orientation potentielle des locuteurs. La PLOP est un indicateur composite, qui synthétise l'information obtenue à partir des questions du recensement sur la connaissance des langues, la langue

maternelle et la langue parlée à la maison dans le but de répartir les individus entre le français et l'anglais. Plus précisément, Statistique Canada utilise la connaissance des langues comme premier critère de répartition entre ces deux langues, suivi du critère de la langue maternelle et, enfin, du critère de la langue parlée à la maison pour les cas résiduels. La figure 1.1 présente l'arbre de décision servant à établir la PLOP.

Figure 1.1 : Schéma explicatif de l'établissement de la PLOP⁴



Puisqu'il s'agit d'un indicateur composite, la PLOP ne permet pas de mesurer un transfert linguistique ni d'estimer le nombre de « francophones » au Québec. Surtout, elle ne prédit pas toujours l'utilisation réelle des langues. À ce titre, l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle du Canada (EVMLO), menée par Statistique Canada en 2006, est révélatrice. Selon cette enquête, qui s'intéressait aux comportements linguistiques des minorités de langue officielle du Canada, environ 39 % des personnes hors Québec dont la PLOP était le français déclaraient l'anglais comme « langue d'usage principale », tandis qu'environ 19 % des personnes dont la PLOP était l'anglais au Québec déclaraient le français⁵.

⁴ Ce schéma est tiré de Sabourin 2017 : 74.

⁵ Corbeil *et al.* 2007 : 102

Ces résultats démontrent qu'il existe un écart entre la PLOP et la langue d'usage et que celui-ci varie selon les contextes. Par exemple, au Québec, la plupart des anglophones peuvent mener leur vie en anglais, alors que, dans le reste du Canada, l'utilisation du français pour les francophones est plus difficile. Cet écart dépend de plusieurs facteurs, linguistiques et extralinguistiques, comme le profil démographique de la population, la dynamique sociolinguistique en contexte minoritaire ou la structure de l'économie.

Pour ces raisons, l'utilisation de la PLOP dans l'analyse de la situation linguistique a souvent été critiquée. Il est vrai que la façon dont l'indicateur de la PLOP est construit mène probablement à surestimer un peu la présence du français dans la population. Nous pouvons en effet nous demander pourquoi la langue parlée à la maison n'intervient qu'après la langue maternelle, et non avant, dans la répartition du français et de l'anglais. Mais l'indice d'usage public des langues, produit par l'OQLF, ainsi qu'une variante proposée par Statistique Canada qui donnait priorité à la langue parlée à la maison sur la langue maternelle, auraient produit des résultats similaires par le passé⁶.

De notre point de vue, l'intérêt de la PLOP ne réside pas dans la précision avec laquelle elle mesure effectivement l'usage du français ou de l'anglais, ni même la taille des groupes linguistiques. En effet, notre intérêt pour la PLOP vient plutôt de la possibilité qu'elle nous offre de mesurer, de façon synthétique, les écarts entre l'utilisation réelle du français et son utilisation potentielle, ou théorique, en fonction de la connaissance des langues, de la langue maternelle et de la langue parlée à la maison.

Pourquoi alors ne pas utiliser comme mesure de référence la connaissance du français, le français comme langue maternelle ou le français comme langue parlée le plus souvent à la maison? D'abord, la connaissance du français telle qu'elle est mesurée dans le recensement est un indicateur trop inclusif, qui prédit assez mal son utilisation potentielle. L'indicateur de la langue maternelle pose également un problème, dans la mesure où il exclut bon nombre de personnes qui parlent une langue autre que le français ou l'anglais dans l'intimité. Enfin, la langue parlée à la maison ne correspond pas à ce que nous cherchons à mesurer, dans la mesure où plusieurs personnes susceptibles d'utiliser le français seraient également exclues de la population d'utilisateurs potentiels.

Prenons un exemple concret. Dans notre analyse du marché du travail, nous devons chercher à comprendre pourquoi l'utilisation du français est plus faible dans certains secteurs d'emploi. Or il est souvent difficile de déterminer si la faiblesse du français découle de la composition de la main-d'œuvre — qui peut être plus ou moins francophone — ou de la nature des tâches que les employés doivent y réaliser. Si la faiblesse du français dans un secteur est liée à une forte présence d'une main-d'œuvre anglophone, il faudra agir en renforçant les compétences en français des travailleurs. À l'inverse, si cette faiblesse découle plutôt de la nature des tâches à réaliser, il faudra plutôt agir sur le contexte plus large de l'entreprise ou du secteur industriel.

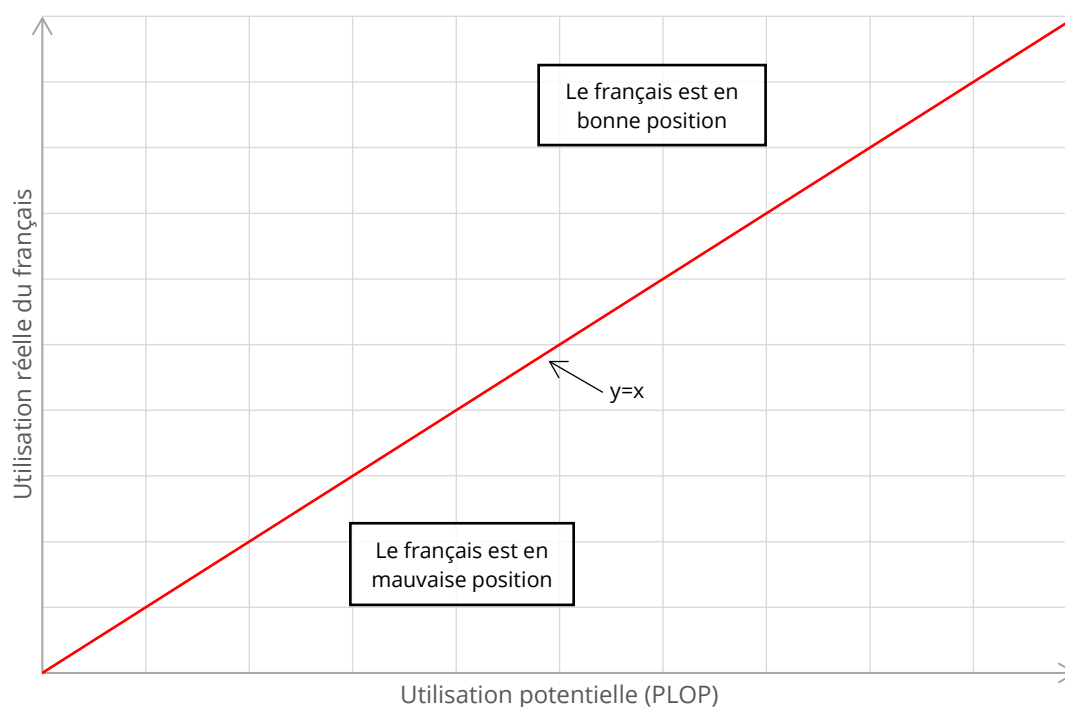
Ainsi, la mise en relation de la PLOP et de la langue de travail est particulièrement utile, car elle nous permet de distinguer les secteurs où la faiblesse du français s'explique par la composition

⁶ Termote 2023 : 129. Pour un regard plus critique, voir Castonguay 2006.

de la main-d'œuvre de ceux où elle s'explique par d'autres raisons. La figure 1.2 illustre la relation théorique entre l'utilisation réelle et l'utilisation potentielle du français dans un domaine d'activité.

De façon générale, nous devons nous attendre à ce que l'utilisation du français augmente avec la proportion de locuteurs dont la PLOP est le français. Ainsi, la ligne rouge en diagonale illustre une situation théorique, où la proportion de la main-d'œuvre utilisant principalement le français au travail correspondrait parfaitement à la proportion de la main-d'œuvre dont la PLOP est le français.

Figure 1.2 : Illustration de la relation théorique entre l'utilisation d'une langue et la composition linguistique de la population



Au-dessus de la ligne rouge, nous pouvons considérer que le français est en bonne position, car son nombre d'utilisateurs dépasse celui auquel nous pourrions nous attendre étant donné l'orientation linguistique potentielle des locuteurs. Sur le marché du travail, c'est le cas, par exemple, de l'administration publique provinciale, où la quasi-totalité des communications doivent se faire en français, et ce, même si certains travailleurs préfèrent utiliser l'anglais ou le maîtrisent mieux. C'est aussi le cas dans le milieu de la construction, où il existe une structure syndicale et un cadre de qualification fortement institutionnalisés. En raison des dynamiques propres à ces milieux, nous observons donc un écart positif entre l'usage réel du français et celui auquel nous pourrions nous attendre sur la base des caractéristiques linguistiques des individus.

En dessous de la ligne rouge, au contraire, le français se trouve dans une mauvaise position, car le nombre de ses utilisateurs est plus bas que celui auquel nous pourrions nous attendre sur la base de la composition de la main-d'œuvre. C'est le cas dans plusieurs secteurs de compétence

fédérale, par exemple celui du transport non routier, ou dans les secteurs des services orientés vers l'extérieur du Québec. Nous pouvons alors présumer que des facteurs autres que la composition de la main-d'œuvre entravent l'utilisation du français, notamment l'obligation de communiquer sur une base régulière avec des collègues ou des clients de l'extérieur du Québec.

Dans nos analyses sur le marché du travail, nous présentons un bon nombre de graphiques semblables à la figure 1.2 dans le but d'illustrer les pressions qui s'exercent sur l'utilisation du français et de l'anglais selon les secteurs économiques, les classes professionnelles et les régions.

De même, pour appuyer nos analyses, nous proposons deux indicateurs résumant la pression qui s'exerce sur le français ou sur l'anglais.

Lorsqu'il s'agit de données agrégées, par exemple à l'échelle d'une région, d'un secteur d'emploi ou d'un groupe professionnel, nous mesurons le **ratio entre le nombre de personnes qui utilisent le français de façon prédominante au travail et le nombre de francophones, selon la PLOP**. Un ratio supérieur à 1 signifie que le nombre de personnes qui travaillent en français est plus élevé que le nombre attendu en fonction de la composition de la main-d'œuvre. À l'inverse, un ratio inférieur à 1 signifie que ce nombre est plus bas.

Lorsqu'il s'agit de données individuelles, nous mesurons plutôt la **proportion de francophones, selon la PLOP, qui utilisent le français de façon prédominante au travail**. Dans ce cas, cette proportion se situe entre 0 % et 100 %.

1.5 Conclusion

Ce chapitre visait à apporter certaines précisions concernant les choix méthodologiques qui ont guidé les analyses rassemblées dans la suite de ce document.

Nous y avons d'abord présenté le modèle explicatif des choix linguistiques que nous avons utilisé pour notre interprétation des données. Nous avons ensuite expliqué pourquoi nous nous sommes concentrés sur l'utilisation prédominante des langues et justifié notre traitement des réponses multiples. Nous avons clarifié notre positionnement par rapport aux changements apportés au questionnaire du recensement de 2021 ainsi que par rapport à la notion de « groupe linguistique ». Finalement, nous avons montré comment nous proposons d'utiliser de manière conjointe deux indicateurs — la PLOP et la langue de travail — pour comprendre la pression qui s'exerce sur l'utilisation du français et de l'anglais selon les régions et les secteurs.

Nous espérons que ces explications faciliteront la compréhension des analyses présentées dans ce document.

2

**L'évolution de la situation
linguistique depuis 1971**

2. L'évolution de la situation linguistique depuis 1971

Le rapport quinquennal de l'OQLF présente certaines données qui permettent de situer l'évolution de la situation linguistique dans une perspective historique plus large. Ces données sont cependant présentées dans les différents chapitres du rapport, de sorte qu'il est difficile d'en tirer un portrait d'ensemble de l'évolution du français au cours des dernières décennies. Dans cette étude, nous présentons les indicateurs pour lesquels nous avons des séries temporelles dans le but d'ancrer notre analyse de la situation linguistique dans un contexte historique plus large.

2.1 L'approche retenue pour l'analyse

Nous avons regroupé dans cette première étude les séries temporelles recueillies par Statistique Canada, dans le cadre des recensements, et par l'OQLF, à l'occasion d'enquêtes sur la situation linguistique. Nous y examinons d'abord les indicateurs permettant de suivre l'évolution du profil linguistique de la population, entre autres la connaissance des langues, la langue maternelle, la langue parlée à la maison et la PLOP. Nous nous tournons ensuite vers les données sur l'utilisation des langues au travail, dans l'espace public et dans le domaine culturel.

Nous expliquons au fur et à mesure les différences entre les indicateurs, en distinguant notamment ceux qui sont utilisés depuis les années 1970 de ceux dont le déploiement est plus récent. Nous insistons aussi sur l'importance de distinguer les indicateurs tirés du recensement, beaucoup plus précis, de ceux qui sont alimentés par des données d'enquête, qui couvrent des thèmes plus larges, mais qui comportent une certaine marge d'erreur. Malgré ces nuances importantes, nous considérons que l'examen de l'ensemble des indicateurs nous permet de relever les tendances qui ont façonné la situation linguistique depuis les années 1970.

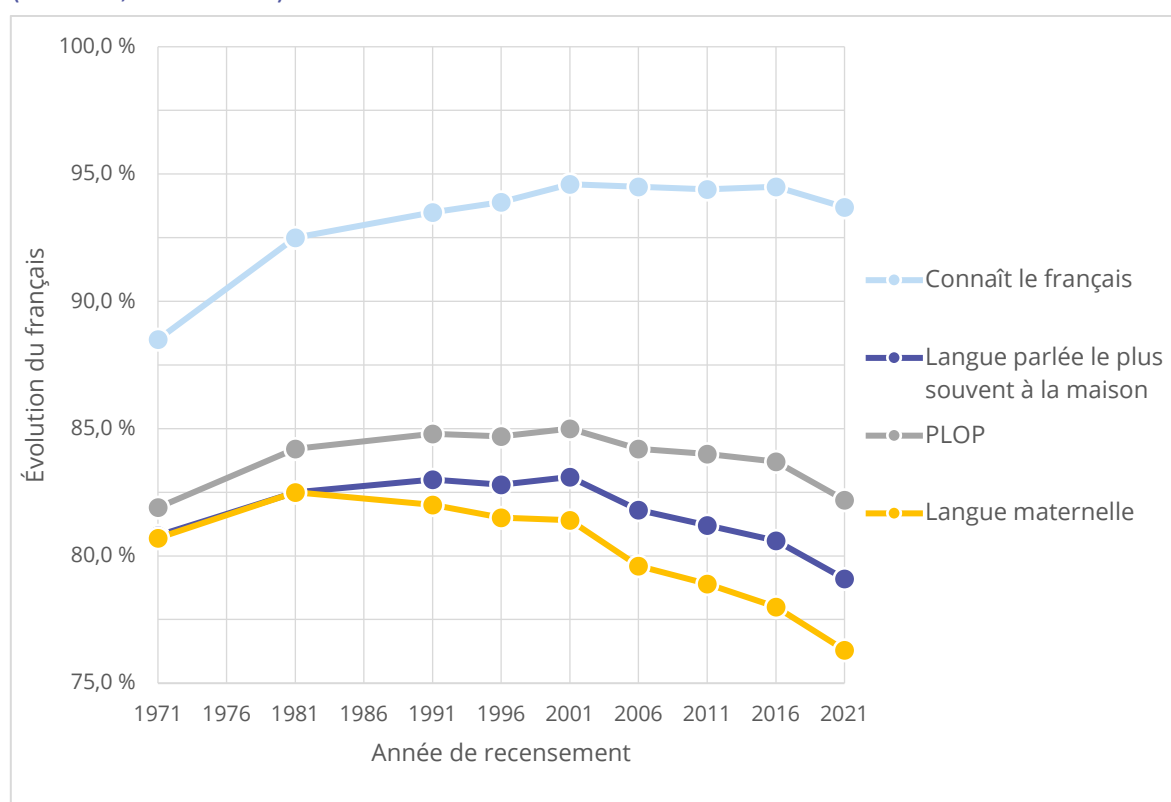
2.2 L'évolution du profil linguistique de la population

La figure 2.1 présente quatre indicateurs clés pour suivre l'évolution de la situation linguistique au Québec, soit la langue maternelle, la langue parlée le plus souvent à la maison, la connaissance du français et la PLOP, cette dernière étant un indicateur composite construit à partir des trois autres. Ces quatre indicateurs peuvent être utilisés pour délimiter d'une manière plus ou moins inclusive un groupe « francophone⁷ ». Ainsi, le critère de la langue maternelle est le plus exclusif, alors que celui de la connaissance du français est le plus inclusif. Les critères de langue parlée à la maison et de PLOP, quant à eux, se situent entre les deux.

⁷ Pour une discussion entourant les enjeux conceptuels liés à la définition des groupes linguistiques au Québec, voir la section 2.2.3 du document [Analyse de la situation du français au Québec – Recension des écrits et cadre théorique](#).

L'analyse de l'évolution de ces quatre indicateurs depuis 1971 révèle des tendances intéressantes. La première est qu'ils évoluent de manière parallèle. Dans les quatre cas, nous notons une forte augmentation du français dans les années 1970, puis une stabilisation dans les années 1980 et 1990, suivie d'un recul. Néanmoins, les indicateurs sont en décalage les uns par rapport aux autres : la baisse de la part du français comme langue maternelle s'amorce ainsi dès les années 1980, alors que celle du français comme la langue parlée à la maison ne survient qu'au début des années 2000. Pour ce qui est de la connaissance de la langue, elle diminue pour la première fois au recensement de 2021, après avoir plafonné depuis le début des années 2000.

Figure 2.1 : Évolution du français, indicateurs divers
(Québec, 1971-2021)



Source : OQLF, tableaux personnalisés basés sur les données du recensement.

Avec le temps, on voit donc s'approfondir l'écart entre les quatre indicateurs. Cet écart grandissant témoigne de la capacité croissante du français, à partir des années 1970, à attirer de nouveaux locuteurs. Ces locuteurs sont principalement issus de l'immigration francophone pour ce qui est de la langue parlée le plus souvent à la maison⁸. Dans le cas de la connaissance

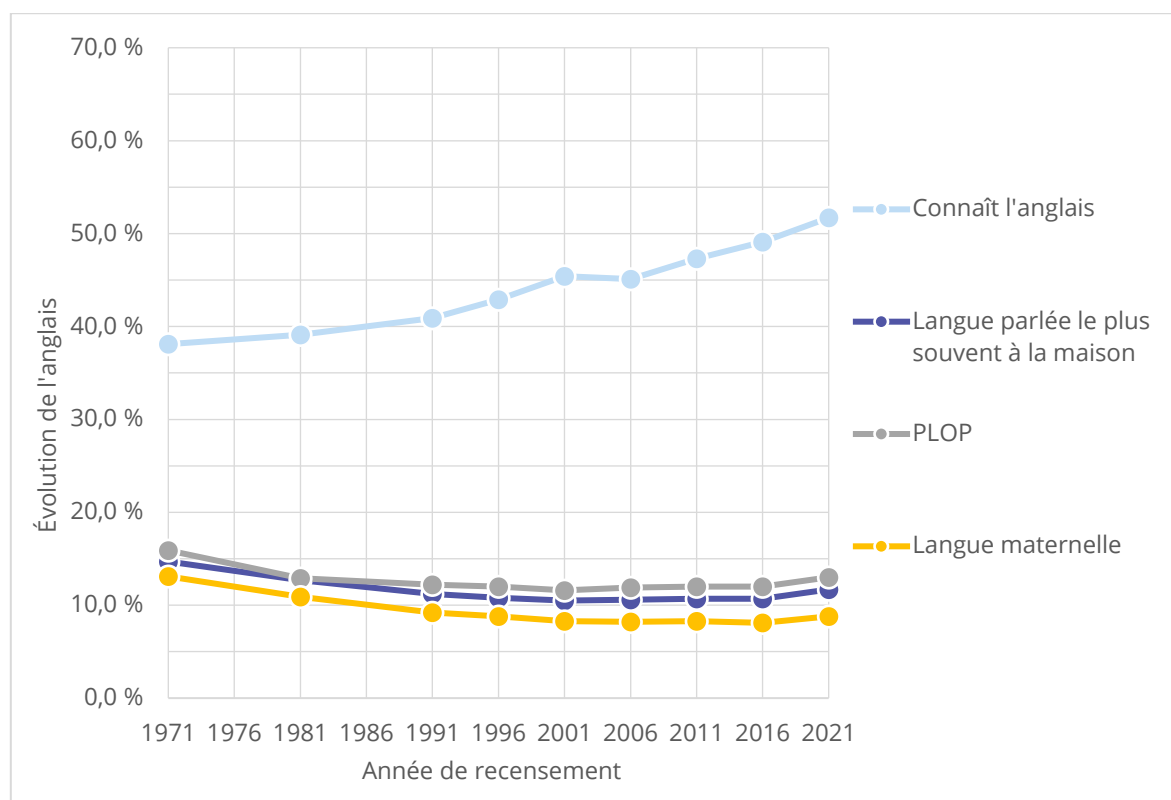
⁸ Notons qu'en raison d'un changement dans l'ordre de la question portant sur les langues parlées à la maison, les résultats du recensement de 2021 doivent être interprétés avec prudence. Selon Statistique Canada, ce changement a eu pour effet de diminuer la proportion de réponses multiples et d'augmenter la proportion de réponses uniques. Autrement dit, en tenant compte de ce changement, la baisse observée entre 2016 et 2021 pour le français comme langue parlée le plus souvent à la maison est en réalité probablement sous-estimée si on veut comparer le niveau de 2021 avec celui des années précédentes.

du français, les progrès sont également attribuables à l'apprentissage du français par la population anglo-qubécoise.

À partir du début des années 2000, le pouvoir d'attraction du français n'est plus suffisant pour maintenir son poids au Québec, que ce soit comme langue maternelle, langue parlée à la maison ou PLOP. Le français commence alors à reculer progressivement au profit de l'anglais et des langues tierces.

Nous pouvons comparer cette situation avec celle de la langue anglaise (figure 2.2). À plusieurs égards, l'anglais et le français ont évolué en miroir. Ainsi, les années 1970, 1980 et 1990 coïncident avec une baisse importante de la part de la population anglophone selon la langue maternelle, la langue parlée à la maison et la PLOP. Cette baisse est directement attribuable au départ du Québec de centaines de milliers d'anglophones entre les années 1960 et les années 1980.

Figure 2.2 : Évolution de l'anglais, indicateurs divers
(Québec, 1971-2021)



Source : OQLF, tableaux personnalisés basés sur les données du recensement.

Néanmoins, à partir du début des années 2000, la situation de l'anglais se stabilise. L'anglais cesse alors de reculer pour ce qui est de la langue maternelle, de la langue parlée à la maison⁹ et de la PLOP. Au recensement de 2021, nous voyons même une amélioration de ces trois

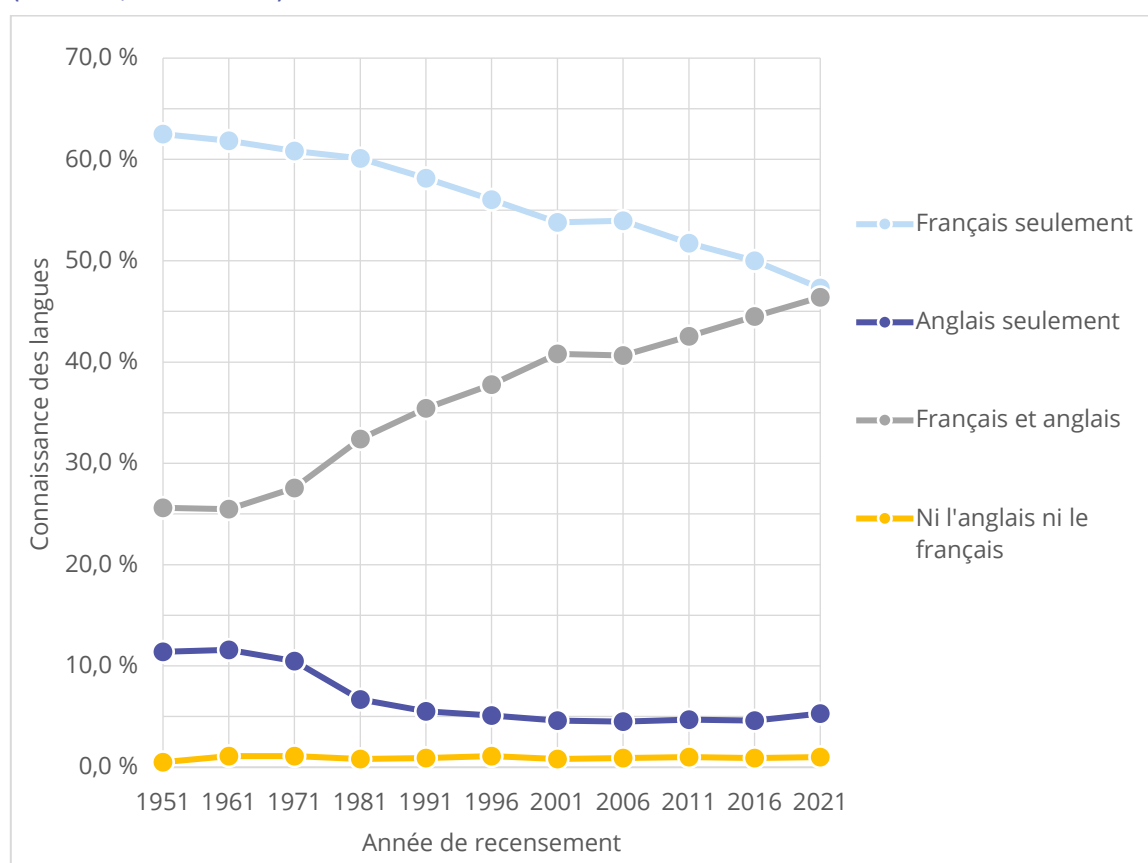
⁹ Comme l'ordre de la question sur les langues parlées à la maison a changé, la hausse que nous avons remarquée entre 2016 et 2021 pour cet indicateur est probablement plus forte que ce qu'indique la statistique si nous nous fions aux résultats des recensements précédents.

indicateurs pour l'anglais. Cette situation contraste avec celle du français, dont le recul va en s'accroissant depuis le début des années 2000.

La bonne tenue de l'anglais depuis le début des années 2000 s'explique par sa capacité élevée à recruter de nouveaux locuteurs, principalement au sein de l'immigration. Ainsi, en 2021, le ratio était de 1,48 entre la part de la population québécoise ayant l'anglais comme PLOP (13,0 %) et la population de langue maternelle anglaise (8,8 %). À l'inverse, le ratio équivalent pour le français n'était que de 1,08 (figure 2.1). Les effets de cet écart, déjà prévisibles au début des années 2000, sont devenus de plus en plus évidents au fil du temps. Ils se sont traduits par un affaiblissement relatif du poids du français par rapport à l'anglais pour les indicateurs de la langue maternelle, de la langue parlée à la maison et de la PLOP.

Nous pouvons compléter ce portrait par un regard sur l'évolution de la connaissance des langues depuis 1951. La figure 2.3 permet en effet de relever trois grandes tendances.

Figure 2.3 : Évolution de la connaissance des langues
(Québec, 1951-2021)



Source : Statistique Canada. [Tableau 15-10-0004-01 Population selon la connaissance des langues officielles et la géographie, 1951 à 2021.](#)

La première de ces tendances est que, depuis la création des premières statistiques linguistiques jusqu'à aujourd'hui, la quasi-totalité de la population du Québec connaît le français ou l'anglais. Ainsi, même si une part grandissante de la population connaît une autre langue, la connaissance

du français ou de l'anglais a toujours été et demeure nécessaire pour fonctionner dans le contexte québécois.

La deuxième tendance est la baisse marquée, principalement dans les années 1970 et 1980, de l'unilinguisme anglais. Cette baisse s'explique à la fois par le départ d'un nombre important d'anglophones unilingues et par l'apprentissage accru du français par les anglophones et les allophones.

La troisième tendance est la croissance continue du bilinguisme français-anglais depuis les années 1960. Cette tendance coïncide avec une baisse équivalente de l'unilinguisme français, car elle est principalement portée par l'investissement toujours plus grand des francophones dans l'apprentissage de l'anglais.

2.3 Les indicateurs d'utilisation du français

Nous nous tournons maintenant vers les indicateurs portant sur l'usage du français en dehors du foyer. Contrairement à ceux que nous avons utilisés à la section précédente, nous ne bénéficions pas, pour la plupart d'entre eux, de séries chronologiques solides nous permettant de tracer un portrait cohérent depuis le début des années 1970.

En effet, plusieurs de ces indicateurs ont été produits par l'OQLF à l'aide d'enquêtes plutôt qu'à l'aide de données recueillies dans le cadre du recensement de la population, qui repose sur une collecte de données exhaustives. Par conséquent, leur interprétation exige une certaine prudence, particulièrement lorsque nous observons, d'une enquête à l'autre, des variations de quelques points de pourcentage. Néanmoins, l'analyse de ces indicateurs, croisés à ceux du recensement, nous permet de tracer un portrait relativement cohérent de l'évolution de la situation linguistique sur le long terme.

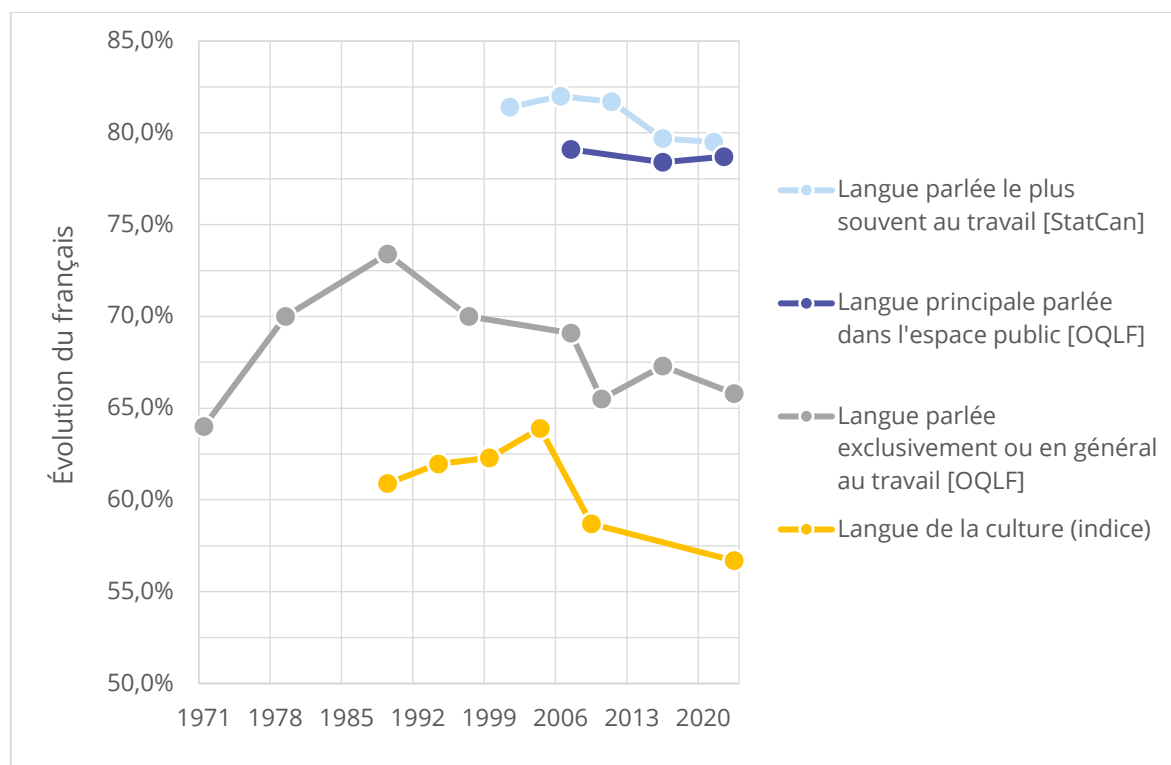
La figure 2.4 regroupe ainsi des séries historiques pour quatre indicateurs portant sur trois domaines d'intérêt public : le travail, l'espace public et la culture. Le premier indicateur est la « langue parlée le plus souvent au travail », disponible grâce au recensement depuis 2001. Le deuxième porte sur la « langue utilisée dans l'espace public »; il a été développé par le Conseil de la langue française à la fin des années 1990, puis mesuré par l'OQLF à trois reprises depuis. Le troisième est l'indicateur de la « langue parlée exclusivement ou généralement au travail » (au moins 90 % du temps), mesuré par l'OQLF à plusieurs reprises depuis 1971. Enfin, la « langue de la culture » est un indice que nous avons construit en calculant la moyenne des réponses mentionnant le français comme langue principale des activités culturelles, des données qui proviennent d'une série d'enquêtes réalisées pour le ministère de la Culture et des Communications (MCC) entre 1989 et 2009¹⁰, puis par l'OQLF en 2023¹¹.

¹⁰ Les éditions de 1989 à 2014 de l'enquête intitulée Les pratiques culturelles au Québec, autrefois publiée tous les cinq ans par le ministère de la Culture et des Communications, peuvent être consultées sur le site Internet de BAnQ numérique. En raison d'enjeux méthodologiques, le MCC recommande de ne pas comparer les résultats de l'édition de 2014 aux autres. Pour cette raison, nous nous limitons aux éditions de 1989 à 2009. Pour plus de détails, voir : Presnukhina 2016 : 25; Ministère de la Culture.

¹¹ OQLF 2023a.

Comme nous pouvions nous y attendre, ces indicateurs présentent des variations plus importantes que ceux basés uniquement sur des données des recensements. Néanmoins, nous pouvons en tirer certains constats. Concernant la langue de travail, l'indicateur utilisé par l'OQLF suit, globalement, une trajectoire cohérente avec l'indicateur du recensement. Après une amélioration de la situation du français dans les années 1970 et 1980, cet indicateur affiche un recul à partir des années 2000. Cette évolution est cohérente avec les données sur la langue de travail recueillies dans le recensement depuis 2001.

Figure 2.4 : Évolution de l'utilisation prédominante du français¹², indicateurs divers (Québec, 1971-2023)



Source : Statistique Canada, recensements 2001 à 2021, tableaux personnalisés; OQLF, tableaux personnalisés basés sur les données du recensement et des enquêtes sur la langue de travail, la langue de l'espace public et la langue dans la culture. Calculs du Commissaire pour l'indice sur la langue de la culture.

Pour ce qui est de l'indicateur de la langue utilisée dans l'espace public, qui réfère à la langue utilisée à l'extérieur de la maison pour communiquer avec des personnes autres que les parents ou les amis, nous notons une certaine stabilité entre 2007 et 2022¹³. C'est d'ailleurs le seul indicateur pour lequel nous observons une telle stabilité. En effet, dans le cas de la culture, notre

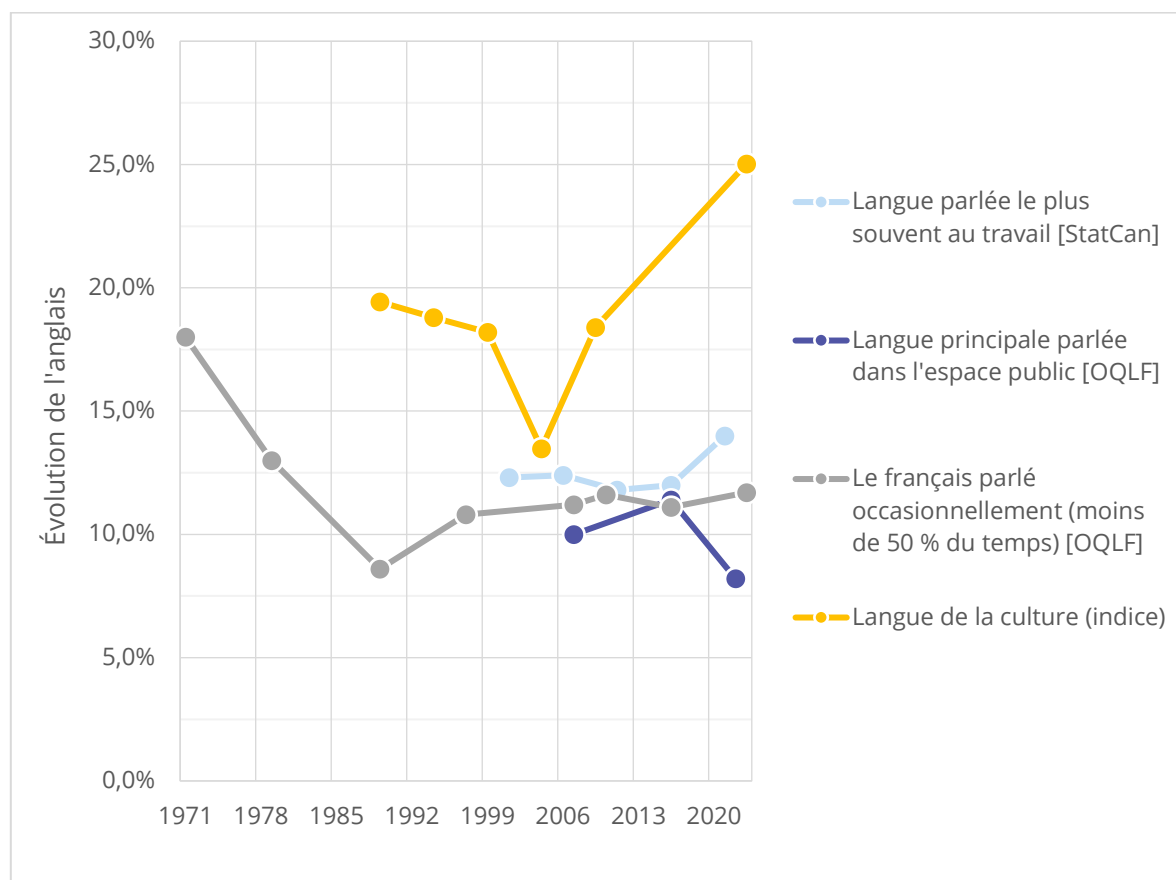
¹² Pour les indicateurs sur la langue de travail, la population de référence est la population active ou en emploi.

¹³ Le Conseil supérieur de la langue française (CSLF) a réalisé une enquête similaire en 1997, mais les situations analysées ne sont pas identiques. De plus, les résultats des enquêtes de l'OQLF ne sont pas comparables à ceux du CSLF en raison de consignes pour la collecte de données : les intervieweuses et intervieweurs du CSLF devaient chercher à obtenir une réponse unique (sauf si la personne participante spécifiait faire un usage égal des langues) alors que les intervieweuses et intervieweurs de l'Office, en 2016, n'avaient pas cette consigne afin de mieux refléter le plurilinguisme des personnes participantes à l'enquête. Pour ces raisons, nous n'incluons pas les résultats de l'enquête du CSLF dans nos analyses. Voir : OQLF 2019a : 5.

indice varie de quelques points de pourcentage entre 1989 et 2004, mais connaît une baisse marquée à partir de 2004.

La figure 2.5 présente les indicateurs d'usage équivalents, mais cette fois pour l'anglais. Comme les taux d'utilisation du français et de l'anglais sont très différents, l'échelle est différente de celle de la figure 2.4. De plus, comme l'indicateur de la langue de travail de l'OQLF ne contient pas de mesure de l'utilisation de l'anglais, nous utilisons le pourcentage des répondants indiquant travailler moins de 50 % du temps en français (ce qui recoupe assez bien la mesure de l'utilisation prédominante de l'anglais). Ainsi, sur le marché du travail, nous observons une augmentation de l'anglais depuis le début des années 2000 selon les deux indicateurs. Pour l'espace public, l'indicateur présente des variations, avec une légère baisse en 2022. Finalement, dans le domaine de la culture, notre indice est en forte hausse depuis le début des années 2000.

Figure 2.5 : Évolution de l'utilisation prédominante de l'anglais¹⁴, indicateurs divers (Québec, 1971-2023)



Source : Statistique Canada, recensements 2001 à 2021, tableaux personnalisés; OQLF, tableaux personnalisés basés sur les données du recensement et des enquêtes sur la langue de travail, la langue de l'espace public et la langue dans la culture. Calculs du Commissaire pour l'indice sur la langue de la culture.

¹⁴ La population active pour les indicateurs sur la langue de travail.

Comme nous pouvons le voir, un seul indicateur présente une stabilité pour le français et un recul pour l'anglais : celui de la langue principale parlée dans l'espace public, mesuré par l'OQLF. Nous devons nous rappeler que cet indicateur est produit à partir de données d'enquêtes et que des variations d'une enquête à l'autre sont possibles, notamment dans un contexte où la composition de la population utilisant l'anglais à la maison a été fortement modifiée par la hausse de l'immigration temporaire¹⁵.

Pour mieux comprendre l'évolution de la situation dans l'espace public, nous avons examiné les données détaillées de l'OQLF. Ainsi, le tableau 2.1 présente les données recueillies par l'OQLF en 2007, 2016 et 2022 pour plusieurs situations de communication précises. Un contraste y apparaît entre la réponse à la question générale sur la langue utilisée dans l'espace public et la réponse aux questions sur la langue utilisée dans des situations particulières¹⁶.

Tableau 2.1 : Évolution de l'utilisation prédominante du français dans l'espace public selon la situation de communication
(Québec, 2007, 2016 et 2022, en pourcentage)

Situation de communication	2007 (%)	2016 (%)	2022 (%)
Langue d'usage public (question générale)	79,1 (77,2 ; 80,9)	78,4 (76,7 ; 80,0)	78,7 (77,3 ; 80,0)
Commerces de proximité	87,6 (86,0 ; 89,0)	86,8 (85,4 ; 88,1)	86,5 (85,3 ; 87,6)
Commerces de centres commerciaux	–	86,4 (85,0 ; 87,7)	86,3 (85,1 ; 87,4)
Banques	87,5 (85,9 ; 89,0)	86,7 (85,3 ; 88,0)	85,1 (83,8 ; 86,3)
Guichets	–	85,1 (83,6 ; 86,6)	84,8 (83,6 ; 86,0)
Services de santé	89,1 (87,4 ; 90,5)	87,4 (86,0 ; 88,7)	87,5 (86,3 ; 88,6)
Services municipaux	91,8 (90,3 ; 93,2)	90,0 (88,7 ; 91,1)	89,7 (88,6 ; 90,7)
Gouvernement du Québec	92,1 (90,6 ; 93,4)	91,1 (89,9 ; 92,2)	90,4 (89,4 ; 91,4)
Gouvernement fédéral	84,6 (82,4 ; 86,7)	80,9 (79,3 ; 82,5)	80,3 (79,0 ; 81,7)

Source : OQLF, tableaux personnalisés basés sur les données des enquêtes *Langue de l'espace public en 2022* et *Langue publique au Québec en 2016 : l'espace public*.

La part de la population affirmant utiliser principalement le français dans l'espace public, soit l'indice général, est demeurée stable entre 2007 (79,1 %) et 2022 (78,7 %). Or les données sur la langue utilisée dans différentes situations particulières (p. ex. commerces de proximité,

¹⁵ Commissaire à la langue française 2024.

¹⁶ Le libellé de la question générale est le suivant : « Quelle(s) langue(s) utilisez-vous le plus souvent à l'extérieur de la maison, c'est-à-dire avec des personnes autres que vos parents ou amis (par exemple, dans les commerces, dans des établissements de santé, au travail)? ».

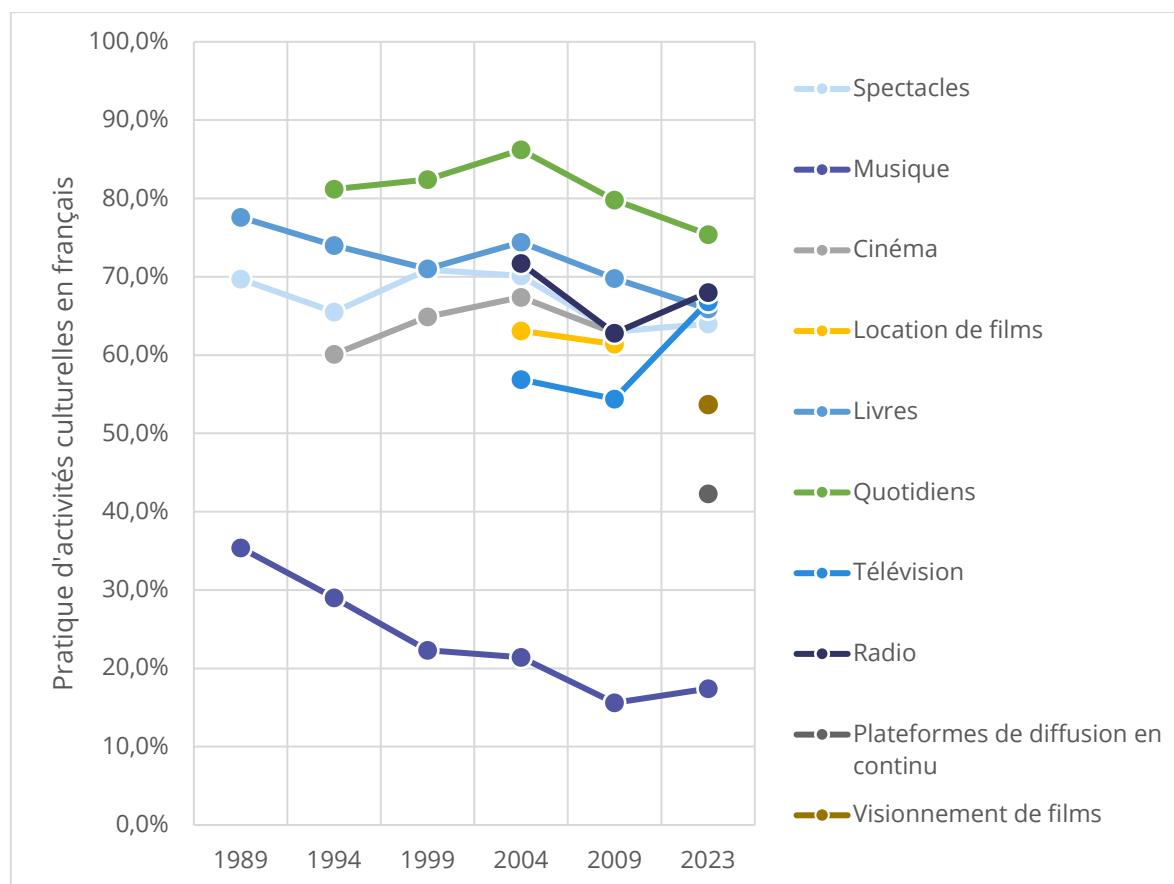
banques, services de santé) indiquent plutôt une baisse de l'utilisation du français située entre 1,1 % et 4,3 % au cours de la période. Cette baisse est la plus importante dans les communications avec les services fédéraux et la moins importante dans les commerces de proximité.

Cet écart potentiel entre l'usage public « en général » et « en particulier » est intéressant. D'un côté, la population pourrait utiliser de moins en moins le français dans plusieurs situations de la vie courante. De l'autre, la proportion de gens considérant utiliser principalement le français dans l'espace public se maintiendrait. Ce paradoxe nous oblige à nous questionner sur les raisonnements et les perceptions qui amènent les répondants au sondage à conclure qu'ils utilisent principalement ou non le français en public. Des analyses supplémentaires pourraient chercher à déterminer ce que les répondants comprennent par « l'extérieur de la maison ».

Nous avons également examiné l'évolution de l'usage du français dans les différentes activités culturelles mesurées par le gouvernement du Québec au fil du temps. L'indice que nous avons produit suggère que la consommation culturelle en français était stable dans les années 1990, mais qu'elle a fortement diminué par la suite.

La figure 2.6 révèle cependant des dynamiques très différentes selon les activités culturelles. Ainsi, le français se maintient beaucoup mieux dans les activités traditionnelles (quotidiens, livres, télévision, films et spectacles en salle) que dans les activités dominées par les plateformes numériques (chansons et plateformes de diffusion). Néanmoins, la baisse de l'utilisation du français au cours de la période semble toucher toutes les activités culturelles, à l'exception de l'écoute de la radio traditionnelle et de la télévision, dont la consommation est cependant en baisse au profit des plateformes numériques, en particulier chez les jeunes.

Figure 2.6 : Évolution de la pratique d'activités culturelles principalement en français (Québec, 1989-2023¹⁷)



Source des données de 1989 à 2009 : ministère de la Culture et des Communications, *Enquête quinquennale sur les pratiques culturelles au Québec*.

Source des données de 2023 : OQLF, *Langues de consommation des contenus culturels au Québec en 2023*.

2.4 L'augmentation du plurilinguisme

Les données présentées jusqu'ici indiquent qu'un recul lent, mais certain, du français s'est amorcé au début des années 2000 et qu'il touche aujourd'hui la plupart des domaines de la vie sociale. Ce recul est mesurable grâce à de nombreux indicateurs, y compris la langue maternelle, la langue parlée à la maison, la PLOP, la langue de travail, la connaissance du français, la langue utilisée dans l'espace public et la langue des activités culturelles.

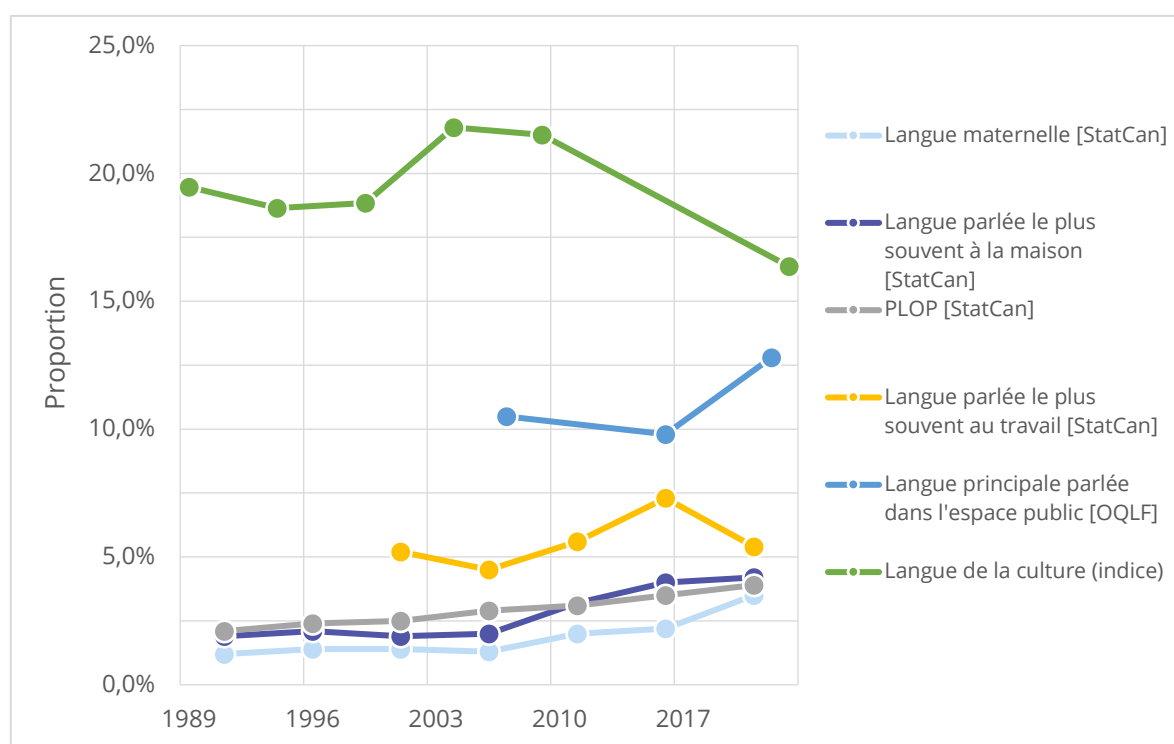
Depuis 2000, le recul du français se fait en partie au profit d'un usage de l'anglais, qui progresse aujourd'hui selon presque tous les indicateurs. Cependant, nous observons également un recul de l'usage prédominant du français au profit d'un usage conjoint du français et de l'anglais et, dans le cas de la langue parlée à la maison et de la langue maternelle, au profit des langues tierces.

¹⁷ En 2023, les différentes activités culturelles incluaient les produits en ligne. Par exemple, les catégories « Cinéma » et « Location de film » ont été regroupées en une seule, « visionnement de films », qui prend en compte à la fois les films vus au cinéma, à la télévision traditionnelle, sur DVD ou sur une plateforme de diffusion en continu.

Cette croissance du bilinguisme et du plurilinguisme est visible dans la plupart des recensements et des enquêtes sur la situation linguistique. La figure 2.7 présente ainsi l'évolution de la proportion de réponses multiples au cours des dernières décennies pour différents indicateurs. Ces réponses incluent, par exemple, les personnes qui ont affirmé utiliser le plus souvent à la fois le français et l'anglais à la maison, au travail ou dans l'espace public, ou encore le français ou l'anglais et une langue tierce.

Ainsi, même si la part de la population qui déclare avoir plus d'une langue maternelle ou parler également plus d'une langue à la maison demeure modeste, elle affiche une forte croissance depuis le début des années 2000. Il en va de même de la langue parlée dans l'espace public et de la langue de travail, bien que, dans ce dernier cas, les changements au questionnaire du recensement en 2021 aient brisé la comparabilité avec les années antérieures en faisant chuter les réponses multiples.

Figure 2.7 : Proportion de personnes indiquant plus d'une langue principale, indicateurs divers (Québec, 1971-2023)



Source : Statistique Canada, recensements 2001 à 2021, tableaux personnalisés; OQLF, tableaux personnalisés basés sur les données du recensement et des enquêtes sur la langue de travail, la langue de l'espace public et la langue dans la culture. Calculs du Commissaire pour l'indice sur la langue de la culture.

La seule exception à la tendance au plurilinguisme croissant concerne la langue de la culture, où les données plus récentes indiquent une baisse de la consommation équilibrée en français et en anglais au profit d'une consommation principalement en anglais.

Du point de vue des politiques linguistiques, l'augmentation du plurilinguisme (impliquant des langues tierces) ne soulève pas les mêmes enjeux que l'augmentation du bilinguisme français-anglais. En effet, comme aucune langue tierce n'est maîtrisée par une part importante de la population, aucune ne peut concurrencer le français ou l'anglais dans un nombre significatif de contextes d'interactions. À l'inverse, la généralisation croissante du bilinguisme français-anglais au cours des dernières décennies a eu pour effet de multiplier les domaines où les deux langues sont en concurrence, augmentant du même coup les besoins d'aménagement linguistique¹⁸.

2.5 Conclusion

Les données présentées dans cette étude nous permettent de distinguer, depuis le début des années 1970, deux grandes périodes caractérisées par des dynamiques distinctes.

Une première période, située entre les années 1970 et la fin des années 1990, est marquée par le départ d'une portion importante de la communauté anglophone du Québec. Ce départ a mené à une augmentation de la place du français, d'abord rapide, puis plus modérée à partir des années 1980. Cette époque a également été marquée par l'adoption de la *Charte de la langue française*, qui a rehaussé le statut du français dans la société québécoise et a favorisé son apprentissage par les non-francophones.

Depuis le début des années 2000, de nouvelles tendances façonnent cependant l'évolution de la situation linguistique.

La première est la complexification de la dynamique linguistique dans la plupart des domaines de la vie sociale. Cette complexification est en partie le fruit de la hausse du bilinguisme français-anglais qui s'est amorcée dans les années 1960 et qui se poursuit aujourd'hui. Cependant, elle résulte également de la croissance toujours plus rapide de la population issue de l'immigration, dont les comportements linguistiques sont très diversifiés. Pris conjointement, ces deux phénomènes viennent brouiller les frontières classiques entre les groupes linguistiques. La hausse des réponses multiples dans le recensement et dans les différentes enquêtes en témoigne.

La seconde tendance est le renforcement de l'anglais par rapport au français pour pratiquement tous les indicateurs. Ce renforcement semble découler d'asymétries structurelles, qui permettent à l'anglais de maintenir son poids ou de l'accroître au fil du temps, alors que le français recule. Ainsi, depuis le début des années 2000, l'anglais a non seulement freiné son recul, mais également amélioré sa position selon la plupart des indicateurs clés : la langue maternelle, la langue parlée à la maison, la PLOP, la langue parlée au travail, la langue de la culture et la langue utilisée dans plusieurs situations de l'espace public. En revanche, un recul du français est observable dans tous ces domaines.

Notre analyse nous laisse croire que ces deux tendances se poursuivront au cours des prochaines années en raison de la situation moins favorable au français chez les jeunes et les personnes immigrantes.

¹⁸ Pour une présentation du concept de concurrence linguistique, voir la section 1.3.2 du document [Analyse de la situation du français au Québec – Recension des écrits et cadre théorique](#).

3

**Le recul du
français au travail
chez les jeunes adultes**

3. Le recul du français au travail chez les jeunes adultes

Le rapport de suivi quinquennal de l'OQLF indique que les jeunes de la génération Z et les millénariaux utilisent moins le français que les générations précédentes. Cette tendance reflète-t-elle un effet d'âge, caractérisé par une fluidité des comportements et des préférences linguistiques au début de la vie adulte, mais qui disparaîtrait au fil du temps? Ou observons-nous un réel effet de génération, influencé par différents facteurs, comme la transformation du monde culturel dans lequel ces générations ont grandi?

Les données d'enquête de l'OQLF, recueillies auprès d'un échantillon limité, permettent difficilement d'approfondir les causes de ce recul. En revanche, les données du recensement nous offrent une base empirique solide pour suivre l'évolution de l'usage du français dans le temps et pour évaluer les différents facteurs susceptibles de l'influencer.

Dans cette étude, nous cherchons à comprendre dans quelle mesure les jeunes adultes utilisent moins le français au travail qu'auparavant ainsi que les principaux facteurs pouvant expliquer cet écart.

3.1 L'approche retenue pour l'analyse

Pour réaliser nos analyses, nous avons utilisé les données des recensements 2001 à 2021 pour comparer l'utilisation prédominante du français au travail selon les groupes d'âge à travers le temps.

Notre population d'intérêt est composée des personnes âgées de 25 à 39 ans, que nous comparons à deux autres groupes d'âge, soit les personnes âgées de 40 à 54 ans et celles âgées de 55 à 64 ans. Nous excluons de nos analyses les travailleurs de 15 à 24 ans, car le taux d'activité au sein de ce groupe d'âge est considérablement plus bas que les autres. Pour une raison similaire, nous excluons les travailleurs âgés de 65 ans ou plus, étant donné que la majorité d'entre eux sont à la retraite (voir la figure 8.1 de l'annexe A).

Dans nos analyses, nous mesurons également les trajectoires d'utilisation du français selon la génération de naissance, au sens courant du terme, à partir d'une classification utilisée par Statistique Canada¹⁹. L'intérêt de suivre des personnes d'une même génération est de comparer des cohortes ayant évolué dans un contexte relativement similaire qui peut avoir influencé leurs attitudes et leur vision du monde en général.

¹⁹ Gouvernement du Canada 2022.

Les générations de naissance utilisées dans ce rapport sont les suivantes :

- baby-boomers, personnes nées entre 1946²⁰ et 1965;
- génération X, personnes nées entre 1966 et 1980;
- génération Y (millénariaux), personnes nées entre 1981 et 1996;
- génération Z, personnes nées entre 1997 et 2012.

Une autre caractéristique d'intérêt est la génération d'immigration. La classification utilisée dans le recensement distingue :

- les personnes immigrantes (première génération);
- leurs enfants nés au Canada (deuxième génération²¹);
- les personnes dont les parents sont nés au Canada (troisième génération ou plus).

Dans la première partie de cette étude, nous cherchons, à l'aide d'une analyse descriptive, à relever les facteurs les plus susceptibles d'expliquer l'utilisation plus faible du français chez les jeunes.

Dans la seconde partie, nous présentons des analyses statistiques multivariées qui permettent de confirmer quels facteurs sont les plus déterminants à l'aide des fichiers de microdonnées à grande diffusion (FMGD) du recensement. Pour comparer les jeunes adultes sur le marché du travail d'aujourd'hui avec ceux d'hier dans nos modèles statistiques, nous utilisons les données des recensements 2001, 2016 et 2021. Nous nous sommes limités aux personnes occupant un emploi au moment du recensement.

Les données du recensement de 2016 sont utilisées comme point de comparaison, en raison des changements apportés à la question sur les langues utilisées au travail en 2021. Ainsi, la comparaison entre les probabilités prédites en 2016 et 2021 doit être interprétée avec prudence. En effet, si la probabilité d'utiliser de façon prédominante le français au travail est la même en 2016 et en 2021, cela pourrait masquer une diminution de l'utilisation du français en 2021, indépendamment des variables incluses dans nos modèles.

Pour mesurer l'association entre l'utilisation du français au travail et l'âge des travailleurs, nos modèles incluent des variables mesurant la PLOP, la génération d'immigration, le niveau de scolarité, le type de profession, le secteur d'emploi et le lieu de résidence.

Pour favoriser la compréhension du lecteur, les résultats de ces analyses seront présentés dans le texte sous la forme de probabilités prédites moyennes avec leurs intervalles de confiance.

Les données descriptives des échantillons et les tableaux de régression qui présentent l'ensemble des variables des modèles et leurs coefficients sont présentés en annexe (voir les tableaux 8.2 à 8.5 de l'annexe A).

²⁰ À cause de la période couverte par les recensements sur la langue de travail, la génération de l'entre-deux-guerres (personnes nées entre 1928 et 1945) ne fait pas partie de nos analyses. Comme les données sont classées par tranches d'âge de cinq années, plusieurs personnes nées en 1944 et en 1945 ont également été classées comme étant des baby-boomers.

²¹ Dans ce chapitre, les personnes de deuxième génération regroupent les personnes dont les deux parents sont nés à l'extérieur du Canada et celles dont seulement l'un des deux parents a immigré, souvent présentées sous l'appellation « génération mixte » ou « 2.5 ».

3.2 L'analyse des données descriptives du recensement

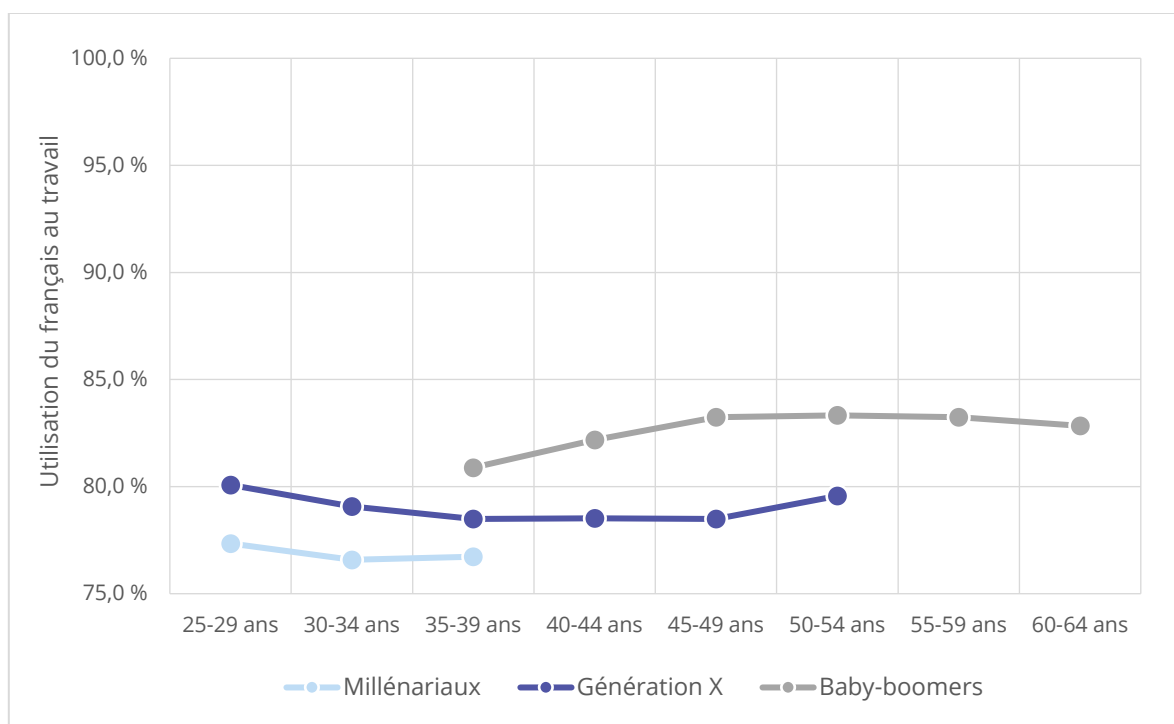
Dans les prochaines pages, nous mesurons l'évolution de l'utilisation du français au travail selon l'âge et la génération de naissance. Par la suite, nous mettons en lumière, à partir de statistiques descriptives, certains facteurs pouvant expliquer les différences d'usage du français qui persistent entre les générations.

3.2.1 Un écart générationnel dans l'utilisation du français au travail

Le recul du français au travail observé chez les jeunes reflète-t-il un effet de génération? Pour le savoir, nous avons examiné l'évolution de l'utilisation du français au travail selon l'âge et la génération de naissance. Cette approche nous permet de voir comment a évolué dans le temps l'utilisation du français chez les personnes appartenant à une même génération de naissance. De plus, elle nous permet de comparer des cohortes du même âge appartenant à des générations différentes. Ainsi, la figure 3.1 présente le taux d'utilisation prédominante du français au travail pour les baby-boomers, la « génération X » et la « génération Y » (ou les « millénariaux »).

Figure 3.1 : Utilisation prédominante du français au travail selon l'âge et la génération de naissance

(Québec, population active, 2001-2021)



Source : Statistique Canada, recensements 2001 à 2021, tableaux personnalisés.

Ces données suggèrent un effet de génération assez net : à chaque nouvelle génération, l'utilisation prédominante du français au travail diminue de quelques points de pourcentage. De même, l'utilisation prédominante du français est relativement stable dans le temps au sein de chaque génération, variant d'environ un ou deux points de pourcentage au maximum. D'ailleurs, nous observons une progression concomitante de l'anglais et du bilinguisme au travail pour chaque génération (voir les figures 8.2 et 8.3 de l'annexe A).

3.2.2 Les explications potentielles des écarts générationnels

Quels facteurs expliquent ces écarts? Dans les prochaines pages, nous explorons plusieurs pistes. Nous examinons ainsi les changements liés à la composition linguistique de la main-d'œuvre, à la présence de personnes issues de l'immigration, à la scolarisation et aux trajectoires professionnelles, à la structure de l'économie et à la mondialisation, puis au lieu de résidence.

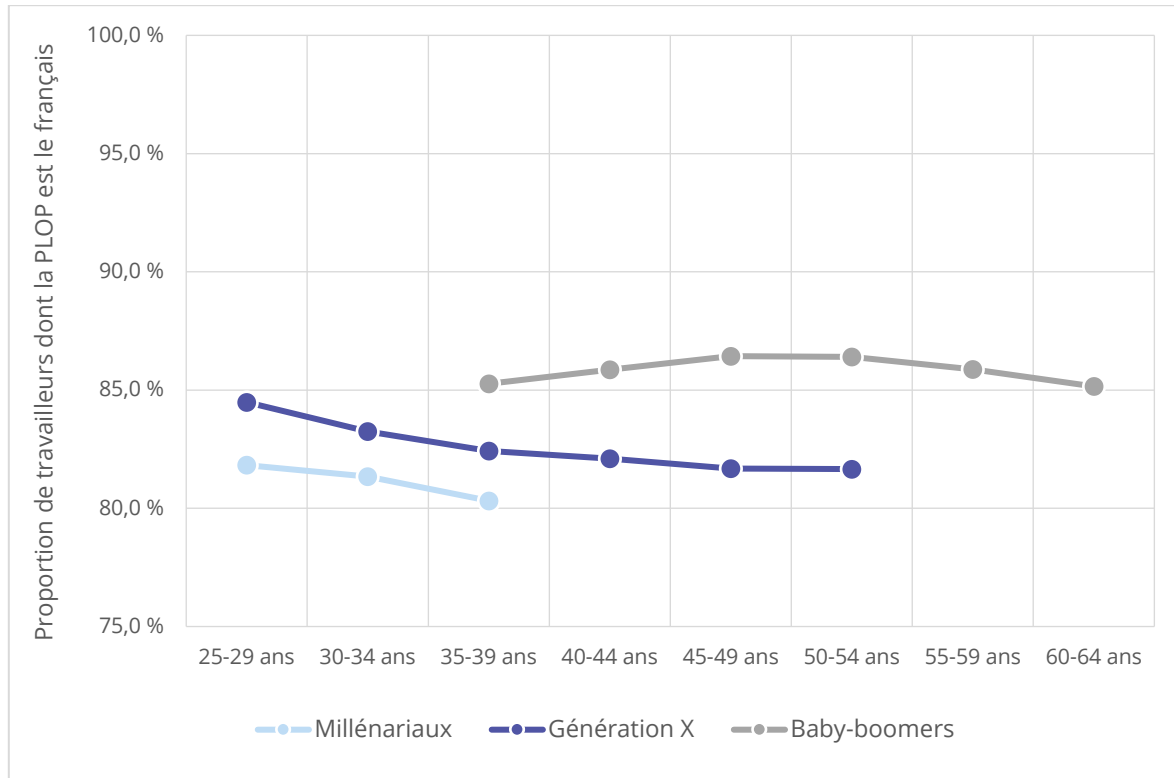
Il ne s'agit pas d'une revue exhaustive des facteurs potentiels de l'utilisation du français au travail au Québec. En raison de la nature des données utilisées, nous nous limitons aux principaux déterminants des usages linguistiques au Québec recensés dans de nombreux travaux en démolinguistique²².

La composition linguistique de la main-d'œuvre

Une première piste d'explication tient à la composition linguistique de la main-d'œuvre. Ainsi, la figure 3.2 présente, pour chaque génération, la proportion de travailleurs francophones (selon la PLOP). Comme nous pouvons le constater, la proportion de francophones sur le marché du travail diminue d'une génération à l'autre. Ainsi, il est probable que les écarts générationnels s'expliquent au moins en partie par la baisse de la proportion de francophones dans les générations plus jeunes.

²² Pour plus de détails entourant les principaux déterminants des usages linguistiques selon cette approche, voir la section 1.1 du document [Analyse de la situation du français au Québec – Recension des écrits et cadre théorique](#).

Figure 3.2 : Proportion de travailleurs dont la PLOP est le français selon l'âge et la génération de naissance
(Québec, population active, 2001-2021)



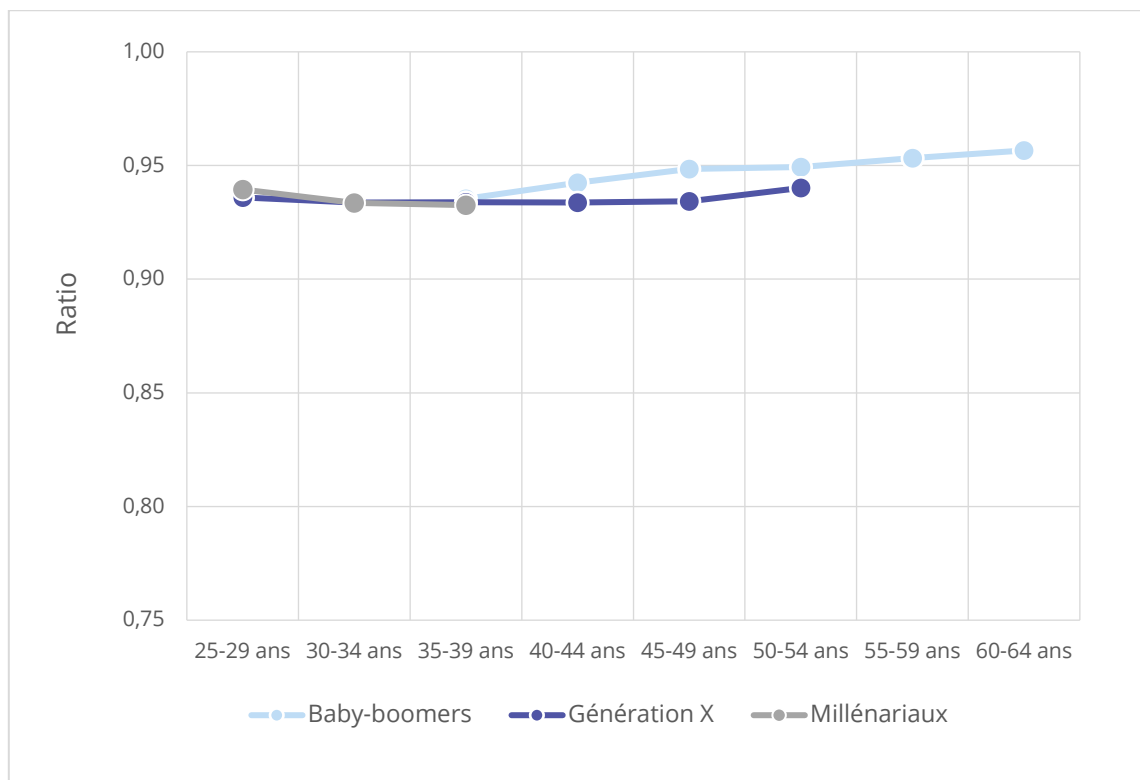
Source : Statistique Canada, recensements 2001 à 2021, tableaux personnalisés.

Pour savoir si l'effet de la composition de la main-d'œuvre était constant à travers le temps, nous avons calculé le ratio entre le nombre d'utilisateurs du français au travail et le nombre de travailleurs francophones en fonction de l'âge et de la génération de naissance.

Selon la figure 3.3, ce ratio est demeuré largement stable entre 2001 et 2021, se situant entre 0,94 et 0,96. Dans ce contexte, un ratio inférieur à 1 signifie que le nombre de personnes qui travaillent principalement en français est moins élevé que le nombre de francophones dans ce groupe d'âge. Comme ce ratio ne varie pas beaucoup selon l'âge et les générations, l'effet de la composition linguistique de la main-d'œuvre devrait être resté relativement constant pendant cette période.

Figure 3.3 : Ratio entre le nombre de travailleurs qui utilisent de façon prédominante le français au travail et le nombre de travailleurs francophones selon l'âge et la génération de naissance

(Québec, population active, 2001-2021)



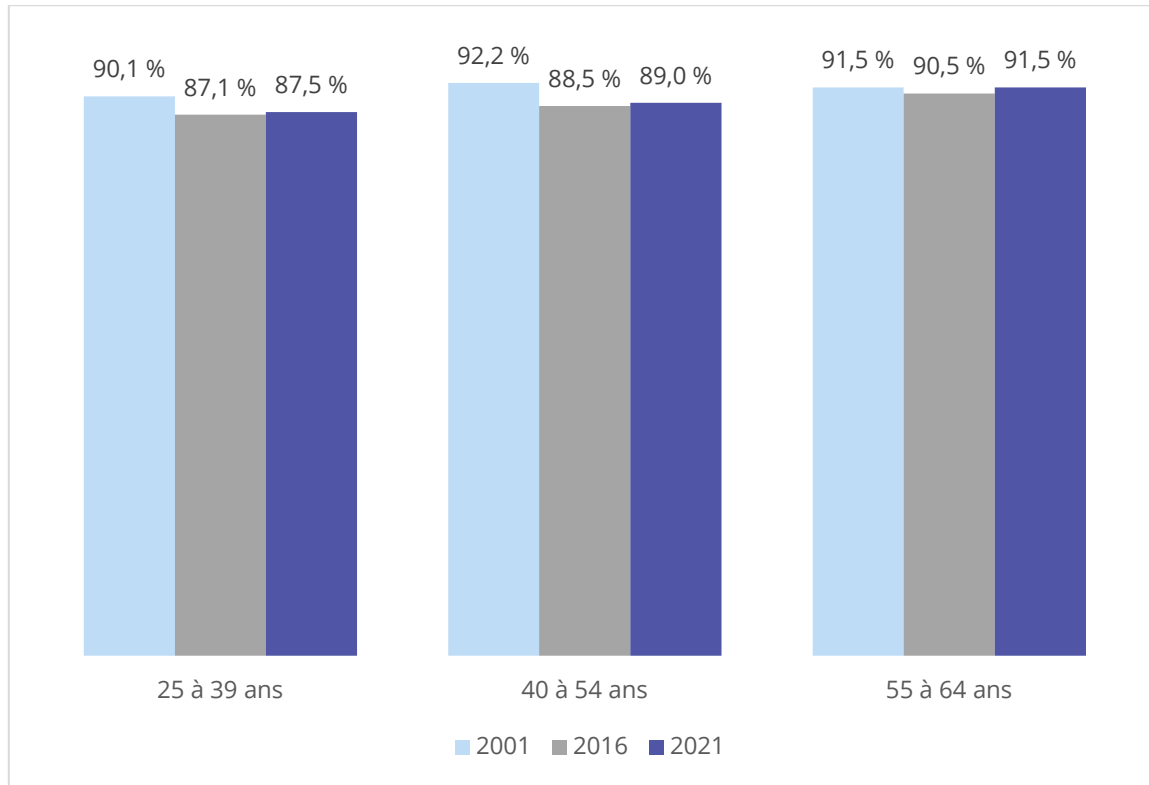
Source : Statistique Canada, recensements 2001 à 2021, tableaux personnalisés.

Le ratio présenté dans la figure 3.3 ne mesure pas la proportion des travailleurs francophones qui utilisent le français au travail, mais simplement le rapport entre le nombre d'utilisateurs du français et le nombre de travailleurs qu'on peut penser favorables à son utilisation. Pour savoir si les jeunes francophones utilisent moins le français au travail qu'auparavant, nous avons donc mesuré le pourcentage de francophones, selon la PLOP, qui travaillaient le plus souvent en français lors des recensements de 2001, 2016 et 2021 selon le groupe d'âge (figure 3.4). Nous avons fait la même chose pour les non-francophones (figure 3.5).

Chez les francophones de tous les groupes d'âge, cette proportion a baissé entre 2001 et 2016, puis a légèrement augmenté entre 2016 et 2021. Or, à la lumière des changements apportés au questionnaire du recensement de 2021, il faudrait cependant interpréter cette légère hausse comme une stabilité, voire une légère baisse.

Figure 3.4 : Proportion de travailleurs francophones qui utilisent de façon prédominante le français selon l'âge

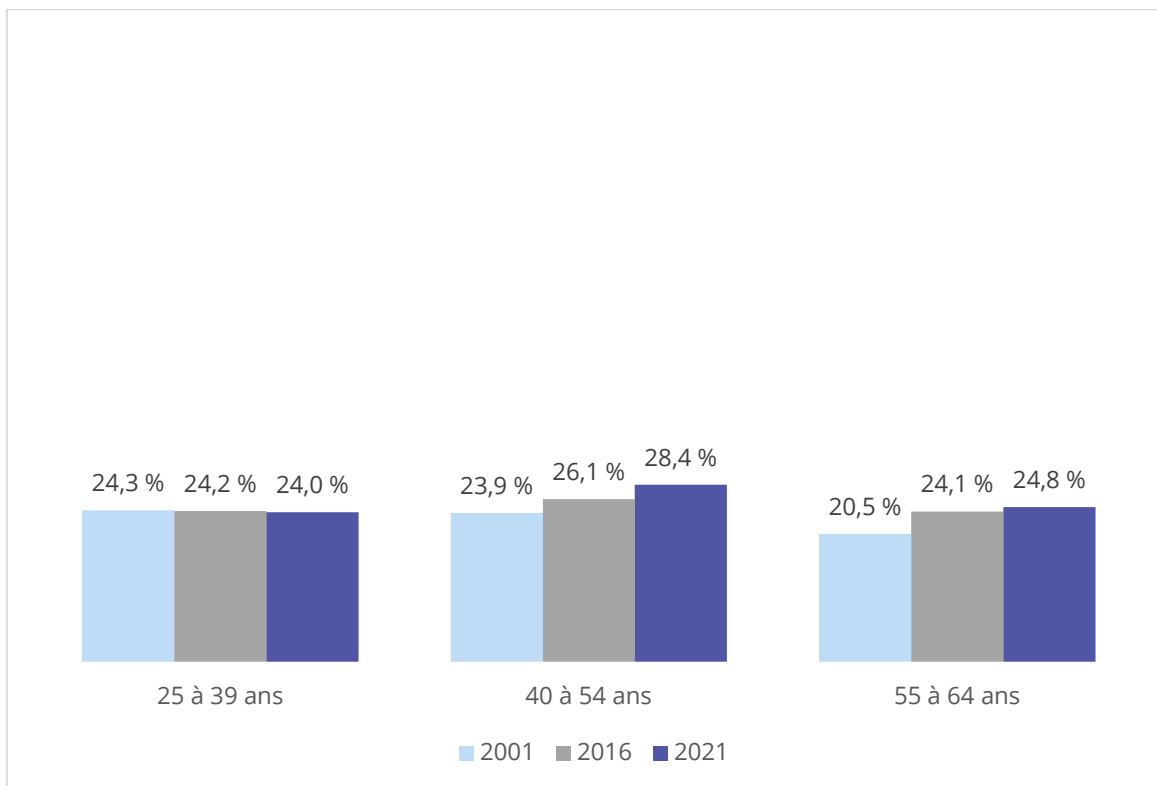
(Québec, population active, 2001, 2016 et 2021, en pourcentage)



Source : Statistique Canada, FMGD des recensements 2001, 2016 et 2021.

La situation chez les non-francophones diffère de celle observée chez les francophones (figure 3.5). En effet, entre 2001 et 2021, l'usage du français est demeuré stable chez les 25 à 39 ans, mais il a augmenté chez les travailleurs de 40 à 64 ans. Ici encore, les résultats pour 2021 peuvent nous inciter à surévaluer légèrement l'utilisation du français par rapport à ceux des recensements précédents. Néanmoins, les non-francophones ne semblent pas avoir tendance à moins utiliser le français durant cette période.

Figure 3.5 : Proportion de travailleurs non francophones qui utilisent de façon prédominante le français selon l'âge
(Québec, population active, 2001, 2016 et 2021, en pourcentage)



Source : Statistique Canada, FMGD des recensements 2001, 2016 et 2021.

En résumé, les écarts générationnels dans l'utilisation du français pourraient s'expliquer par la baisse de la proportion de francophones chez les plus jeunes, de même que par la tendance des jeunes francophones à moins utiliser le français. Toutefois, les non-francophones, tout en étant plus nombreux chez les plus jeunes, n'auraient pas tendance à moins utiliser le français en 2021 qu'en 2001.

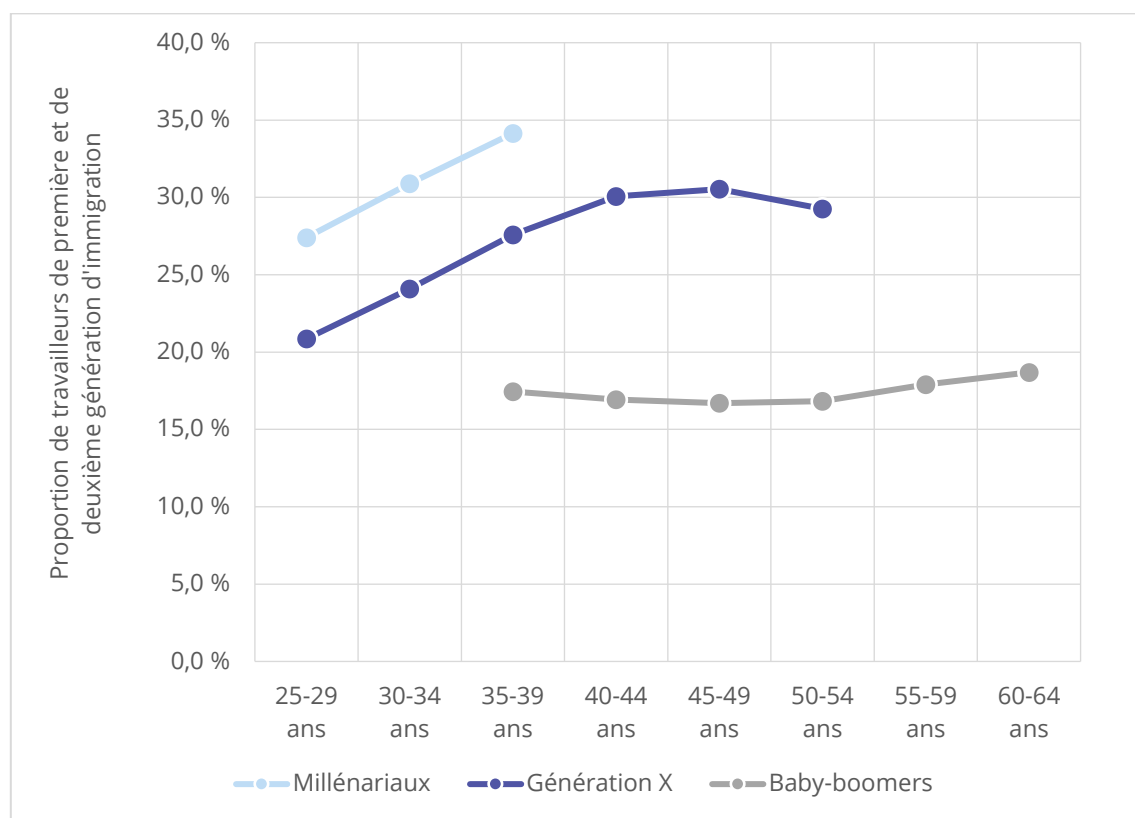
La population issue de l'immigration dans la population active

Une autre explication potentielle est la hausse de la proportion de personnes immigrantes ou issues de l'immigration parmi les générations plus jeunes. En effet, au cours des dernières décennies, de nombreux travaux ont montré que les personnes immigrantes (première génération) et leurs enfants nés au Canada (deuxième génération), tout en connaissant généralement le français, ont tendance à moins l'utiliser en public et au travail que les autres, en particulier à Montréal²³.

²³ Pour une discussion entourant l'incidence des caractéristiques liées à l'immigration sur l'utilisation des langues au Québec, consulter la section 1.1.1 du document [Analyse de la situation du français au Québec – Recension des écrits et cadre théorique](#).

Ainsi, la figure 3.6 montre l'évolution, entre 2001 et 2021, de la proportion de travailleurs de première et de deuxième génération d'immigration selon l'âge et la génération de naissance. Les données confirment que la proportion de personnes issues de l'immigration est plus élevée dans les générations plus jeunes. Cette tendance est particulièrement marquée chez les millénariaux et les membres de la génération X, où la part de personnes issues de l'immigration a augmenté de façon importante depuis 2001. En contrepartie, chez les baby-boomers, la proportion de personnes issues de l'immigration pour l'ensemble des cohortes d'âge est plus faible et demeure relativement stable.

Figure 3.6 : Proportion de travailleurs de première et de deuxième génération d'immigration selon la génération de naissance
(Québec, population active, 2001-2021)

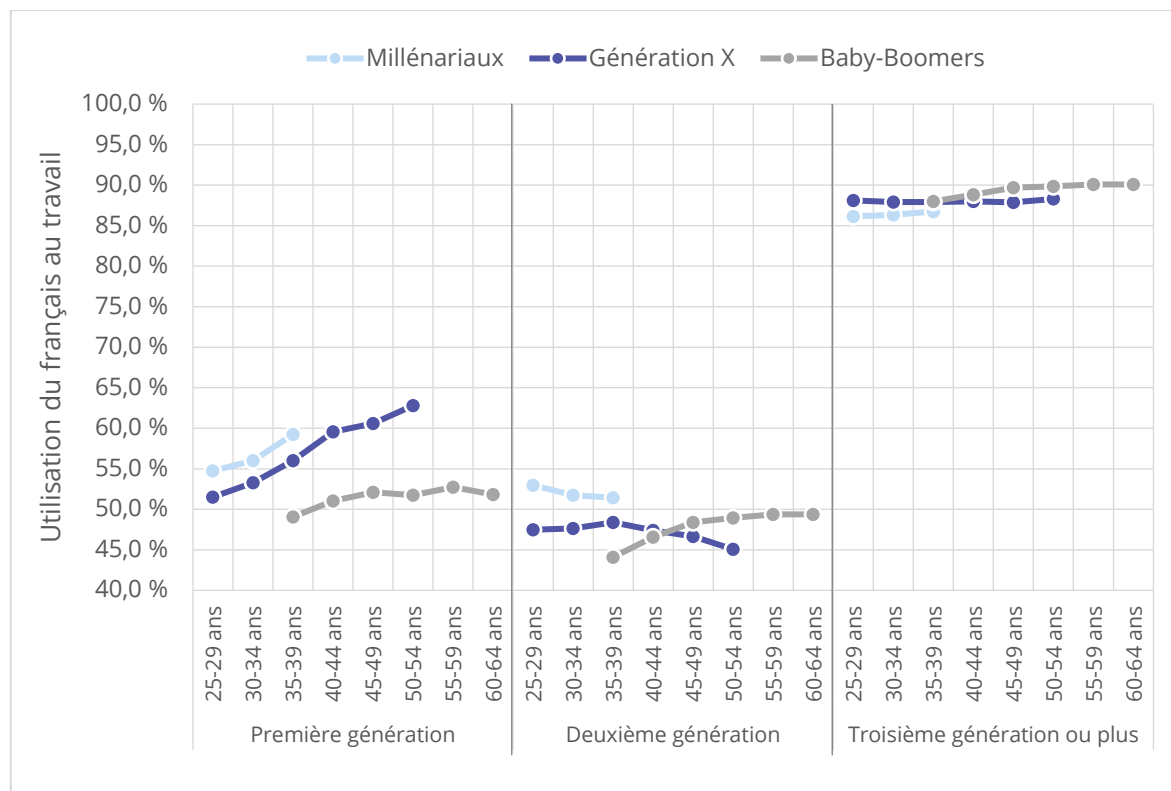


Source : Statistique Canada, recensements 2001 à 2021, tableaux personnalisés.

La part croissante de la population issue de l'immigration peut affecter la place du français chez les jeunes travailleurs. Mais est-ce le cas? La figure 3.7 présente la part de la main-d'œuvre qui travaille principalement en français pour les immigrants, les personnes de deuxième génération (incluant les personnes dont un des deux parents est né à l'extérieur du Canada) et les personnes qui ne sont pas issues de l'immigration selon la génération de naissance. Nous voyons que l'écart entre la population issue de l'immigration et le reste de la population reste très important, de l'ordre de 30 à 40 points de pourcentage selon les groupes d'âge. Néanmoins, nous notons depuis 2001 une progression de la part des personnes de première et de deuxième génération qui travaillent principalement en français chez les personnes de moins de 40 ans. Cette progression est de l'ordre d'une dizaine de points de pourcentage.

Par conséquent, il est probable que la hausse de la part de la population issue de l'immigration ait contribué à faire baisser l'usage du français chez les jeunes entre 2001 et 2021, mais que cet effet soit en partie contrecarré par la progression du français au sein de ce groupe.

Figure 3.7 : Utilisation prédominante du français au travail selon le groupe d'âge, la génération d'immigration et la génération de naissance
(Québec, population active, 2001-2021)



Source : Statistique Canada, recensements 2001 à 2021, tableaux personnalisés.

La scolarisation et les trajectoires professionnelles

En plus des changements dans la composition de la population, des facteurs liés à la trajectoire professionnelle des jeunes adultes et à l'évolution du marché du travail pourraient expliquer une plus faible utilisation du français chez les jeunes. Ainsi, entre 2001 et 2021, nous remarquons une augmentation notable des diplômés universitaires en même temps qu'une diminution des personnes sans diplôme (tableau 3.1). Cet effet est visible dans tous les groupes d'âge.

Tableau 3.1 : Proportion de travailleurs selon l'âge et le plus haut niveau de scolarité atteint

(Québec, population active, 2001 et 2021, en pourcentage)

Catégories	2001 (%)	2021 (%)	Écart 2021-2001*
25 à 39 ans			
Aucun diplôme	15,2	7,1	-8,1
DES ou métier	35,5	32,7	-2,8
DEC ou collège	22,3	19,2	-3,0
Baccalauréat	20,4	26,4	6,0
Cycles supérieurs	6,6	14,3	7,7
40 à 54 ans			
Aucun diplôme	21,1	8,4	-12,6
DES ou métier	40,2	33,6	-6,7
DEC ou collège	15,9	21,0	5,1
Baccalauréat	16,0	24,1	8,1
Cycles supérieurs	6,8	12,7	5,9
55 à 64 ans			
Aucun diplôme	33,6	13,6	-20,0
DES ou métier	36,5	41,7	5,2
DEC ou collège	9,3	18,6	9,4
Baccalauréat	12,5	18,1	5,6
Cycles supérieurs	8,1	7,8	0,3

Source : Statistique Canada, FMGD des recensements 2001 et 2021. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

* En points de pourcentage.

Le niveau de scolarité d'une personne est un bon indicateur du type d'emploi qu'elle occupe et, incidemment, de ses comportements linguistiques. Ainsi, plusieurs travaux ont montré qu'un niveau de scolarité plus élevé était associé à une utilisation moindre du français au travail²⁴. Ce lien peut être attribué à une exposition accrue à l'anglais durant le parcours scolaire, ou encore au fait d'occuper des postes de niveau professionnel et de gestion exigeant l'usage de cette langue.

La scolarisation accrue des travailleurs entre 2001 et 2021 se reflète dans l'évolution du type de profession qu'ils occupent. Comme le montre le tableau 3.2, entre 2001 et 2021, la proportion de travailleurs occupant des postes de niveau professionnel, qui nécessitent souvent un diplôme universitaire, a augmenté de façon considérable, surtout chez les 25 à 54 ans. En ce qui concerne les postes de gestion, la situation est demeurée plutôt stable, malgré une légère augmentation chez les 40 à 54 ans. De façon concomitante avec la montée des professionnels,

²⁴ Pour une brève revue de ces travaux, voir la section 1.1.1 du document [Analyse de la situation du français au Québec – Recension des écrits et cadre théorique](#).

nous observons un déclin des autres types de profession (techniciens, manœuvres, etc.). Cette baisse s'élève à près de 8 points de pourcentage parmi les personnes âgées de 25 à 54 ans.

Ces changements résultent de plusieurs tendances à l'œuvre sur le marché du travail, qu'il s'agisse de la demande croissante de professionnels qualifiés dans les domaines techniques et spécialisés ou de la transition d'une économie manufacturière vers une économie de services, c'est-à-dire une économie dans laquelle la création de valeur passe par l'ajout de services intangibles, complémentaires aux produits. Ces tendances contribuent à modifier les dynamiques linguistiques dans les milieux de travail, que ce soit par la multiplication des contacts avec l'extérieur ou par l'utilisation croissante d'une documentation spécialisée disponible uniquement en anglais.

Tableau 3.2 : Proportion de travailleurs selon l'âge et le type de profession
(Québec, population active, 2001-2021, en pourcentage)

Catégories	2001 (%)	2021 (%)	Écart 2021-2001*
25 à 39 ans			
Autre	70,0	62,0	-8,0
Gestion	8,9	9,6	0,7
Professionnel	18,8	27,2	8,4
40 à 54 ans			
Autre	69,7	62,3	-7,4
Gestion	11,4	13,7	2,2
Professionnel	16,5	22,8	6,3
55 à 64 ans			
Autre	71,7	71,3	-0,4
Gestion	11,9	12,1	0,2
Professionnel	14,2	15,8	1,5

Source : Statistique Canada, FMGD des recensements 2001 et 2021. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

* En points de pourcentage.

En somme, il nous semble plausible que les écarts générationnels dans l'utilisation du français s'expliquent, au moins en partie, par la scolarisation accrue des jeunes générations et par leur tendance supérieure à occuper des postes de niveau professionnel.

Les secteurs d'emploi

En outre, il est possible que les jeunes adultes d'aujourd'hui utilisent moins le français au travail parce qu'ils évoluent dans des secteurs d'emploi différents. L'industrie dans laquelle nous travaillons peut influencer nos choix linguistiques en raison des caractéristiques des clients, des fournisseurs et des collègues avec qui nous sommes appelés à interagir. Par exemple, nous savons que dans certaines industries, comme celle de l'aérospatiale, des télécommunications et des nouvelles technologies, ou encore dans le secteur du transport non routier, l'utilisation de l'anglais est particulièrement fréquente. À l'inverse, le français se porte mieux dans les secteurs de

production de biens, comme l'agriculture, la construction et plusieurs sous-domaines de la fabrication, de même que dans certaines industries de service, comme l'enseignement et la santé²⁵.

Les effets de la mondialisation, bien que difficiles à mesurer, sont régulièrement mis de l'avant pour expliquer l'usage croissant de l'anglais au travail²⁶. Les raisons sont diverses et interreliées, mais elles découlent principalement la multiplication des interactions avec des fournisseurs, collègues, partenaires ou clients situés à l'extérieur du Québec.

En principe, la pression de la mondialisation ne devrait pas affecter davantage la langue de travail des jeunes que celle des travailleurs plus âgés. Néanmoins, il est possible que les jeunes adultes d'aujourd'hui travaillent davantage dans les secteurs d'emploi les plus mondialisés que les cohortes précédentes. Pour y voir plus clair, nous avons utilisé les données du programme Activités des entreprises multinationales au Canada²⁷ de Statistique Canada pour établir quatre groupes d'industries :

- les secteurs à forte présence de multinationales canadiennes, qui regroupent des industries comme les télécommunications ou les banques;
- les secteurs à forte présence de multinationales étrangères ou mixtes, comme le secteur minier ou celui de la fabrication;
- les secteurs nationaux et peu mondialisés, comme ceux de l'agriculture ou de la construction;
- les secteurs publics ou parapublics, qui regroupent à la fois les administrations publiques, les services d'enseignement et de santé et les services d'utilité publique, comme Hydro-Québec²⁸.

Comme l'illustre le tableau 3.3, la proportion de travailleurs qui évoluent dans les secteurs à forte présence de multinationales étrangères ou mixtes a globalement baissé pour toutes les tranches d'âge entre 2001 et 2021. Cette baisse est particulièrement marquée chez les travailleurs âgés de 25 à 39 ans. Deux grands facteurs contribuent à cette tendance. D'une part, les jeunes sont moins présents qu'auparavant dans le secteur de la fabrication, un secteur fortement tourné vers l'extérieur mais en recul depuis plusieurs années au Québec²⁹. Par ailleurs, en raison du vieillissement de la population, la demande pour les services de santé est en pleine expansion. Ce secteur, peu multinationalisé, fait le plein de travailleurs depuis 20 ans, notamment au sein des cohortes de jeunes travailleurs.

²⁵ Pour une discussion sur l'utilisation des langues au travail au Québec selon le secteur d'emploi, voir la section 1.1.2 du document [Analyse de la situation du français au Québec – Recension des écrits et cadre théorique](#).

²⁶ Voir, p. ex., Bouchard 2002; Houle et Corbeil 2019.

²⁷ Les données de ce programme permettent de mesurer la proportion d'emplois dans un secteur industriel associée à quatre types d'établissements : les établissements qui ne font pas partie du secteur des sociétés, comme les organisations publiques et parapubliques; les entreprises qui ne sont pas des multinationales; les entreprises multinationales étrangères; les entreprises multinationales de propriété canadienne. Voir : Gouvernement du Canada 2023.

²⁸ Techniquement, le secteur des services publics est caractérisé par une forte présence d'établissements classés comme des « multinationales canadiennes ». Cependant, il s'agit d'un secteur particulier, dominé par Hydro-Québec, une société d'État, ainsi que par des entreprises exploitant des services publics (p. ex. Énergir, qui appartient à la Caisse de dépôt et placement du Québec et au Fonds de solidarité FTQ). Pour ces raisons, nous avons plutôt choisi d'inclure ce secteur dans la catégorie des secteurs publics et parapublics. Pour consulter la classification détaillée selon la proportion d'emplois occupés par type d'établissement dans chacun des secteurs industriels du Système de classification des industries d'Amérique du Nord (SCIAN), voir le tableau 8.1 de l'annexe A.

²⁹ À ce sujet, voir p. ex. CIRANO 2020.

Tableau 3.3 : Proportion de travailleurs selon l'âge et le type de secteur industriel
(Québec, population active, 2001-2021, en pourcentage)

Catégories	2001 (%)	2021 (%)	Écart 2021-2001*
25 à 39 ans			
Secteurs à forte présence de multinationales canadiennes	7,1	7,5	0,4
Secteurs à forte présence de multinationales étrangères ou mixtes	48,7	39,1	-9,6
Secteurs majoritairement nationaux et peu mondialisés	19,4	20,0	0,6
Secteurs publics ou parapublics	22,3	31,3	8,9
40 à 54 ans			
Secteurs à forte présence de multinationales canadiennes	6,6	6,3	-0,2
Secteurs à forte présence de multinationales étrangères ou mixtes	43,4	39,9	-3,5
Secteurs majoritairement nationaux et peu mondialisés	18,5	17,9	-0,6
Secteurs publics ou parapublics	29,2	33,9	4,7
55 à 64 ans			
Secteurs à forte présence de multinationales canadiennes	4,5	4,8	0,3
Secteurs à forte présence de multinationales étrangères ou mixtes	45,5	44,6	-0,9
Secteurs majoritairement nationaux et peu mondialisés	24,3	21,2	-3,1
Secteurs publics ou parapublics	23,4	26,9	3,4

Source : Statistique Canada, FMGD des recensements 2001 et 2021. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

* En points de pourcentage.

À la lumière de ces données, il semble que les jeunes travailleurs sur le marché du travail en 2021 ne se concentrent pas plus qu'auparavant dans les secteurs caractérisés par un degré élevé de multinationalisation. Le contraire est plutôt vrai. Cette situation ne signifie pas que la multinationalisation des entreprises n'exerce pas une pression sur l'usage du français au travail. Elle signifie seulement que ce phénomène ne semble pas toucher spécifiquement les jeunes travailleurs lorsqu'on examine uniquement vers quel type de secteurs d'emploi ils s'orientent.

Le lieu de résidence

Nous terminons cette revue des facteurs pouvant expliquer les écarts générationnels dans l'utilisation du français au travail avec le lieu de résidence. Cette analyse exige une certaine prudence, car la relation causale entre les choix linguistiques et le lieu de résidence peut être bidirectionnelle. En effet, la composition linguistique d'une ville ou d'un quartier peut influencer les comportements linguistiques des gens qui s'y installent, mais il est également possible que les personnes choisissent de s'y établir précisément en raison de la possibilité d'y parler une langue au quotidien.

À la lumière du tableau 3.4, nous constatons, entre 2001 et 2021, une tendance à la concentration de la main-d'œuvre entre 25 et 54 ans dans les grandes régions métropolitaines de recensement (RMR), principalement à Montréal, avec une diminution notable de la proportion de travailleurs dans le reste du Québec. Les travailleurs plus âgés, en revanche, étaient moins susceptibles d'habiter la région de Montréal en 2021 qu'en 2001.

Les motivations linguistiques, par exemple le fait de préférer un environnement anglophone ou multilingue, ne sont qu'un des nombreux facteurs susceptibles d'expliquer la décision de s'établir dans la région de Montréal. Néanmoins, cette concentration dans une région fortement bilingue pourrait également favoriser l'usage de l'anglais au travail, en multipliant les interactions entre francophones et non-francophones.

Tableau 3.4 : Proportion de travailleurs selon l'âge et le lieu de résidence (RMR)
(Québec, population active, 2001-2021, en pourcentage)

Catégories	2001 (%)	2021 (%)	Écart 2021-2001*
25 à 39 ans			
Gatineau	4,1	4,5	0,5
Montréal	50,7	54,1	3,3
Québec	9,9	10,7	0,8
Sherbrooke/Trois-Rivières	3,7	4,3	0,6
Reste du Québec	31,6	26,3	-5,3
40 à 54 ans			
Gatineau	3,9	4,6	0,7
Montréal	46,4	53,9	7,6
Québec	10,1	9,8	-0,2
Sherbrooke/Trois-Rivières	4,1	4,0	-0,1
Reste du Québec	35,6	27,8	-7,8
55 à 64 ans			
Gatineau	2,8	3,8	1,0
Montréal	48,9	47,7	-1,3
Québec	9,3	9,9	0,6
Sherbrooke/Trois-Rivières	3,9	4,0	0,2
Reste du Québec	35,1	34,7	-0,5

Source : Statistique Canada, FMGD des recensements 2001 et 2021. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

* En points de pourcentage.

3.3 L'analyse statistique multivariée

L'analyse descriptive présentée dans les pages précédentes révèle un écart dans l'utilisation du français entre les jeunes adultes occupant un emploi en 2021 et ceux présents sur le marché du travail 20 ans plus tôt. Elle décrit également comment certains déterminants de l'utilisation du français au travail, dont l'importance est bien établie dans la recherche démolinguistique, ont évolué depuis vingt ans et pourraient expliquer cet écart. Ainsi, les facteurs susceptibles de contribuer au recul du français au travail chez les plus jeunes sont :

- l'augmentation de la proportion de non-francophones ou de personnes issues de l'immigration;
- l'utilisation moindre du français chez les francophones;
- la scolarisation croissante et l'augmentation de la main-d'œuvre professionnelle;
- la concentration de la population plus jeune dans les grands centres, notamment à Montréal.

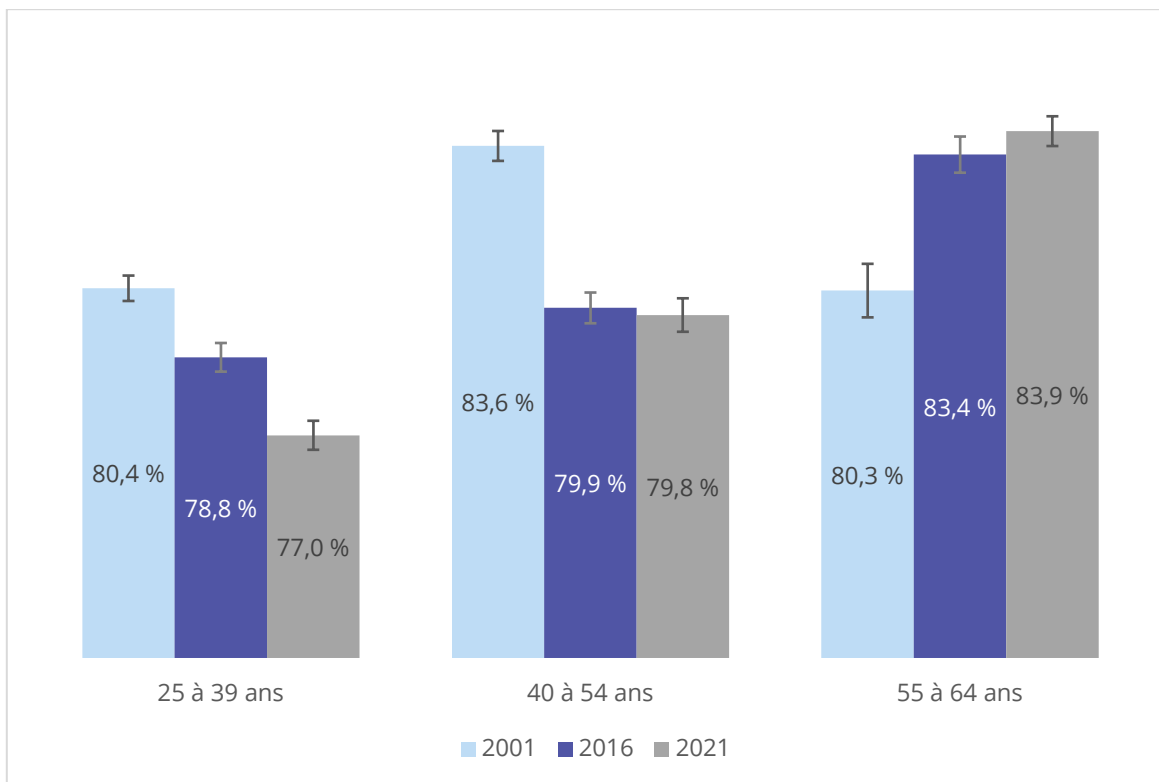
À l'inverse, l'utilisation moindre du français au travail chez les jeunes ne serait pas liée à une baisse de l'utilisation du français chez les non-francophones ou chez les personnes issues de l'immigration, ni à l'évolution de la structure de l'économie québécoise.

Pour approfondir notre compréhension des facteurs expliquant la baisse de l'utilisation du français chez les jeunes, nous avons produit une série d'analyses statistiques multivariées. Ce type d'analyse nous permet de neutraliser les effets de composition et ceux des autres facteurs liés à la trajectoire professionnelle et au marché du travail.

3.3.1 L'écart entre les générations

D'abord, nous souhaitons vérifier si les jeunes adultes sur le marché du travail en 2021 utilisaient moins le français que les travailleurs du même âge en 2001, une fois les autres facteurs pris en compte. La figure 3.8 confirme que c'est bien le cas. Entre 2001 et 2021, l'utilisation du français au travail a diminué chez les travailleurs plus jeunes, en particulier chez ceux âgés de 25 à 39 ans, alors qu'elle a augmenté chez les travailleurs les plus âgés. Ces changements indiquent une certaine stabilité dans les comportements linguistiques au travail. Par exemple, les cohortes de travailleurs âgés de 40 à 54 ans en 2001 se retrouvent en partie dans les cohortes de travailleurs âgés de 55 à 64 ans en 2016 et en 2021 et maintiennent une forte probabilité d'utiliser le français au travail. Ainsi, la diminution de l'usage du français parmi les jeunes travailleurs en 2021 reflète un changement générationnel dans les comportements linguistiques au travail qui pourrait persister au fil du temps.

Figure 3.8 : Probabilité d'utiliser de façon prédominante le français au travail selon le groupe d'âge et l'année de recensement
(Québec, 2001, 2016 et 2021, personnes occupant un emploi et âgées de 25 à 64 ans)



Source : Statistique Canada, FMGD des recensements 2001, 2016 et 2021.

Par la suite, nous avons effectué plusieurs tests pour mesurer l'association entre les facteurs inclus dans nos modèles et l'utilisation du français au travail. Nous avons constaté que la direction de leur effet était similaire pour tous les groupes d'âge, mais que cet effet était amplifié chez les plus jeunes, âgés de 25 à 39 ans. Par exemple, en 2021, le fait d'habiter dans la région de Montréal, d'occuper un emploi de niveau professionnel ou de détenir un diplôme universitaire était associé à une utilisation moindre du français peu importe le groupe d'âge, mais cette association était plus forte chez les travailleurs plus jeunes.

Par conséquent, nous avons cherché à établir quels étaient les principaux déterminants de l'utilisation du français au travail parmi les travailleurs âgés de 25 à 39 ans, et dans quelle mesure leur effet avait changé entre 2001 et aujourd'hui.

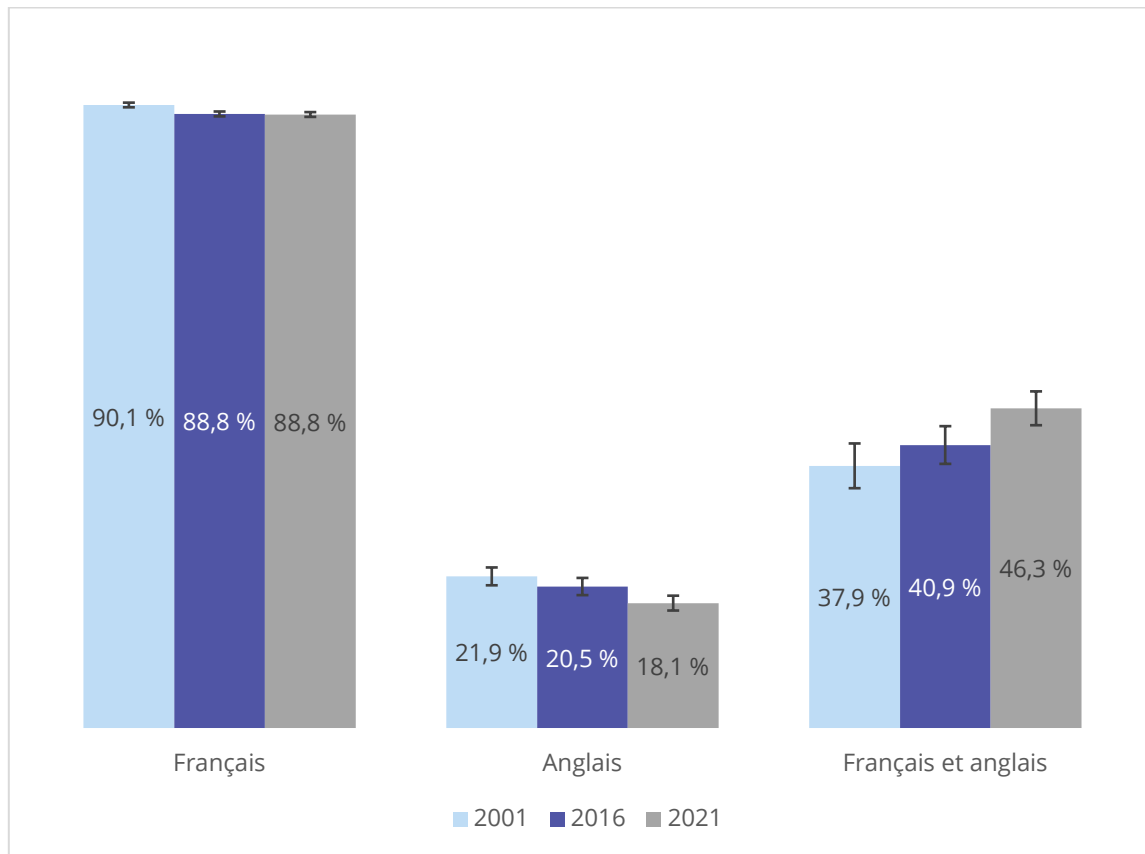
3.3.2 La composition linguistique

Sans surprise, les caractéristiques linguistiques exercent une influence déterminante sur l'utilisation du français au travail (figure 3.9). Le travail en français demeure la norme chez les gens dont la PLOP est le français, alors qu'il reste très minoritaire chez les personnes dont la PLOP est l'anglais. La période 2001-2021 coïncide néanmoins avec un léger recul de la probabilité d'utilisation prédominante du français au travail chez les anglophones. Pour ce qui

est des personnes dont la PLOP est à la fois le français et l'anglais, elles ont tendance à faire un usage intermédiaire du français, et cet usage s'est renforcé entre 2001 et 2021.

Figure 3.9 : Probabilité d'utiliser de façon prédominante le français au travail selon la PLOP et l'année de recensement

(Québec, 2001, 2016 et 2021, personnes occupant un emploi et âgées de 25 à 39 ans)

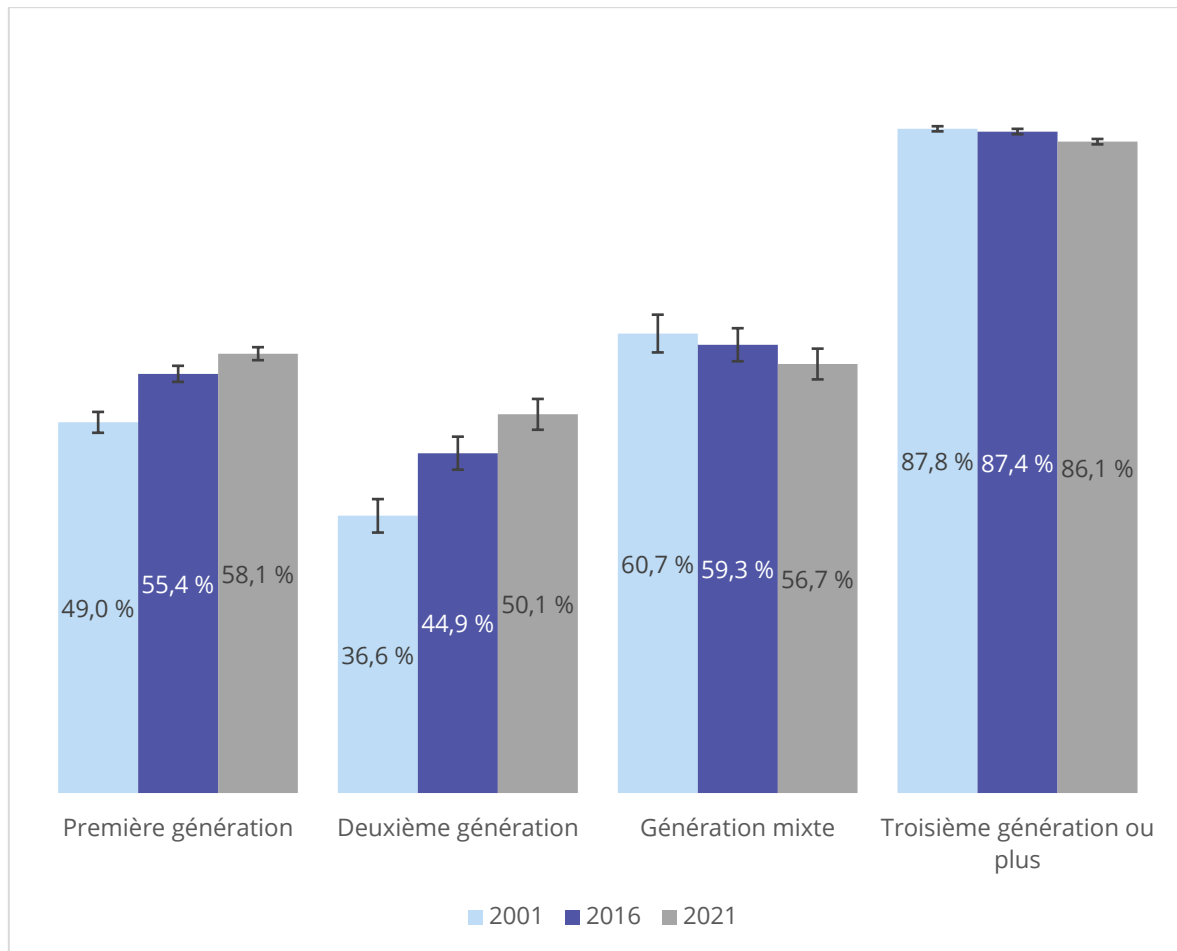


Source : Statistique Canada, FMGD des recensements 2001, 2016 et 2021.

3.3.3 La population issue de l'immigration

Indépendamment des caractéristiques linguistiques, nos modèles nous ont permis de mesurer un effet non négligeable de la génération d'immigration (figure 3.10). De façon générale, les personnes immigrantes ont tendance à utiliser un peu plus le français que les personnes de deuxième génération, alors que ces deux groupes utilisent le français nettement moins que les personnes qui ne sont pas issues de l'immigration (entre 30 et 40 points de pourcentage). Fait intéressant, les probabilités prédites moyennes montrent que les personnes immigrantes et les personnes de deuxième génération travaillaient davantage en français en 2021 qu'en 2001, alors que la tendance était à la baisse chez les membres de la génération mixte, dont seulement l'un des deux parents est né à l'étranger, et les personnes de troisième génération ou plus.

Figure 3.10 : Probabilité d'utiliser de façon prédominante le français au travail selon la génération d'immigration et l'année de recensement
(Québec, 2001, 2016 et 2021, personnes occupant un emploi et âgées de 25 à 39 ans)

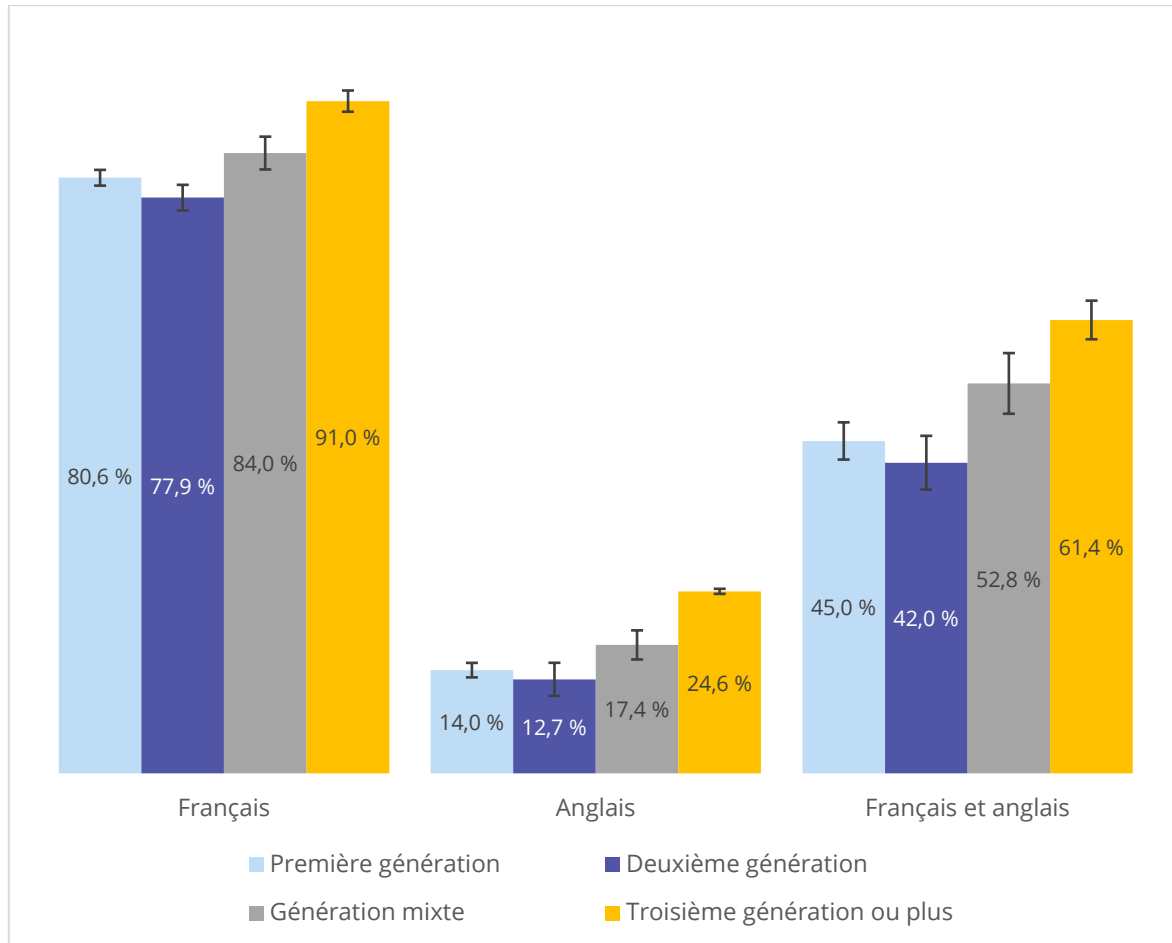


Source : Statistique Canada, FMGD des recensements 2001, 2016 et 2021.

Pour comparer le poids relatif des caractéristiques linguistiques et de la génération d'immigration, nous avons produit la figure 3.11, qui met en relation les deux facteurs avec les données du recensement de 2021 seulement. Cette figure fait clairement ressortir l'importance des caractéristiques linguistiques par rapport à la génération d'immigration. Ainsi, chez les francophones issus de l'immigration, la probabilité d'utiliser le français est inférieure à celle des francophones qui ne sont pas issus de l'immigration. Néanmoins, elle s'en rapproche. En comparaison, la probabilité d'utiliser le français chez les anglophones est d'environ 65 points de pourcentage plus faible, peu importe leur génération d'immigration.

Figure 3.11 : Probabilité d'utiliser de façon prédominante le français au travail selon la PLOP et la génération d'immigration

(Québec, 2021, personnes occupant un emploi et âgées de 25 à 39 ans)



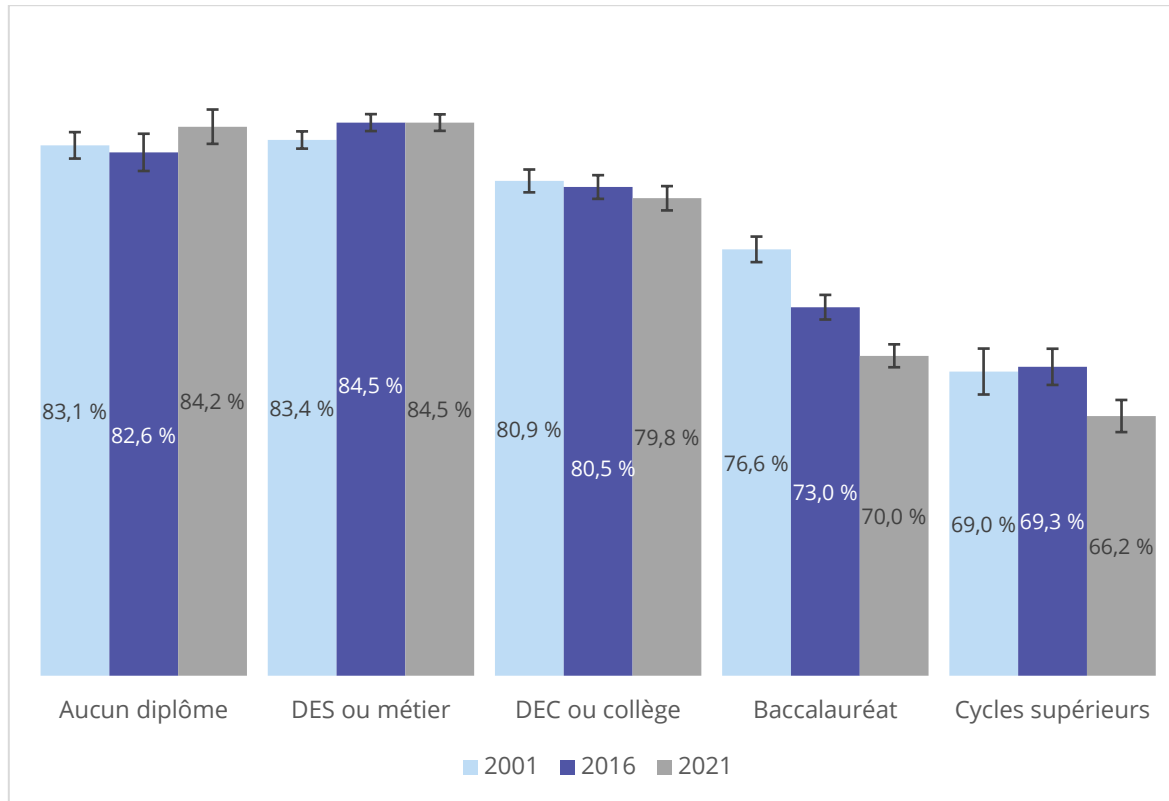
Source : Statistique Canada, FMGD du recensement de 2021.

3.3.4 Le niveau de scolarité et la trajectoire professionnelle

Le niveau de scolarité et le type de profession sont également des facteurs importants pour expliquer l'utilisation prédominante du français au travail chez les jeunes. De manière générale, nos modèles confirment l'association négative entre le niveau de scolarité et l'utilisation prédominante du français au travail (figure 3.12). En outre, depuis 2001, nous notons une baisse importante de la probabilité d'utiliser le français chez les titulaires d'un diplôme universitaire.

Figure 3.12 : Probabilité d'utiliser de façon prédominante le français au travail selon le plus haut diplôme obtenu et l'année de recensement

(Québec, 2001, 2016 et 2021, personnes occupant un emploi et âgées de 25 à 39 ans)

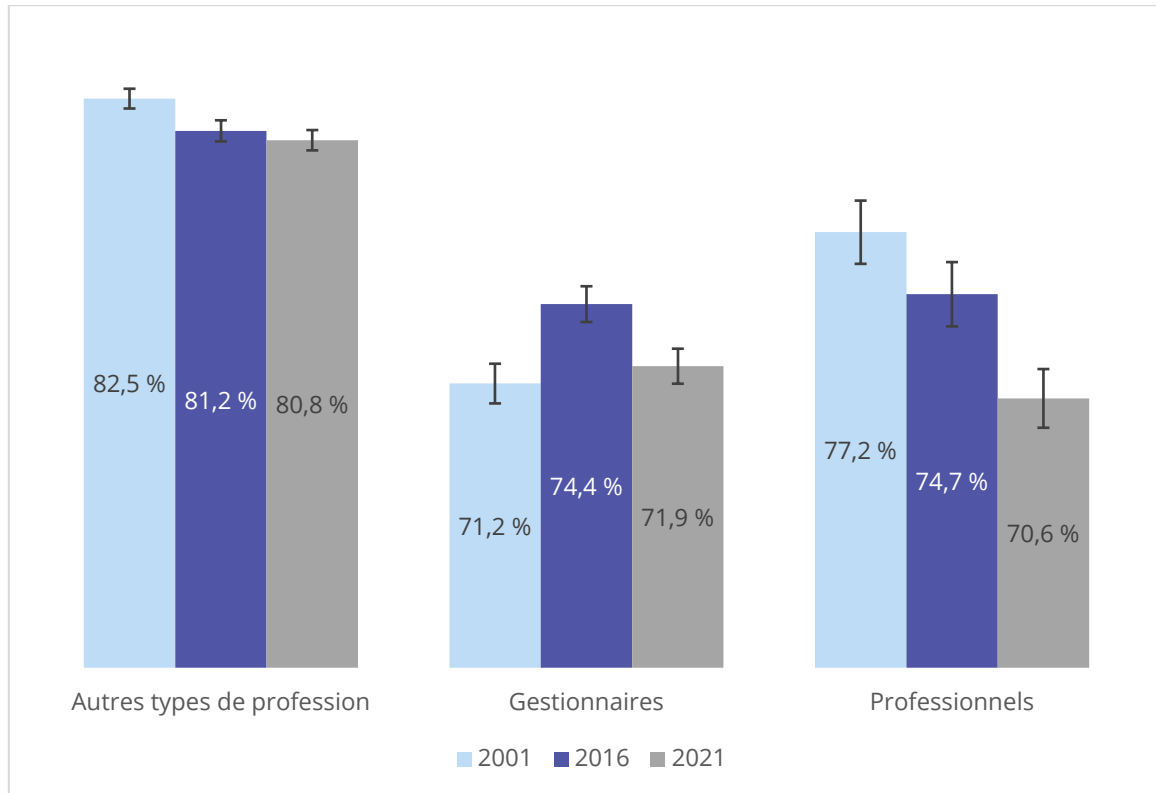


Source : Statistique Canada, FMGD des recensements 2001, 2016 et 2021.

Ces résultats doivent être mis en relation avec ceux sur les niveaux professionnels (figure 3.13), car la baisse d'usage du français que l'on observe entre 2001 et 2021 est loin d'être uniforme selon les catégories d'emploi. En effet, les jeunes qui occupaient un emploi de niveau professionnel en 2021 étaient moins susceptibles de travailler principalement en français (70,6 %) qu'en 2001 (77,2 %). À l'inverse, la probabilité d'utiliser le français de façon prédominante au travail s'est maintenue chez les gestionnaires et les travailleurs non professionnels, comme les techniciens et les ouvriers.

Figure 3.13 : Probabilité d'utiliser de façon prédominante le français au travail selon le type de profession et l'année de recensement

(Québec, 2001, 2016 et 2021, personnes occupant un emploi et âgées de 25 à 39 ans)



Source : Statistique Canada, FMGD des recensements 2001, 2016 et 2021.

Ces résultats nous laissent penser que la pression du marché du travail s'exerce plus fortement chez les personnes plus éduquées qui évoluent dans des professions qui exigent des études universitaires. Pour l'instant, notre analyse ne prend pas en compte la langue de l'établissement d'enseignement supérieur dans lequel le travailleur a obtenu son diplôme. Ainsi, elle ne permet pas de distinguer l'effet de la scolarisation accrue et celui de la langue des études. Nous abordons cette question plus en détail dans le chapitre 5.

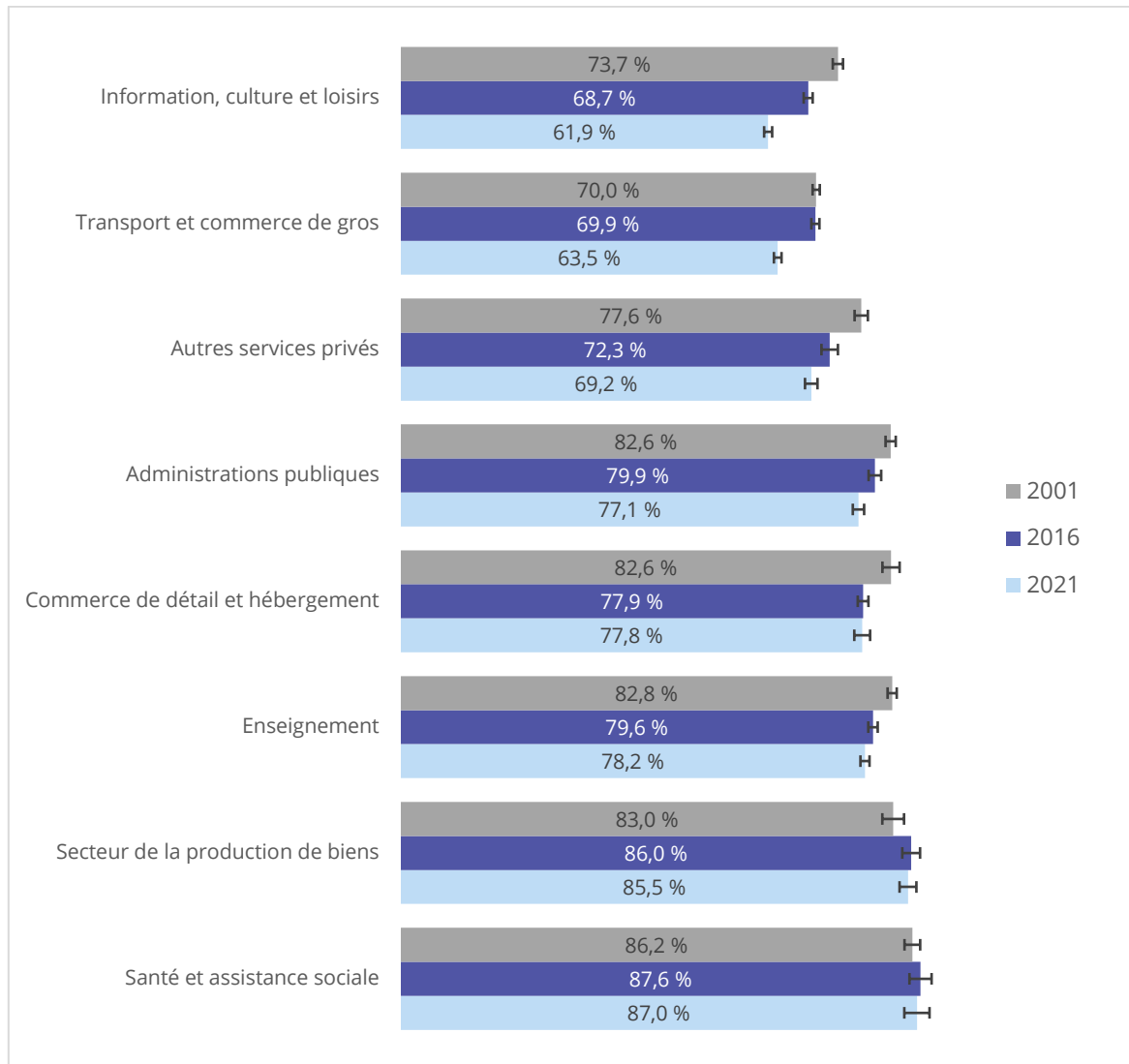
3.3.5 Le secteur d'emploi

En plus du niveau professionnel, nous nous sommes intéressés à l'utilisation du français selon le secteur d'emploi. À l'exception des secteurs de la production de biens et de la santé et des services sociaux, l'utilisation du français comme langue principale de travail chez les jeunes a diminué de façon significative dans tous les grands secteurs d'emploi entre 2001 et 2021 (figure 3.14). Cependant, cette baisse est particulièrement marquée dans le secteur de l'administration publique³⁰, le secteur de l'information, de la culture et des loisirs (ce qui inclut notamment les

³⁰ En ce qui concerne l'administration publique, il existe des différences notables dans l'utilisation des langues selon l'ordre de gouvernement. Ainsi, comme nous le montrons dans l'étude présentée au chapitre 6 de ce document, la pression sur le français dans ce secteur provient essentiellement de l'administration publique fédérale, dont une part importante des employés au Québec résident dans la région de Gatineau.

milieux de l'édition de logiciels et des télécommunications) et les autres industries de services privés (ce qui inclut les services professionnels de gestion, de génie ou de recherche, ou encore l'industrie de la finance et des assurances).

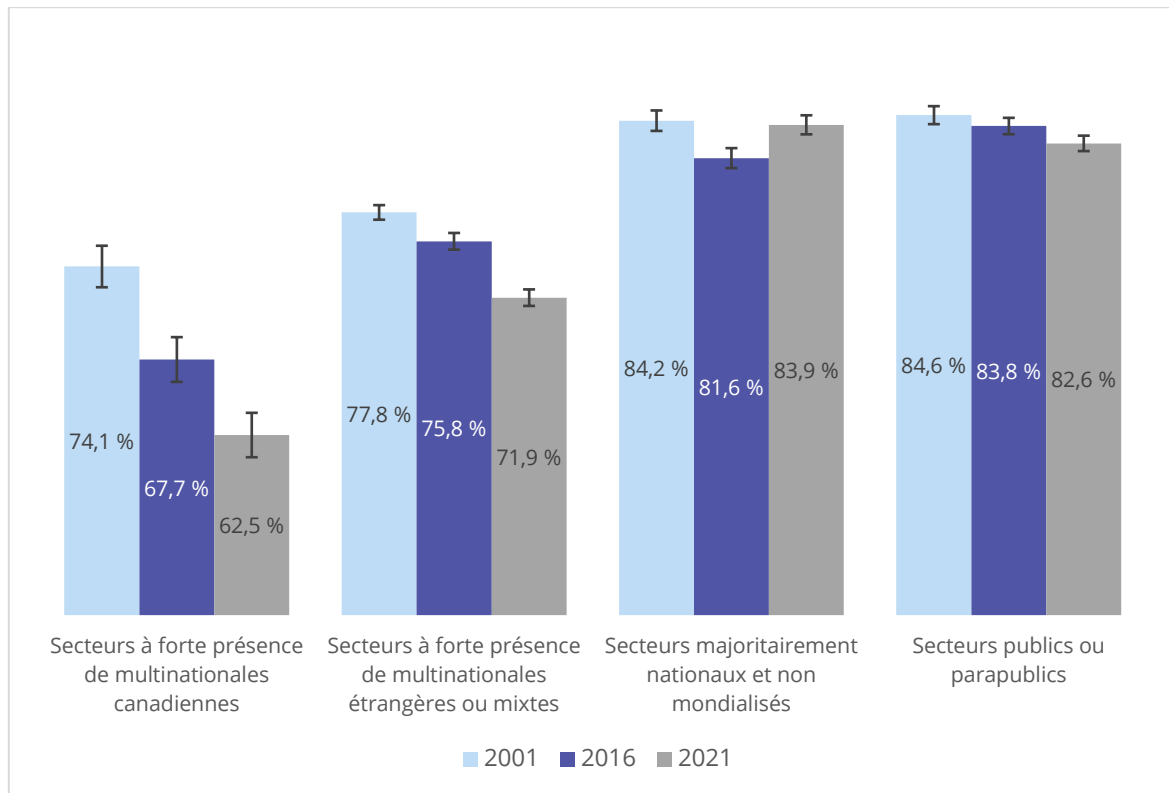
Figure 3.14 : Probabilité d'utiliser de façon prédominante le français au travail selon l'industrie et l'année de recensement
(Québec, 2001, 2016 et 2021, personnes occupant un emploi et âgées de 25 à 39 ans)



Source : Statistique Canada, FMGD des recensements 2001, 2016 et 2021.

Nous avons également mesuré la probabilité prédite d'utiliser le français selon le type de secteur industriel (voir la figure 3.15). Comme nous l'avons vu plus tôt, la multinationalisation du marché du travail québécois n'a pas augmenté entre 2001 et 2021. Néanmoins, dans les secteurs les plus multinationalisés, la probabilité que les jeunes travailleurs utilisent le français a diminué de façon importante. En revanche, elle s'est mieux maintenue dans les autres secteurs.

Figure 3.15 : Probabilité d'utiliser de façon prédominante le français au travail selon le niveau de multinationalisation du secteur industriel et l'année de recensement (Québec, 2001, 2016 et 2021, personnes occupant un emploi et âgées de 25 à 39 ans)

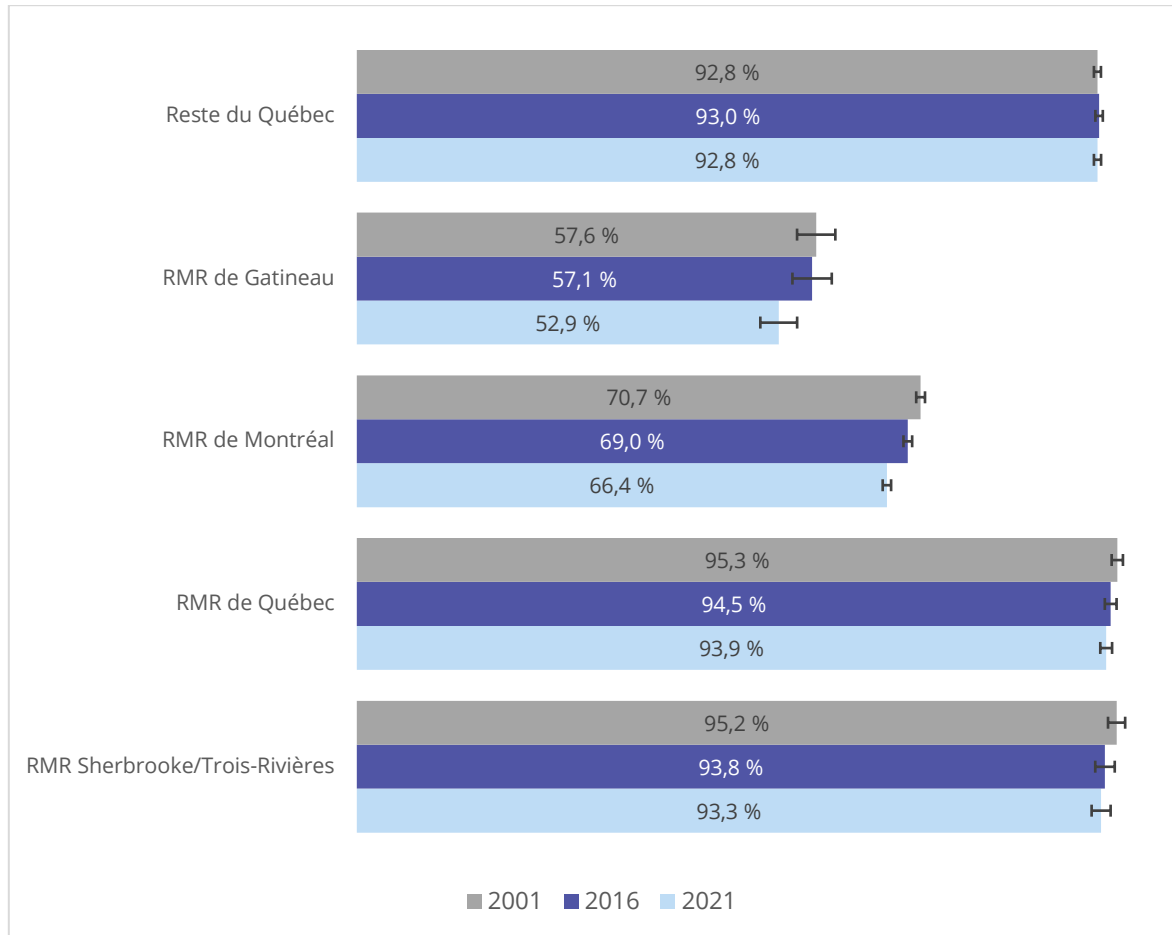


Source : Statistique Canada, FMGD des recensements 2001, 2016 et 2021.

3.3.6 Le lieu de résidence

Pour terminer, nous avons vérifié l'effet associé au lieu de résidence (figure 3.16). Comme prévu, la probabilité d'utiliser le français est beaucoup plus faible dans les régions de Montréal et de Gatineau. De plus, nous constatons que, entre 2001 et 2021, cette probabilité a diminué de façon plus importante dans ces régions qu'ailleurs au Québec.

Figure 3.16 : Probabilité d'utiliser le français de façon prédominante au travail selon le lieu de résidence et l'année de recensement
(Québec, 2001, 2016 et 2021, personnes occupant un emploi et âgées de 25 à 39 ans)



Source : Statistique Canada, FMGD des recensements 2001, 2016 et 2021.

3.4 Conclusion

Les analyses présentées dans cette étude nous conduisent à deux conclusions. Dans un premier temps, nos analyses descriptives ont indiqué que le recul du français au travail chez les jeunes adultes est en partie lié à la hausse de la proportion des personnes issues de l'immigration et, plus encore, des personnes de PLOP anglaise au sein de ce groupe. Néanmoins, d'autres facteurs jouent un rôle indéniable. Parmi eux, nous notons la scolarisation accrue et la professionnalisation du marché du travail.

Dans un deuxième temps, les modèles statistiques présentés dans cette étude nous permettent de confirmer que les caractéristiques linguistiques et migratoires individuelles influencent fortement le niveau d'utilisation du français au travail. Néanmoins, parmi les cohortes de travailleurs plus jeunes, nous observons une certaine progression de l'utilisation du français au travail chez les personnes dont la PLOP est le français et l'anglais ainsi que chez les personnes issues de l'immigration.

Chez les personnes âgées de 25 à 39 ans, l'écart observé entre les données du recensement de 2001 et de 2021 est essentiellement lié aux attributs suivants : détenir un diplôme universitaire, occuper un emploi professionnel, évoluer dans certains secteurs d'emploi, notamment les secteurs des services structurés à l'échelle canadienne ou internationale, et résider dans les régions de Montréal et de Gatineau. Par ailleurs, même en tenant compte de ces facteurs, un écart générationnel demeure entre les plus jeunes et les plus vieux, ce qui indique que d'autres facteurs sont à l'œuvre.

4

**Le rôle des caractéristiques
linguistiques et migratoires
dans le rapport au français
des jeunes**

4. Le rôle des caractéristiques linguistiques et migratoires dans le rapport au français des jeunes

Les modèles statistiques que nous avons développés dans l'étude présentée au chapitre 3 nous ont permis de relever un écart générationnel entre les jeunes et les personnes plus âgées dans l'utilisation du français sur le marché du travail. Ils nous ont également permis de mesurer l'importance, pour expliquer l'utilisation du français chez les plus jeunes, de facteurs liés à la composition de la population. Plus précisément, nous avons relevé, parmi les plus jeunes générations, une part plus importante de personnes issues de l'immigration et de personnes ayant l'anglais comme première langue officielle parlée (PLOP). Ces facteurs exercent une influence importante sur l'utilisation du français au travail.

À partir des données d'enquête de l'OQLF³¹, la présente étude cherche à mieux comprendre les différences associées aux caractéristiques migratoires et linguistiques des jeunes Québécois et Québécoises, en les mettant en relation avec leurs compétences, leurs attitudes ainsi que leurs comportements culturels.

4.1 L'approche retenue pour l'analyse

La plupart des analyses de l'OQLF distinguent les répondants selon la langue qu'ils parlent le plus souvent à la maison (francophones, anglophones et allophones). Or la catégorie « allophone » est assez peu informative, car elle n'inclut qu'une minorité des immigrants et une faible proportion des personnes de deuxième génération d'immigration³². À la lumière des nombreux travaux qui montrent l'importance des facteurs liés aux caractéristiques migratoires sur les comportements et les attitudes linguistiques au Québec, il nous a semblé essentiel de croiser les données selon la langue parlée à la maison avec celles sur la génération d'immigration³³.

Pour favoriser la compréhension, nous avons cependant fait certains choix.

³¹ En 2021, l'OQLF a mené une enquête auprès des jeunes adultes âgés de 18 à 34 ans, à partir de laquelle il a publié plusieurs fascicules : OQLF 2022; 2023b; 2023c. L'essentiel des données présentées dans ce chapitre proviennent de cette enquête.

³² Au recensement de 2021, 36 % des personnes immigrantes et 11 % des personnes de deuxième génération affirmaient parler principalement une langue autre que le français ou l'anglais à la maison. En tenant compte des réponses multiples, ces pourcentages s'établissaient respectivement à 46 % et 18 %. Ces données sont tirées de tableaux personnalisés obtenus auprès de Statistique Canada sur la langue parlée à la maison selon le statut de génération.

³³ Pour une discussion entourant le lien entre le parcours migratoire, la génération d'immigration et les usages linguistiques au Québec, voir la section 1.1.1 du document [Analyse de la situation du français au Québec – Recension des écrits et cadre théorique](#).

Pour ce qui est de la génération d'immigration, nous avons distingué :

- les personnes immigrantes ou nées à l'étranger (les personnes de première génération);
- leurs enfants nés au Canada (les personnes de deuxième génération);
- les personnes dont les deux parents sont nés au Canada (les personnes de troisième génération ou plus).

Pour simplifier l'analyse et en raison du petit nombre de personnes associées à ce groupe, nous avons exclu les personnes dont un seul parent est né à l'étranger (la génération « mixte »). En outre, un examen des données a montré que ces personnes se distinguaient peu des personnes de deuxième génération pour nos variables d'intérêt.

Pour ce qui est de la langue parlée à la maison, nous avons aussi exclu les personnes utilisant à la fois le français et l'anglais, car elles forment un groupe relativement peu nombreux de répondants dans les échantillons des enquêtes utilisées et se situent généralement à mi-chemin entre les personnes qui parlent le français et celles qui utilisent l'anglais. Nous avons également exclu les personnes utilisant une langue autre que le français et l'anglais à la maison. Ces personnes se situent également à mi-chemin entre les francophones et les anglophones et sont peu nombreuses chez les jeunes de seconde génération qui ont atteint l'âge adulte.

Nous nous sommes limités dans cette étude à une analyse descriptive. Dans des recherches ultérieures, il serait néanmoins intéressant de développer des analyses statistiques multivariées dans le but de mieux asseoir nos conclusions.

4.2 Les compétences en français et en anglais

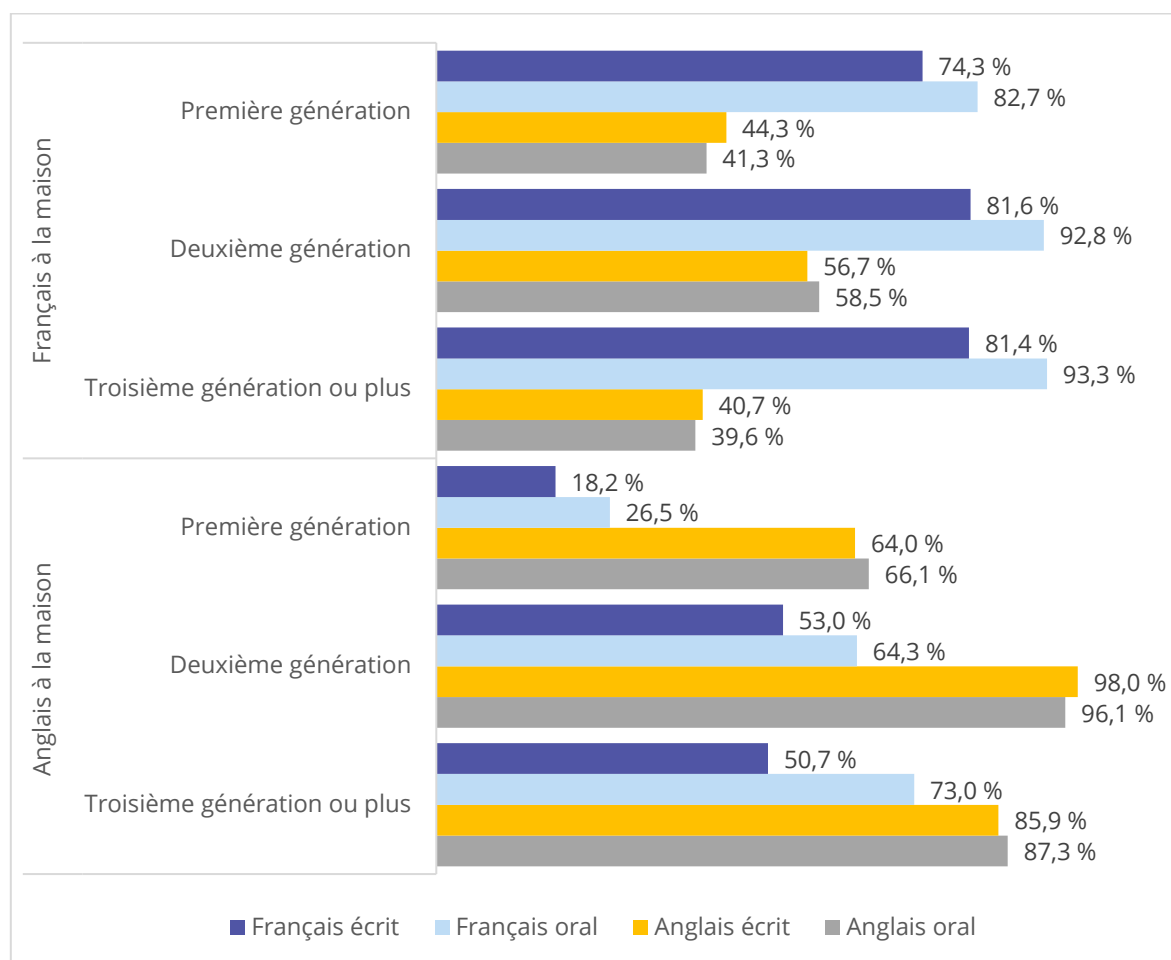
En 2021, l'OQLF a questionné des jeunes Québécois de 18 à 34 sur plusieurs sujets, y compris leurs compétences en français et en anglais à l'oral et à l'écrit. La figure 4.1 résume les réponses à cette question selon la langue parlée le plus souvent à la maison et la génération d'immigration des répondants³⁴.

Nous constatons d'abord l'existence d'un lien étroit entre la langue parlée à la maison et les compétences linguistiques des jeunes. De façon générale, les personnes utilisant le français à la maison maîtrisent mieux le français que l'anglais, alors que c'est le contraire pour les personnes utilisant l'anglais à la maison. Cet écart de compétences est important pour toutes les générations d'immigration. Nous notons ensuite que la plupart des jeunes ont un niveau de compétence linguistique élevé dans au moins l'une des deux langues, que ce soit le français ou l'anglais. En effet, le seul groupe qui compte une proportion importante de jeunes ne maîtrisant très bien aucune des deux langues est celui des immigrants parlant anglais à la maison. Ce phénomène existe aussi chez les jeunes immigrants francophones, mais il est moins marqué.

³⁴ Comme nous regroupons les réponses « très bonne » et « excellente », nous ne présentons pas les intervalles de confiance dans la figure. Cependant, nous pouvons confirmer que les différences entre les compétences écrites et orales dans la même langue ne sont jamais significatives, à l'exception des francophones de troisième génération ou plus. En raison de la petite taille de l'échantillon pour ces groupes, les différences entre les compétences en français oral et les compétences en anglais, à l'écrit comme à l'oral, des anglophones de première et de troisième génération ou plus ne sont pas significatives non plus.

En outre, les données illustrent le haut niveau de bilinguisme des jeunes Québécois. En effet, une part importante de jeunes, au sein de chaque profil, déclare avoir une bonne ou une excellente maîtrise des deux langues, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. De nouveau, le profil qui détonne est celui des immigrants anglophones, qui sont beaucoup moins nombreux que les autres à très bien maîtriser le français.

Figure 4.1 : Niveau de compétence autodéclaré (« très bonne » ou « excellente ») en français et en anglais selon la génération d'immigration et la langue parlée le plus souvent à la maison
(Québec, 2021, personnes âgées de 18 à 34 ans)



Source : OQLF, tableaux personnalisés basés sur l'étude *Langue française au Québec : usages et comportements des 18 à 34 ans en 2021*.

Pour ce qui est des personnes de deuxième génération, deux tendances ressortent clairement. D'abord, parmi celles qui utilisent le français à la maison, nous notons un niveau de compétence en anglais supérieur à celui des autres francophones.

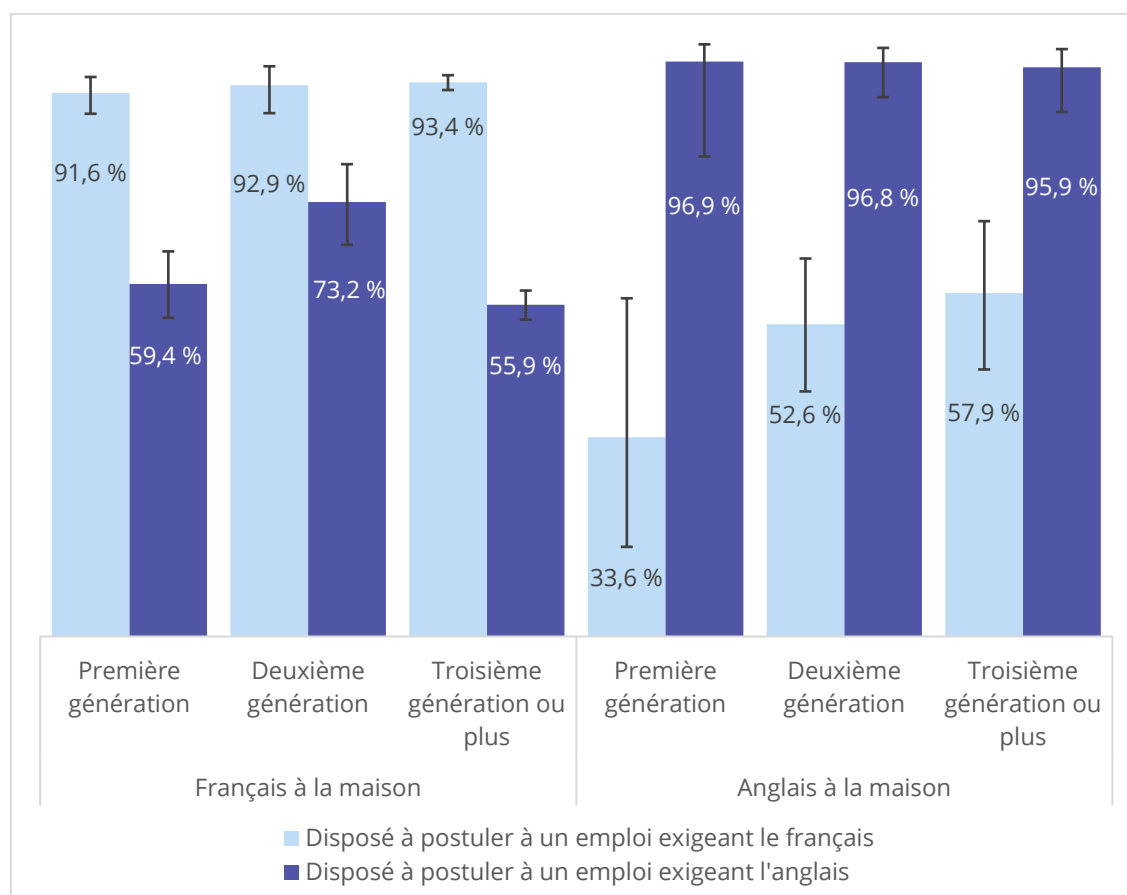
Ensuite, nous notons un écart important pour ce qui est de la maîtrise du français selon la langue parlée à la maison. En effet, les personnes qui utilisent le français à la maison maîtrisent cette langue au même niveau que les jeunes francophones qui ne sont pas issus de l'immigration. À

l'inverse, celles qui utilisent l'anglais à la maison sont moins nombreuses à déclarer avoir une bonne ou une excellente maîtrise du français à l'oral (64,3 %) et à l'écrit (53,0 %). Cet écart peut sembler surprenant, parce qu'il s'agit de personnes nées entre la fin des années 1980 et le début des années 2000, soit après l'entrée en vigueur de la *Charte de la langue française* et de l'obligation de scolarisation en français pour les enfants issus de l'immigration. Malheureusement, les données à notre disposition ne nous permettent pas de savoir quelle part de ces jeunes anglophones issus de l'immigration ont réellement été scolarisés en français.

4.3 La disposition à postuler pour des emplois qui exigent le français ou l'anglais

Les données de l'OQLF nous renseignent non seulement sur les compétences des jeunes en français et en anglais, mais également sur leur disposition à postuler pour des emplois qui exigent une connaissance avancée de l'une ou l'autre langue. La figure 4.2 présente ces données selon les caractéristiques linguistiques et la génération d'immigration des répondants.

Figure 4.2 : Disposition à postuler pour un poste exigeant des compétences linguistiques avancées selon la génération d'immigration et la langue parlée le plus souvent à la maison (Québec, 2021, personnes âgées de 18 à 34 ans)



Source : OQLF, tableaux personnalisés basés sur l'étude *Langue française au Québec : usages et comportements des 18 à 34 ans en 2021*.

Un premier constat concerne le lien étroit entre les caractéristiques linguistiques et la disposition à postuler pour un emploi exigeant le français ou l'anglais. Ainsi, les francophones sont presque tous disposés à poser leur candidature pour un emploi exigeant un niveau avancé en français. De même, la quasi-totalité des anglophones sont disposés à postuler pour un emploi qui exige la même chose en anglais.

Un deuxième constat concerne la proportion importante de personnes disposées à postuler pour un emploi qui exige une connaissance avancée d'une langue autre que celle qu'elles parlent à la maison. Cette proportion varie entre 50 % et 60 % pour la plupart des profils. Néanmoins, elle est la plus élevée pour les francophones de deuxième génération (73,2 %) et la moins élevée pour les anglophones de première génération (33,6 %).

Un troisième constat ressort de la comparaison entre les personnes issues de l'immigration selon leurs caractéristiques linguistiques. Chez les personnes immigrantes, les francophones se montrent plus disposés à postuler pour un poste qui exige une connaissance avancée de l'anglais (59,4 %) que les anglophones à un poste qui exige la même chose en français (33,6 %). Cette asymétrie mérite d'être notée, bien que les intervalles de confiance se recoupent en raison du nombre limité de répondants pour ces groupes.

Dans le cas des personnes de deuxième génération, nous remarquons que les jeunes francophones sont plus disposés à postuler pour des emplois qui exigent une connaissance avancée de l'anglais (73,2 %) que les jeunes anglophones à postuler pour un emploi qui exige la même chose en français (52,6 %). En effet, les réponses des jeunes anglophones issus de l'immigration semblent plus ou moins identiques à celles des jeunes anglophones qui ne sont pas issus de l'immigration (57,9 %). Il serait intéressant de pouvoir distinguer, parmi les jeunes anglophones, ceux ayant fréquenté l'école francophone de ceux ayant fréquenté l'école anglophone, mais les données à notre disposition ne le permettent pas.

4.4 La langue de préférence au travail

L'OQLF n'a pas seulement sondé les jeunes sur leur disposition à postuler pour des postes qui exigent des connaissances avancées en français ou en anglais. Il les a questionnés sur leur langue de préférence au travail. La figure 4.3 présente les réponses à cette question selon la langue parlée à la maison et la génération d'immigration.

Nous constatons d'abord que la majorité des jeunes préfèrent travailler dans la langue qu'ils parlent à la maison. Cela est vrai pour tous les profils. Néanmoins, nous observons certaines différences. Chez les francophones, la préférence pour travailler en français est particulièrement forte chez les personnes de première génération et chez celles de troisième génération ou plus. Chez les anglophones, elle semble plus forte chez les personnes de première génération, mais les écarts entre les groupes ne sont pas statistiquement significatifs.

La question de l'OQLF offre plusieurs choix de réponses, mais le petit nombre de répondants dans chaque catégorie, notamment chez les anglophones, nous empêche de diffuser l'ensemble des données. Nous pouvons néanmoins en tirer deux constats supplémentaires. En effet, ces deux réponses sont importantes, à la lumière du niveau élevé de plurilinguisme chez les personnes âgées de 18 à 34 ans et des changements de valeurs documentés par les sociolinguistes au sein de cette génération, notamment chez les jeunes issus de l'immigration³⁵.

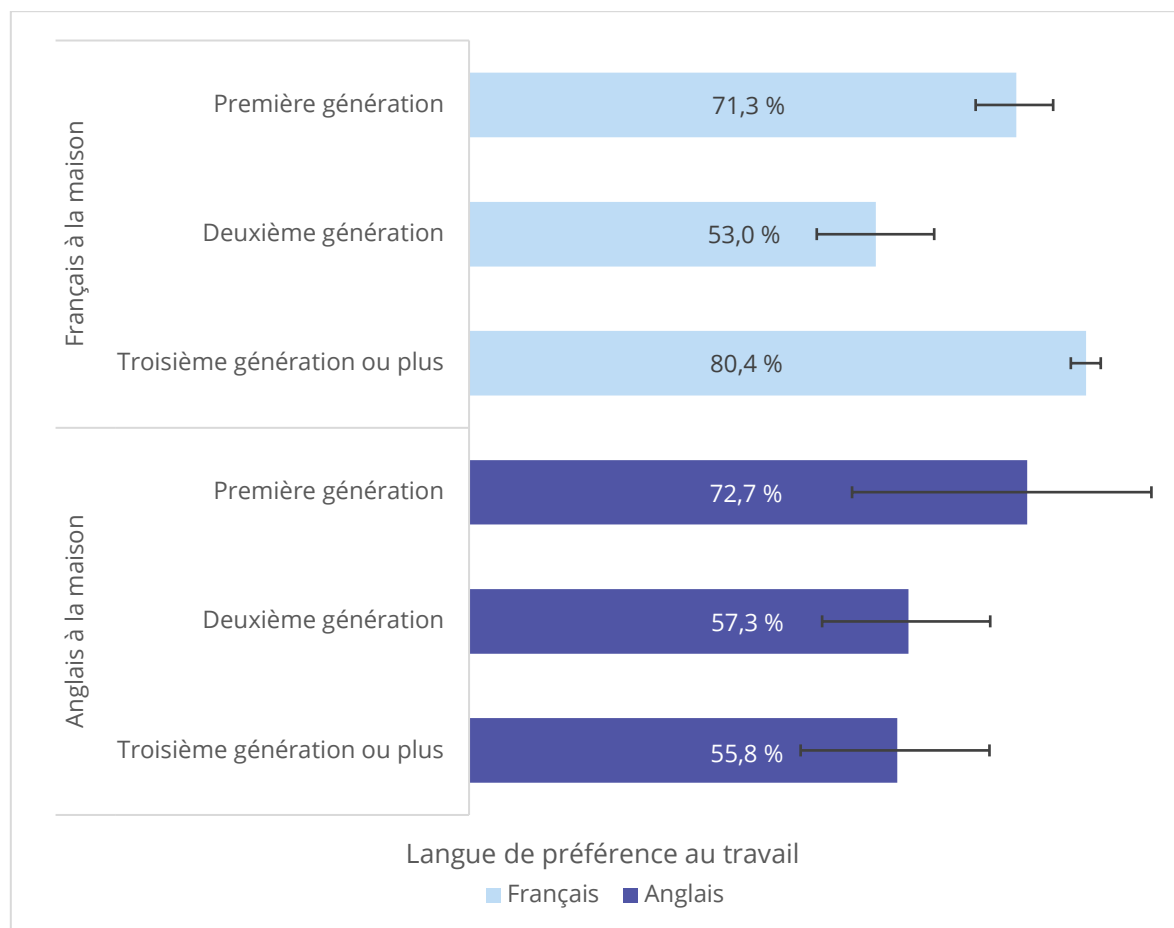
D'abord, nous constatons qu'un nombre important de jeunes préfèrent travailler dans les deux langues ou n'ont pas préférence. Cette attitude semble plus présente chez les personnes de deuxième génération, francophones comme anglophones, ce qui concorde avec les recherches qualitatives sur le plurilinguisme évoquées précédemment.

Ensuite, nous constatons que très peu de jeunes déclarent vouloir travailler principalement dans une langue autre que celle qu'ils parlent à la maison. Ainsi, très peu de francophones affirment vouloir travailler principalement en anglais, et nous pouvons dire la même chose des jeunes anglophones avec le français. Chez ces derniers, une part non négligeable fait preuve d'indifférence linguistique ou se montre favorable au bilinguisme, mais peu semblent souhaiter activement que le français soit la langue normale et habituelle de leur milieu de travail. La seule exception semble se trouver chez les anglophones de troisième génération ou plus, mais les écarts ne sont pas statistiquement significatifs.

Il serait intéressant d'explorer plus en profondeur les dynamiques au sein de chacun de ces groupes de manière à mieux comprendre leurs caractéristiques. La taille limitée de l'échantillon nous empêche de tirer des conclusions trop fortes, mais le portrait d'ensemble concorde avec les autres données présentées dans cette étude, de même qu'avec la recherche antérieure.

³⁵ Pour une discussion entourant les attitudes linguistiques au Québec, notamment des jeunes, voir la section 1.2 du document [Analyse de la situation du français au Québec – Recension des écrits et cadre théorique](#).

Figure 4.3 : Langue de préférence au travail selon la génération d'immigration et la langue parlée le plus souvent à la maison
(Québec, 2021, personnes âgées de 18 à 34 ans)



Source : OQLF, tableaux personnalisés basés sur l'étude *Langue française au Québec : usages et comportements des 18 à 34 ans en 2021*.

4.5 Les attitudes par rapport au français

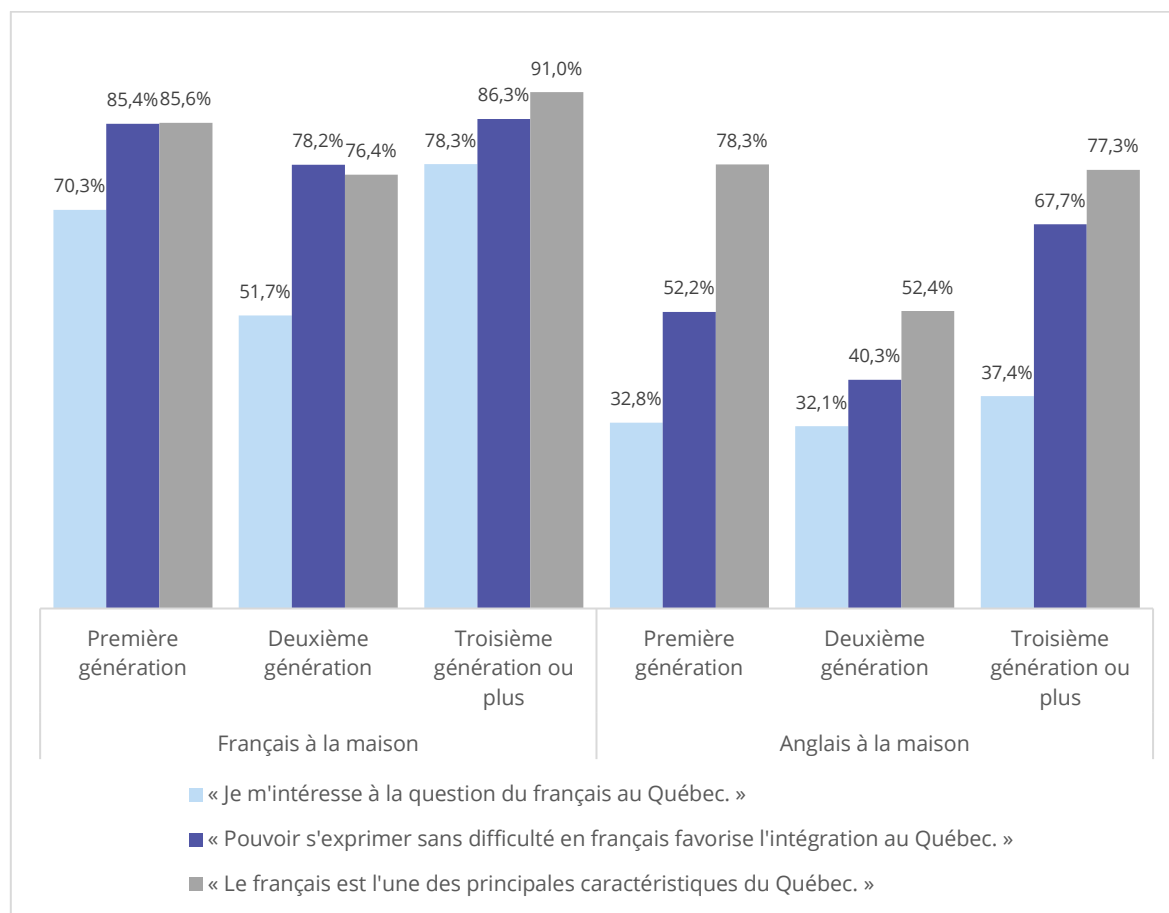
Nous nous tournons maintenant vers les attitudes des jeunes par rapport au français. Dans son enquête de 2021, l'OQLF a en effet demandé aux jeunes quel était leur niveau d'accord avec les trois énoncés suivants :

- « Je m'intéresse à la question du français au Québec »;
- « Pouvoir s'exprimer sans difficulté en français favorise l'intégration au Québec »;
- « Le français est l'une des caractéristiques principales du Québec ».

La figure 4.4 présente, pour chaque énoncé et chaque profil, le pourcentage de jeunes ayant répondu « tout à fait en accord » ou « plutôt en accord »³⁶.

La question qui reçoit le soutien le plus faible est celle portant sur l'intérêt pour le français. Les réponses à cette question traduisent d'ailleurs des attitudes très différentes selon les caractéristiques linguistiques. Les anglophones s'intéressent moins à la question du français, peu importe leur génération d'immigration (entre 32,1 % et 37,4 %). Du côté francophone, un écart est visible entre les jeunes immigrants (70,3 %) et les jeunes qui ne sont pas issus de l'immigration (78,3 %), d'une part, et les personnes de deuxième génération (51,7 %), d'autre part.

Figure 4.4 : Pourcentage de personnes plutôt ou tout à fait en accord avec trois énoncés de l'OQLF selon la génération d'immigration et la langue parlée le plus souvent à la maison (Québec, 2021, personnes âgées de 18 à 34 ans)



Source : OQLF, tableaux personnalisés basés sur l'étude *Langue française au Québec : usages et comportements des 18 à 34 ans en 2021*.

³⁶ Puisque nous regroupons les réponses « plutôt d'accord » et « tout à fait d'accord », nous ne présentons pas les intervalles de confiance dans la figure. Après vérification, les différences entre les réponses aux deux derniers énoncés (« Pouvoir s'exprimer sans difficulté en français favorise l'intégration au Québec » et « Le français est l'une des principales caractéristiques du Québec ») ne sont pas statistiquement significatives, et ce, pour aucun groupe de répondants. En raison de la petite taille de l'échantillon pour ces groupes, les intervalles de confiance entre le premier et le deuxième énoncé se recoupent chez les anglophones de première et de deuxième génération.

Les réponses au deuxième énoncé, qui renvoie à l'idée du français comme vecteur d'intégration, révèlent des résultats légèrement différents. Les écarts entre les répondants francophones et anglophones sont de nouveau importants. Néanmoins, des différences significatives apparaissent au sein de chaque catégorie. Elles sont particulièrement marquées entre les anglophones issus de l'immigration et ceux qui ne le sont pas. De tous les profils, les anglophones de deuxième génération sont les moins susceptibles de considérer le français comme un vecteur d'intégration au Québec (40,3 %).

Le troisième énoncé est celui qui génère les réponses les plus positives. C'est également celui qui présente les écarts les moins élevés entre les francophones et les anglophones. De nouveau, le groupe qui se démarque est celui des jeunes anglophones de deuxième génération, qui sont moins nombreux à considérer que le français est une des principales caractéristiques du Québec que les immigrants anglophones (52,2 %) et que les anglophones qui ne sont pas issus de l'immigration (67,7 %).

4.6 La consommation culturelle des jeunes

Les données présentées jusqu'à présent indiquent des écarts de compétences et d'attitudes selon les caractéristiques linguistiques et migratoires des jeunes. Pour compléter ce portrait, nous avons analysé la langue utilisée par ces jeunes dans leurs activités culturelles.

Dans les échantillons de l'OQLF, seul un faible nombre de personnes, parmi celles parlant le plus souvent anglais à la maison, utilisent le plus souvent le français dans leurs pratiques culturelles. Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure, chez les anglophones, de comparer l'utilisation du français selon la génération d'immigration. Cependant, nous pouvons le faire pour les francophones (figure 4.6, côté gauche).

Ainsi, le français est utilisé de manière prédominante par une bonne part de répondants francophones. Pour la plupart des activités, les personnes de troisième génération ou plus sont celles qui utilisent le plus le français. Elles sont suivies des personnes immigrantes, qui font des choix linguistiques similaires dans plusieurs activités. De leur côté, les personnes de deuxième génération utilisent moins le français que les autres francophones. Dans la plupart des activités, seule une minorité d'entre elles utilisent le français de façon prédominante³⁷.

En ce qui concerne les différences entre les activités elles-mêmes, certaines tendances se dégagent, peu importe le profil. Ainsi, la musique, les émissions Web et les jeux vidéo sont les moins propices à l'utilisation du français. À l'inverse, les arts de la scène, le profil sur les réseaux sociaux, les œuvres littéraires et la configuration des appareils électroniques sont les domaines où le français est le plus prisé.

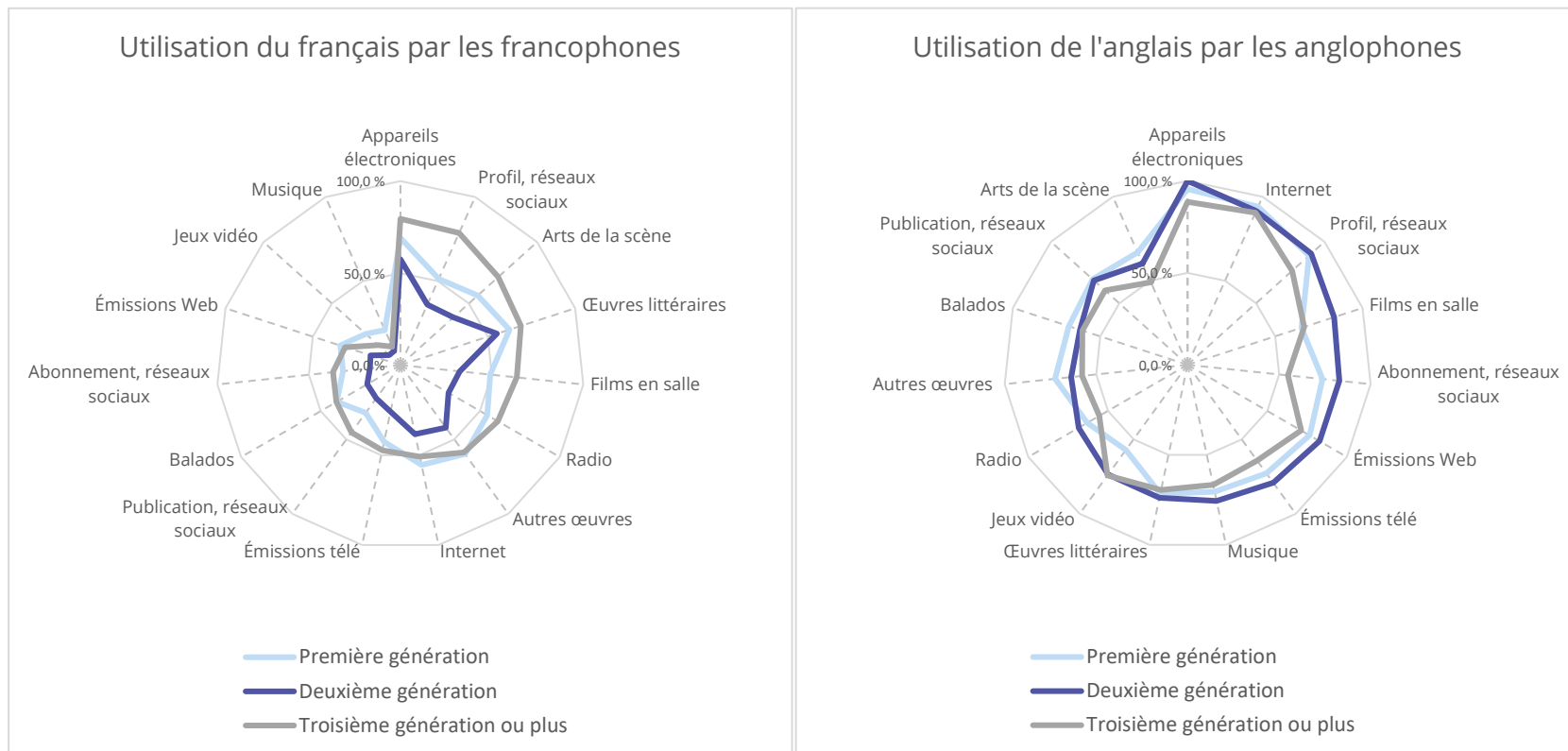
³⁷ Pour ce qui est de l'utilisation prédominante du français par les francophones, les différences entre les générations d'immigration sont statistiquement significatives pour les activités suivantes : langue des profils sur les réseaux sociaux, contenus publiés sur les réseaux sociaux, appareils électroniques, films en salle, arts de la scène et jeux vidéo. De plus, nous observons des différences significatives entre les personnes de deuxième génération et de troisième génération ou plus pour la langue utilisée sur Internet, les abonnements sur les réseaux sociaux, les émissions de télévision, les émissions Web, les œuvres littéraires, les autres œuvres, la radio et les balados. Enfin, l'écart entre les personnes de première génération et les deux autres groupes quant à la langue d'écoute de la musique est également significatif.

Le côté droit de la figure 4.6 brosse un portrait complémentaire, mais pour les jeunes anglophones. L'usage prédominant de l'anglais est majoritaire, et ce, peu importe la génération d'immigration³⁸. Les seules activités pour lesquelles la domination de l'anglais est moindre sont les arts de la scène, les abonnements sur les réseaux sociaux et les émissions radio.

En résumé, les données examinées indiquent une asymétrie entre les francophones, qui sont relativement nombreux à utiliser l'anglais de manière prédominante dans leur vie culturelle, et les anglophones, dont seul un faible pourcentage utilisent principalement le français.

³⁸ Parmi les anglophones, il existe une différence significative entre les personnes de troisième génération ou plus et les personnes de première et de deuxième génération en ce qui concerne les abonnements sur les réseaux sociaux. Pour les autres activités, il n'existe pas de différence significative entre les générations d'immigration.

Figure 4.5 : Utilisation du français et de l'anglais de manière prédominante dans les activités culturelles et en ligne par génération d'immigration et langue parlée le plus souvent à la maison
(Québec, 2021, personnes âgées de 18 à 34 ans)³⁹



Source : OQLF, tableaux personnalisés basés sur l'étude *Langue française au Québec : usages et comportements des 18 à 34 ans en 2021*.

³⁹ Le pourcentage de personnes qui pratiquent principalement leurs activités culturelles en français est calculé sur l'ensemble des répondants au sondage. Certaines activités ne sont pas pratiquées par un pourcentage non négligeable de répondants qui diffère selon la langue et la génération, comme les jeux vidéo (20 % à 40 %), les publications sur les réseaux sociaux (10 % à 22 %), les arts de la scène (10 % à 22 %), la radio (8 % à 14 %) et l'écoute de balados (17 % à 30 %)

4.7 Les dynamiques de groupe : l'exemple de la segmentation sur le marché du travail

Les données présentées jusqu'à maintenant mettent en lumière le rôle des compétences, des attitudes et des préférences dans les choix linguistiques des jeunes adultes. Or l'agrégation des choix individuels à l'échelle d'un établissement scolaire, d'une entreprise ou d'un quartier peut enclencher des dynamiques linguistiques qui, à leur tour, influencent l'utilisation du français comme langue commune.

Sur le marché du travail, par exemple, un effet d'entraînement peut apparaître lorsque les gestionnaires démontrent une préférence pour l'anglais et que des attentes implicites émergent quant à son usage. De même, la présence d'une masse critique d'employés ayant une préférence pour l'anglais peut conduire les membres d'une organisation à présumer que cette langue doit être utilisée de façon habituelle. Pour ces raisons, les écarts de compétences et d'attitudes que nous avons documentés pourraient inciter les travailleurs à s'orienter vers les secteurs d'emploi correspondant mieux à leurs préférences. Nous observerions alors une segmentation linguistique du marché du travail.

À l'aide des données du recensement de 2021, nous avons donc calculé la représentation des jeunes adultes sur le marché du travail selon leurs caractéristiques migratoires et linguistiques.

Le tableau 4.1 présente, sous forme de ratios, la représentation des travailleurs âgés de 25 à 39 ans sur le marché du travail en fonction de leur poids dans la population active. Nous nous limitons ici à une tranche d'âge qui regroupe une majorité de travailleurs professionnellement bien établis, qui ont généralement terminé leur parcours scolaire.

Pour chacun des grands secteurs d'emploi du Système de classification des industries d'Amérique du Nord (SCIAN), nous avons distingué les travailleurs en fonction de leur génération d'immigration et de leur PLOP. Comme dans les autres analyses présentées dans cette étude, les personnes de deuxième génération incluent celles dont un seul parent est né à l'extérieur du Canada.

Un ratio inférieur à 1 signifie qu'un groupe est sous-représenté dans un secteur d'emploi, tandis qu'un ratio supérieur à 1 signifie qu'il est surreprésenté. Pour chaque groupe, nous avons calculé l'écart moyen, c'est-à-dire la moyenne des écarts absolus des ratios observés pour chaque secteur d'emploi par rapport au ratio moyen pour l'ensemble des secteurs d'emploi. Cette mesure nous permet de comparer le degré de segmentation sur le marché du travail selon la génération d'immigration.

Tableau 4.1 : Représentation des générations d'immigration sur le marché du travail par rapport à leur poids dans la population active
(Québec, 2021, population active, personnes âgées de 25 à 39 ans)*

	Première génération		Deuxième génération		Troisième génération ou plus	
	PLOP français	PLOP autre	PLOP français	PLOP autre	PLOP français	PLOP autre
Secteur public et parapublic						
Administrations publiques	0,71	0,38	1,11	0,65	1,15	1,09
Services d'enseignement	0,78	0,97	0,92	1,00	1,04	1,13
Services publics	0,58	0,43	0,80	0,43	1,26	0,56
Soins de santé et assistance sociale	1,12	0,60	1,05	0,80	1,07	0,75
Production de biens						
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	0,33	0,62	0,53	0,25	1,30	0,81
Construction	0,43	0,37	0,86	0,51	1,27	0,76
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	0,32	0,41	0,39	0,09	1,33	1,04
Fabrication	1,09	1,04	0,64	0,53	1,07	0,62
Services privés						
Arts, spectacles et loisirs	0,84	0,69	1,29	1,35	0,98	1,47
Autres services (sauf les administrations publiques)	0,89	0,77	0,96	0,94	1,07	0,92
Commerce de détail	0,95	1,09	1,12	1,06	0,98	1,01
Commerce de gros	0,94	1,48	0,72	1,62	0,86	1,67
Finance et assurances	1,44	1,13	1,26	2,03	0,81	0,87
Industrie de l'information et industrie culturelle	1,21	1,46	1,35	1,43	0,80	1,38
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	1,63	1,35	1,15	0,97	0,79	1,29
Services d'hébergement et de restauration	1,08	1,78	1,11	1,21	0,84	1,07
Services immobiliers et services de location et de location à bail	0,90	0,92	1,25	1,68	0,96	1,07
Services professionnels, scientifiques et techniques	1,28	1,61	1,11	1,44	0,79	1,25
Transport et entreposage	1,18	1,88	0,89	1,26	0,80	1,31
Écart moyen	0,274	0,403	0,217	0,418	0,156	0,228

Source : Statistique Canada, FMGD du recensement 2021.

* Les cases en rouge indiquent une sous-représentation et celles en vert, une surreprésentation.

Nous constatons une segmentation sur le marché du travail plus importante parmi les personnes issues de l'immigration, en particulier les non-francophones, que parmi les autres. En effet, les personnes de première et de deuxième génération d'immigration sont fortement sous-représentées dans les secteurs de la production de biens par rapport aux autres

travailleurs. À l'inverse, elles sont surreprésentées dans plusieurs industries de services privés. Un clivage similaire existe entre les travailleurs francophones, qui tendent à s'orienter davantage vers les industries de production de biens, et les autres, qui tendent plutôt à opter pour les industries de services. Cette répartition sur une base linguistique est particulièrement évidente dans certains secteurs d'emploi, comme le commerce de gros ou le transport et l'entreposage.

Les données à notre disposition ne nous permettent pas de conclure à un lien de causalité entre, d'une part, les compétences, les attitudes et les préférences linguistiques et, d'autre part, la décision de s'orienter vers un secteur d'emploi ou un domaine d'étude. Cependant, la segmentation observée sur le marché du travail donne du poids à cette hypothèse. En effet, il est probable que les francophones et les anglophones choisissent de se diriger vers des secteurs différents, et que ce choix découle, au moins en partie, de leurs préférences linguistiques différentes.

Il est par ailleurs possible que ce lien de causalité soit bidirectionnel. D'un côté, des préférences linguistiques distinctes pousseraient à la segmentation linguistique du marché du travail. De l'autre, cette dynamique contribuerait à réduire la place du français ou de l'anglais dans certains secteurs d'emploi, ce qui viendrait accroître l'importance des préférences dans le choix d'une profession ou d'un secteur. Si cette hypothèse devait se vérifier, la segmentation linguistique du marché du travail pourrait affecter la mobilité professionnelle des jeunes, plus particulièrement de ceux ayant des préférences linguistiques plus affirmées.

4.8 Conclusion

L'analyse réalisée dans cette étude permet d'approfondir notre compréhension de l'utilisation du français chez les jeunes à l'aide des données de l'OQLF sur les compétences linguistiques, les attitudes linguistiques et les usages dans la sphère culturelle. Plus particulièrement, nous avons cherché à mieux comprendre comment ces facteurs variaient selon les caractéristiques linguistiques et la génération d'immigration des millénariaux.

Nous pouvons tirer plusieurs conclusions de notre analyse. Les premières concernent les écarts selon les caractéristiques linguistiques.

D'abord, nous relevons que la langue parlée à la maison est étroitement liée à plusieurs facteurs déterminants dans les choix linguistiques. Ainsi, les jeunes ont tendance à mieux maîtriser la langue qu'ils parlent à la maison, ils sont plus disposés à postuler pour des emplois exigeant une connaissance avancée de cette langue et ils préfèrent généralement l'utiliser au travail. Très peu de jeunes préfèrent travailler de manière prédominante dans une langue différente de celle qu'ils utilisent principalement dans l'intimité. Ces écarts importants encouragent la segmentation du marché du travail en fonction des profils migratoires et linguistiques.

En outre, la langue parlée à la maison est fortement associée aux attitudes à l'égard du français, plus positives chez les francophones que chez les anglophones, de même qu'aux comportements culturels. Sur ce dernier point, nous relevons une asymétrie importante entre les francophones, qui accordent une place importante à l'anglais dans leur vie culturelle, et les anglophones, qui accordent très peu de place au français.

Des différences non négligeables apparaissent également selon la génération d'immigration. Plus précisément, les jeunes de deuxième génération affichent, de manière générale, des attitudes et des comportements moins favorables au français que les personnes immigrantes et les personnes qui ne sont pas issues de l'immigration.

Chez les francophones de deuxième génération, les attitudes et les comportements demeurent globalement favorables au français, mais l'indifférence linguistique et la préférence pour le bilinguisme sont plus marquées.

Chez les jeunes anglophones de deuxième génération, les attitudes et comportements sont généralement comparables à ceux des anglophones qui ne sont pas issus de l'immigration. Dans certains cas, ils sont cependant moins favorables au français. Leurs compétences autodéclarées en français sont plus faibles, tout comme leur propension à mener leurs activités culturelles en français. Leurs attitudes envers le français sont également moins positives.

5

**Langue d'enseignement,
utilisation du français
au travail et choix linguistiques**

5. Langue d'enseignement, utilisation du français au travail et choix linguistiques

Le rapport de suivi quinquennal de l'OQLF indique qu'un nombre grandissant de jeunes, notamment à Montréal, choisissent de poursuivre leurs études postsecondaires en anglais. De plus, les données d'enquêtes de l'OQLF suggèrent que les personnes qui étudient en anglais au niveau postsecondaire sont plus susceptibles, par la suite, d'utiliser l'anglais de façon prédominante au travail et dans l'espace public.

Cette étude vise à approfondir notre compréhension du lien entre la langue d'enseignement et l'adoption du français dans les autres sphères de la vie quotidienne par la suite. Pour y arriver, nous avons profité des nouvelles possibilités offertes par l'appariement de données administratives en éducation avec les données du recensement de la population. Ces données nous permettent de jeter un regard sur les déterminants du choix de la langue d'enseignement ainsi que sur le lien entre ce choix et l'utilisation du français au travail.

5.1 L'approche retenue pour l'analyse

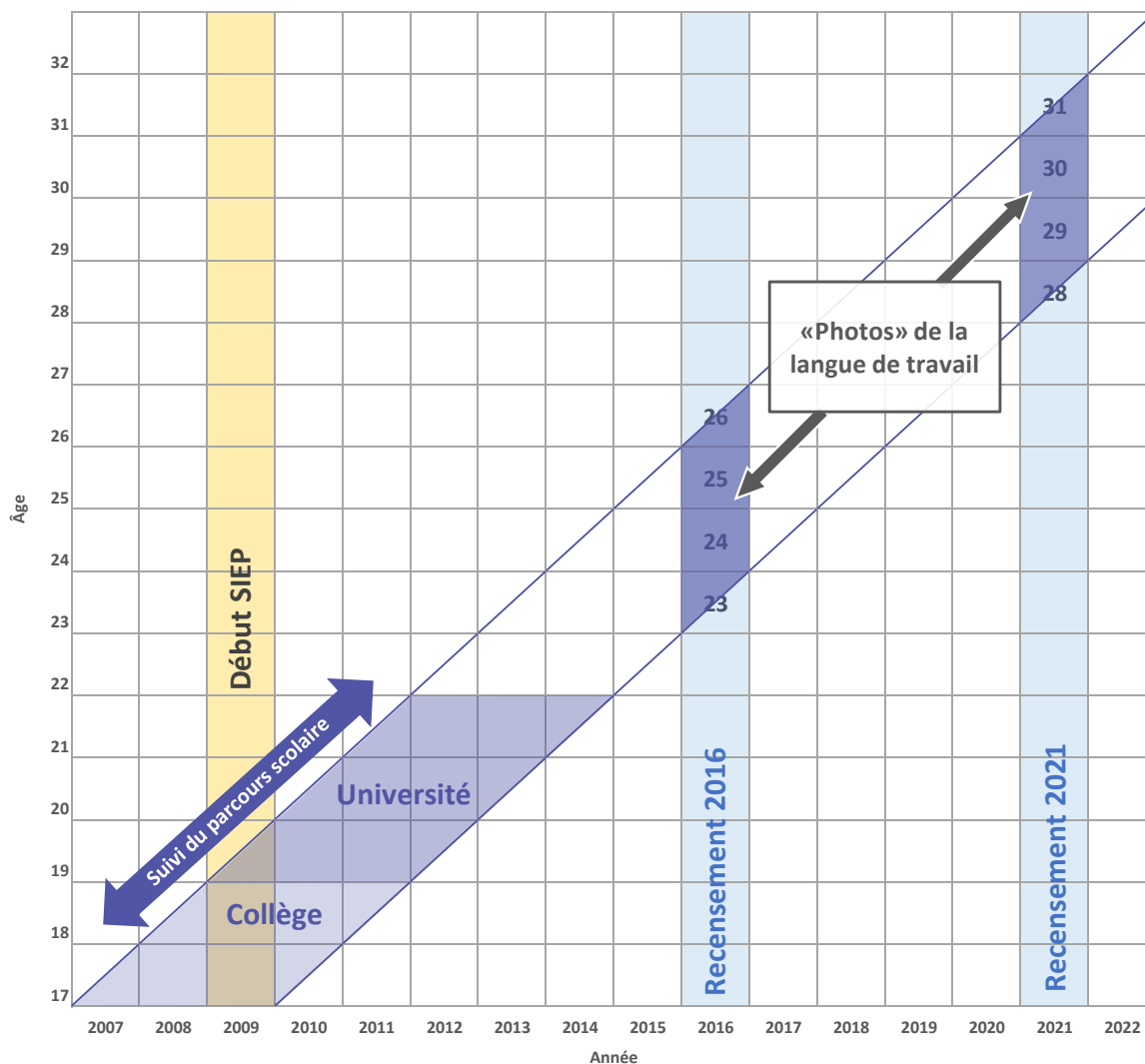
Pour réaliser notre analyse, nous avons utilisé l'appariement des données des recensements de 2016 et 2021 avec les données administratives du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) de Statistique Canada. Le SIEP contient des informations sur toutes les personnes qui ont fréquenté un établissement postsecondaire au Canada entre 2009 et 2021. À l'aide de l'information sur les établissements fréquentés, nous pouvons connaître la langue des études de chaque étudiante et étudiant des niveaux collégial et universitaire.

Les personnes qui figurent dans le SIEP ont été appareillées avec l'échantillon du questionnaire détaillé des recensements de la population de 2016 et de 2021. Il est donc possible de connaître leurs caractéristiques linguistiques et migratoires ainsi que leur situation sur le marché du travail. Par ailleurs, puisque le recensement de 2021 incluait pour la première fois une question sur la langue de l'école primaire et secondaire, nous sommes en mesure de déterminer, dans le cas des personnes qui se trouvaient à la fois dans le SIEP et dans le recensement de 2021, la langue d'enseignement tout au long de leur parcours scolaire.

Notre stratégie d'analyse vise à tirer profit de la nature longitudinale des données du SIEP. Comme un identifiant unique y est attribué à chaque étudiant, nous pouvons le suivre à travers les différentes étapes de ses études (changement de programme, changement d'institution, diplomation, etc.). En outre, à l'aide de l'appariement avec les données des recensements 2016 et 2021, nous pouvons observer la situation de cet étudiant quelques années plus tard sur le

marché du travail. La figure 5.1 fournit une représentation visuelle de notre stratégie d'analyse sous la forme d'un diagramme de Lexis.

Figure 5.1 : Représentation de la stratégie d'analyse basée sur l'appariement des données du SIEP et des recensements 2016 et 2021



Dans le but d'obtenir la meilleure mesure possible, nous avons centré notre analyse sur :

- les personnes qui résidaient au Québec au moment des recensements de 2016 et de 2021;
- les personnes nées en 1980 et après, soit la génération des millénariaux et une partie de la génération Z ;
- les personnes occupant un emploi qui n'étaient pas aux études au moment du recensement (néanmoins, nous avons conservé les personnes qui étaient aux études en 2021 même si elles n'avaient pas obtenu leur diplôme);
- les personnes qui, au collégial, ont suivi un programme d'études préuniversitaire ou technique puis, à l'université, celles qui ont suivi un programme de premier cycle

universitaire, de maîtrise et de doctorat (nous n'avons pas inclus les personnes qui ont suivi des attestations d'études collégiales et des programmes courts supérieurs au baccalauréat).

Nous avons également fait un certain nombre de choix méthodologiques pour faciliter l'analyse des données et en assurer la pertinence.

D'abord, pour réduire la complexité des parcours que le SIEP nous permet d'établir, nous avons considéré uniquement le diplôme le plus récent pour chaque niveau de scolarité. Par exemple, dans le cas d'une personne qui a obtenu un baccalauréat en science politique de l'Université de Montréal, puis un baccalauréat en droit à l'Université McGill, nous avons considéré uniquement ce dernier diplôme.

De plus, pour nous concentrer sur des profils analogues, nous avons comparé seulement les personnes du même niveau de scolarité, par exemple les personnes qui ont obtenu leur diplôme d'études collégiales (DEC) d'un collège francophone et celles qui l'ont obtenu d'un collège anglophone. Nous avons également regroupé les individus selon leur promotion de diplomation, de façon à tenir compte d'éventuels effets de périodes et de cohortes. Nous nous limitons aux citoyens.

Finalement, nous avons limité notre analyse des parcours au premier cycle universitaire. En effet, comme la base de données couvre une période relativement courte de 12 ans (2009-2021), nous y trouvons peu de parcours postsecondaires complets au-delà du premier cycle universitaire. Néanmoins, comme nous disposons des mêmes informations sur les personnes inscrites aux cycles supérieurs, nous les avons incluses dans certaines analyses descriptives.

Pour bien cerner les facteurs les plus susceptibles d'expliquer le choix de la langue d'enseignement, puis le lien entre ce choix et l'utilisation du français au travail, nous avons eu recours à des analyses multivariées. Ainsi, nous avons conçu des modèles distincts selon le niveau de scolarité (diplôme d'études collégiales et de premier cycle universitaire⁴⁰), la génération d'immigration (personnes issues de l'immigration et personnes de troisième génération d'immigration et plus) et l'année de recensement (2016 et 2021).

Ces modèles intègrent des variables semblables à celles utilisées dans l'étude présentée au chapitre 3 (sexe, PLOP, génération d'immigration, type de profession, secteur d'emploi et le lieu de travail), auxquelles nous avons ajouté le domaine d'étude, la promotion de diplomation et, parmi les personnes issues de l'immigration, l'origine géolinguistique.

Pour favoriser la compréhension, les résultats de ces analyses seront de nouveau présentés dans le texte sous la forme de probabilités prédites avec leurs intervalles de confiance. Tous les résultats présentés tiennent compte de l'ensemble des variables incluses dans les modèles.

Les données descriptives des échantillons et les tableaux de régression qui présentent l'ensemble des variables des modèles et leurs coefficients sont présentés en annexe (voir les tableaux 8.7 à 8.17 de l'annexe B).

⁴⁰ Pour les analyses sur la langue de travail, les diplômés universitaires comprennent uniquement les titulaires d'un baccalauréat.

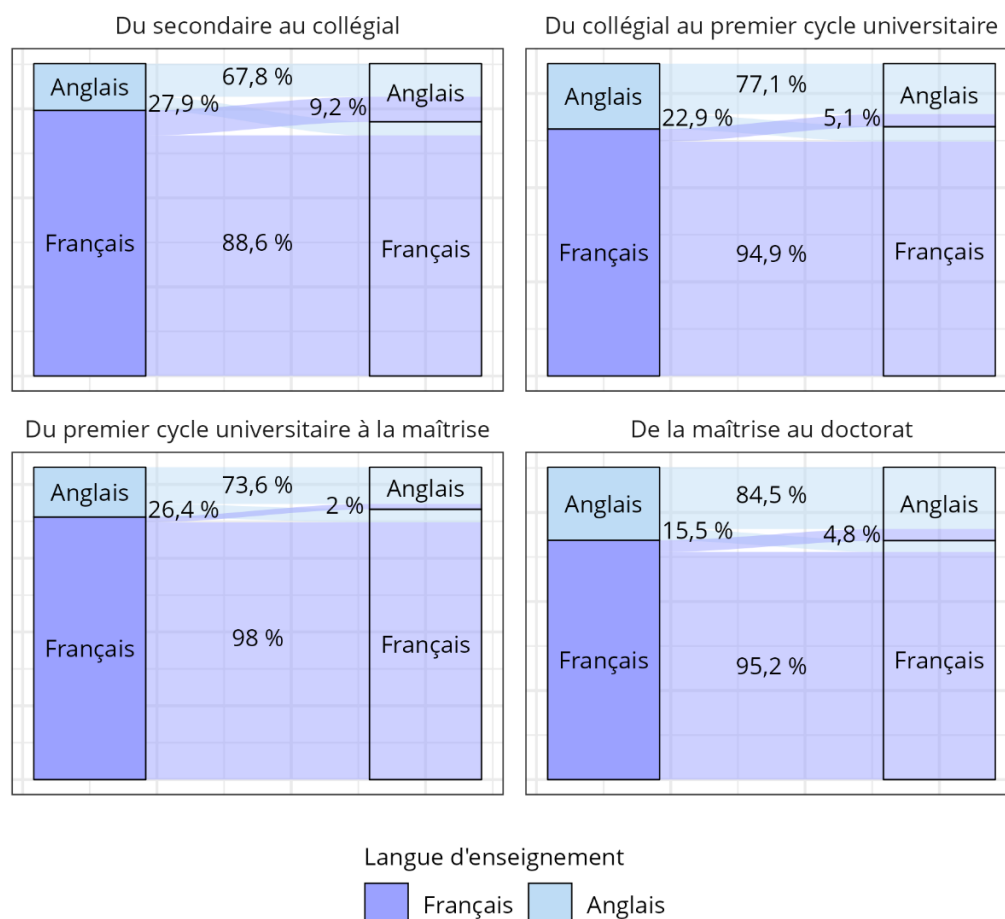
5.2 Le choix de la langue d'enseignement

Le premier volet de notre analyse porte sur le choix de la langue d'enseignement. Dans un premier temps, nous présentons les données descriptives sur les taux de transition d'un ordre d'enseignement à l'autre, selon la langue de l'établissement fréquenté, et les trajectoires linguistiques des parcours scolaires. Par la suite, nous présentons des analyses statistiques multivariées pour mieux comprendre les déterminants du choix de la langue d'enseignement au niveau collégial et universitaire.

5.2.1 Parcours scolaires et trajectoires linguistiques

Un taux de transition représente la part des individus qui passent d'un état à un autre. Dans le cas de la trajectoire linguistique d'un parcours scolaire, les états sont les langues d'enseignement pour chaque ordre d'enseignement, que nous présentons sous la forme d'une figure alluviale (figure 5.2).

Figure 5.2 : Taux de transition linguistique selon l'étape du parcours scolaire
(Québec, personnes diplômées entre 2009 et 2021 [ou aux études en 2021]
nées à partir de 1980)*



Source : Statistique Canada, SIEP. *Les pourcentages des taux de transition du secondaire au collégial ne totalisent pas 100 %, car ils excluent les transitions vers des collèges bilingues.

Les données présentées dans la figure 5.2 montrent qu'un bon nombre de personnes changent de langue d'enseignement pendant leurs études. De façon générale, le taux de transition de l'anglais vers le français est plus important que celui dans le sens inverse, bien qu'il représente un nombre moins élevé de transitions. Pour ce qui est du taux de transition du français vers l'anglais, il est assez important entre le secondaire et le collège, mais il est plus faible par la suite.

Les données sur les taux de transition ne nous permettent cependant pas de connaître la prévalence des changements entre le réseau francophone et anglophone durant un parcours scolaire. Pour obtenir cette information, nous avons distingué 14 trajectoires linguistiques différentes, qui représentent l'ensemble des combinaisons possibles selon l'ordre d'enseignement et la langue des études. Nous regroupons ensuite ces trajectoires en trois catégories, soit celles des personnes dont le parcours scolaire s'est arrêté après l'obtention :

- d'un diplôme d'études secondaires ou avant (2 combinaisons possibles);
- d'un diplôme d'études collégiales (4 combinaisons possibles);
- d'un diplôme de premier cycle universitaire (8 combinaisons possibles).

Nous nous limitons aux diplômés occupant un emploi en 2021 afin de faire le lien avec l'utilisation du français au travail dans la section 5.3.

Le tableau 5.1 présente ces trajectoires linguistiques dans chaque parcours scolaire. Les données sont ordonnées selon l'ordre d'enseignement et la langue d'enseignement.

Ainsi, 12,4 % des personnes dont le parcours scolaire se termine avec l'obtention d'un diplôme de niveau collégial ont changé de langue d'enseignement au moins une fois (8,3 % ont changé pour l'anglais et 4,1 % ont changé pour le français). Parmi les personnes qui poursuivent leurs études jusqu'au premier cycle universitaire, cette proportion s'élève à 16,3 %. De nouveau, les mouvements du secondaire français vers le postsecondaire anglais sont deux fois plus nombreux (11,1 %) que ceux allant dans le sens inverse (5,1 %).

Tableau 5.1 : Trajectoire linguistique du parcours scolaire selon l'ordre d'enseignement
(Québec, personnes diplômées entre 2009 et 2021 [ou aux études en 2021],
occupant un emploi en 2021 et nées à partir de 1980)

N°	Parcours scolaire			Niveau de scolarité		PLOP	
	Secondaire et moins*	Collégial**	Premier cycle universitaire**	Nbre de personnes	Proportion (%)	Français (%)	Autres réponses (%)
1	FR			807 150	87,9	94,6	46,6
2	ANG			110 880	12,1	5,4	53,4
3	FR	FR		167 060	77,8	88,5	19,3
4	FR	ANG		17 80	8,3	5,6	22,9
5	ANG	ANG		21 060	9,8	1,9	53,2
6	ANG	FR		8 720	4,1	4,0	4,6
7	FR	FR	FR	110 680	73,5	85,4	13,9
8	FR	FR	ANG	4 540	3	2,9	3,5
9	FR	ANG	FR	5 420	3,6	3,4	4,4
10	FR	ANG	ANG	6 780	4,5	1,8	17,8
11	ANG	ANG	ANG	15 440	10,3	1,4	54,5
12	ANG	ANG	FR	1 800	1,2	0,8	3,2
13	ANG	FR	FR	5 330	3,5	3,9	1,7
14	ANG	FR	ANG	630	0,4	0,3	1,1

Source : Statistique Canada, SIEP apparié aux recensements de 2016 et 2021.

* La catégorie FR regroupe les personnes ayant mené leurs études primaires et secondaires seulement en français, tandis que la catégorie ANG regroupe les personnes ayant mené leurs études primaires ou secondaires en partie ou seulement en anglais.

**Selon la langue de l'établissement du plus haut diplôme obtenu ou du grade des études en cours en 2021.

Par ailleurs, les dynamiques de transition varient beaucoup selon la langue des étudiants et la langue des études secondaires.

Ainsi, parmi les diplômés universitaires francophones, seule une petite minorité a fréquenté à la fois un collège et une université de langue anglaise après avoir étudié en français au secondaire (1,8 % de tous les francophones). En effet, la plupart de ceux qui ont opté pour l'anglais au collège sont revenus au français à l'université (3,4 %). De même, une part importante de ceux qui ont choisi l'anglais à l'université avaient auparavant fait leurs études collégiales en français (2,9 %).

La situation est similaire chez les diplômés universitaires dont la PLOP n'est pas le français qui ont étudié en anglais au secondaire. Au sein de ce groupe, seule une minorité a opté pour le français au collège (1,1 %), à l'université (3,2 %) ou les deux (1,7 %) après avoir étudié en anglais au secondaire.

Les changements de langue d'enseignement sont beaucoup plus fréquents chez ceux qui, au secondaire, ont étudié dans une langue différente de leur PLOP.

Ainsi, la plupart des non-francophones diplômés du secondaire français ont, par la suite, opté pour des études postsecondaires en anglais (17,8 % de ce groupe). Une part importante d'entre eux ont néanmoins fréquenté un collège francophone (3,5 %), une université francophone (4,4 %) ou les deux (13,9 %).

L'influence de la langue est aussi visible chez les diplômés du secondaire anglophone. En effet, parmi les francophones qui avaient étudié en anglais au secondaire (6,4 % de tous les francophones), la plupart (3,9 %) ont par la suite terminé des études collégiales et universitaires en français. De plus, une minorité d'entre eux ont opté pour le français au collège (0,3 %) ou à l'université (0,8 %).

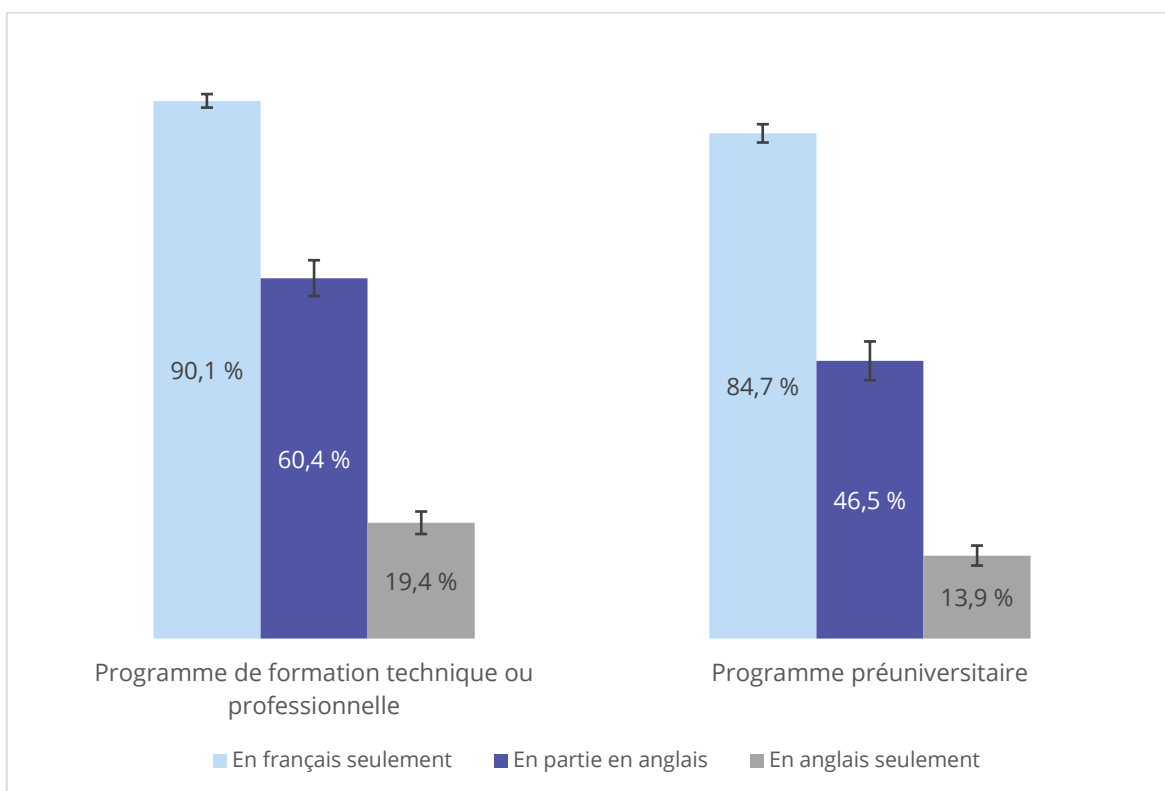
En résumé, les données sur les transitions indiquent une grande continuité chez les francophones et les autres pour ce qui est de la langue d'enseignement. Néanmoins, une part non négligeable d'étudiants ont changé de langue d'enseignement pendant leur parcours. Ces changements sont particulièrement fréquents chez ceux dont la langue d'enseignement était différente de leur PLOP. Par ailleurs, si les transitions vont dans les deux sens, en nombre absolu, ils favorisent globalement les études en anglais, dans un rapport de deux pour un.

5.2.2 Les résultats des analyses multivariées

Nous avons souhaité approfondir notre compréhension des transitions à l'aide d'analyses statistiques multivariées. Ainsi, la figure 5.3 montre que la probabilité d'avoir poursuivi ses études collégiales en français est étroitement liée à la langue d'enseignement au secondaire. Sans surprise, les diplômés du secondaire français sont beaucoup plus susceptibles de choisir un établissement collégial de langue française que les diplômés du secondaire anglais. De leur côté, les gens ayant fait seulement une partie de leurs études secondaires en anglais se trouvent dans une position intermédiaire.

Nous remarquons par ailleurs des écarts selon le type de diplôme obtenu. Pour tous les profils, la probabilité d'avoir étudié en français au collégial est plus grande pour les diplômés de la formation technique que pour ceux qui ont poursuivi des études préuniversitaires.

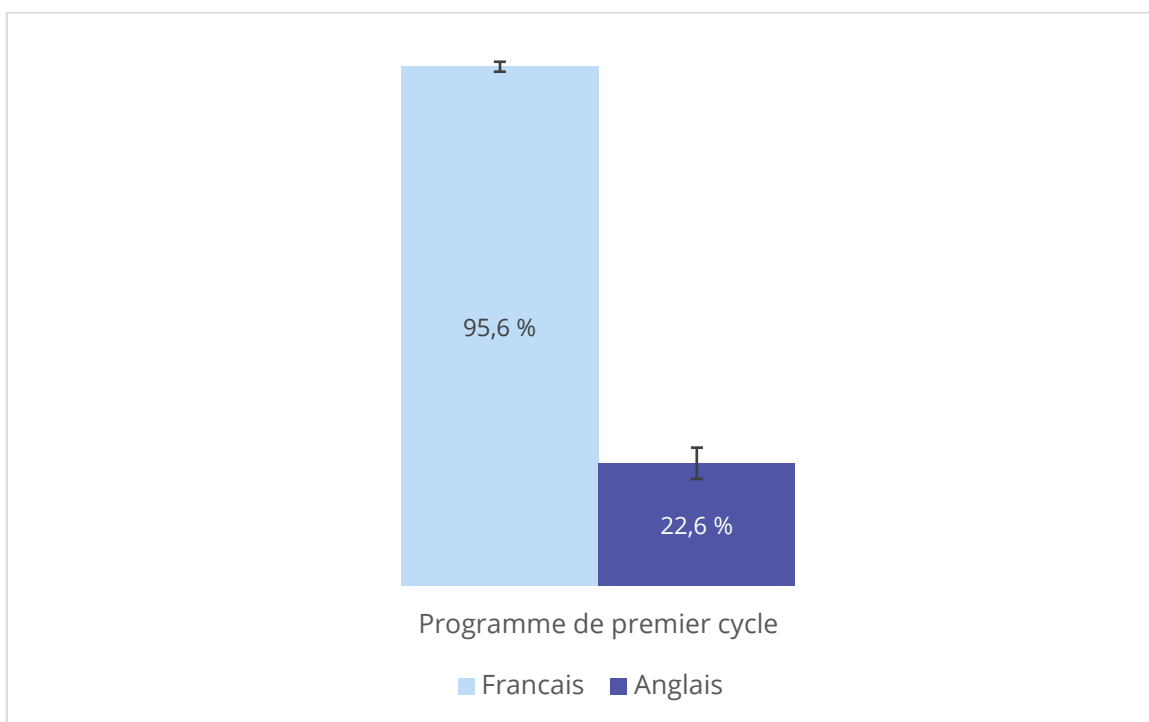
Figure 5.3 : Probabilité de choisir un établissement d'enseignement collégial de langue française selon la langue d'instruction au primaire et au secondaire
(Québec, personnes diplômées entre 2009 et 2021 [ou encore aux études en 2021]
nées à partir de 1980)



Source : Statistique Canada, SIEP appaillé aux recensements de 2016 et 2021.

La figure 5.4 présente la probabilité de choisir un établissement universitaire de langue française au premier cycle selon la langue des études collégiales. De nouveau, nos modèles statistiques confirment qu'il existe une grande continuité dans les parcours linguistiques. Néanmoins, la probabilité de passer d'un collège anglophone à une université francophone (22,6 %) est non négligeable, alors que la presque totalité des diplômés de collèges de langue française maintiennent leur choix du français à l'université (95,6 %). Nous devons cependant garder à l'esprit que les diplômés du collégial français sont beaucoup plus nombreux et que, globalement, du collège à l'université, les transitions entre les deux langues sont d'une ampleur similaire.

Figure 5.4 : Probabilité de choisir un établissement universitaire de langue française selon la langue d'enseignement au niveau collégial
(Québec, personnes diplômées entre 2009 et 2021 [ou encore aux études en 2021] nées à partir de 1980)

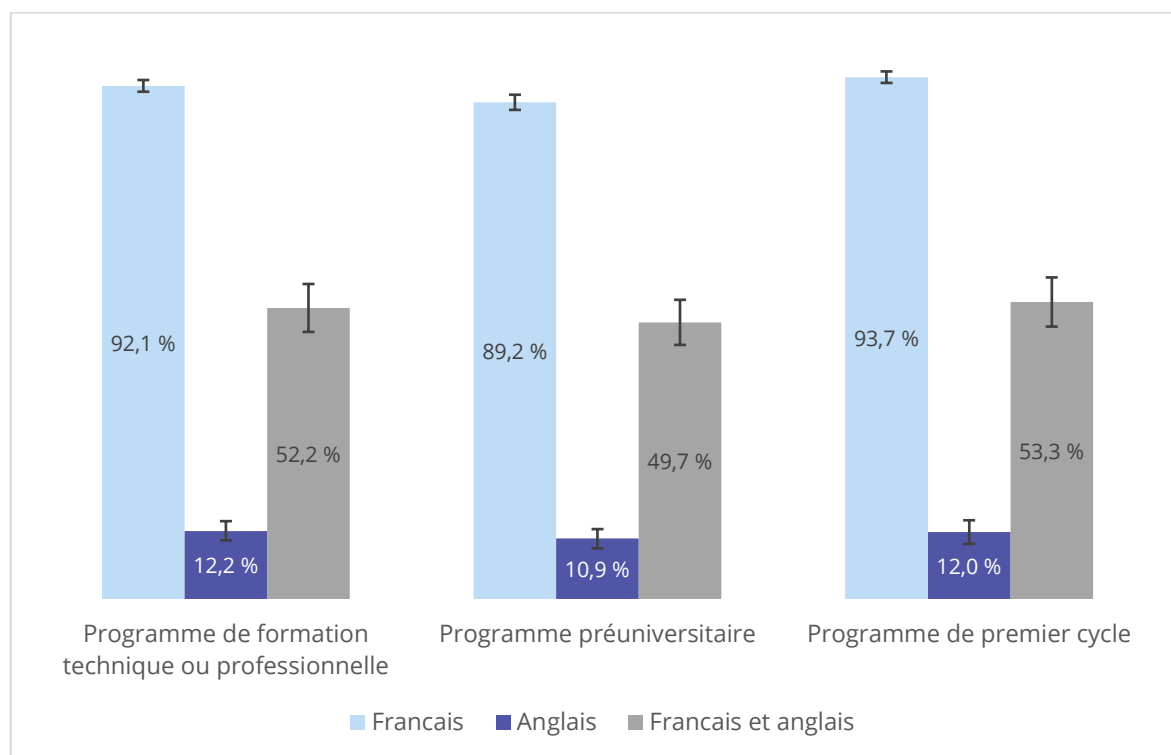


Source : Statistique Canada, SIEP appareillé aux recensements de 2016 et 2021.

En dernier lieu, nous avons souhaité vérifier l'incidence des caractéristiques linguistiques des étudiants dans le choix de la langue d'enseignement. La figure 5.5 présente ainsi la probabilité de choisir un établissement d'enseignement postsecondaire de langue française selon le type de programme et la PLOP des étudiants. Elle confirme le grand pouvoir prédictif des caractéristiques linguistiques. En effet, les personnes dont la PLOP est le français ont une probabilité d'environ 90 % d'avoir étudié en français, alors que cette probabilité est d'environ 12 % chez celles dont la PLOP est l'anglais. De nouveau, les personnes ayant à la fois le français et l'anglais comme PLOP se situent à mi-chemin entre ces deux pôles.

Par ailleurs, nous remarquons que la probabilité d'avoir étudié en français diffère peu d'un programme à l'autre. La seule exception concerne les programmes préuniversitaires, où les probabilités sont un peu moins favorables au français, bien que les écarts ne soient pas statistiquement significatifs pour la plupart des groupes.

Figure 5.5 : Probabilité de choisir un établissement d'enseignement postsecondaire de langue française selon le type de programme et la PLOP
(Québec, personnes diplômées entre 2009 et 2021 [ou encore aux études en 2021] nées à partir de 1980)



Source : Statistique Canada, SIEP appaillé aux recensements de 2016 et 2021.

En somme, les résultats des analyses multivariées confirment ceux de l'analyse descriptive. Ils indiquent que le parcours scolaire antérieur influence largement le choix de la langue d'enseignement au postsecondaire, mais que ce dernier dépend aussi fortement des caractéristiques linguistiques des étudiantes et des étudiants.

Le choix de la langue d'enseignement selon la génération d'immigration

Les études présentées aux chapitres 3 et 4 ont montré que les personnes de deuxième génération étaient moins nombreuses à utiliser principalement le français que le reste de la population. Pour cette raison, nous avons cherché à en savoir plus sur les choix linguistiques de ces personnes pendant leur parcours scolaire.

Le tableau 5.2 présente la probabilité de choisir un établissement d'enseignement postsecondaire de langue française en 2016 et en 2021, selon la génération d'immigration et le type de diplôme. Nous y utilisons une mesure plus fine de la génération d'immigration que celle utilisée précédemment. Ainsi, nous distinguons :

- les personnes nées à l'étranger qui ont le statut de citoyen, pour la plupart des personnes de première génération arrivées jeunes au Canada (la « génération 1.5 »);

- les personnes nées au Canada dont les deux parents sont nés à l'étranger, c'est-à-dire les personnes de deuxième génération;
- les personnes dont un seul parent est né à l'étranger (la « génération mixte » ou « 2.5 »);
- les personnes dont les deux parents sont nés au Canada, c'est-à-dire les personnes de troisième génération ou plus.

Tableau 5.2 : Probabilité de choisir un établissement d'enseignement postsecondaire de langue française selon le type de programme et la génération d'immigration
(Québec, 2016 et 2021, personnes diplômées entre 2009 et 2021 [ou aux études en 2021] nées à partir de 1980, en pourcentage)

	2016	2021
	Probabilité prédite (%) (borne inférieure ; borne supérieure)	
Programme préuniversitaire		
Probabilité moyenne	73,0 (71,4 ; 74,6)	68,8 (67,1 ; 70,4)
Troisième génération ou plus	82,3 (81,4 ; 83,3)	77,8 (76,8 ; 78,8)
Génération mixte	47,6 (44,8 ; 50,4)	47,7 (45,3 ; 50,1)
Deuxième génération	46,0 (42,9 ; 49,1)	49,6 (46,8 ; 52,3)
Première génération	59,8 (56,3 ; 63,2)	60,3 (57,3 ; 63,4)
Programme de formation technique ou professionnelle		
Probabilité moyenne	84,8 (83,6 ; 86,0)	83,3 (82,0 ; 84,5)
Troisième génération ou plus	90,3 (89,5 ; 91,2)	89,2 (88,4 ; 90,0)
Génération mixte	54,6 (51,6 ; 57,5)	56,0 (53,4 ; 58,6)
Deuxième génération	49,6 (46,5 ; 52,7)	53,7 (51,0 ; 56,5)
Première génération	61,2 (57,8 ; 64,6)	66,0 (62,0 ; 69,1)
Programme de premier cycle universitaire		
Probabilité moyenne	83,4 (81,6 ; 85,2)	81,8 (80,4 ; 83,1)
Troisième génération ou plus	90,1 (89,0 ; 91,1)	88,6 (87,8 ; 89,5)
Génération mixte	53,6 (49,5 ; 57,6)	55,7 (53,2 ; 58,2)
Deuxième génération	53,4 (48,9 ; 58,0)	57,1 (54,3 ; 59,9)
Première génération	62,9 (57,9 ; 67,8)	66,7 (63,5 ; 69,8)

Source : Statistique Canada, SIEP appareillé aux recensements de 2016 et 2021.

D'abord, en 2021, nous constatons que la probabilité de choisir un établissement d'enseignement postsecondaire de langue française est beaucoup plus faible dans les programmes préuniversitaires (68,8 %) que dans les programmes techniques (83,3 %) ou dans ceux du premier cycle universitaire (81,8 %).

Ensuite, nous notons que la probabilité d'avoir poursuivi ses études en français a diminué entre 2016 et 2021, et ce, pour l'ensemble des programmes d'études. Cependant, d'un point de vue statistique, cette baisse est significative uniquement pour les programmes préuniversitaires. Pour ces derniers, la probabilité d'avoir étudié en français a en effet connu une baisse importante, passant de 73,0 % à 68,8 %, soit 4,2 points de pourcentage en seulement 5 ans.

Pour le reste, les résultats présentent des similitudes pour les trois types de programmes : la probabilité d'avoir étudié dans un établissement francophone est beaucoup plus élevée chez les personnes de troisième génération ou plus que chez les personnes de première et de deuxième génération d'immigration. Ainsi, entre les personnes de deuxième génération et celles de troisième génération ou plus, l'écart est de l'ordre de 30 points de pourcentage. Cet écart, bien que très important, a légèrement diminué entre 2016 et 2021. En effet, la probabilité d'avoir étudié en français a augmenté de 3,6 points de pourcentage chez les personnes de deuxième génération, alors qu'elle a connu une baisse de 4,5 points chez les personnes de troisième génération ou plus.

Le choix de la langue d'enseignement selon l'origine géolinguistique

Nous nous sommes également intéressés à l'influence exercée par l'origine géolinguistique des diplômés sur le choix de la langue d'enseignement. L'origine géolinguistique est un indicateur construit sur la base des langues utilisées de façon courante dans le pays d'origine des personnes immigrantes, ou de leurs parents dans le cas des personnes de deuxième génération.

De nombreux travaux ont montré que l'origine géolinguistique exerce une forte influence sur les choix linguistiques, en particulier des allophones⁴¹. En effet, cette origine est un bon indice de l'exposition des personnes immigrantes au français ou à l'anglais avant leur arrivée au Québec, de même que de la présence de ces langues dans l'environnement familial des personnes de deuxième génération.

Pour mesurer l'origine géolinguistique, nous avons distingué les personnes dont le pays d'origine est :

- de tradition française (p. ex. l'Algérie, la France ou Haïti);
- de tradition latine (ou romane) autre que française (p. ex. le Brésil, la Colombie ou l'Italie);
- de tradition autre (p. ex. la Chine ou la Russie);
- de tradition anglaise (p. ex. les États-Unis, les Philippines ou l'Inde)⁴².

⁴¹ Nous présentons une brève revue de ces travaux dans la section 1.1.1 du document [Analyse de la situation du français au Québec – Recension des écrits et cadre théorique](#).

⁴² Les personnes provenant de pays bilingues (p. ex. les Seychelles) ont été classés dans la catégorie « autre ». Dans le cas des personnes de deuxième génération nées de couples exogames français-anglais, c'est l'origine de la mère qui prévaut. Dans le cas des personnes des enfants de deuxième génération nées de couples exogames français ou anglais et langue tierce, c'est le français ou l'anglais qui prévaut. Enfin, chez les personnes dont un seul parent est immigrant, c'est l'origine de ce dernier qui prévaut.

Ces quatre groupes forment un continuum entre un pôle principalement francophone (les pays de tradition française, puis ceux de tradition latine) et un autre principalement anglophone (les pays de tradition anglaise, puis ceux de tradition autre). La pertinence de distinguer les pays de tradition latine de ceux de tradition autre découle de la facilité relative des personnes qui maîtrisent déjà une langue romane à apprendre le français. Par ailleurs, nous avons classé les personnes de génération mixte en fonction du pays d'origine de leur parent né à l'extérieur du Canada.

Les probabilités prédites de choisir un établissement d'enseignement postsecondaire de langue française selon l'origine géolinguistique et le type de programme en 2016 et en 2021 sont présentées dans le tableau 5.3. Pour tous les types de programmes, les personnes les plus susceptibles de choisir le français comme langue d'enseignement sont les personnes d'origine française (70 à 77 %). Elles sont suivies des personnes d'origine latine (60 à 72 %), de celles d'origine autre (39 à 45 %), puis de celles d'origine anglaise (21 à 27 %).

Ces probabilités sont inférieures à la probabilité moyenne pour presque tous les programmes d'études. Cependant, les écarts selon l'origine géolinguistique sont très importants. Pour tous les types de programmes, ils atteignent 50 points de pourcentage entre les personnes d'origine française et celle d'origine anglaise. Pour leur part, les personnes d'origine latine se rapprochent du pôle francophone, alors que celles d'origine autre sont plus proches du pôle anglophone.

Par ailleurs, pour la plupart des profils, nous notons que la probabilité de choisir le français comme langue d'enseignement a légèrement augmenté entre 2016 et 2021, bien que cette hausse demeure modeste (de l'ordre de 1 % à 4 %).

Tableau 5.3 : Probabilité de choisir un établissement d'enseignement postsecondaire de langue française selon le type de programme et l'origine géolinguistique
(Québec, 2016 et 2021, personnes diplômées entre 2009 et 2021 [ou aux études en 2021] nées à partir de 1980, en pourcentage)

	2016	2021
	Probabilité prédite (%) (borne inférieure ; borne supérieure)	
Programme préuniversitaire		
Probabilité moyenne	73,0 (71,4 ; 74,6)	68,8 (67,1 ; 70,4)
Français	70,7 (67,6 ; 73,8)	72,1 (69,5 ; 74,8)
Langue latine	59,9 (56,2 ; 63,6)	61,3 (58,2 ; 64,4)
Autres	40,6 (37,4 ; 43,9)	38,8 (35,8 ; 41,8)
Anglais	21,3 (18,6 ; 24,0)	22,7 (20,4 ; 25,1)
Programme de formation technique ou professionnelle		
Probabilité moyenne	84,8 (83,6 ; 86,0)	83,3 (82,0 ; 84,5)
Français	74,7 (71,6 ; 77,9)	76,6 (73,9 ; 79,4)
Langue latine	66,4 (62,8 ; 70,1)	69,2 (66,0 ; 72,5)
Autres	40,2 (36,9 ; 43,4)	42,1 (39,0 ; 45,3)
Anglais	21,7 (18,9 ; 24,4)	25,4 (22,8 ; 28,0)
Programme de premier cycle universitaire		
Probabilité moyenne	83,4 (81,6 ; 85,2)	81,8 (80,4 ; 83,1)
Français	75,0 (70,8 ; 79,2)	77,0 (74,4 ; 79,7)
Langue latine	67,1 (61,7 ; 72,5)	71,6 (68,6 ; 74,6)
Autres	44,3 (39,4 ; 49,1)	44,7 (41,5 ; 47,8)
Anglais	23,9 (19,8 ; 28,0)	27,1 (24,3 ; 29,8)

Source : Statistique Canada, SIEP appaillé aux recensements de 2016 et 2021.

5.3 Le lien entre la langue d'enseignement et l'utilisation du français au travail

Le second volet de notre analyse porte sur le lien entre la langue d'enseignement et la langue de travail. Nous reprenons l'analyse des données sur les parcours scolaires, mais cette fois en les croisant avec les indicateurs sur la langue de travail. Ensuite, nous présentons les résultats d'analyses statistiques multivariées pour mesurer l'effet de la langue d'enseignement sur l'utilisation du français au travail.

5.3.1 Les parcours scolaires et la langue de travail

Le lien entre la trajectoire de vie des individus et leurs choix linguistiques est bien établi. Par exemple, une personne qui utilise une langue durant son enfance et son adolescence est plus susceptible de l'utiliser plus tard⁴³. De même, il existe un lien entre la langue d'enseignement et la langue utilisée ultérieurement par la suite au travail ou dans l'espace public en général.

Par exemple, une enquête menée par le Conseil supérieur de la langue française en 2004 révélait que les allophones scolarisés après l'entrée en vigueur de la *Charte* étaient plus nombreux à employer le français de manière prédominante dans l'espace public⁴⁴. De plus, ils étaient plus susceptibles d'utiliser le français de manière prédominante dans le cadre de leur premier emploi. Plus récemment, une étude de Statistique Canada a montré que la langue d'enseignement postsecondaire exerçait une influence importante sur l'utilisation de façon prédominante du français et de l'anglais au travail. Cette association était particulièrement marquée chez les allophones⁴⁵. Les données des enquêtes menées par l'OQLF dans le cadre de son dernier suivi quinquennal confirment l'existence d'un lien fort entre la langue des études postsecondaires et l'utilisation des langues au travail et dans l'espace public⁴⁶.

Nous avons donc sous la main des données de plus en plus nombreuses qui suggèrent que les parcours scolaires jouent un rôle important dans les choix linguistiques des individus. Certaines questions demeurent toutefois en suspens.

D'une part, les données disponibles ne nous permettent pas d'établir le lien entre les parcours eux-mêmes et l'utilisation du français des jeunes adultes par la suite. En effet, nous ignorons quelle est l'incidence de la langue d'enseignement postsecondaire sur l'utilisation du français au travail, lorsque nous tenons compte de la langue des études antérieures (p. ex. au primaire et au secondaire). Nous ignorons également si certaines étapes du parcours scolaire sont plus déterminantes que les autres.

Par ailleurs, nous savons que les allophones sont, toutes proportions gardées, beaucoup plus nombreux que les francophones à obtenir leur dernier diplôme d'études postsecondaires d'un établissement anglophone⁴⁷. Nous savons aussi que l'association statistique entre la langue

⁴³ Pour une brève discussion entourant la notion de trajectoire de vie en démolinguistique, voir la section 1.1.1 du document [Analyse de la situation du français au Québec – Recension des écrits et cadre théorique](#).

⁴⁴ Girard-Lamoureux 2004.

⁴⁵ Lemyre 2022.

⁴⁶ OQLF 2023c; 2023b.

⁴⁷ Lemyre 2022.

d'enseignement et la langue utilisée au travail est particulièrement forte au sein de ce groupe, et ce, même lorsque nous tenons compte de certaines caractéristiques du milieu de travail⁴⁸. Cependant, les allophones forment un groupe très diversifié. Nous ne savons pas dans quelle mesure le lien entre la langue d'enseignement et l'utilisation du français au travail varie selon les caractéristiques linguistiques et migratoires des individus.

Dans les prochaines pages, nous tentons de répondre à ces questions.

Le tableau 5.4 croise les données du SIEP pour chaque trajectoire linguistique avec les indicateurs du recensement sur l'utilisation du français au travail et la PLOP. Les données sont ordonnées selon le plus haut diplôme obtenu et la langue d'enseignement. Pour chaque trajectoire, nous précisons la proportion de la main-d'œuvre francophone, la proportion qui utilise principalement le français au travail, ainsi que la proportion de francophones qui travaillent principalement en français. Ce dernier indicateur résume la pression qui s'exerce sur les francophones selon le parcours scolaire.

Les données montrent que l'utilisation du français au travail varie considérablement selon la trajectoire linguistique. En effet, les parcours scolaires uniquement francophones favorisent largement l'utilisation du français au travail, tandis que les parcours anglophones ou mixtes tendent à la réduire, y compris chez les francophones.

La langue de l'établissement où le dernier diplôme a été obtenu semble exercer une influence importante. Par exemple, parmi les personnes dont le parcours se termine par l'obtention d'un diplôme collégial, le taux d'utilisation du français au travail diffère largement entre les personnes qui ont obtenu leur dernier diplôme en français (soit 81,4 % pour le parcours 6 et 92,4 % pour le parcours 3) et celles qui ont obtenu leur dernier diplôme en anglais (soit 31,7 % pour le parcours 5 et 56,9 % pour le parcours 4).

⁴⁸ *Ibid.*

Tableau 5.4 : Utilisation prédominante du français au travail selon la trajectoire linguistique du parcours scolaire
(Québec, 2021, personnes occupant un emploi et nées à partir de 1980, en pourcentage)

N°	Parcours scolaire			Proportion de francophones (%)	Proportion de personnes qui travaillent en français (%)	Proportion de francophones qui travaillent en français (%)
	Secondaire et moins*	Collégial**	Premier cycle universitaire*			
1	FR			92,2	89,8	94,3
2	ANG			38	49,7	86
3	FR	FR		96,2	92,4	93,5
4	FR	ANG		57,3	56,9	74,9
5	ANG	ANG		16,2	31,7	61,6
6	ANG	FR		82,3	81,4	87,2
7	FR	FR	FR	96,8	89,4	90,3
8	FR	FR	ANG	80,8	60,1	64,9
9	FR	ANG	FR	79,7	73,6	79,9
10	FR	ANG	ANG	33,9	33,9	50,4
11	ANG	ANG	ANG	11,1	19,2	40,9
12	ANG	ANG	FR	55	58,3	67,7
13	ANG	FR	FR	92,1	82,4	84,7
14	ANG	FR	ANG	57,1	50,8	58,3

Source : Statistique Canada, SIEP apparié au recensement de 2021.

*La catégorie FR regroupe les personnes ayant mené leurs études primaires et secondaires seulement en français, tandis que la catégorie ANG regroupe les personnes ayant mené leurs études primaires ou secondaires en partie ou en totalité en anglais.

**Selon la langue de l'établissement du plus haut diplôme obtenu ou du grade des études en cours en 2021.

Parmi les diplômés universitaires, la situation est encore plus frappante. Seulement 19,2 % des personnes ayant fait tout leur parcours en anglais (parcours 11) utilisent le français de façon prédominante au travail. Parmi celles qui ont mené leurs études primaires, secondaires et collégiales en anglais, puis terminé leur parcours à l'université en français (parcours 12), cette proportion monte à 58,3 %, soit un bond de près de 40 points de pourcentage.

À l'opposé, parmi les personnes dont le parcours du primaire à l'université est uniquement en français (parcours 7), 89,4 % travaillent principalement en français. Cette proportion baisse à 60,1 % parmi celles dont le parcours scolaire se termine par l'obtention d'un diplôme de premier cycle d'une université anglophone (parcours 8).

La langue des études primaires et secondaires, cependant, semble exercer une influence moindre. Cette situation n'est pas nécessairement surprenante.

D'abord, contrairement à la langue du primaire et du secondaire, la langue des études postsecondaires peut être librement choisie. Par conséquent, il est possible qu'elle reflète plus étroitement les préférences des individus. Ensuite, le choix d'un programme collégial ou universitaire en anglais pourrait orienter plus fortement les individus vers des secteurs d'emploi et des professions où l'utilisation du français est moins facile. Finalement, il est possible que les réseaux de socialisation développés dans le cadre des études postsecondaires se substituent à ceux développés dans l'enfance, et orientent davantage les choix linguistiques ultérieurs.

Un regard selon l'établissement

Pour compléter notre analyse descriptive, nous avons examiné l'utilisation prédominante du français au travail selon le type d'établissement collégial et selon l'université⁴⁹. Ces données inédites nous permettent de mieux comprendre le contexte dans lequel s'inscrivent les mesures d'aménagement linguistique qui visent, ou pourraient viser, les établissements d'enseignement supérieur.

Nous avons regroupé les établissements collégiaux en quatre catégories :

- les cégeps francophones (p. ex. le Cégep du Vieux-Montréal ou le Cégep de Chicoutimi);
- les cégeps anglophones (p. ex. le Collège régional Champlain ou le Collège Dawson);
- les collèges privés francophones (p. ex. le Collège Jean-de-Brébeuf ou le Séminaire de Sherbrooke);
- les collèges privés anglophones et bilingues (p. ex. le Collège Marianopolis, anglophone, ou le Collège Lasalle, bilingue).

Le tableau 5.5 présente l'utilisation du français au travail selon le type d'établissement et la PLOP par les personnes dont le plus haut diplôme obtenu est de niveau collégial. Nous y voyons que l'utilisation du français au travail varie de façon importante selon le type d'établissement fréquenté. Les établissements francophones sont associés à une forte utilisation du français, tandis que les établissements anglophones et bilingues sont associés à une utilisation faible, surtout chez les non-francophones.

De manière intéressante, les non-francophones diplômés d'un collège privé francophone sont moins susceptibles de travailler principalement en français après leurs études que ceux ayant fréquenté un établissement public. Cet écart peut refléter des différences dans la composition de la population étudiante selon le type d'établissement, de même que selon le type de programme, les parcours professionnels ou les réseaux de socialisation propres à chaque établissement.

⁴⁹ Les données par établissement ne représentent pas la même population que les données présentées par parcours scolaire. Pour cette raison, les proportions présentées dans cette section diffèrent légèrement de celles présentées dans le tableau 5.1. La différence principale tient au fait que les données par parcours se limitent aux personnes qui se retrouvent dans le recensement de 2021 en raison de la nouvelle question sur la langue d'instruction au primaire et au secondaire.

Tableau 5.5 : Utilisation prédominante du français au travail selon le type d'établissement collégial et la PLOP

(Québec, 2021, personnes occupant un emploi, nées à partir de 1980 et dont le plus haut diplôme obtenu est de niveau collégial, en pourcentage)

	PLOP		Total (%)
	Français (%)	Autres réponses (%)	
Cégeps francophones	92,6	63,2	91,5
Collèges privés francophones	91,9	47,5	89,5
Cégeps anglophones	64,9	26,3	36,8
Collèges privés anglophones et bilingues	77,8	22,4	51,3
Moyenne	91,0	33,2	82,2

Source : Statistique Canada, SIEP appareillé au recensement de 2021.

Le tableau 5.6 présente les taux d'utilisation du français au travail selon l'établissement et la PLOP pour les travailleurs dont le plus haut diplôme obtenu est de premier cycle universitaire. En raison du nombre élevé de personnes diplômées à ce niveau, nous avons pu calculer ces taux pour chaque université, à l'exception du réseau de l'Université du Québec (UQ). Dans ce cas, les données sont présentées de façon distincte pour l'Université du Québec à Montréal, l'École de technologie supérieure et les autres établissements du réseau.

Tableau 5.6 : Utilisation prédominante du français au travail selon l'université et la PLOP
(Québec, 2021, personnes occupant un emploi, nées à partir de 1980 et dont le plus haut diplôme obtenu est de premier cycle universitaire, en pourcentage)

	PLOP		Total (%)
	Français (%)	Autres réponses (%)	
Université Laval	92,4	68,9	91,9
Établissements du réseau UQ*	91,6	51,2	90,6
Université de Sherbrooke	90,1	55,5	89,1
Université du Québec à Montréal	86,1	55,4	84,3
Université de Montréal	85,2	59,4	82,9
École de technologie supérieure	81,1	57,7	79,6
Polytechnique Montréal	76,3	58,1	74,6
HEC Montréal	75,5	47,6	72,3
Université Bishop	60,6	16,1	33,2
Université McGill	54,5	15,8	27,0
Université Concordia	52,2	16,9	25,4
Moyenne	85,9	28,0	76,9

Source : Statistique Canada, SIEP appareillé au recensement de 2021.

*Sauf l'UQAM et l'ETS.

Les résultats présentés dans le tableau 5.6 nous permettent de faire quatre regroupements :

- les universités francophones de l'extérieur de Montréal (Université Laval, Université de Sherbrooke et les établissements du réseau de l'UQ), dont les diplômés, en très grande majorité francophones, utilisent largement le français au travail;
- les universités francophones montréalaises (Université de Montréal et Université du Québec à Montréal), dont les diplômés utilisent le français au travail dans une proportion légèrement supérieure à la moyenne;
- les écoles de commerce et de génie francophones (Polytechnique, École de génie supérieur et École des hautes études commerciales), dont les diplômés utilisent légèrement moins le français que ceux des autres établissements francophones;
- les universités anglophones (Université Bishop, Université McGill et Université Concordia), dont les diplômés travaillent peu en français.

Sans surprise, les variations observées entre les universités sont fortement corrélées à la composition linguistique de la population étudiante. Ainsi, environ 97 % des diplômés des universités francophones basées à l'extérieur de Montréal sont francophones, alors que cette proportion se situe autour de 92 % dans les établissements montréalais francophones. Dans les universités anglophones, la proportion de diplômés francophones varie entre 25 % (Concordia) et 38 % (Bishop). Ces données peuvent être consultées au tableau 8.6 de l'annexe B.

Par ailleurs, certaines différences méritent d'être notées. D'abord, les diplômés non francophones de l'Université Laval se démarquent de ceux des autres universités francophones par le fait qu'ils utilisent un peu plus le français. En effet, plus des deux tiers travaillent principalement dans cette langue, un écart de plus de 10 points de pourcentage avec ceux de l'Université de Montréal, qui arrive au deuxième rang sur ce plan. Cependant, l'Université de Montréal compte dans ses rangs un plus grand nombre de diplômés non francophones et se compare avantageusement avec les autres établissements francophones montréalais quant au taux d'utilisation du français au sein de ce groupe.

Divers facteurs peuvent expliquer les variations observées entre les établissements. En effet, les universités basées en région forment une main-d'œuvre susceptible de s'établir dans un milieu où le français est *de facto* la langue commune. À l'inverse, il existe une réelle concurrence linguistique entre le français et l'anglais sur le marché du travail montréalais. Un examen des données des diplômés de l'Université du Québec en Outaouais (non publiées dans ce document), c'est-à-dire dans une région où s'exerce une pression considérable sur le français, révèle d'ailleurs un taux d'utilisation du français plus bas que celui observé dans les autres établissements du réseau de l'Université du Québec.

Par ailleurs, les programmes d'études offerts diffèrent considérablement d'un établissement à l'autre, ce qui peut exercer une influence sur l'utilisation des langues au travail par la suite. À ce titre, l'écart d'utilisation du français que l'on observe entre les écoles de commerce et de génie et les autres établissements francophones pourrait révéler l'importance de la trajectoire professionnelle et du secteur d'emploi, des facteurs qui s'additionnent aux caractéristiques individuelles des travailleurs.

5.3.2 Les résultats des analyses multivariées

Pour approfondir notre compréhension du lien entre la langue d'enseignement et l'utilisation du français au travail, nous avons produit une série d'analyses statistiques multivariées. L'étude présentée au chapitre 3 nous a déjà permis de confirmer que les caractéristiques linguistiques et migratoires individuelles influençaient fortement le niveau d'utilisation du français au travail chez les jeunes adultes. Ainsi, le fait de détenir un diplôme universitaire, d'occuper un emploi professionnel, d'évoluer dans certains secteurs d'emploi et de résider dans les régions de Montréal et de Gatineau sont apparus comme des déterminants importants.

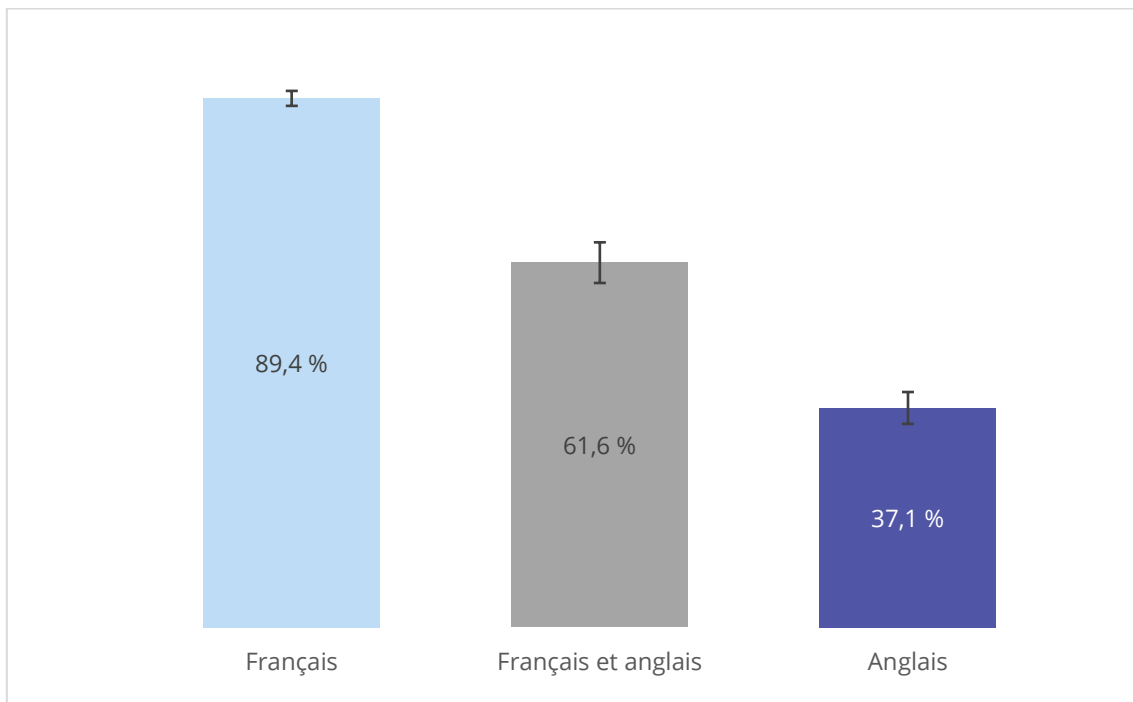
Cependant, les données utilisées ne nous permettaient pas de tenir compte de la langue d'enseignement, ni de la trajectoire linguistique des travailleurs durant leur parcours scolaire. Pour cette raison, nous ne pouvions pas distinguer l'effet du niveau de scolarité et celui de la langue d'enseignement, et encore moins l'effet distinct de chaque étape du parcours scolaire. Grâce à l'appariement des données du SIEP à l'échantillon de 25 % du recensement de la population, nous pouvons combler ces lacunes.

L'incidence de la langue d'enseignement sur la langue de travail

Nous avons d'abord voulu mesurer l'effet de la langue d'enseignement sur la probabilité d'utiliser le français au travail, et ce, pour chaque ordre d'enseignement (primaire et secondaire, collégial et universitaire). Pour y arriver, nous avons procédé en deux étapes.

Dans un premier temps, nous avons estimé l'effet de la langue des études primaires et secondaires pour l'ensemble des travailleurs (figure 5.6). Les catégories « français » et « anglais » regroupent ainsi les personnes ayant fréquenté l'école primaire et secondaire en totalité dans l'une ou l'autre de ces deux langues. Les personnes ayant fréquenté l'école primaire ou secondaire en partie en anglais, même une seule année, sont regroupées dans la catégorie « français et anglais ».

Figure 5.6 : Probabilité de travailler principalement en français selon la langue des études primaires et secondaires
(Québec, 2021, personnes occupant un emploi et nées à partir de 1980)



Source : Statistique Canada, SIEP appareillé au recensement de 2021.

La probabilité de travailler principalement en français varie considérablement selon la langue des études primaires et secondaires, et ce, même lorsqu'on tient compte des caractéristiques linguistiques et migratoires des individus, de leur trajectoire linguistique ultérieure au collège et à l'université ou de certaines caractéristiques de l'emploi qu'ils occupent. Alors que la grande majorité (89,4 %) des travailleurs ayant fréquenté l'école française travaillent principalement dans cette langue, cette probabilité diminue de plus de la moitié chez ceux qui ont fait toutes leurs études primaires et secondaires en anglais. Les personnes ayant fréquenté en partie l'école anglophone se situent, quant à elles, entre les deux. En ce sens, ces résultats confirment l'importance de l'école dans l'adoption du français au début de la vie adulte sur le marché du travail.

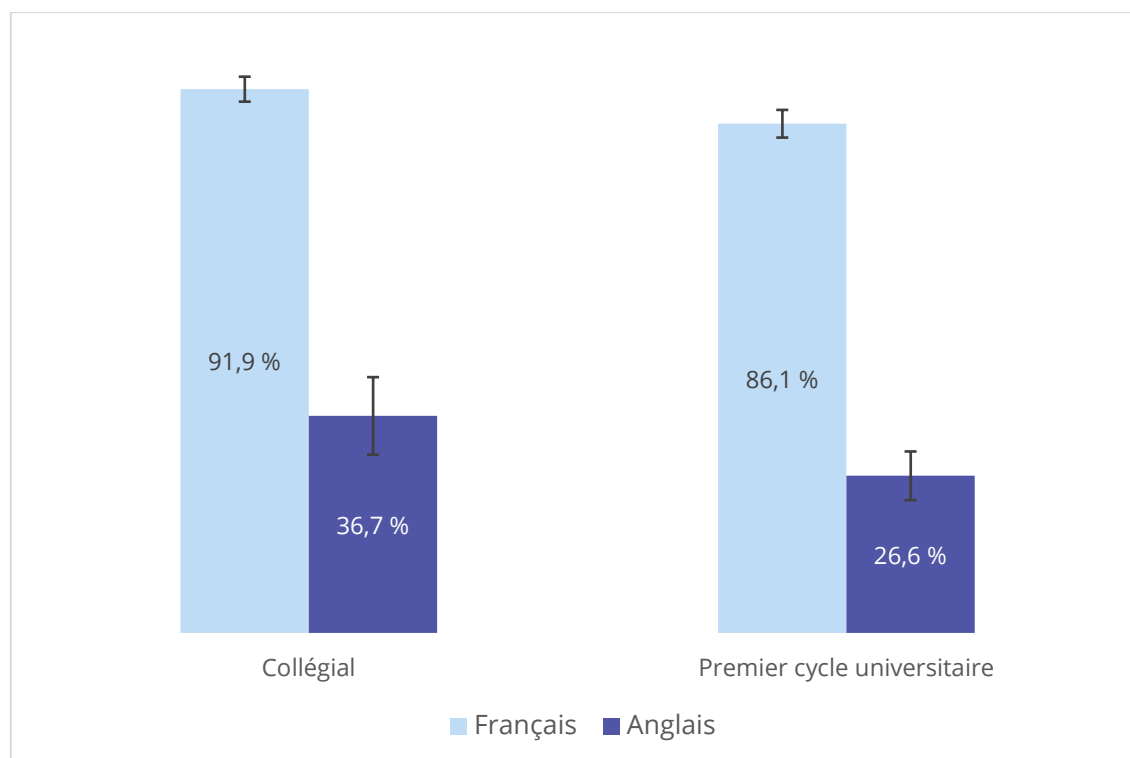
Dans un deuxième temps, nous avons estimé l'effet de la langue des études supérieures sur l'utilisation du français au travail. Pour obtenir des groupes comparables, nous avons distingué les travailleurs dont le parcours scolaire s'est terminé par l'obtention d'un diplôme d'études collégiales de ceux qui ont poursuivi leurs études jusqu'au premier cycle universitaire (figure 5.7). Encore une fois, les résultats révèlent un clivage important selon la langue d'enseignement.

Dans le cas des titulaires d'un baccalauréat, la probabilité d'utiliser le français au travail est plus faible, et ce, peu importe la langue d'enseignement. En outre, l'écart est plus marqué chez les travailleurs qui ont fréquenté un établissement anglophone. En effet, la probabilité de travailler en français est de 91,9 % pour les diplômés d'un collège francophone contre 86,1 % pour les titulaires d'un baccalauréat d'une université francophone, un écart de près de 6 points de pourcentage. À l'inverse, 36,7 % des diplômés d'un collège anglophone travaillent principalement

en français, une proportion qui diminue à 26,6 % parmi les bacheliers d'un établissement anglophone. Cet écart d'environ 10 points de pourcentage est pratiquement le double de celui observé dans le cas des diplômés des établissements francophones.

Figure 5.7 : Probabilité de travailler principalement en français selon la langue d'enseignement au collège et à l'université

(Québec, 2021, personnes occupant un emploi et nées à partir de 1980)



Source : Statistique Canada, SIEP appareillé au recensement de 2021.

Pour compléter, nous avons voulu examiner l'effet cumulatif de la langue d'enseignement sur la probabilité d'utiliser le français au travail. Nous avons donc conçu un modèle qui se limite aux diplômés du premier cycle universitaire dans le but d'établir la langue d'enseignement de l'école primaire au baccalauréat (tableau 5.7).

À notre connaissance, il s'agit de la première démonstration de l'effet cumulatif de la langue d'enseignement sur l'utilisation du français au travail. Comme nous pouvons le constater, la langue d'enseignement du baccalauréat est celle avec la plus forte valeur prédictive. Néanmoins, la langue des études collégiales exerce également une influence importante, de même que la langue des études primaires et secondaires.

Tableau 5.7 Probabilité de travailler principalement en français selon la trajectoire linguistique du parcours scolaire

(Québec, 2021, personnes occupant un emploi et nées à partir de 1980, en pourcentage)

Parcours scolaire			Probabilité prédite (%) (borne inférieure ; borne supérieure)
Secondaire et moins*	Collégial**	Baccalauréat**	
FR	FR	FR	87,7 (84,8 ; 90,5)
FR/ANG	FR	FR	81,0 (75,7 ; 86,3)
ANG	FR	FR	76,9 (71,2 ; 82,3)
FR	ANG	FR	70,4 (63,9 ; 77,0)
FR/ANG	ANG	FR	61,0 (52,5 ; 69,5)
ANG	ANG	FR	48,7 (41,1 ; 56,4)
FR	FR	ANG	59,3 (51,9 ; 66,8)
FR/ANG	FR	ANG	47,4 (37,8 ; 56,9)
ANG	FR	ANG	37,7 (29,7 ; 45,8)
FR	ANG	ANG	32,4 (25,0 ; 39,8)
FR/ANG	ANG	ANG	22,5 (15,2 ; 29,8)
ANG	ANG	ANG	17,4 (12,8 ; 21,9)
Probabilité moyenne			82,9 (81,4 ; 84,4)

Source : Statistique Canada, SIEP appareillé au recensement de 2021.

*La catégorie FR regroupe les personnes ayant mené leurs études primaires et secondaires seulement en français, tandis que la catégorie ANG regroupe les personnes ayant mené leurs études primaires ou secondaires en partie ou en totalité en anglais.

**Selon la langue de l'établissement du plus haut diplôme obtenu ou du grade des études en cours en 2021.

La génération d'immigration et l'origine géolinguistique

Nous souhaitons également comprendre comment le lien entre la langue d'enseignement et l'utilisation du français au travail varie selon les caractéristiques migratoires et linguistiques des individus, en particulier chez les personnes issues de l'immigration.

Dans les années 1960 et 1970, il pouvait sembler évident que la fréquentation de l'école française par les élèves issus de l'immigration se traduirait par leur adoption du français comme langue de communication interculturelle, y compris sur le marché du travail. Aujourd'hui, plusieurs décennies après l'entrée en vigueur de la *Charte de la langue française*, nous pouvons

constater que la fréquentation de l'école française a conduit à une généralisation de la connaissance du français parmi les personnes nées au Québec.

Néanmoins, malgré ce progrès, nos analyses montrent qu'un écart substantiel demeure entre les jeunes adultes issus de l'immigration et les autres en ce qui concerne l'utilisation du français au travail (chapitre 3) et, plus largement, le rapport qu'ils entretiennent avec le français en général (chapitre 4). En outre, les résultats présentés dans la section 5.2.2 indiquent que la génération d'immigration est un déterminant important du choix de la langue d'enseignement, au collège comme à l'université.

La figure 5.8 présente donc la probabilité de travailler principalement en français selon la langue d'enseignement et la génération d'immigration. Nous nous limitons aux personnes qui ont poursuivi leur parcours scolaire jusqu'à l'université.

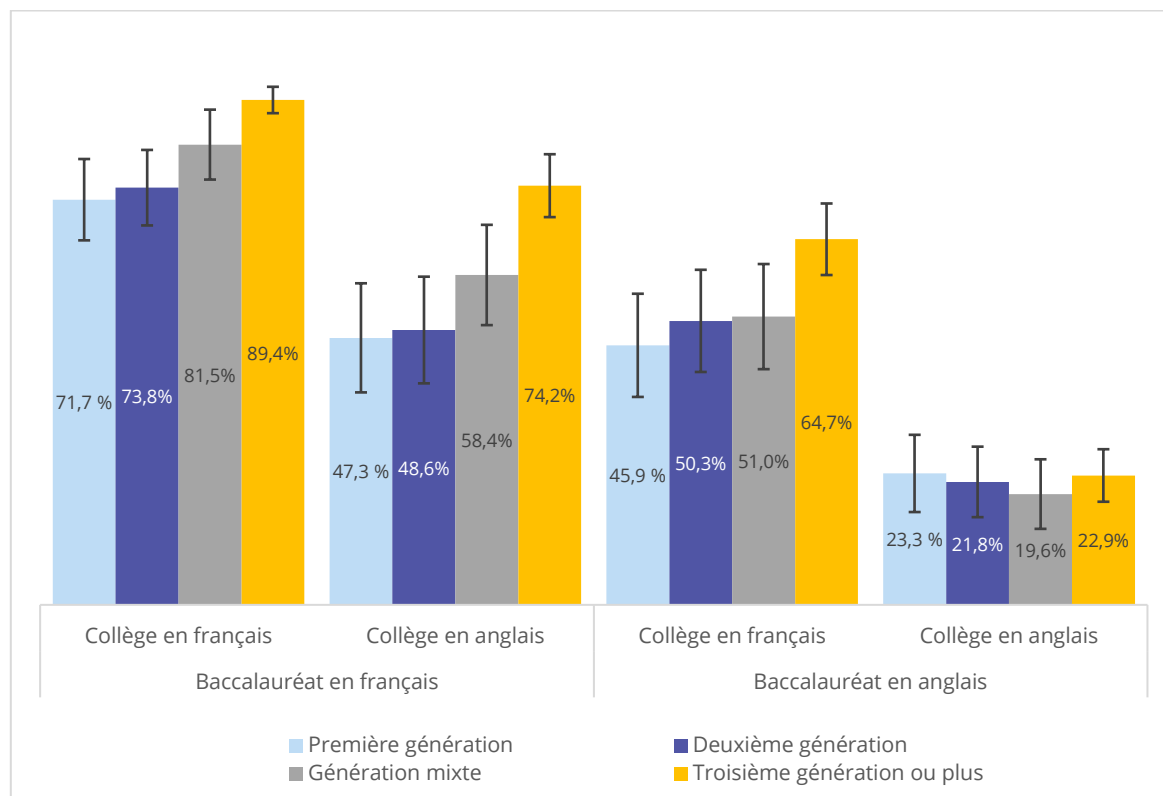
Sans surprise, les taux d'utilisation du français au travail sont plus bas chez les personnes issues de l'immigration que chez les personnes de troisième génération ou plus. La seule exception concerne les parcours scolaires uniquement en anglais, où les différences entre les générations d'immigration ne sont pas significatives.

Parmi ceux qui ont fait une partie ou la totalité de leur parcours en français, les personnes de deuxième génération et de génération mixte semblent un peu plus susceptibles d'utiliser le français au travail que les personnes de première génération, mais les écarts observés ne sont pas statistiquement significatifs.

En outre, malgré l'importance des écarts entre les générations d'immigration, ceux entre les parcours scolaires sont encore plus importants. Autrement dit, la probabilité qu'un jeune adulte travaille principalement en français varie plus selon la langue de ses études collégiales et universitaires (entre 45 % et 65 %) que selon la génération d'immigration à laquelle il appartient (entre 3 % et 28 %).

Pour terminer, soulignons que la probabilité de travailler principalement en français n'est pas statistiquement différente entre les deux groupes de personnes ayant poursuivi des parcours scolaires mixtes, c'est-à-dire ceux qui ont étudié à la fois en français et en anglais aux niveaux collégial et universitaire.

Figure 5.8 : Probabilité de travailler principalement en français selon la langue d'enseignement et la génération d'immigration
(Québec, 2021, personnes occupant un emploi et nées à partir de 1980)



Source : Statistique Canada, SIEP appareillé au recensement de 2021.

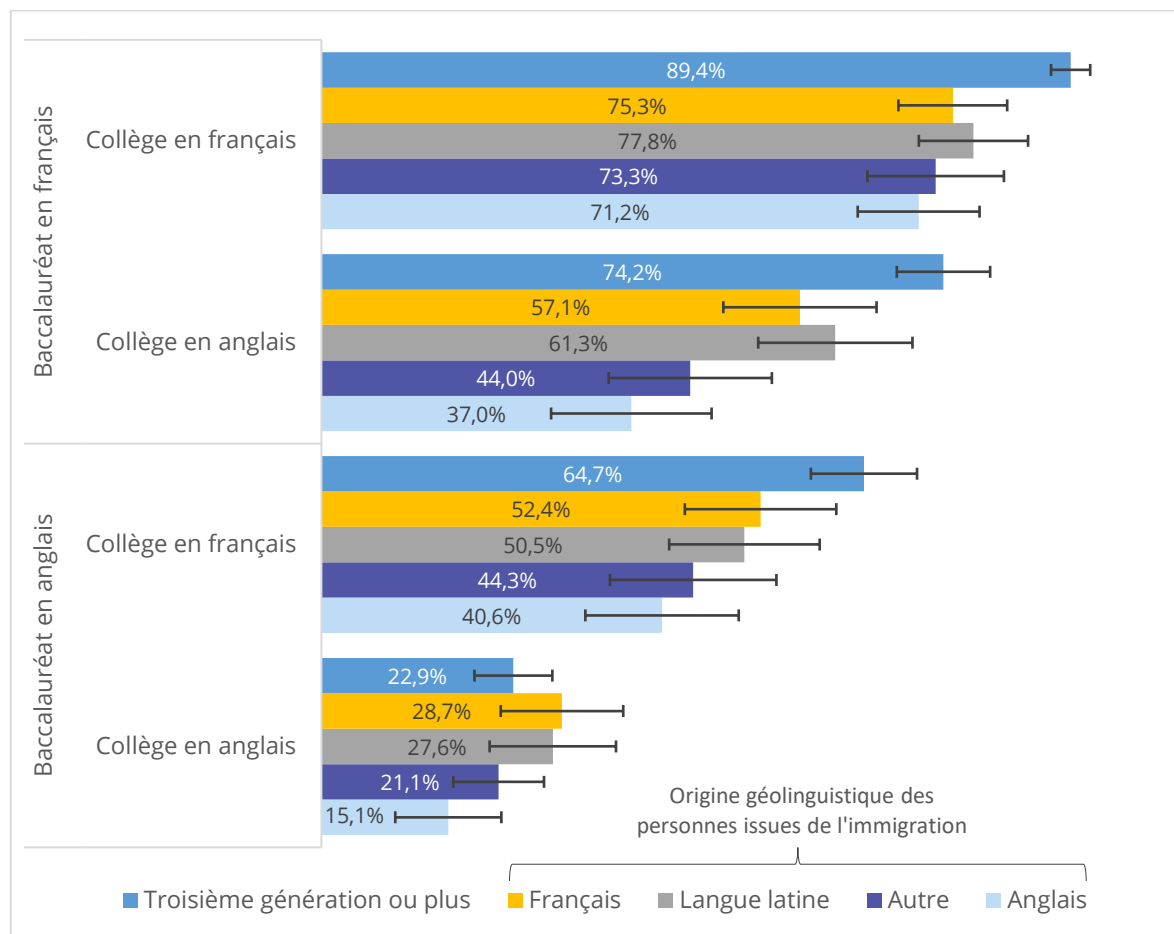
Nous avons ensuite vérifié si l'effet de la langue d'enseignement variait selon l'origine géolinguistique des personnes issues de l'immigration.

Ainsi, la figure 5.9 présente la probabilité de travailler principalement en français selon la langue d'enseignement et l'origine géolinguistique. À l'instar de ce que nous avons constaté pour la génération d'immigration, les parcours scolaires semblent particulièrement déterminants pour l'utilisation du français au travail. En effet, la probabilité qu'une personne travaille principalement en français varie plus selon la langue de ses études collégiales et universitaires (entre environ 45 % et 65 %) que selon son origine géolinguistique (entre environ 13 % et 37 %).

En effet, chez les personnes issues de l'immigration, l'influence de l'origine géolinguistique semble limitée lorsque le parcours scolaire se déroule entièrement en français. Toutefois, elle semble un peu plus marquée pour les autres types de parcours scolaire.

Figure 5.9 : Probabilité de travailler principalement en français selon la langue d'enseignement et l'origine géolinguistique

(Québec, 2021, personnes occupant un emploi et nées à partir de 1980)



Source : Statistique Canada, SIEP appareillé au recensement de 2021.

En outre, certaines des variables de contrôle incluses dans nos modèles statistiques étaient également fortement associées à l'utilisation du français au travail. En plus de la PLOP, c'était également le cas du sexe, du lieu de travail, du domaine d'études et de certains secteurs d'emploi. Ainsi, les principaux déterminants de l'utilisation du français au travail sont le fait d'être une femme, de travailler en dehors des régions de Montréal et de Gatineau et d'occuper un emploi dans le secteur de la production de biens ou dans certains services comme l'enseignement ou la santé. Ces résultats concordent avec ceux documentés par la recherche en démolinguistique au Québec au cours des dernières décennies.

5.4 Les mécanismes derrière le choix de la langue d'enseignement et de travail

Les analyses présentées jusqu'à maintenant confirment le lien étroit qui existe entre la langue d'enseignement et l'utilisation ultérieure du français sur le marché du travail. Cependant, il est possible que ce lien s'explique également par des compétences, des attitudes et des motivations linguistiques qui seraient antérieures aux études postsecondaires, mais dont les bases de données utilisées ne nous permettraient pas de tenir compte.

Pour clarifier ces questions, nous utilisons les données d'enquête de l'OQLF et la recherche qualitative sur les attitudes linguistiques pour mettre en lumière les mécanismes susceptibles d'expliquer le lien entre la langue d'enseignement et la langue de travail.

5.4.1 Motivations

Comme le soulignent certains observateurs, le lien entre la langue d'enseignement et la langue de travail peut résulter d'un ensemble de compétences, d'attitudes et de motivations linguistiques et extralinguistiques développées avant l'entrée au collège ou à l'université⁵⁰. Autrement dit, les personnes qui choisissent de poursuivre leur parcours scolaire en anglais présenteraient des caractéristiques distinctes de celles qui ne le font pas. C'est ce que l'on appelle un effet de sélection.

À ce sujet, les données d'enquête de l'OQLF indiquent que les jeunes qui choisissent l'anglais au collège ou à l'université ont tendance à effectuer un choix plus réfléchi que ceux qui optent pour le français⁵¹. Comme le montre le tableau 5.8, les raisons données par les jeunes pour expliquer leur choix d'une langue d'enseignement varient selon l'ordre d'enseignement et le type de diplôme, mais encore plus selon la langue de l'établissement. En effet, plus de la moitié (entre 53,7 % et 68,9 %) de ceux qui ont choisi un établissement postsecondaire francophone ne se sont pas posé la question de la langue d'enseignement. Parmi ceux qui ont opté pour un établissement anglophone, cette proportion est beaucoup plus faible (entre 15,4 % et 28,8 %).

Au premier cycle universitaire, la volonté de mieux intégrer le marché du travail et le désir d'améliorer ses compétences linguistiques sont deux raisons importantes de choisir un établissement de langue anglaise, auxquelles il faut ajouter la volonté de fréquenter un établissement prestigieux et la préférence déclarée pour des études en anglais. Aux cycles supérieurs, ces deux dernières raisons dominent.

⁵⁰ Corbeil 2023; Lemyre 2022.

⁵¹ OQLF 2023c.

Tableau 5.8 : Raison du choix de la langue des études selon le plus haut diplôme postsecondaire obtenu et la langue de l'établissement fréquenté
(Québec, 2021, personnes âgées de 18 à 34 ans, en pourcentage)

	Collégial		Premier cycle universitaire		Cycles supérieurs	
	Français (%)	Anglais (%)	Français (%)	Anglais (%)	Français (%)	Anglais (%)
Je ne me suis pas posé la question ou ce n'était pas un choix conscient	68,9	28,8	57,5	17,2	53,7	15,4
Pour améliorer ma connaissance de cette langue	3,0	18,7	5,4	31,7	3,9	13,0
Pour étudier dans un établissement prestigieux	4,0	14,3	12,3	42,0	15,3	46,8
Pour faire mon programme d'études ou ma scolarité dans cette langue	30,8	41,2	36,5	43,6	34,5	43,9
Pour mieux intégrer le marché du travail	9,7	19,0	8,0	35,3	10,2	15,2

Source : OQLF, 2021, *Langue française au Québec : usages et comportements des 18 à 34 ans en 2021. Fascicule 3, Langue des pratiques culturelles et de la scolarisation* (tableau C).

5.4.2 Attitudes

Le fait que le choix de l'anglais ou du français dans l'enseignement supérieur s'appuie sur des motivations différentes ne devrait pas nous surprendre. Au Québec, la recherche en sociolinguistique a bien documenté l'importance des représentations concernant le statut favorable de l'anglais, que ce soit en termes de prestige ou d'utilité socioéconomique⁵².

Le statut privilégié accordé à l'anglais offre par ailleurs une piste pour expliquer les écarts que nous avons observés selon la génération d'immigration, tant pour le choix de la langue des études postsecondaires que pour celui de la langue de travail. En effet, des recherches qualitatives menées auprès des « enfants de la loi 101 » durant les années 2000 ont montré que les jeunes allophones adoptaient des attitudes souvent différentes par rapport à la langue, au bilinguisme et au plurilinguisme.

Ces études révélaient que le rapport à la langue des jeunes allophones était avant tout fonctionnel et adaptatif, s'ajustant aux contextes rencontrés. Cette attitude se reflétait dans certains choix linguistiques, notamment dans le fait d'opter pour l'anglais dans certaines situations publiques, que ce soit pour des raisons d'efficacité, de respect ou de réciprocité. Leur vision du bilinguisme et du plurilinguisme au travail était plutôt positive en raison du rôle instrumental qu'ils attribuaient à l'anglais dans un contexte de mondialisation. Pour plusieurs, le français était une langue scolaire et littéraire, tandis que l'anglais était un outil de mobilité socioéconomique, facile à apprendre et direct.

⁵² Pour une discussion sur les représentations de la langue au Québec, voir la section 1.2.1 du document [Analyse de la situation du français au Québec – Recension des écrits et cadre théorique](#).

Ce type d'attitudes n'est certainement pas l'apanage des personnes issues de l'immigration, mais il est possible que ces dernières développent une représentation plus marquée de l'anglais comme langue de progression professionnelle en raison de la valeur accordée à l'éducation par leurs parents. En effet, toutes proportions gardées, les enfants d'immigrants sont plus nombreux que les autres à poursuivre des études supérieures⁵³. Cet écart tient à plusieurs facteurs, mais la recherche sur la réussite scolaire retient notamment le rôle et l'influence des parents, à savoir les immigrants eux-mêmes. Ces derniers ont souvent quitté leur pays d'origine dans le but d'améliorer leur situation et celle de leur famille, et cultivent souvent des attentes élevées à l'égard de leurs enfants et de leur réussite. L'influence intergénérationnelle de ces attentes est souvent forte en raison du sentiment d'obligation que les enfants éprouvent face à leurs parents, qui ont fait des sacrifices importants pour eux⁵⁴.

Dans le contexte linguistique nord-américain, il est donc raisonnable de croire que la poursuite d'études supérieures, *a fortiori* d'études supérieures en anglais, constitue un chemin particulièrement prisé par les personnes de deuxième génération qui visent une mobilité sociale ascendante.

5.4.3 Compétences

Il est probable qu'un effet de sélection influence les jeunes adultes qui choisissent de poursuivre leurs études supérieures en anglais. Cependant, l'ampleur de l'association observée dans nos modèles statistiques entre la langue d'enseignement et l'utilisation du français au travail laisse supposer l'existence d'autres mécanismes qui se développent tout au long du parcours scolaire.

Par exemple, il est plausible que l'exposition prolongée à l'anglais ou au français durant les études supérieures renforce la maîtrise de ces langues et, par conséquent, facilite l'aisance à travailler dans l'une ou l'autre par la suite. Au-delà de la simple capacité à converser en français ou en anglais au quotidien, atteindre son plein potentiel au travail devient plus aisé après plusieurs années d'usage intensif d'une langue. Le fait de rédiger des travaux scolaires et de réfléchir à des questions complexes dans une langue pendant plusieurs années peut certainement influencer son utilisation par la suite dans un cadre professionnel. À l'inverse, le fait de ne pas utiliser, pendant plusieurs années, une langue que l'on connaît peut entraîner une perte de compétence.

Pour approfondir cette question, nous avons analysé les données d'enquête de l'OQLF sur la disposition à postuler pour un emploi exigeant des compétences avancées en français ou en anglais selon la langue de l'établissement dans lequel le plus haut diplôme d'études postsecondaires a été obtenu (figure 5.10). Nous distinguons également les francophones des anglophones selon la langue parlée le plus souvent à la maison.

Nous constatons d'abord que les jeunes Québécois, francophones comme anglophones, sont disposés à postuler pour un emploi qui exige des compétences dans la langue qu'ils parlent à la maison, et ce, peu importe la langue de l'établissement duquel ils ont obtenu leur dernier diplôme. Parmi les francophones, nous observons une disposition un peu plus faible chez ceux

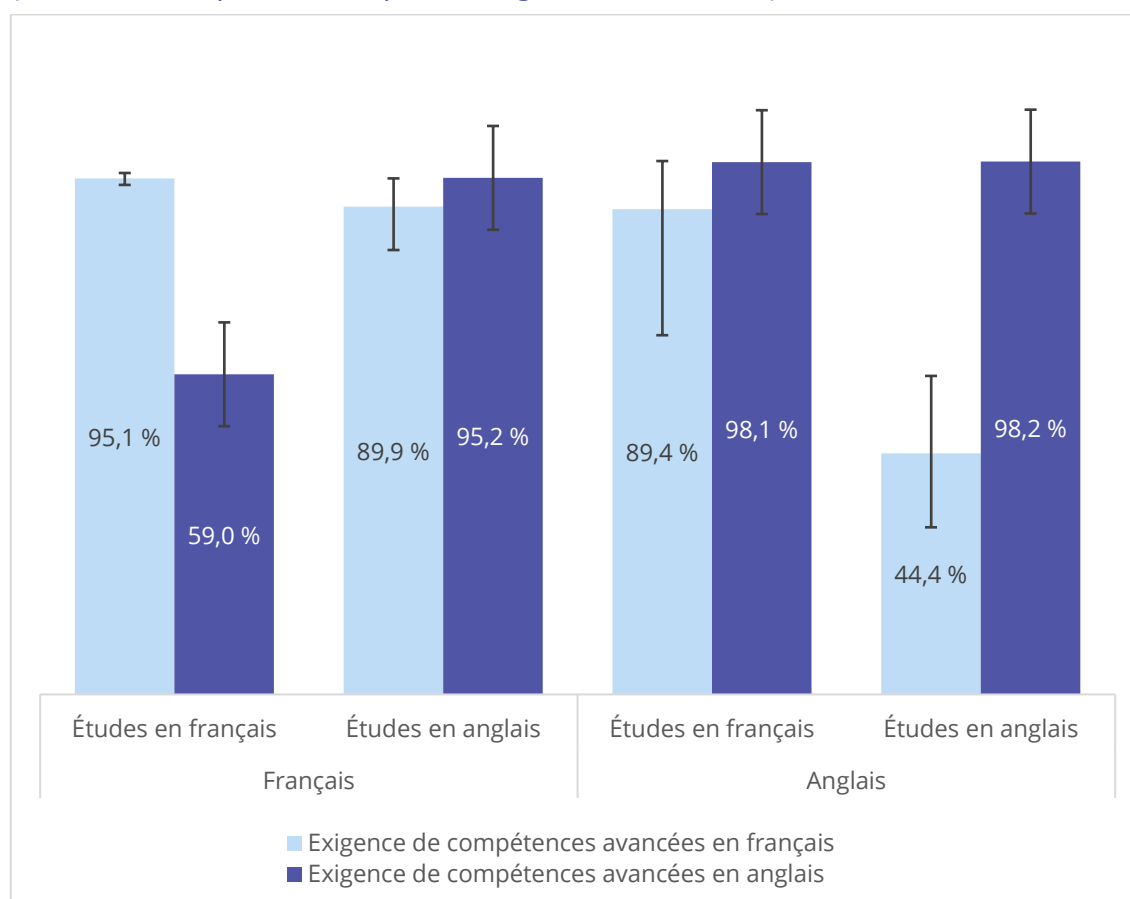
⁵³ Gouvernement du Canada 2019a; 2019b.

⁵⁴ Pour un inventaire des facteurs, voir Gouvernement du Canada 2019b.

qui ont étudié en anglais (95,1% contre 89,9 %), mais cette différence n'est pas statistiquement significative. Chez les anglophones, nous n'observons aucun écart selon la langue des études.

Sans surprise, les francophones et les anglophones qui poursuivent leurs études dans la langue qu'ils parlent à la maison sont beaucoup moins disposés à postuler pour un emploi qui exige un niveau de compétence élevé dans l'autre langue. Chez les francophones, cette proportion s'établit à 59,0 %, tandis que chez les anglophones, elle est de 44,4 %.

Figure 5.10 : Disposition à postuler pour un emploi exigeant des compétences avancées en français ou en anglais selon la langue de l'établissement dans lequel le plus haut diplôme d'études postsecondaires a été obtenu et la langue parlée le plus souvent à la maison
(Québec, 2021, personnes diplômées âgées de 18 à 34 ans)



Source : OQLF, 2021, *Langue française au Québec : usages et comportements des 18 à 34 ans en 2021*, tableaux personnalisés.

Ces résultats laissent penser que la langue d'enseignement, du moins lorsqu'il ne s'agit pas de la langue parlée à la maison, est fortement associée à l'atteinte de compétences linguistiques de niveau professionnel. Néanmoins, nous pouvons supposer que le choix d'une langue d'enseignement n'influence pas seulement le niveau de compétence dans cette langue. En effet, il contribue également à forger des réseaux de socialisation en anglais ou en français et il influence indirectement les attitudes par rapport à ces langues. Par ailleurs, ces processus peuvent se renforcer mutuellement et faire naître un rapport préférentiel à une langue plutôt qu'à une autre.

En somme, un portrait cohérent se dégage de nos analyses et des recherches antérieures, bien que des études supplémentaires permettraient de cerner encore plus précisément les mécanismes sous-jacents aux choix linguistiques des jeunes adultes au Québec.

5.5 Conclusion

Dans cette étude, nous avons d'abord constaté que la plupart des jeunes du Québec maintenaient la même langue d'enseignement tout au long de leur parcours scolaire. Cependant, une minorité non négligeable effectue un changement de langue durant son parcours. Ces changements vont dans les deux sens, mais, en nombre absolu, ceux vers l'anglais sont au moins deux fois plus nombreux que ceux vers le français.

Les analyses statistiques que nous avons réalisées confirment que le choix de la langue d'enseignement est étroitement associé aux caractéristiques linguistiques et migratoires des individus. Ainsi, la probabilité de choisir un établissement de langue française est particulièrement élevée chez les francophones et chez les personnes de troisième génération d'immigration ou plus. Chez les personnes issues de l'immigration, celles originaires d'un pays de tradition française, puis d'un pays de langue latine, sont les plus susceptibles d'étudier en français. En contrepartie, les personnes venant d'autres pays, notamment celles venant de pays de tradition anglaise, ont plus tendance à opter pour des établissements de langue anglaise.

Nous avons également exploré le lien entre la langue d'enseignement et la langue utilisée sur le marché du travail à la suite des études. Il en ressort que la probabilité d'utiliser le français au travail varie de façon importante selon le parcours scolaire. Plus précisément, cette probabilité augmente de façon continue avec la fréquentation d'établissements de langue française. En outre, la langue de l'enseignement postsecondaire semble particulièrement déterminante. Par exemple, la probabilité qu'un jeune diplômé du secondaire français travaille principalement en français est de 87,7 % s'il a fait ses études collégiales et universitaires en français. À l'inverse, cette probabilité baisse à 32,4 % s'il a effectué ses études postsecondaires en anglais.

Le lien entre la langue d'enseignement et la langue de travail varie aussi de façon importante selon la génération d'immigration et l'origine géolinguistique. Plus particulièrement, les personnes issues de l'immigration ont tendance à moins utiliser le français au travail, peu importe leur parcours scolaire. C'est particulièrement vrai des personnes venant de pays qui ne sont pas de tradition française ou latine. Cependant, ces écarts sont largement réduits chez les personnes qui effectuent l'ensemble de leur parcours postsecondaire dans un établissement de langue française.

Nous avons complété cette étude par une discussion des mécanismes susceptibles d'expliquer le choix de la langue d'enseignement, puis l'influence de celle-ci sur la langue de travail. Nous y montrons que les jeunes qui choisissent de poursuivre leurs études en anglais le font souvent d'une manière plus réfléchie que les autres. Cette réalité pourrait découler d'attitudes différentes par rapport aux langues, notamment chez les personnes issues de l'immigration. Elle pourrait aussi contribuer, pendant le parcours scolaire, à forger des compétences et des attitudes qui contribuent par la suite à la segmentation linguistique sur le marché du travail et, possiblement, dans d'autres domaines de la vie sociale.

6

**La situation selon
le secteur d'emploi**

6. La situation selon le secteur d'emploi

Dans son rapport de suivi quinquennal, l'OQLF montre d'abord que l'utilisation du français au travail varie considérablement selon le secteur d'emploi et que la pression en faveur de l'utilisation de l'anglais se concentre dans certains domaines. L'OQLF note ensuite une baisse de l'utilisation exclusive du français chez les francophones, qui s'accompagne cependant d'une utilisation plus régulière de cette langue chez les anglophones et les allophones. Finalement, l'OQLF s'intéresse aux principales raisons invoquées pour utiliser une autre langue que le français au travail. Ainsi, les communications avec les clients et les fournisseurs situés à l'extérieur du Québec sont les moins susceptibles de se dérouler en français, suivies par les communications avec le siège social.

Cette étude vise à approfondir notre compréhension de ces tendances. Dans un premier temps, nous nous intéressons au lien entre le recul du français et l'évolution de la composition linguistique de la main-d'œuvre dans les grands secteurs d'emploi au Québec. Ensuite, nous analysons dans quelle mesure le français est sous-représenté ou au contraire surreprésenté sur le marché du travail. Enfin, nous nous penchons sur l'incidence de la professionnalisation et de la multinationalisation des entreprises sur l'utilisation du français au travail. Nos analyses nous permettent de distinguer, en guise de synthèse, deux grandes dynamiques d'anglicisation du marché du travail au Québec.

6.1 L'approche retenue pour l'analyse

Pour mesurer les secteurs d'emploi, nous avons utilisé le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Le SCIAN est conçu par les organismes statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis pour répartir les établissements publics et privés dans la structure industrielle. La structure du SCIAN est hiérarchique. La plupart de nos analyses se limitent au premier niveau, soit les 20 grands secteurs industriels qui composent l'économie. Néanmoins, certaines analyses portent sur le « groupe industriel », soit un niveau hiérarchique plus fin. Tout au long de cette analyse, nous utiliserons les termes « secteur d'emploi », « secteur industriel » et « industrie » de façon interchangeable.

Pour mesurer les professions, nous avons regroupé les 45 grands groupes de professions de la Classification nationale des professions (CNP) en trois catégories : les gestionnaires, les professionnels et les autres types de travailleurs, qui comportent diverses classes professionnelles comme les commis, les vendeurs au détail, les ouvriers, les manœuvres et le personnel de soutien. Dans nos analyses, nous regroupons les différents groupes qui composent cette troisième catégorie sous l'appellation « autres types de profession ».

Pour mesurer les effets de la multinationalisation de l'économie, nous utilisons les données du programme Activités des entreprises multinationales au Canada de Statistique Canada, qui s'appuie, entre autres, sur les données du Registre des entreprises et celles d'autres

programmes sur les investissements étrangers⁵⁵. Ces données, qui couvrent la période 2010-2021, nous permettent de regrouper les grands secteurs d'emploi selon le type d'établissement et leur degré de multinationalisation.

Pour chaque secteur d'emploi, nous avons mis en relation les changements dans l'utilisation des langues au travail et ceux dans la composition linguistique de la main-d'œuvre, mesurée par la PLOP des travailleurs. Comme nous l'avons expliqué à la section 1.4 de ce document, l'indicateur de la PLOP, bien qu'imparfait, offre la meilleure approximation de l'orientation linguistique potentielle d'une personne en situation de concurrence linguistique, comme celle qui existe entre le français et l'anglais dans plusieurs secteurs d'emploi et classes professionnelles au Québec.

Ainsi, le croisement de l'utilisation du français avec la composition linguistique de la main-d'œuvre nous permet d'observer comment la pression sur le français se manifeste selon le secteur d'emploi. Pour certaines de nos analyses, nous avons calculé un ratio « langue de travail/PLOP », qui reflète le nombre de personnes qui travaillent principalement en français par rapport au nombre de francophones selon la PLOP. Ce ratio permet de relever en un seul chiffre, dans une industrie, la présence relative du français en fonction du poids des francophones au sein de la main-d'œuvre.

Par ailleurs, nous avons utilisé les fichiers de microdonnées à grande diffusion (FMGD) du recensement dans le but de mesurer les changements dans les comportements individuels. Cette approche nous permet de répondre à certaines questions encore plus précises : sur 100 personnes ayant le français comme PLOP, combien l'utilisent de manière prédominante au travail? Et qu'en est-il des personnes dont la PLOP est l'anglais? Travaillent-elles plus ou moins en anglais qu'auparavant? En répondant à ces questions, nous parvenons à distinguer les dynamiques observables à l'échelle de l'ensemble de la population de celles à l'œuvre parmi les anglophones et les francophones.

6.2 Le recul du français sur le marché du travail

Les données du recensement indiquent que l'utilisation prédominante du français au travail au Québec a reculé entre 2001 et 2021. Ce recul peut s'expliquer par des changements à la fois dans la composition linguistique de la main-d'œuvre et dans la nature du travail et des organisations. En raison des dynamiques linguistiques et extralinguistiques propres à chaque industrie, l'influence exercée par ces deux types de facteurs est susceptible de varier d'un secteur à l'autre.

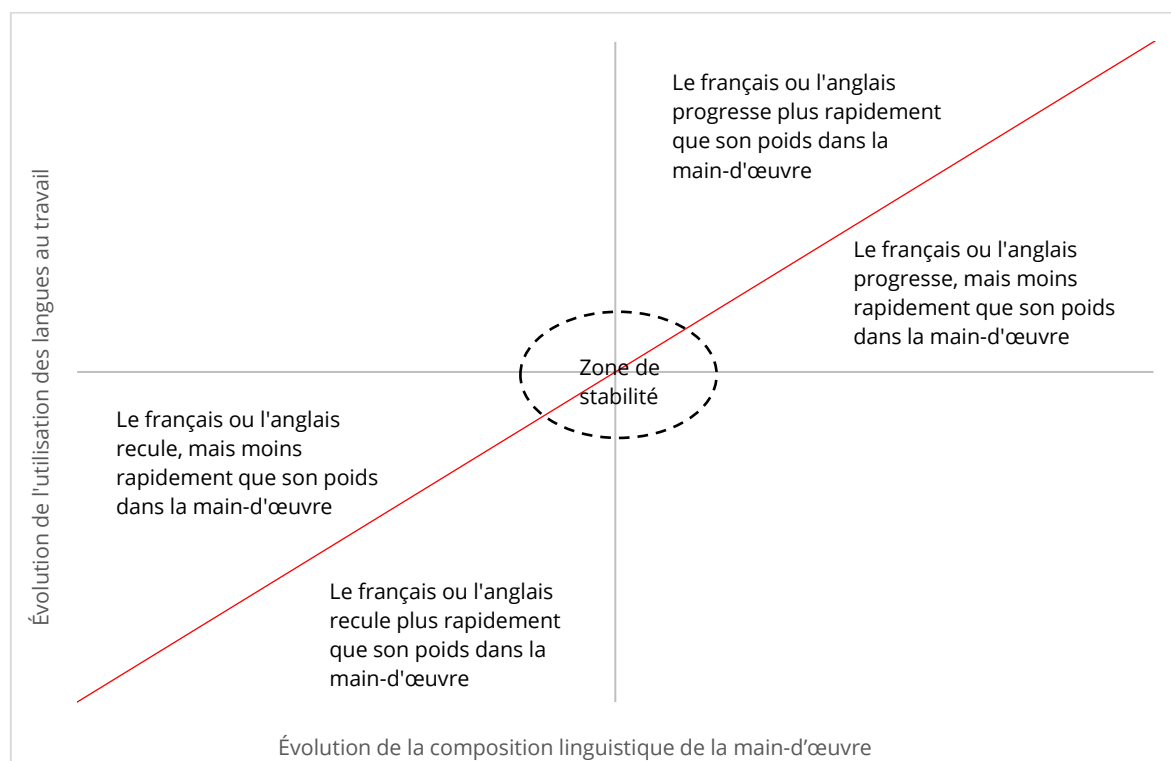
La figure 6.1 présente les trajectoires théoriques de l'utilisation du français et de l'anglais dans un secteur d'emploi donné selon l'évolution de la composition linguistique de la main-d'œuvre dans le temps. Ces trajectoires peuvent correspondre à un recul (cadran en bas à gauche) ou à une progression (cadran en haut à droite). La ligne rouge en diagonale correspond à une situation de concordance parfaite entre l'évolution de l'utilisation des langues et la composition linguistique de la main-d'œuvre. Le centre de la figure correspond à une zone de stabilité.

⁵⁵ Gouvernement du Canada 2023.

Ainsi, si le français recule dans un secteur d'emploi, ce recul peut être plus rapide que la baisse concomitante des francophones sur le marché du travail. De notre point de vue, il s'agit d'une trajectoire particulièrement préoccupante, qui reflète l'importance des changements dans la nature du travail et des organisations, en plus de ceux dans la composition de la main-d'œuvre. À l'inverse, le nombre de travailleurs qui utilisent le français au travail dans un secteur d'emploi peut reculer moins rapidement que le nombre de francophones. Lorsque c'est le cas, cela signifie que le français résiste mieux. Les mêmes raisonnements s'appliquent à l'anglais.

Par ailleurs, en raison de la concurrence entre le français et l'anglais sur le marché du travail québécois, nous pouvons nous attendre à ce que les trajectoires de ces deux langues soient plus ou moins le reflet l'une de l'autre. En d'autres mots, il est fort probable qu'un recul du français corresponde à une croissance équivalente de l'anglais.

Figure 6.1 : Évolution de l'utilisation des langues au travail et de la composition linguistique de la main-d'œuvre



6.2.1 Le recul concomitant du français au travail et de la main-d'œuvre francophone

La figure 6.2 présente l'évolution de l'utilisation prédominante du français et de l'anglais au travail et de la composition linguistique de la main-d'œuvre pour l'ensemble des grands secteurs d'emploi au Québec entre 2001 et 2021.

Comme dans la figure 6.1, la ligne rouge en diagonale correspond à une situation de concordance parfaite entre l'évolution de l'utilisation des langues et la composition linguistique

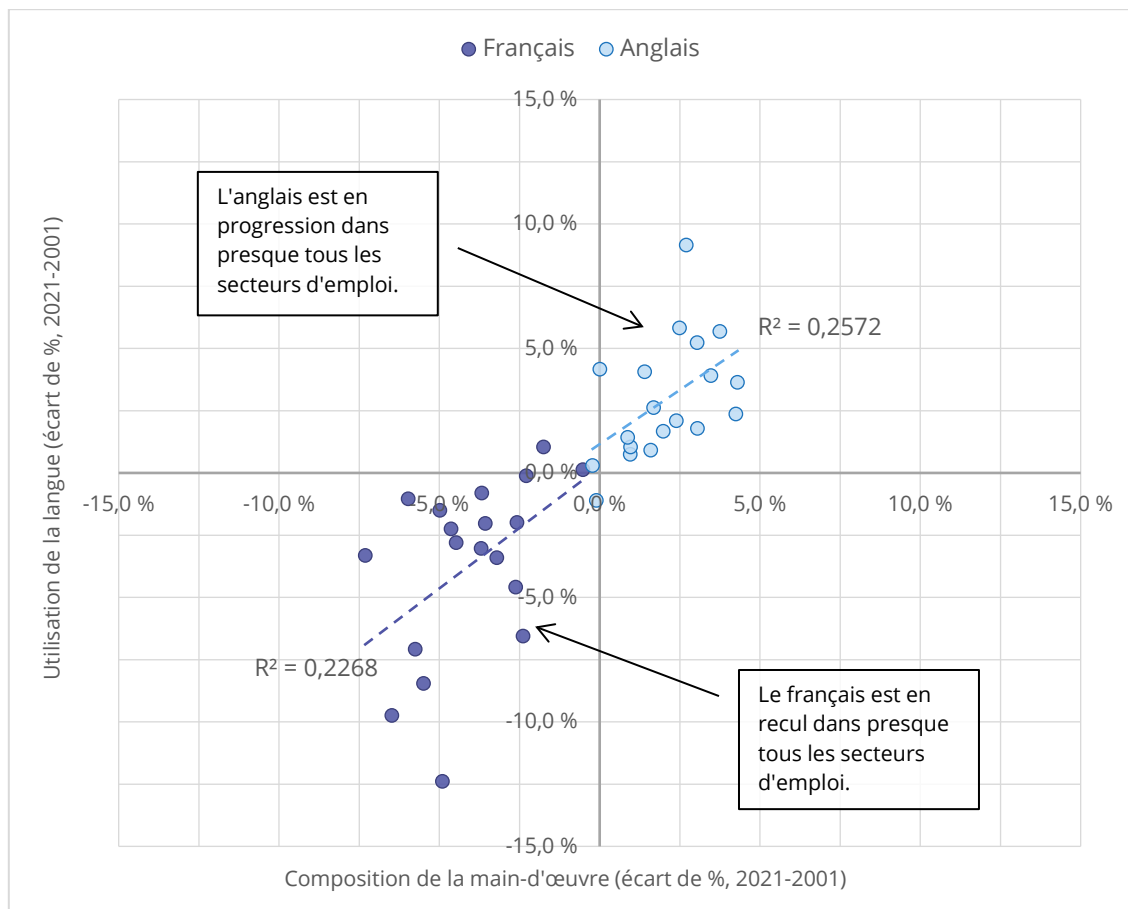
de la main-d'œuvre. Les lignes en pointillé montrent les courbes de tendance entre ces deux variables et le coefficient de détermination (R^2) est une mesure de la qualité de leur association.

Nous pouvons faire deux constats. D'abord, nous constatons un recul concomitant de l'utilisation du français et de la part de la main-d'œuvre francophone dans la plupart des secteurs d'emploi entre 2001 et 2021. Les seuls secteurs où le français a progressé entre 2001 et 2021 sont ceux de la santé et de la fabrication. Sans surprise, la situation pour l'anglais est diamétralement opposée. En effet, nous observons une progression de la main-d'œuvre anglophone et de l'utilisation prédominante de l'anglais dans la plupart des secteurs d'emploi.

Un second constat concerne la dispersion des secteurs d'emploi dans la figure. En effet, l'association statistique entre nos deux variables est relativement faible, et ce, autant pour le français ($R^2 = 0,23$) que pour l'anglais ($R^2 = 0,26$). Cela suggère que les effets de l'anglicisation de la main-d'œuvre sont très différents selon les secteurs et que d'autres facteurs entrent en ligne de compte, par exemple la nature des tâches et du contexte organisationnel.

Ainsi, l'utilisation prédominante du français a considérablement reculé dans des secteurs d'emploi comme l'administration publique ainsi que l'industrie de l'information et industrie culturelle, et ce, malgré des changements somme toute mineurs dans la composition linguistique de la main-d'œuvre qui y travaille. À l'inverse, dans le commerce de détail ou les services d'hébergement et de restauration, le recul de l'utilisation du français est moindre que celui de la main-d'œuvre francophone, ce qui indique une dynamique différente, probablement liée au fait que ces secteurs nécessitent davantage d'interactions avec la population du Québec. Finalement, le recul de l'utilisation du français reflète assez bien les changements dans la composition de la main-d'œuvre dans d'autres secteurs, comme le commerce de gros, la finance et les assurances et les services professionnels, scientifiques et techniques.

Figure 6.2 : Évolution de l'utilisation prédominante du français et de l'anglais au travail et de la composition linguistique de la main-d'œuvre selon le secteur d'emploi
(Québec, 2001-2021, personnes occupant un emploi, points de pourcentage)



Source : Statistique Canada, recensements 2001 et 2021, tableaux personnalisés.

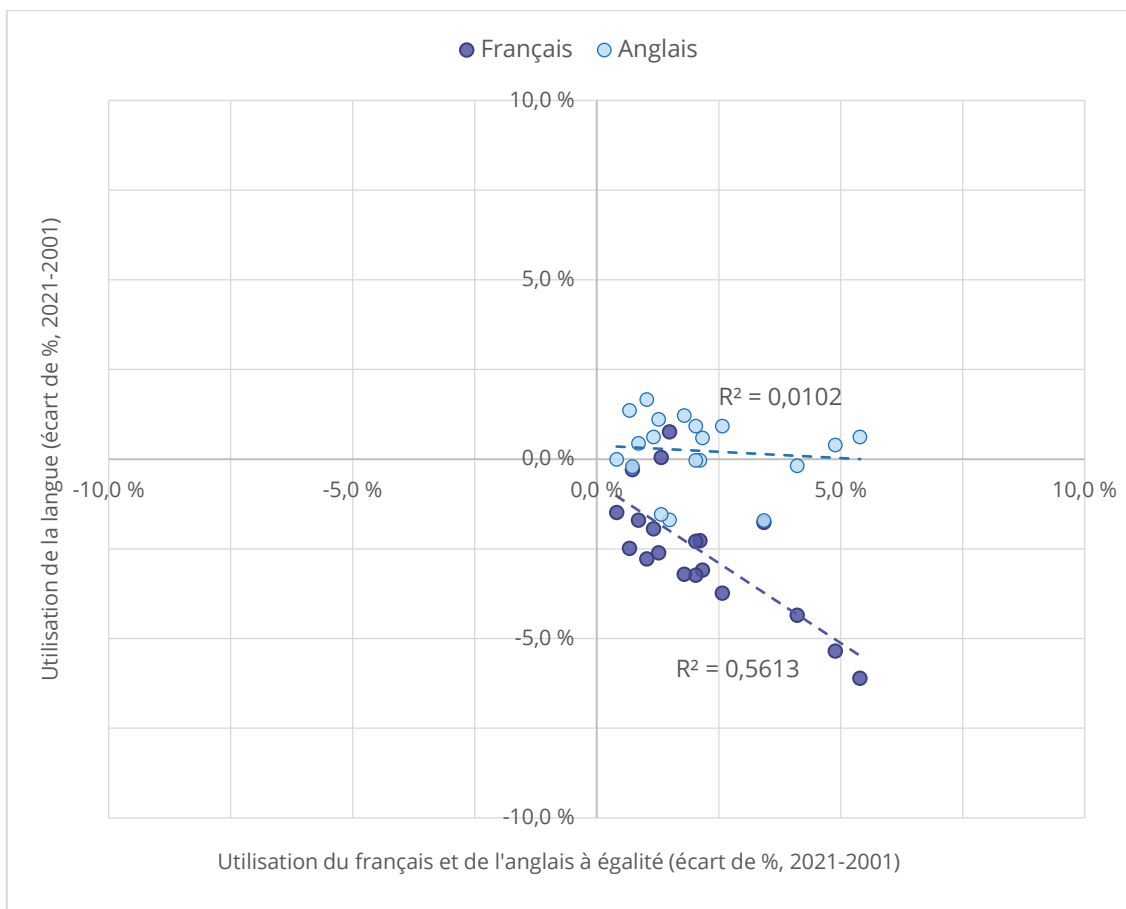
6.2.2 L'effet asymétrique de la bilinguisation du marché du travail

Le recul du français que l'on observe dans la plupart des secteurs d'emploi se traduit-il simplement par une plus grande bilinguisation des milieux de travail? Pour répondre à cette question, nous avons comparé l'évolution de l'usage prédominant du français et de l'anglais avec celle de l'usage à égalité du français et de l'anglais. Nous devons nous limiter à un examen de la période 2001-2016 en raison des changements apportés à la question du recensement en 2021, qui ont fait baisser le nombre de personnes déclarant travailler à égalité dans les deux langues.

Ainsi, la figure 6.3 montre qu'entre 2001 et 2016, la baisse de l'utilisation du français coïncide avec une hausse du bilinguisme au travail ($R^2 = 0,56$). À l'inverse, nous ne constatons aucune association entre la progression du bilinguisme au travail et l'usage prédominant de l'anglais au travail ($R^2 = 0,01$).

Ces résultats peuvent s'expliquer de différentes manières, mais la dynamique des langues dans la région de Montréal et la multinationalisation des entreprises sont des pistes d'explication⁵⁶. Ainsi, les travailleurs, de plus en plus bilingues, pourraient devoir communiquer avec un nombre grandissant d'interlocuteurs (fournisseurs, collègues ou clients) préférant l'anglais.

Figure 6.3 : Évolution de l'utilisation prédominante du français ou de l'anglais et du bilinguisme au travail selon le secteur industriel
(Québec, 2001-2016, personnes occupant un emploi, points de pourcentage)



Source : Statistique Canada, recensements 2001 et 2016, tableaux personnalisés.

Un examen similaire, mais pour la période 2001-2021 (voir la figure 8.4 de l'annexe C), ne modifie pas la tendance observée ni notre interprétation. Malgré un recul des réponses bilingues entre 2016 et 2021, l'association entre le recul du français et l'utilisation du français et de l'anglais à égalité demeure élevée. Par ailleurs, l'association entre l'utilisation prédominante de l'anglais et l'utilisation des deux langues à égalité devient significative. En fait, la différence avec la période précédente est que le recul de l'usage prédominant du français est beaucoup plus prononcé que la progression du bilinguisme.

⁵⁶ Pour mieux comprendre ce que nous entendons par dynamique des langues, voir la section 1.3.2 du document [Analyse de la situation du français au Québec – Recension des écrits et cadre théorique](#).

Il aurait été intéressant de pouvoir conserver une meilleure comparabilité des données entre 2001 et 2021. Néanmoins, une conclusion claire se dégage de l'analyse des données des trois recensements : entre 2001 et 2021, le marché du travail a connu une certaine bilinguisation, mais ce processus a été asymétrique. En d'autres mots, la baisse de l'usage prédominant du français ne s'est pas accompagnée d'une baisse équivalente de l'anglais. Plutôt, elle correspond à un recul net du français au profit de l'anglais, et non à un recul symétrique des deux langues.

6.2.3 L'évolution des comportements individuels

Pour compléter notre portrait du recul du français sur le marché du travail, nous avons calculé l'évolution de la proportion de francophones et d'anglophones qui travaillaient principalement en français, en anglais ou dans ces deux langues (figure 6.4). En tenant compte de la baisse des réponses multiples à la question sur les langues de travail dans le recensement de 2021, les changements observés entre 2016 et 2021 s'inscrivent largement dans les tendances observées entre 2001 et 2016.

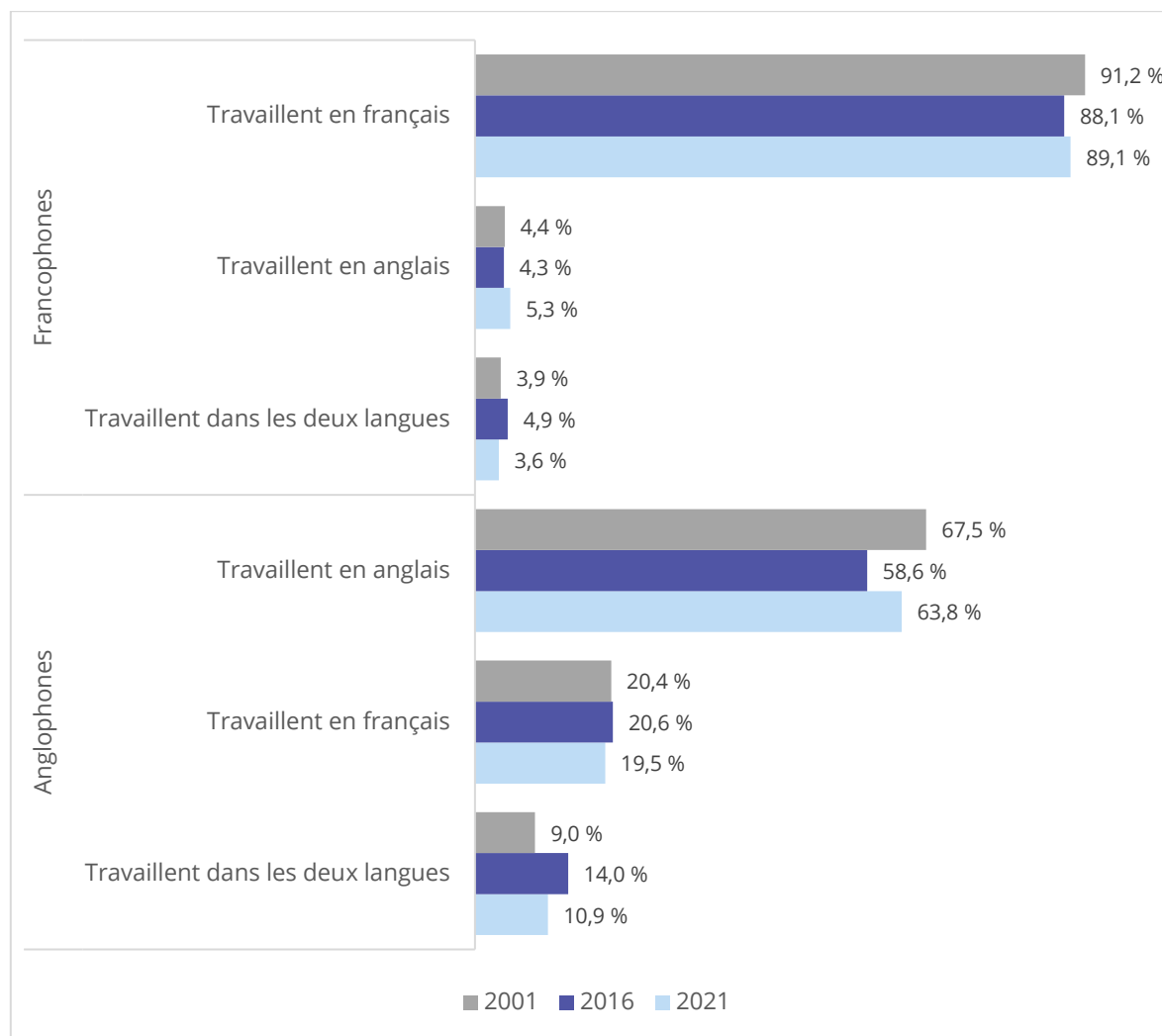
Malgré le recul du français sur le marché du travail, les comportements linguistiques des travailleurs sont demeurés relativement stables. On remarque néanmoins certaines tendances intéressantes. D'abord, l'utilisation des deux langues à égalité a légèrement augmenté chez les anglophones alors qu'elle a fait du surplace chez les francophones. De même, l'utilisation prédominante de l'anglais par les anglophones semble avoir diminué un peu plus que l'utilisation du français par les francophones.

Ces résultats illustrent bien la différence entre, d'un côté, les comportements individuels et, de l'autre, les dynamiques linguistiques que nous observons à l'échelle du marché du travail. Plus particulièrement, le recul du français au travail ne signifie pas que les anglophones ont moins tendance à utiliser cette langue. Au contraire, notre analyse indique que, dans certains secteurs d'emploi (p. ex. les services professionnels, le secteur de la finance, l'industrie de l'information et l'administration publique), la proportion d'anglophones qui utilisaient le français était un peu plus élevée en 2021 qu'en 2001 (voir les figures 8.5 à 8.10 de l'annexe C). Or cette progression n'a pas empêché le français de reculer, à la fois parce que le nombre d'anglophones a augmenté et parce que l'utilisation de l'anglais a progressé chez les francophones, qui sont plus nombreux sur le marché du travail.

Ce genre d'effets de composition peut contribuer à expliquer les perceptions parfois divergentes des différents groupes linguistiques par rapport à la progression ou au recul de chaque langue. En effet, dans un contexte de bilinguisation, les anglophones comme les francophones peuvent simultanément avoir l'impression que l'autre langue progresse, ce qui peut être vrai du point de vue de la personne et de son équipe de travail, sans nécessairement l'être à l'échelle du secteur ou du marché du travail.

Des analyses plus fines, qui prendraient en compte l'éventail complet des pratiques linguistiques au travail, seraient nécessaires pour mieux comprendre ces différences entre les effets de composition et les changements de comportements.

Figure 6.4 : Évolution de l'utilisation prédominante du français et de l'anglais au travail des francophones et des anglophones
(Québec, 2001-2021, population active)



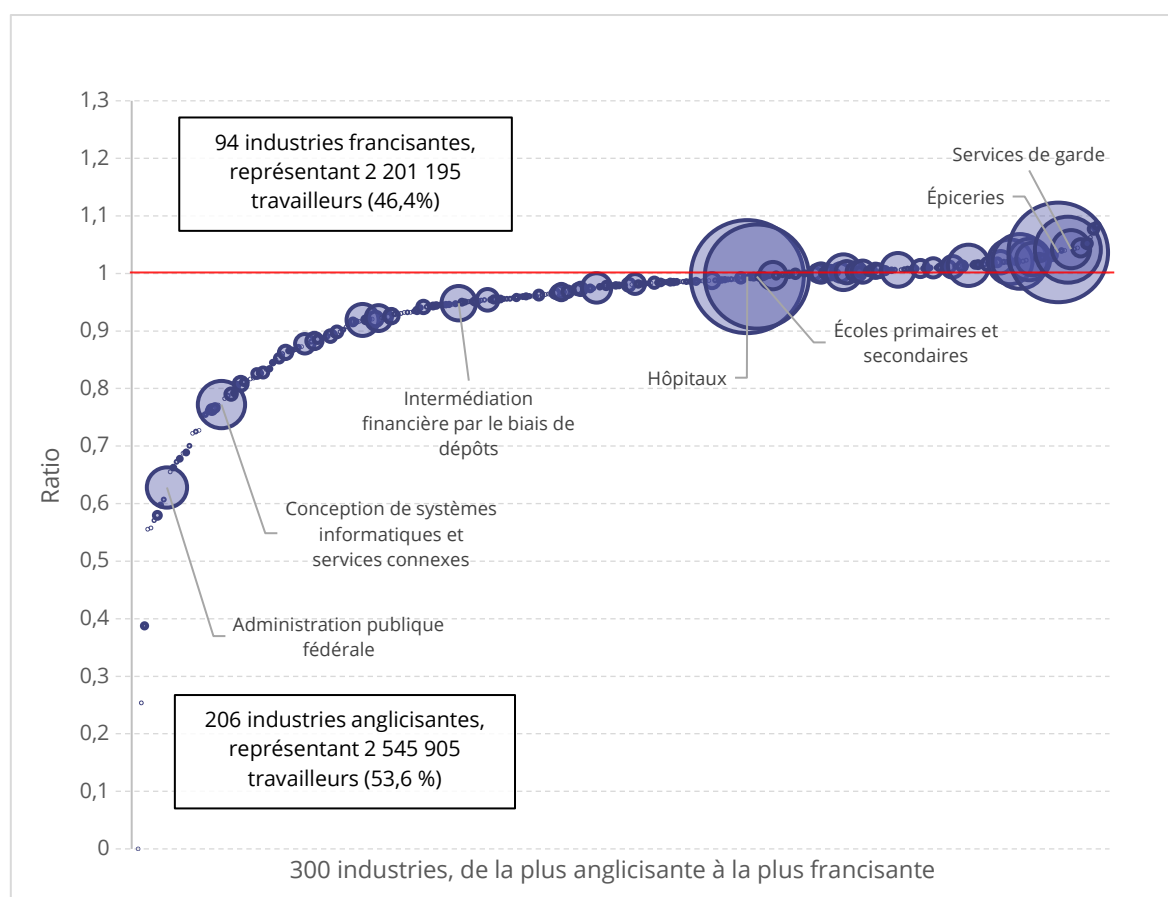
Source : Statistique Canada, FMGD des recensements 2001, 2016 et 2021.

6.3 La sous-représentation du français sur le marché du travail

Nous nous concentrons maintenant sur les données du recensement de 2021 pour analyser la place du français au travail par rapport au poids démographique des francophones dans les différents secteurs d'emploi.

La figure 6.5 présente la distribution de l'ensemble des industries⁵⁷ du Québec en fonction du ratio entre l'utilisation prédominante du français au travail et la proportion de travailleurs francophones. Le diamètre des bulles représente le nombre de travailleurs dans chaque industrie. La distribution va du secteur où ce ratio est le plus faible, à gauche, jusqu'au secteur où ce ratio est le plus élevé, à droite. Ce ratio nous permet d'examiner dans quelle mesure le français est sous-représenté ou au contraire surreprésenté dans l'économie québécoise. La ligne rouge illustre un ratio de 1, c'est-à-dire une situation où la part de la main-d'œuvre utilisant principalement le français équivaut exactement à la part de la main-d'œuvre francophone. Nous qualifions les industries situées sous la ligne d'« anglicisantes » et celles situées au-dessus de « francisantes ».

Figure 6.5 : Distribution du ratio entre l'utilisation prédominante du français au travail et la proportion de travailleurs dont la PLOP est le français selon le groupe industriel (Québec, 2021, population active)



Source : Statistique Canada, recensement 2021, tableaux personnalisés.

⁵⁷ La distribution représente 300 industries au niveau du « groupe industriel », le niveau le plus désagrégé du SCIAN auquel nous avons accès. Bien que la version 2017 3.0 du SCIAN comporte officiellement 324 groupes industriels, les données obtenues auprès de Statistique Canada étaient classées selon 304 groupes. Parmi ces derniers, 3 ne comptaient aucun travailleur en 2021 et un groupe (« Extraction de charbon ») comptait seulement 10 travailleurs non francophones utilisant le français principalement au travail, ce qui ne permettrait pas de calculer le ratio pour ce groupe.

Comme nous pouvons le voir, les industries anglicisantes sont plus de deux fois plus nombreuses (206 industries) que les industries francisantes (94). Toutefois, le désavantage du français est moins marqué lorsque nous tenons compte du nombre de travailleurs par industrie. Ainsi, les secteurs francisants regroupent 46,4 % de la population active, contre 53,6 % pour les secteurs anglicisants. De façon générale, cet écart montre que la pression de l'anglais est plus forte dans plusieurs industries de petite taille comptant moins de travailleurs.

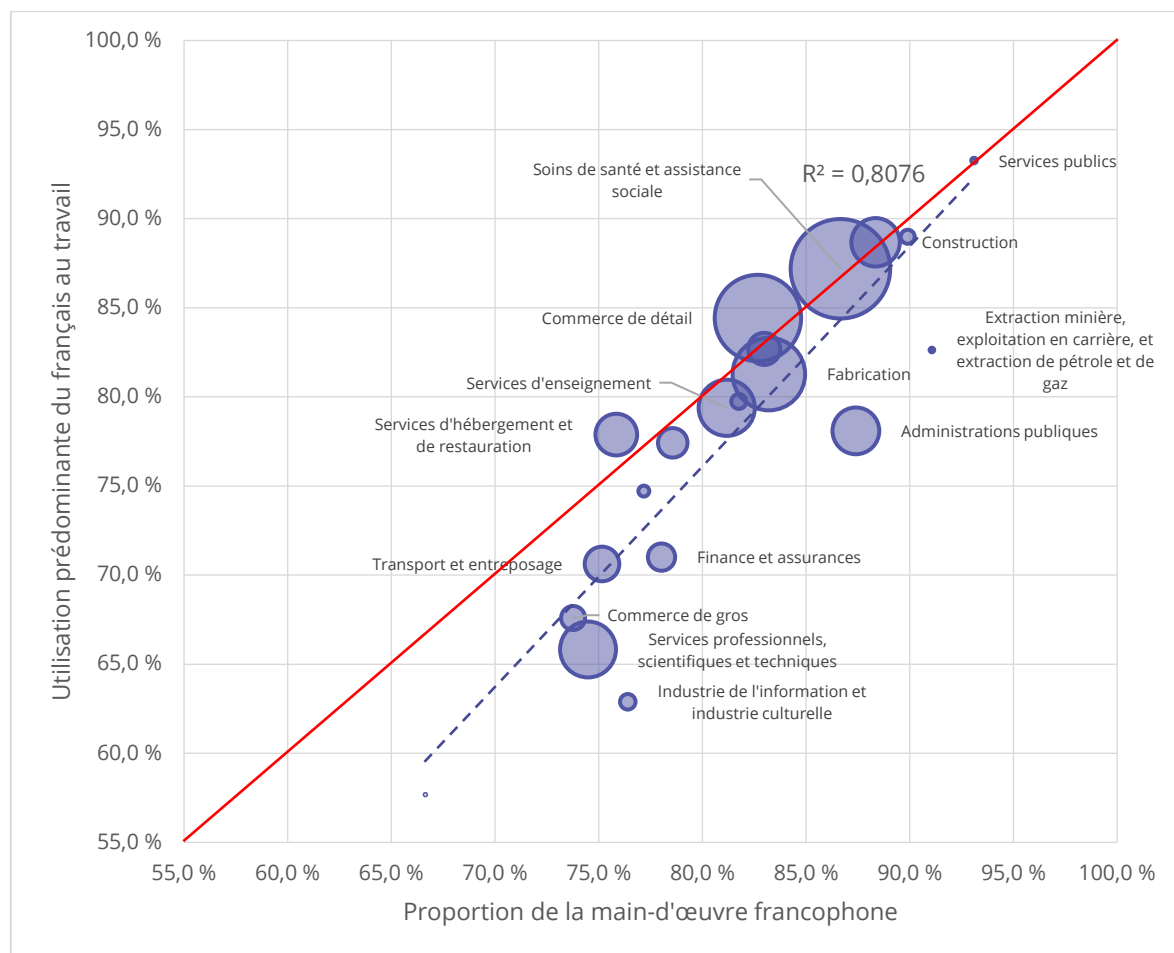
Parmi les industries les plus francisantes, par exemple, on retrouve les épiceries et les services de garde. Les hôpitaux et les écoles primaires et secondaires, qui regroupent ensemble près d'un demi-million de travailleurs, se trouvent plus ou moins en situation d'équilibre. Parmi les industries les plus anglicisantes, nous trouvons l'administration publique fédérale et les entreprises spécialisées dans la conception de systèmes informatiques.

6.3.1 Les secteurs d'emploi francisants et anglicisants

Dans quelles industries le français est-il le plus sous-représenté? Et dans lesquelles est-il, au contraire, le plus surreprésenté? La figure 6.6 présente de nouveau la relation entre l'utilisation du français au travail et la proportion de la main-d'œuvre francophone selon les grands secteurs d'emploi au Québec. La ligne rouge en diagonale correspond à une situation d'équilibre, où le niveau d'utilisation du français correspondrait à la proportion de la main-d'œuvre dont la PLOP est le français ($y = x$). Au-dessus de cette ligne, la proportion d'utilisateurs du français surpasse la proportion à laquelle nous pourrions nous attendre sur la base de la composition linguistique de la main-d'œuvre. En dessous de cette ligne, à l'inverse, la proportion d'utilisateurs du français est plus faible que la proportion de francophones. Le diamètre des bulles représente, encore une fois, le nombre de personnes dans les secteurs d'emploi.

La ligne pointillée bleue correspond à la courbe de tendance. Comme nous pouvons le constater, l'utilisation prédominante du français au travail est étroitement associée à la présence d'une main-d'œuvre francophone ($R^2 = 0,81$). De plus, le français est sous-représenté dans une majorité de secteurs, à l'exception notable de ceux au sein desquels les échanges directs avec la clientèle ou la population sont fréquents (commerce de détail, hébergement et restauration, soins de santé et assistance sociale), ainsi que certains secteurs historiquement francophones (services publics, construction). Néanmoins, il est frappant de voir à quel point, même au sein de ces secteurs, la position du français se rapproche davantage d'une situation d'équilibre que d'une surreprésentation.

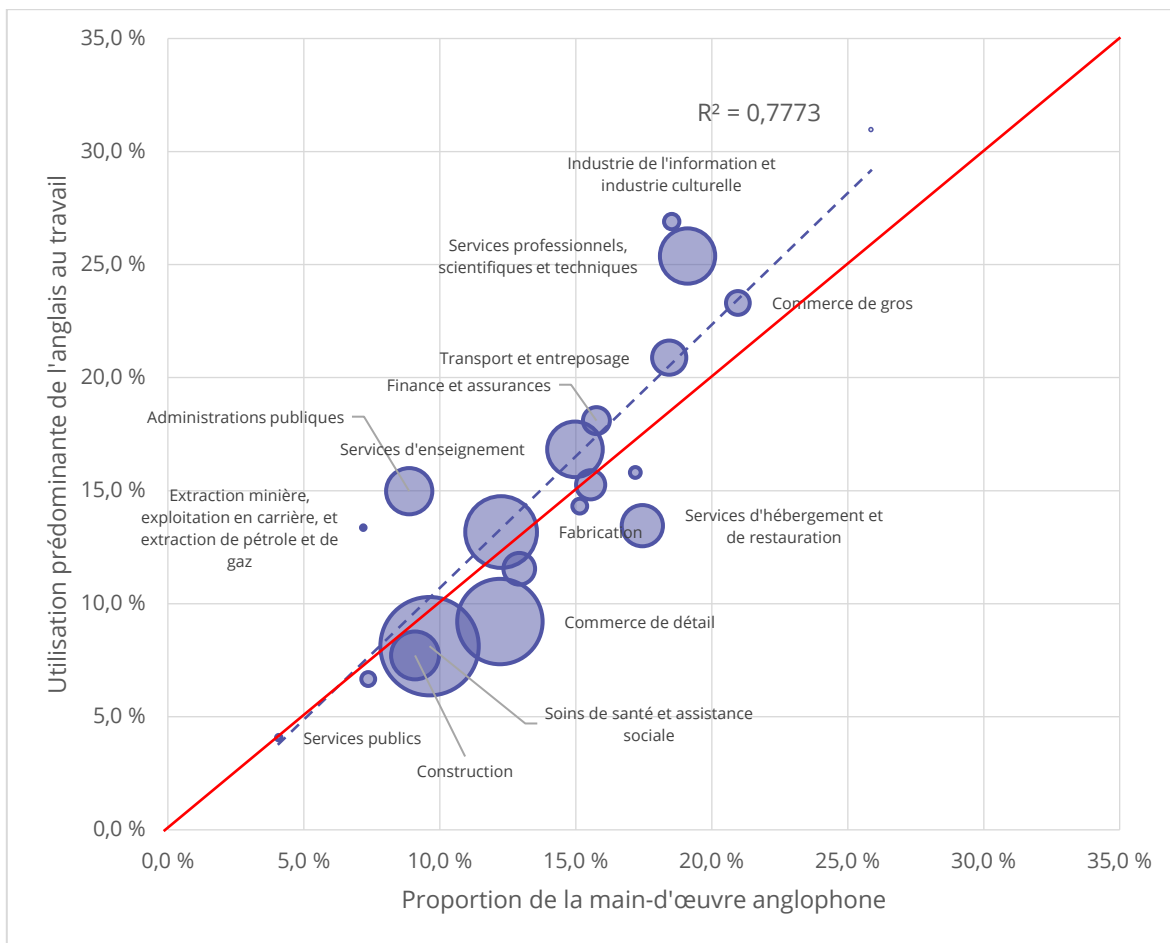
Figure 6.6 : Utilisation prédominante du français au travail selon la proportion de travailleurs dont la PLOP est le français et le secteur industriel
(Québec, 2021, population active)



Source : Statistique Canada, recensement 2021, tableaux personnalisés.

À l'inverse, la figure 6.7 révèle que l'utilisation prédominante de l'anglais est surreprésentée par rapport à la composition linguistique de la main-d'œuvre dans une majorité des autres secteurs. L'influence de l'anglais est particulièrement dominante dans le secteur de l'industrie de l'information et de l'industrie culturelle et celui des services professionnels, scientifiques et techniques, soit des domaines où il y a peu de contacts directs avec le grand public.

Figure 6.7 : Utilisation prédominante de l'anglais au travail selon la proportion de travailleurs dont la PLOP est l'anglais et le secteur industriel
(Québec, 2021, population active)

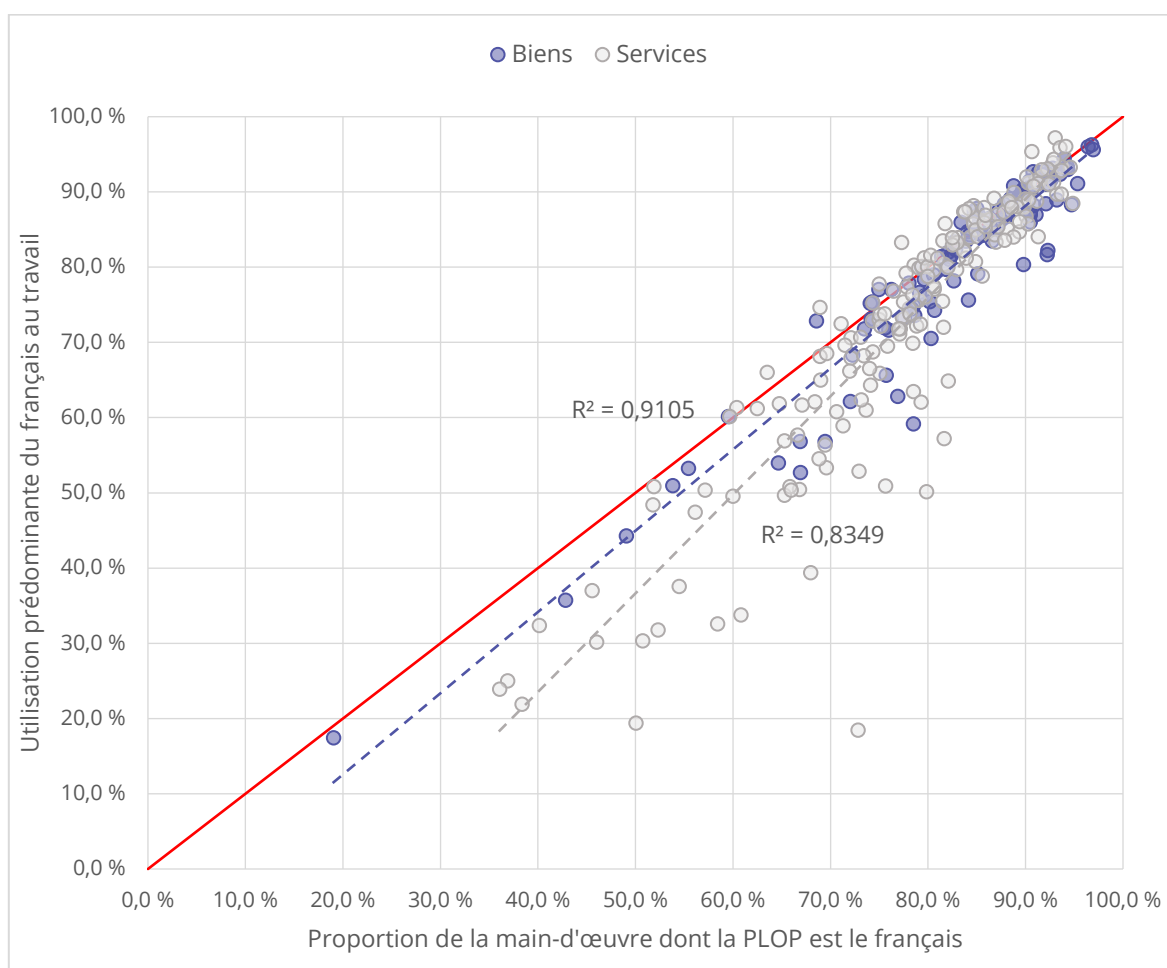


Source : Statistique Canada, recensement 2021, tableaux personnalisés.

6.3.2 À l'échelle du groupe industriel

L'association entre l'utilisation du français et la composition linguistique de la main-d'œuvre est similaire à l'échelle du groupe industriel (figure 6.8). De nouveau, la composition de la main-d'œuvre est fortement associée à l'utilisation prédominante du français. Cependant, cette association apparaît légèrement plus forte dans le secteur de la production de biens ($R^2=0,91$) que dans celui de la production de services ($R^2=0,83$). Dans ce dernier, plusieurs groupes industriels s'écartent considérablement de la situation d'équilibre représentée par la ligne rouge en diagonale, malgré une proportion relativement élevée de travailleurs francophones.

Figure 6.8 : Utilisation prédominante du français au travail selon la proportion de travailleurs dont la PLOP est le français et le groupe industriel
(Québec, 2021, population active)



Source : Statistique Canada, recensement 2021, tableaux personnalisés.

Note : les données se limitent aux 284 groupes industriels pour lesquels on dénombrait 250 travailleurs ou plus en 2021.

Les tableaux 6.1 et 6.2 présentent les 20 groupes industriels composés d'au moins 10 000 travailleurs dans lesquels l'utilisation du français au travail est, respectivement, la plus sous-représentée et surreprésentée par rapport à la composition de la main-d'œuvre. Les groupes sont classés selon le ratio entre le nombre de personnes qui utilisent principalement le français au travail et le nombre de francophones, à partir du ratio le plus bas dans le tableau 6.1 et du plus élevé dans le tableau 6.2.

L'administration publique fédérale (y compris les services de défense), les industries appartenant aux secteurs de compétence fédérale (p. ex. finances, transports et télécommunications), les industries associées à l'économie du savoir et certains secteurs de pointe sont ceux où le français est le plus sous-représenté par rapport à son poids démographique (tableau 6.1). Ces résultats concordent avec ceux des travaux effectués dans le cadre du cycle de recherche précédent de l'OQLF, qui rapportaient un degré d'utilisation plus faible du français dans ces secteurs⁵⁸.

À l'opposé, les industries dans lesquelles le français est surreprésenté présentent un profil différent (tableau 6.2). Il s'agit de secteurs d'emploi dans lesquels les travailleurs doivent fréquemment interagir avec le public du Québec. En outre, certaines de ces industries, comme les services de livraison et de taxi ou la restauration, se caractérisent par la présence d'une importante main-d'œuvre non francophone, en partie issue de l'immigration, qui doit offrir des services à la population québécoise, ce qui a pour effet d'augmenter notre mesure de ratio.

Notons finalement que de nombreuses industries ne se retrouvent dans aucune de ces deux catégories, c'est-à-dire que le niveau d'utilisation du français dans ces secteurs d'emplois y concorde globalement avec la composition linguistique de la main-d'œuvre qui y évolue.

⁵⁸ Voir notamment : Houle & Corbeil 2019.

Tableau 6.1 : 20 groupes industriels composés d'au moins 10 000 travailleurs où le français est le plus sous-représenté par rapport à son poids démographique dans la main-d'œuvre
(Québec, 2021, population active)

Groupe industriel	Connaissance du français (%)	PLOP français (%)	Utilisation du français (%)	N ^{bre} de travailleurs	Ratio langue de travail / PLOP (français)
Transport aérien régulier	90,2	50,1	19,4	10 305	0,39
Éditeurs de logiciels	90,0	68,0	39,4	14 045	0,58
Autres administrations publiques fédérales	96,6	79,9	50,2	88 780	0,63
Services de recherche et de développement scientifiques	89,6	66,0	50,4	18 425	0,76
Grossistes-marchands de produits pharmaceutiques, d'articles de toilette, de cosmétiques et d'articles divers	94,9	69,6	53,3	15 045	0,77
Conception de systèmes informatiques et services connexes	88,5	65,8	50,8	104 530	0,77
Services de défense	95,0	82,1	64,9	23 960	0,79
Télécommunications par fil et sans fil (sauf par satellite)	96,8	78,5	63,5	29 620	0,81
Grossistes-marchands d'autres machines, matériel et fournitures	93,3	69,4	56,3	11 865	0,81
Services de soutien aux entreprises	85,7	60,0	49,6	18 295	0,83
Industries du film et de vidéo	89,3	73,7	61,0	21 015	0,83
Autres activités d'investissement financier	94,6	73,2	62,4	17 525	0,85
Fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces	93,0	72,1	62,2	28 360	0,86
Services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques	93,8	75,1	65,9	42 245	0,88
Sociétés d'assurance	98,0	81,6	72,0	34 930	0,88
Extraction de minerais métalliques	97,4	92,2	81,7	15 265	0,89
Autres services professionnels, scientifiques et techniques	95,4	78,4	69,9	24 650	0,89
Publicité, relations publiques et services connexes	93,5	74,0	66,5	22 680	0,90
Grossistes-marchands de machines, matériel et fournitures industriels et pour la construction, la foresterie et l'extraction minière	96,2	78,8	72,2	13 920	0,92
Universités	88,4	67,1	61,7	70 235	0,92

Source : Statistique Canada, recensement 2021, tableaux personnalisés.

Tableau 6.2 : 20 groupes industriels composés d'au moins 10 000 travailleurs où le français est surreprésenté par rapport à son poids démographique dans la main-d'œuvre
(Québec, 2021, population active)

Groupe industriel	Connaissance du français (%)	PLOP français (%)	Utilisation du français (%)	N ^{bre} de travailleurs	Ratio langue de travail /PLOP (français)
Services de taxi et de limousine	90,1	68,9	74,7	12 210	1,08
Grands magasins	95,0	77,3	83,3	19 935	1,08
Services urbains de transport en commun	99,0	90,7	95,4	19 595	1,05
Autres magasins de marchandises diverses	96,6	83,7	87,4	37 315	1,04
Services de garderie	95,0	84,2	87,8	84 000	1,04
Épiceries	95,4	84,7	88,2	146 290	1,04
Restaurants et établissements de restauration à service restreint	91,0	75,0	77,7	221 680	1,04
Fabrication de produits de viande	91,9	84,8	87,4	20 995	1,03
Stations-service	96,2	86,8	89,2	12 515	1,03
Boulangeries et fabrication de tortillas	89,5	75,0	77,0	15 790	1,03
Magasins de produits de santé et de soins personnels	98,2	85,8	87,9	71 920	1,03
Services relatifs aux bâtiments et aux logements	92,9	81,5	83,5	91 450	1,02
Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes	96,8	90,1	92,0	121 105	1,02
Ateliers d'usinage, fabrication de produits tournés, de vis, d'écrous et de boulons	93,4	85,2	86,9	11 570	1,02
Administrations publiques provinciales et territoriales	99,7	94,1	96,0	98 485	1,02
Magasins de vêtements	92,6	71,1	72,5	48 790	1,02
Magasins d'alimentation spécialisés	95,1	84,7	86,3	16 230	1,02
Cabinets de dentistes	96,9	80,3	81,6	25 700	1,02
Transport scolaire et transport par autobus	98,1	92,9	94,4	14 075	1,02
Services locaux de messagers et de livraison	90,1	68,9	74,7	12 210	1,08

Source : Statistique Canada, recensements 2021, tableaux personnalisés.

6.4 La professionnalisation et la multinationalisation du marché du travail

Les travaux de l'OQLF ont déjà montré que la profession était un déterminant important de l'utilisation du français et de l'anglais sur le marché du travail québécois⁵⁹. De façon générale, ces travaux suggèrent qu'une forme de diglossie fonctionnelle s'installe dans plusieurs organisations, c'est-à-dire que l'utilisation et le statut du français et de l'anglais diffèrent selon la nature des activités. En effet, en raison de son statut de langue véhiculaire avec les acteurs hors Québec, l'anglais est utilisé davantage par les cadres et les professionnels, tandis que le français est plus utilisé par les autres classes professionnelles, comme les ouvriers, les manœuvres ou les employés de soutien.

Dans les prochaines pages, nous examinons d'abord comment le recul du français observé entre 2001 et 2021 sur le marché du travail s'est manifesté selon le type de profession. Nous mesurons ensuite la sous-représentation du français chez les professionnels et les gestionnaires. Nous nous intéressons enfin à la façon dont les dynamiques professionnelles structurent le lien entre l'utilisation des langues au travail et la multinationalisation de l'économie.

6.4.1 Un recul du français inégal selon le type de profession

Le tableau 6.3 présente l'évolution de l'utilisation prédominante du français au travail entre 2001 et 2021 selon le type de profession pour chacun des grands secteurs industriels. Bien que généralisé à tous les types de profession, le recul du français est beaucoup plus prononcé chez les professionnels. Dans la plupart des secteurs d'emploi, à l'exception notable du secteur de la fabrication, les gestionnaires et les professionnels utilisent moins le français comme langue de travail principale qu'auparavant.

Certains secteurs d'emploi, comme celui de l'extraction minière et d'autres ressources naturelles ou le commerce de gros, semblent représenter des cas de diglossie fonctionnelle, où le français et l'anglais coexistent, mais où chacune de ces langues est utilisée dans des contextes précis. Ainsi, alors que ces secteurs affichent une forte baisse de l'utilisation du français chez les professionnels et les gestionnaires, l'utilisation du français y est relativement stable chez les autres types de travailleurs.

Dans d'autres secteurs, comme ceux de la finance et des assurances, de l'industrie de l'information et de l'industrie culturelle ou des administrations publiques, la baisse de l'utilisation du français touche tous les niveaux professionnels. Dans ces secteurs, dont la main-d'œuvre est bilingue et fortement scolarisée, il est possible que les frontières entre les différentes professions soient plus poreuses et que l'anglais s'impose plus facilement comme langue commune à partir du moment où un certain nombre de travailleurs montrent une préférence à son égard.

⁵⁹ Corbeil *et al.* 2012; Houle & Corbeil 2019.

Tableau 6.3 : Évolution de l'utilisation prédominante du français au travail selon le type de profession et le groupe industriel
(Québec, 2001-2021, population active, en pourcentage)

Groupe industriel	Gestionnaires (%)	Professionnels (%)	Autres types de profession (%)
Administrations publiques	-10,1	-11,5	-5,1
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	-5,8	-7,3	-2,0
Arts, spectacles et loisirs	-3,1	-2,0	-1,1
Autres services (sauf les administrations publiques)	1,6	-5,7	-2,4
Commerce de détail	0,2	-8,5	-0,4
Commerce de gros	-10,0	-11,9	-1,7
Construction	-0,4	-5,8	2,4
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	-0,9	-12,1	0,1
Fabrication	2,1	3,0	0,6
Finance et assurances	-13,7	-8,3	-9,3
Industrie de l'information et industrie culturelle	-12,4	-10,1	-8,9
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	2,3	-12,9	2,4
Services d'enseignement	-7,9	-4,0	0,3
Services d'hébergement et de restauration	1,6	-16,5	-4,0
Services immobiliers et services de location et de location à bail	2,5	-9,3	1,8
Services professionnels, scientifiques et techniques	-6,7	-10,2	-5,5
Services publics	3,7	-0,3	-3,5
Soins de santé et assistance sociale	-4,1	1,1	1,0
Transport et entreposage	-6,6	-2,2	-3,5
Ensemble du marché du travail	-2,0	-6,0	-3,2

Source : Statistique Canada, recensements 2001 et 2021, tableaux personnalisés.

6.4.2 Une sous-représentation du français chez les gestionnaires et les professionnels

Le tableau 6.4 présente la situation du français et de l'anglais selon le type de profession. Il montre que la proportion de travailleurs francophones est relativement stable selon le niveau professionnel, avec un écart de 3,5 % entre les professionnels et les autres types de travailleurs. Toutefois, l'écart de l'utilisation prédominante du français au travail est considérable et atteint presque 10 points de pourcentage entre ces deux groupes. Cet écart se répercute dans le ratio entre le nombre d'utilisateurs du français au travail et le nombre de travailleurs francophones.

Ce dernier s'élève à 0,92 chez les professionnels et les gestionnaires, mais à 0,99 chez les autres travailleurs. À l'inverse, nous constatons une surreprésentation de l'utilisation de l'anglais par rapport au poids démographique des anglophones chez les gestionnaires (1,14) et les professionnels (1,32), ainsi qu'une sous-représentation au sein des autres professions (0,93).

Ces résultats sont intéressants dans une perspective historique. Les travaux de la Commission fédérale sur le bilinguisme et le biculturalisme, puis de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec, révélaient, il y a plus de 50 ans, une forme de stratification linguistique sur le marché du travail. À l'époque, on constatait ainsi une surreprésentation des anglophones et une sous-représentation des francophones aux paliers supérieurs des fonctions administratives et techniques dans plusieurs secteurs d'emploi⁶⁰. Depuis, la situation a beaucoup évolué. La sous-représentation des francophones chez les professionnels et les gestionnaires est désormais modeste par rapport à leur poids dans la population active (81,8 %). Néanmoins, l'utilisation du français reste très largement sous-représentée dans ces deux groupes.

Tableau 6.4 : Indicateurs divers concernant la situation du français et de l'anglais sur le marché du travail selon le type de profession
(Québec, 2021, population active)

	Gestionnaires	Professionnels	Autres
N ^{bre} de travailleurs	490 415	913 945	3 272 815
Langue de travail principale			
Français	73,8 %	72,8 %	82,1 %
Anglais	18,3 %	20,2 %	11,8 %
PLOP			
Français	79,8 %	79,3 %	82,8 %
Anglais	16,1 %	15,3 %	12,6 %
Ratio langue de travail/PLOP			
Français	0,92	0,92	0,99
Anglais	1,14	1,32	0,93

Source : Statistique Canada, recensement 2021, tableaux personnalisés.

6.4.3 Multinationalisation des entreprises et dynamiques linguistiques

Nous avons montré que l'arrivée d'une main-d'œuvre moins francophone au cours des années 2000 et 2010 avait joué un rôle important dans le recul du français. Néanmoins, l'hétérogénéité importante que nous observons entre les secteurs et entre les classes professionnelles demande une explication.

⁶⁰ Gouvernement du Québec 1972 : 122.

Ainsi, nous pensons que les effets de la mondialisation, bien que difficiles à mesurer, pourraient expliquer en partie les changements observés chez les professionnels et les gestionnaires. Les raisons sont diverses et interreliées, mais elles découlent toutes de la multiplication des interactions avec des fournisseurs, collègues, partenaires ou clients situés à l'extérieur du Québec. Dans la mesure où les cadres et les professionnels assurent l'interface linguistique entre la société québécoise, fonctionnant principalement en français, et un système économique international dans lequel l'anglais s'est imposé comme langue véhiculaire, il est probable que la sous-représentation du français au sein de ces classes professionnelles soit en partie liée à la mondialisation.

Pour obtenir un aperçu du degré d'exposition à la multinationalisation des entreprises selon le secteur d'emploi, nous avons donc utilisé les données du programme Activités des entreprises multinationales au Canada de Statistique Canada⁶¹. À partir de ces données, que nous avons déjà utilisées dans l'étude présentée au chapitre 3, nous avons établi la classification suivante :

- les secteurs à forte présence de multinationales canadiennes, qui regroupent des industries comme les télécommunications ou les banques;
- les secteurs à forte présence de multinationales étrangères ou mixtes, comme le secteur minier ou de la fabrication;
- les secteurs nationaux et peu mondialisés, comme ceux de l'agriculture ou de la construction;
- les secteurs publics ou parapublics, qui regroupent à la fois les administrations publiques, les services d'enseignement et de santé et les services d'utilité publique, qui comprennent les établissements dont l'activité principale est l'exploitation des services publics.

Sur la base de cette classification, nous constatons que le recul du français observé sur le marché du travail entre 2001 et 2021 ne semble pas lié à des changements structurels touchant l'économie dans son ensemble (tableau 6.5). En effet, la part de la main-d'œuvre active dans des secteurs où se trouve une forte présence d'entreprises multinationales, en particulier étrangères, a diminué entre 2001 et 2021. C'est notamment le cas du secteur de la fabrication, dont la part sur le marché du travail a baissé de 8,3 % durant cette période. À l'inverse, nous observons une augmentation de la part de la main-d'œuvre dans les secteurs peu mondialisés ou nationaux (1,7 %) et dans le secteur public et parapublic (4,6 %). La croissance de ce dernier secteur est essentiellement liée à la hausse du poids du secteur de la santé durant la période (3,4 %).

Si le recul du français n'est pas lié à la croissance des secteurs les plus multinationalisés, il reste que son utilisation est plus faible dans ces secteurs. En outre, le français est particulièrement fragilisé dans les secteurs à forte présence de multinationales canadiennes, qui regroupent les entreprises évoluant dans le milieu de la finance et des assurances, des télécommunications et de la gestion de sociétés et d'entreprises. C'est dans ces secteurs que la sous-représentation du français par rapport à l'anglais est la plus marquée.

⁶¹ Gouvernement du Canada 2023.

Tableau 6.5 : Situation du français et de l'anglais au travail et évolution de la part de la main-d'œuvre selon le type de secteur d'emploi
(Québec, 2001-2021, population active)

	Français			Anglais			Part de la main-d'œuvre	
	Utilisation (%)	PLOP (%)	Ratio	Utilisation (%)	PLOP (%)	Ratio	2001 (%)	2021 (%)
Secteurs à forte présence de multinationales canadiennes	67,9	77,2	0,88	21,5	16,9	1,27	6,6	6,0
Secteurs à forte présence de multinationales étrangères ou mixtes	76,8	79,5	0,97	16,1	15,1	1,07	48,4	42,7
Secteurs nationaux et peu mondialisés	83,0	82,8	1,00	11,0	12,9	0,85	20,7	22,3
Secteurs publics ou parapublics	83,2	85,5	0,97	11,9	10,8	1,11	24,3	29,0

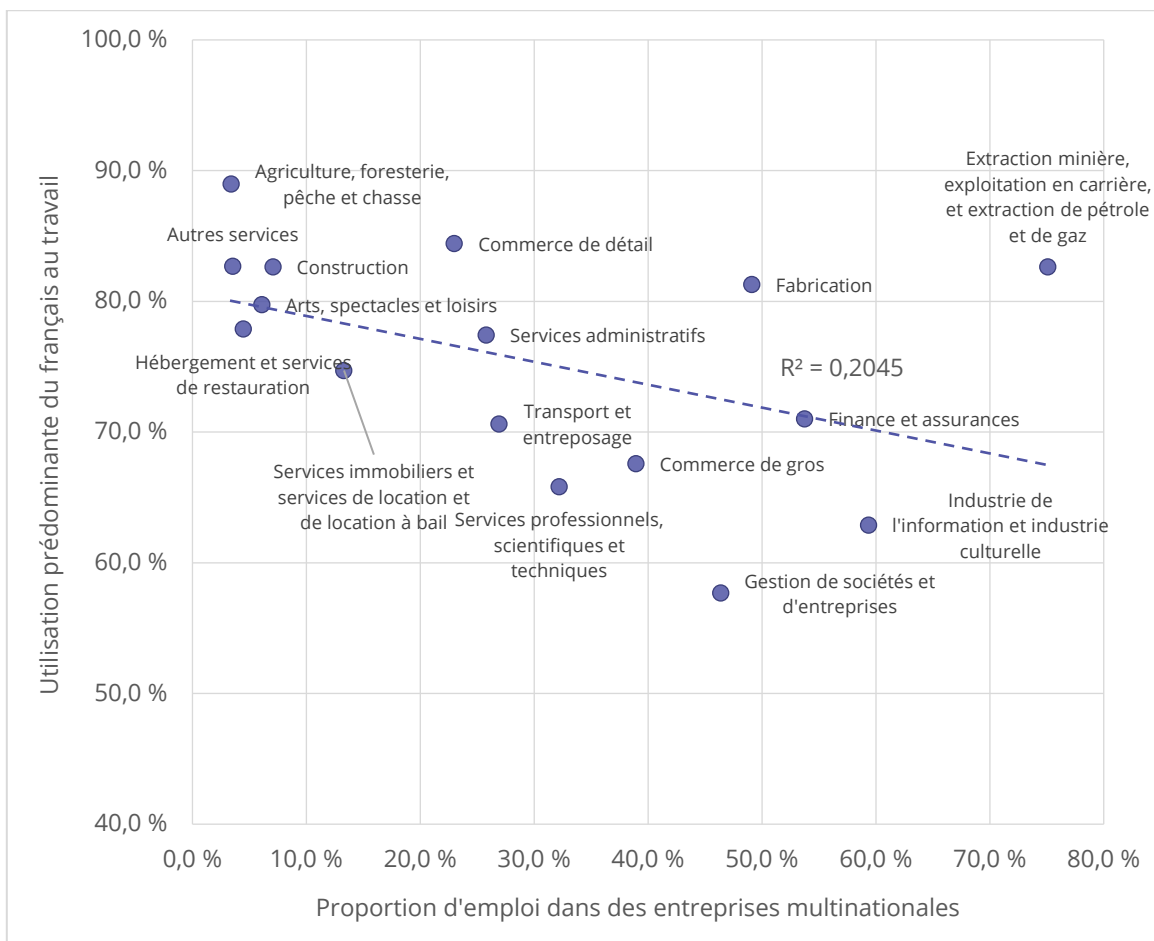
Sources : Statistique Canada, recensement 2001 et 2021, tableaux personnalisés; Statistique Canada, Activités des entreprises multinationales au Canada, multinationales canadiennes et étrangères, selon la province, le secteur et l'industrie, niveau de l'établissement.

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

La figure 6.9 qui exclut le secteur public et parapublic, nous permet d'examiner la situation directement selon le secteur d'emploi. Nous y voyons que la corrélation, par secteur d'emploi, entre l'utilisation prédominante du français et la multinationalisation des entreprises est assez faible ($R^2 = 0,20$). Nous remarquons cependant que cette association serait plus forte si nous excluons les secteurs de la fabrication et de l'extraction minière, deux secteurs où l'utilisation du français est relativement élevée, malgré une présence marquée d'entreprises multinationales.

Il est également probable que l'association entre ces deux facteurs serait plus forte si nous pouvions analyser la situation à un degré plus fin. En effet, à l'intérieur de chaque secteur, les regroupements d'industries sont plus ou moins exposés à la multinationalisation. C'est le cas, par exemple, du secteur de la fabrication, qui regroupe à la fois des entreprises fortement tournées vers les marchés internationaux (par ex. la fabrication de produits aérospatiaux) et d'autres dont la production est essentiellement réservée au marché local (p. ex. la production de produits laitiers).

Figure 6.9 : Utilisation prédominante du français au travail selon la proportion d'emplois dans des entreprises multinationales et le secteur industriel (excluant le secteur public et parapublic)
(Québec, 2021, population active)*



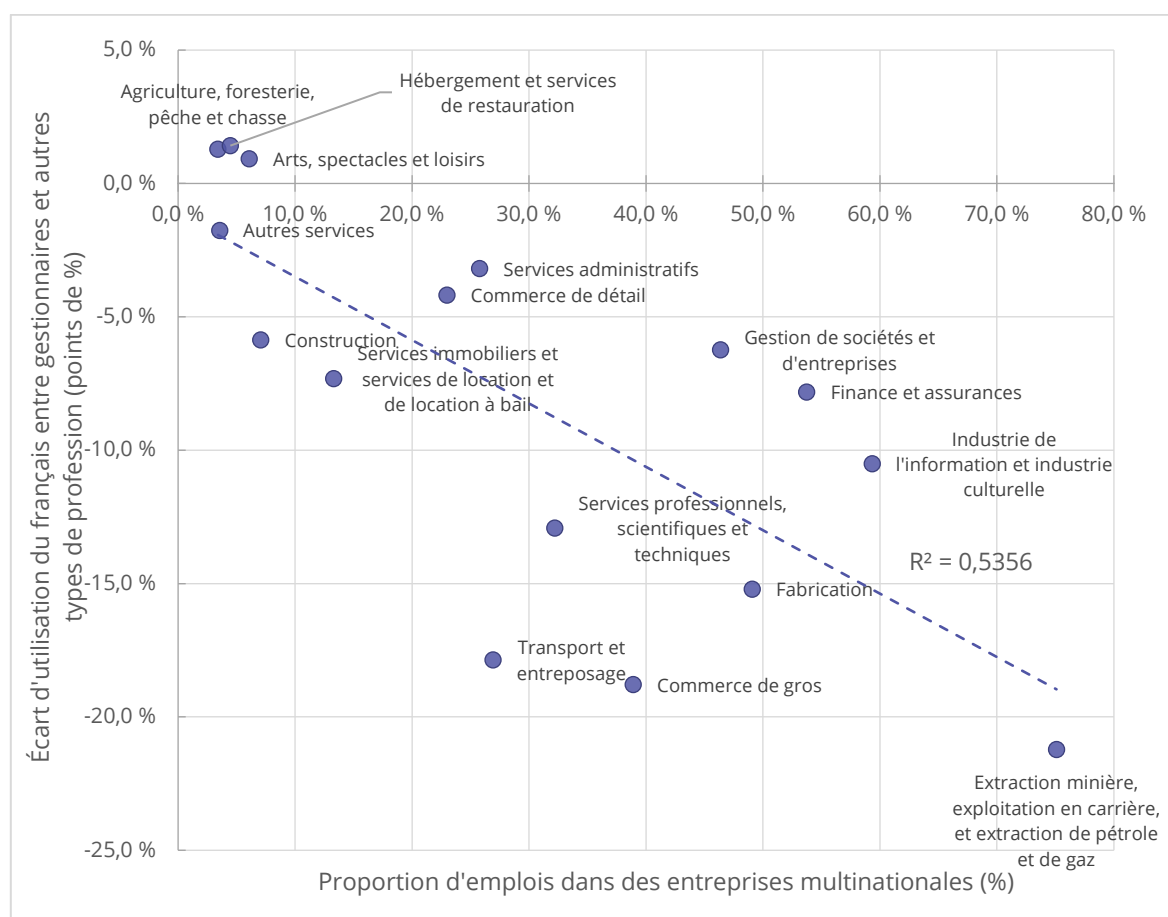
Sources : Statistique Canada, recensement 2021, tableaux personnalisés; Statistique Canada, Activités des entreprises multinationales au Canada, multinationales canadiennes et étrangères, selon la province, le secteur et l'industrie, niveau de l'établissement.

*Le secteur public et parapublic (Administrations publiques, Services publics, Soins de santé et assistance sociale, Services d'enseignement) est exclu.

L'association entre l'utilisation des langues et l'exposition à la multinationalisation apparaît plus clairement lorsque nous nous intéressons à la situation selon les classes professionnelles. Pour le démontrer, nous avons mesuré l'écart entre l'utilisation du français par les cadres et par leurs employés non professionnels, selon le secteur économique. Cet écart offre une mesure indirecte de la diglossie fonctionnelle qui s'installe lorsque les cadres doivent assurer l'interface entre des fournisseurs et clients situés à l'extérieur du Québec et des équipes de travail principalement francophones. Ainsi, si l'utilisation de l'anglais par les cadres est motivée principalement par la mondialisation, l'écart diglossique devrait être plus grand dans les secteurs les plus tournés vers l'extérieur.

La figure 6.10 présente donc l'écart de l'utilisation prédominante du français entre les gestionnaires et les travailleurs non professionnels (employés de soutien, commis, ouvriers, manœuvres, etc.) selon la proportion d'emplois dans les multinationales pour les grands secteurs industriels, en excluant les secteurs public et parapublic. Comme nous pouvons le remarquer, l'association entre ces deux variables est négative et assez forte ($R^2 = 0,54$), tout en révélant des nuances importantes selon le secteur industriel.

Figure 6.10 : Écart de l'utilisation prédominante du français au travail entre les gestionnaires et les travailleurs non professionnels selon la proportion d'emplois dans des entreprises multinationales et le secteur industriel
(Québec, 2021, population active, points de pourcentage)*



Sources : Statistique Canada, recensement 2021, tableaux personnalisés; Statistique Canada, Activités des entreprises multinationales au Canada, multinationales canadiennes et étrangères, selon la province, le secteur et l'industrie, niveau de l'établissement.

*Le secteur public et parapublic (Administrations publiques, Services publics, Soins de santé et assistance sociale, Services d'enseignement) est exclu.

Dans les secteurs peu exposés à la multinationalisation, l'écart diglossique est peu marqué, quoique nous observons tout de même un écart d'environ six à sept points de pourcentage dans l'industrie de la construction et le secteur de l'immobilier.

À l'opposé, dans les secteurs plus exposés, la diglossie fonctionnelle entre les cadres et le reste des employés apparaît clairement. Dans le secteur des ressources naturelles, le commerce de gros et le transport, cet écart se situe entre 18 % et 21 %. Le secteur de la fabrication (15 %) et les services professionnels, scientifiques et techniques (13 %) suivent, avec un écart un peu moindre. Dans les secteurs dominés par les multinationales à propriété canadienne (industrie de l'information et l'industrie culturelle, secteur de la finance et des assurances, gestion de sociétés et d'entreprises), cet écart est plus faible, se situant entre 6 % et 11 %. Des analyses supplémentaires sur l'utilisation de l'anglais et le niveau d'exposition à la multinationalisation montrent des résultats similaires, mais en faveur de l'anglais (voir les figures 8.11 et 8.12 de l'annexe C).

En somme, pour comprendre les effets de la mondialisation sur l'utilisation du français, il faut non seulement comprendre comment ceux-ci diffèrent selon le secteur d'emploi, mais aussi selon les classes professionnelles. L'extraction minière, par exemple, se démarque par une forte diglossie fonctionnelle : l'anglicisation se concentre chez les gestionnaires et les professionnels, alors que l'utilisation du français demeure majoritaire chez les autres employés. À l'inverse, dans l'industrie de l'information et l'industrie culturelle, qui regroupe des secteurs d'activité fortement anglicisés comme l'édition de logiciels, les télécommunications ou l'industrie du film, l'anglicisation touche plus uniformément l'ensemble des travailleurs, contribuant à un taux global beaucoup plus faible de l'utilisation du français.

6.5 Une synthèse : deux dynamiques d'anglicisation sur le marché du travail

L'analyse détaillée par secteur d'emploi nous incite à distinguer deux dynamiques d'anglicisation du marché du travail.

La première est liée à l'orientation de plusieurs entreprises vers l'extérieur du Québec. En effet, dans certains secteurs, l'anglais progresse parce que les employés doivent interagir sur une base quotidienne avec des fournisseurs, des collègues ou des clients situés ailleurs au Canada ou aux États-Unis. Nous pensons à des secteurs comme l'administration publique fédérale, la finance, le transport aérien, les télécommunications, le commerce de gros, ou encore aux firmes de services professionnels fortement multinationalisées.

Cependant, les effets de cette orientation vers l'extérieur sont très différents selon les secteurs. Dans le secteur primaire ou dans la fabrication, par exemple, le gros de la main-d'œuvre reste francophone et les entreprises parviennent généralement à s'organiser pour que la plupart des travailleurs puissent continuer de travailler en français. Dans ces secteurs, la progression de l'anglais se concentre ainsi chez les gestionnaires et les professionnels.

La deuxième dynamique est liée à la croissance d'une main-d'œuvre anglophone ou qui préfère utiliser l'anglais. Cette dynamique est particulièrement marquée dans les secteurs où le français n'est pas nécessaire à la réalisation des tâches quotidiennes. Elle semble à l'œuvre dans les secteurs de la fabrication du textile, de l'électronique ou de l'aéronautique, ou encore du transport et de l'entreposage. Ainsi, des entreprises peuvent recruter des employés qui ignorent le français ou qui préfèrent utiliser l'anglais, tout simplement parce que cette main-d'œuvre est disponible.

Ces deux dynamiques peuvent évidemment se renforcer mutuellement. En effet, le développement de relations plus soutenues avec l'extérieur du Québec peut, dans un premier temps, mener à l'embauche de travailleurs ayant une préférence pour l'utilisation de l'anglais au travail. Or la présence de ces travailleurs peut, dans un deuxième temps, contribuer à renforcer l'utilisation de l'anglais comme langue commune dans les communications entre les travailleurs québécois, rendant ainsi moins nécessaires la connaissance et l'utilisation du français.

Dans plusieurs secteurs, les effets de l'anglicisation de la main-d'œuvre sont néanmoins atténués par la nature du travail, qui rend l'utilisation du français essentielle. Ainsi, la présence d'une clientèle principalement francophone explique le maintien du français dans le commerce de détail, l'hôtellerie et la restauration en même temps que dans les arts, les spectacles et les loisirs. Dans d'autres secteurs, comme les services publics, l'administration publique provinciale, l'éducation et la construction, les contraintes légales ou réglementaires contribuent encore plus fortement au maintien du français. Dans les deux cas, la composition linguistique de la clientèle peut néanmoins favoriser l'usage de l'anglais au travail, soit parce que l'organisation évolue dans une région anglophone (p. ex. un commerce de proximité dans l'ouest de Montréal) ou parce qu'elle sert une population anglophone (p. ex. un établissement d'enseignement ou de santé).

La figure 6.12 présente ces deux dynamiques d'anglicisation du marché du travail, sous forme de deux dimensions.

La première dimension renvoie à l'orientation de l'organisation vers le Québec ou vers l'extérieur. D'un côté, nous trouvons les organisations ayant des liens étroits avec le Canada, les États-Unis ou d'autres pays. De l'autre, celles servant principalement une clientèle québécoise, ou encore celles où l'utilisation des langues est soumise à de fortes contraintes légales et institutionnelles.

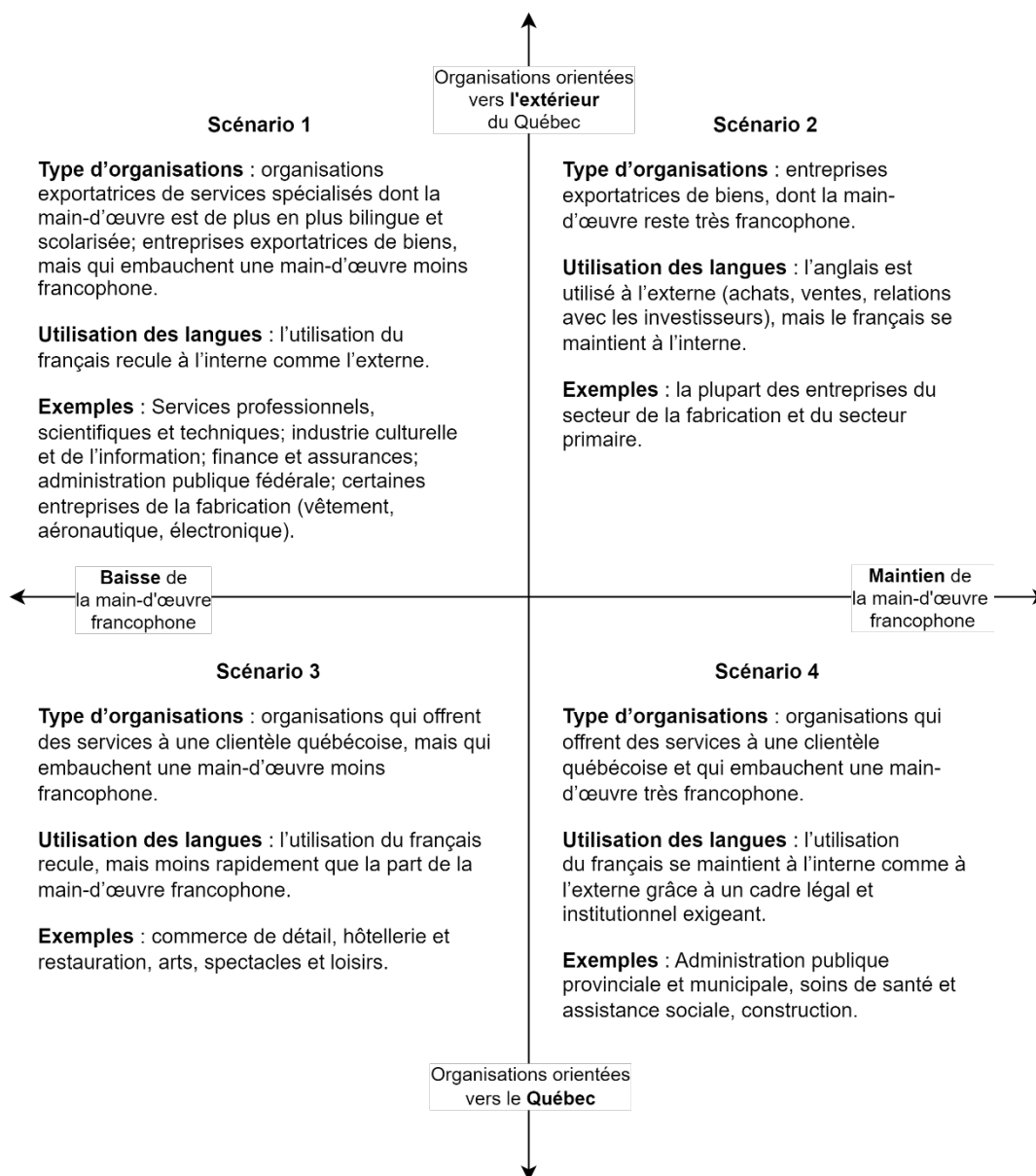
La seconde dimension renvoie à l'anglicisation de la main-d'œuvre, qui peut être plus ou moins forte selon le secteur industriel et la nature du travail.

Ainsi, quatre scénarios émergent du croisement de ces deux dimensions :

- les organisations tournées vers l'extérieur du Québec, où l'utilisation du français et la main-d'œuvre francophone sont en recul rapide;
- les organisations tournées vers l'extérieur du Québec, mais où la main-d'œuvre demeure largement francophone et le français parvient à se maintenir;
- les organisations tournées vers le Québec, où l'utilisation du français au travail recule, mais moins rapidement que la main-d'œuvre francophone;
- les organisations tournées vers le Québec, où l'utilisation du français au travail est stable et où la proportion de la main-d'œuvre francophone se maintient.

Cette grille analytique nous aide à mieux cerner les causes du recul du français sur le marché du travail et à définir des stratégies d'intervention appropriées. En effet, selon le secteur, le renforcement du français exigera parfois d'accroître la préférence de la main-d'œuvre pour l'utilisation du français et parfois de réduire la pression en faveur de l'utilisation de l'anglais.

Figure 6.11 : Quatre scénarios d'utilisation des langues sur le marché du travail



6.6 Conclusion

Les analyses présentées dans cette étude suggèrent que le recul du français sur le marché du travail est alimenté par deux ensembles de facteurs distincts.

D'une part, l'utilisation du français comme langue commune a été affaiblie par l'arrivée sur le marché du travail d'une main-d'œuvre moins francophone. Cette main-d'œuvre est principalement composée de personnes immigrantes plus à l'aise en anglais, de même que de nouvelles cohortes de travailleurs affichant une préférence moins marquée pour l'usage du français.

D'autre part, l'anglais progresse parce qu'une masse critique de personnes doit interagir sur une base quotidienne avec des fournisseurs, des collègues ou des clients situés à l'extérieur du Québec. Dans certains secteurs, l'anglicisation est limitée aux professionnels et aux gestionnaires grâce à la mise en place d'une diglossie fonctionnelle. Dans d'autres, cependant, elle touche l'ensemble des employés. C'est le cas notamment des secteurs de la finance et des assurances, de l'industrie culturelle et de l'information, des services professionnels, scientifiques et techniques, de l'administration publique fédérale et du commerce de gros.

Dans ces secteurs, les dynamiques défavorables au français s'accumulent et se renforcent mutuellement. La présence d'une main-d'œuvre de plus en plus anglophone et l'augmentation des échanges internationaux alimentent ainsi des dynamiques organisationnelles qui rendent très difficile l'adoption ou le maintien du français comme langue commune.

7

**La situation dans les
régions de Montréal
et de Gatineau**

7. La situation dans les régions de Montréal et de Gatineau

Dans son rapport de suivi quinquennal, l'OQLF formule des constats en lien avec la dimension régionale de la situation linguistique québécoise. L'OQLF relève qu'entre 2016 et 2021, la part de travailleurs utilisant principalement le français a baissé dans toutes les régions métropolitaines, mais de façon plus prononcée à Gatineau et dans la couronne de Montréal. De manière générale, il souligne que ces régions présentent des différences marquées concernant l'utilisation des langues par rapport au reste du Québec.

L'objectif de cette dernière étude est d'examiner plus en détail le portrait linguistique des régions métropolitaines de Montréal et de Gatineau. Nous avons cherché à établir, à partir des données du recensement, si les reculs importants observés dans ces deux régions résultaient d'un changement dans la composition de la population ou des dynamiques à l'œuvre sur le marché du travail.

7.1 L'approche retenue pour l'analyse

Pour notre analyse, nous avons utilisé les divisions du recensement plutôt que les RMR. Cette approche était nécessaire pour distinguer la situation linguistique sur l'île de Montréal de celle dans les différents secteurs de la couronne montréalaise. Nous avons également distingué le « lieu de résidence » et le « lieu de travail ». En effet, ces deux mesures peuvent donner des résultats différents, étant donné le nombre élevé de navetteurs entre Montréal et sa couronne de même qu'entre Gatineau et Ottawa. Ainsi, cette approche nous permet de comparer la langue utilisée au travail par les résidents d'une région géographique à celle utilisée par la main-d'œuvre qui occupe un emploi dans cette région, sans pour autant y résider.

Pour mieux comprendre l'évolution de la situation linguistique, nous avons d'abord examiné les endroits où le pourcentage de francophones (selon la PLOP) avait le plus diminué. Comme nous l'avons expliqué à la section 1.4.1 de ce document, l'indicateur de la PLOP, bien qu'imparfait, offre la meilleure approximation de l'orientation linguistique potentielle d'une personne en situation de concurrence linguistique comme celle qui existe dans plusieurs régions au Québec.

Par la suite, nous avons mis en relation les changements dans la composition linguistique de la population avec les reculs de l'usage prédominant du français comme langue de travail. Cette comparaison nous a permis d'établir dans quelle mesure le recul de l'usage du français à l'échelle d'une région a coïncidé avec un changement dans la composition de la population.

Finalement, nous avons cherché à déterminer de manière plus précise comment la pression sur le français au travail se manifestait d'une manière différente à l'échelle des régions et selon le profil linguistique de la population. Pour y arriver, nous avons calculé le ratio entre le nombre de personnes qui utilisent le français de façon prédominante au travail et le nombre de francophones,

selon la PLOP. Ce ratio nous a permis de relever, dans les différentes régions du Québec, la force relative du français au travail en fonction du poids des francophones dans la population.

Nous avons complété notre analyse en utilisant les fichiers de microdonnées à grande diffusion (FMGD) des recensements. Ces données nous permettent d'aller encore plus loin, en mesurant la proportion de francophones et d'anglophones qui utilisent le français ou l'anglais de façon prédominante au travail. À l'aide de cette mesure, nous avons comparé les régions selon la facilité pour les francophones d'y travailler en français.

7.2 L'évolution de la composition linguistique des régions de Gatineau et de Montréal

Le tableau 7.1 présente l'évolution de la composition linguistique des régions de Montréal et de Gatineau entre 2001 et 2021 en fonction du lieu de résidence. Les données indiquent une baisse du français dans toutes les divisions du recensement, à l'exception des Collines-de-l'Outaouais. Néanmoins, la baisse n'a pas été de la même ampleur partout. Sur l'île de Montréal et à Gatineau, la baisse du français est respectivement de 4,3 % et 6,6 %.

Tableau 7.1 : Évolution de la composition linguistique de la population dans les divisions de recensement

(Régions de Gatineau et Montréal, 2001-2021, lieu de résidence, en pourcentage)

	2001		2021	
	Personnes dont la PLOP est le français (%)	Personnes dont la PLOP est l'anglais (%)	Personnes dont la PLOP est le français (%)	Personnes dont la PLOP est l'anglais (%)
Gatineau et sa région	82,9	14,9	77,4	18,3
Gatineau	84,9	12,8	78,3	16,9
Les Collines-de-l'Outaouais	70,3	28,8	72,8	25,8
Montréal et ses régions	73,8	19,8	69,4	22,0
Beauharnois-Salaberry	96,4	3,3	94,1	4,7
Deux-Montagnes	91,7	7,7	89,1	7,6
L'Assomption	98,4	1,2	96,0	2,3
Laval	80,4	13,1	68,5	19,2
Les Moulins	97,0	2,5	93,7	3,9
Longueuil	83,0	12,7	78,3	12,9
Marguerite-D'Youville	97,5	2,1	96,9	2,1
Mirabel	97,5	1,9	94,9	3,5
Montréal	62,5	28,1	58,2	30,6
Roussillon	85,1	13,7	78,8	15,2
Thérèse-De Blainville	92,4	6,2	88,0	8,1
Vaudreuil-Soulanges	77,0	21,9	62,6	31,7

Sources : Statistique Canada, recensements 2001 et 2021, tableaux personnalisés.

Dans la couronne de Montréal, la situation varie cependant de manière importante. Les baisses les plus marquées sont ainsi observées à Laval (-11,9 %) et dans la partie ouest de la Montérégie, soit à Vaudreuil-Soulanges (-14,4 %) et dans le Roussillon (-6,3 %). À Longueuil (-4,7 %) et à Sainte-Thérèse-de-Blainville (-4,4 %), la baisse n'est pas négligeable et elle est même supérieure à celle qu'on observe à Montréal. Cependant, ailleurs sur la Rive-Sud et sur la Rive-Nord, la baisse est plus modérée, variant entre 2 et 4 %.

Dans pratiquement toutes les divisions du recensement, nous observons par ailleurs une augmentation de la part de la population qui a l'anglais comme PLOP. Cette hausse représente environ la moitié de la baisse observée pour le français. Pour le reste, la baisse du français s'explique principalement par l'augmentation de la part de la population ayant à la fois le français et l'anglais comme PLOP. Dans tous les cas, la part de la population n'ayant ni le français ni l'anglais comme PLOP demeure faible.

En nombres absolus, le recul du français s'explique non seulement par la croissance de la population principalement anglophone, mais aussi par la croissance du nombre de personnes susceptibles d'utiliser le français et l'anglais à égalité dans leur vie quotidienne, telle que mesurée par la PLOP. À l'inverse, la population francophone a stagné (notamment à Montréal) ou a crû moins rapidement.

7.3 L'évolution du français au travail dans les régions de Gatineau et de Montréal

Nous avons par la suite examiné l'évolution du français au travail dans les régions de Gatineau et de Montréal, puis nous l'avons mise en relation avec la composition linguistique de la population, cette fois en fonction du lieu de travail des locuteurs. Cette analyse visait à déterminer dans quelle mesure la baisse de l'utilisation du français au travail coïncidait avec la diminution de la part de la main-d'œuvre francophone.

Le tableau 7.2 présente donc la part de la population travaillant principalement en français, la part de la main-d'œuvre francophone et le rapport entre ces deux mesures pour 2001 et 2021, dans les différentes divisions du recensement des régions de Gatineau et de Montréal.

Le premier constat qui s'impose est le recul important du français comme langue de travail dans les deux régions métropolitaines. La seule exception est la région de Mirabel, où le français a progressé au travail depuis 2001. En dehors de Gatineau (-4,4 %) et de l'île de Montréal (-5,9 %), le français au travail a connu un recul important dans les régions de Laval (-9,0 %), de Vaudreuil-Soulanges (-15,5 %) et de Roussillon (-7,0 %), soit les mêmes où l'on observe un recul de la population francophone. Par ailleurs, la baisse du français au travail à Longueuil (-4,0 %) n'est pas négligeable, de même que dans certains secteurs de la Rive-Nord (p. ex. Deux-Montagnes, avec -4,8 %). Le cas des Collines-de-l'Outaouais mérite d'être souligné, car l'utilisation du français y a baissé au point de devenir minoritaire (-8,2 %), alors même que la proportion de francophones dans la main-d'œuvre y a progressé (+4,0 %).

Nous avons par la suite cherché à savoir dans quelle mesure la part de la population travaillant principalement en français avait évolué par rapport à la population francophone. Cette analyse a permis de faire ressortir deux dynamiques très différentes à Gatineau et à Montréal.

Tableau 7.2 : Évolution de l'utilisation prédominante du français au travail et de la proportion de travailleurs dont la PLOP est le français
(Régions de Gatineau et Montréal, 2001 et 2021, personnes occupant un emploi, lieu de travail, en pourcentage)

	2001			2021		
	Utilisation du français (%)	PLOP français (%)	Ratio	Utilisation du français (%)	PLOP français (%)	Ratio
Gatineau et sa région	66,6	77,5	0,9	61,1	79,3	0,8
Gatineau	67,2	78,2	0,9	62,8	80,6	0,8
Les Collines-de-l'Outaouais	56,2	65,0	0,9	48,0	69,0	0,7
Montréal et ses régions	71,8	76,3	0,9	68,5	71,0	1,0
Beauharnois-Salaberry	95,5	96,4	1,0	94,2	94,1	1,0
Deux-Montagnes	91,4	93,4	1,0	86,6	88,4	1,0
L'Assomption	97,0	98,0	1,0	93,8	95,5	1,0
Laval	85,4	86,7	1,0	76,4	74,6	1,0
Les Moulins	95,0	95,9	1,0	91,3	92,8	1,0
Longueuil	85,1	88,3	1,0	81,1	82,6	1,0
Marguerite-D'Youville	93,4	95,3	1,0	92,4	95,1	1,0
Mirabel	81,8	91,3	0,9	86,0	91,1	0,9
Montréal	64,9	70,2	0,9	59,0	62,3	1,0
Roussillon	86,4	90,0	1,0	79,4	81,3	1,0
Thérèse-De Blainville	90,3	92,5	1,0	86,3	89,3	1,0
Vaudreuil-Soulanges	77,3	82,6	0,9	61,8	65,6	0,9

Source : Statistique Canada, recensements 2001 et 2021, tableaux personnalisés.

D'abord, à Montréal, la part de personnes travaillant principalement en français suit de manière étroite la part de francophones sur le marché du travail. En 2021, le ratio entre ces deux mesures variait entre 0,94 (Mirabel et Vaudreuil-Soulanges) et 1,02 (Laval). Pour l'ensemble des divisions de recensement considérées, ce ratio a même connu une légère amélioration avec le temps, passant de 0,94 en 2001 à 0,97 en 2021. Ainsi, le recul de l'utilisation prédominante du français au travail est un peu moins marqué que la baisse de francophones. Nous devons cependant garder à l'esprit que les changements apportés au recensement de 2021 ont fait diminuer le nombre de réponses multiples à la question sur la langue de travail, ce qui pourrait expliquer en partie la progression observée à Montréal.

Dans la région de Gatineau, la situation est très différente. Ainsi, la proportion de travailleurs ayant le français comme PLOP a légèrement augmenté. Or l'utilisation prédominante du français au travail a diminué de manière importante en relation avec le nombre de francophones occupant un emploi. À Gatineau même, le ratio entre la langue de travail et la PLOP est passé de 0,86 en 2001 à 0,78. Dans les Collines-de-l'Outaouais, la baisse est encore plus marquée, car le ratio est passé de 0,86 à 0,70.

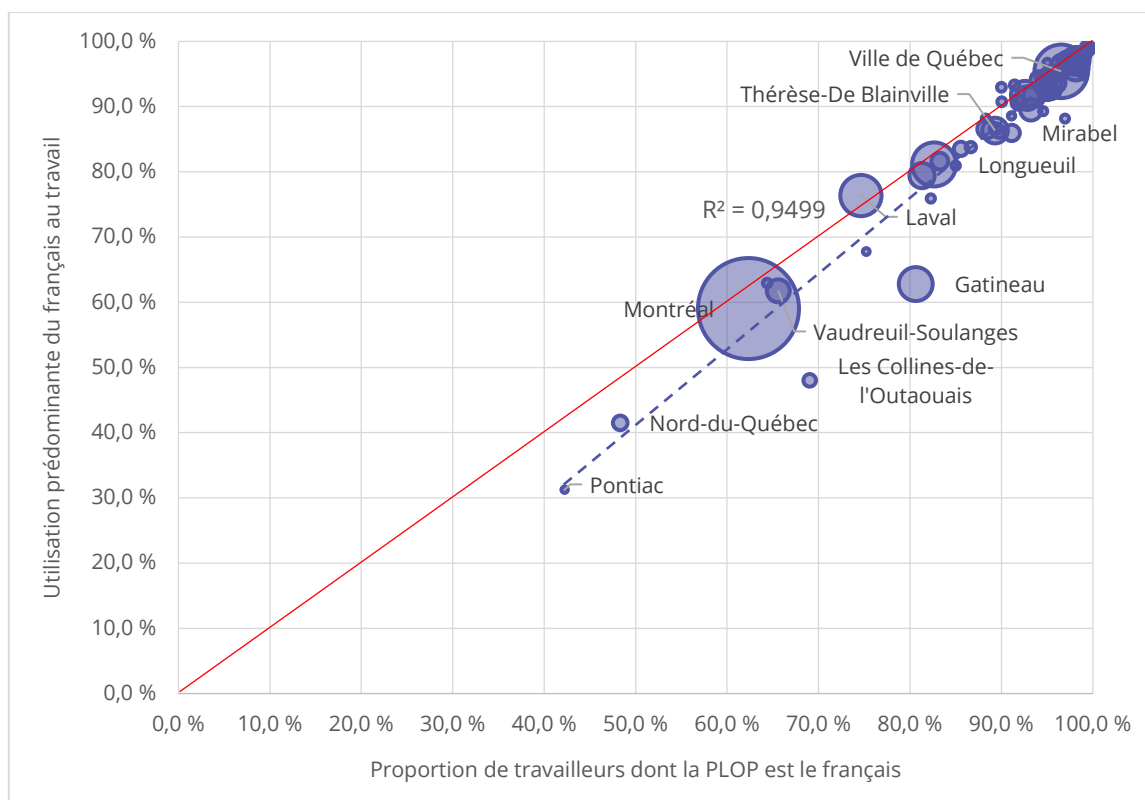
7.4 Comparaison avec l'ensemble du Québec

Pour mieux faire ressortir la particularité des régions de Montréal et de Gatineau, nous avons examiné la relation entre l'utilisation prédominante du français au travail et la composition linguistique de la population pour l'ensemble des divisions de recensement selon le lieu de travail.

7.4.1 Utilisation prédominante du français au travail dans l'ensemble du Québec

La figure 7.1 illustre bien la relation étroite qui existe entre l'utilisation prédominante du français au travail et la composition linguistique de la population. La ligne rouge en diagonale représente une situation d'équilibre, où le niveau d'utilisation du français correspondrait à la proportion de la main-d'œuvre dont la PLOP est le français ($y = x$). Au-dessus de cette ligne, la proportion d'utilisateurs du français surpasse la proportion à laquelle nous pourrions nous attendre sur la base de la composition linguistique de la main-d'œuvre. En dessous de cette ligne, à l'inverse, la proportion d'utilisateurs du français est plus faible que la proportion de francophones. La surface des bulles représente le nombre de personnes occupant un emploi dans les divisions de recensement.

Figure 7.1 : Utilisation prédominante du français au travail et proportion de travailleurs dont la PLOP est le français selon la division de recensement
(Québec, 2021, personnes occupant un emploi, lieu de travail)



Source : Statistique Canada, recensement 2021, tableaux personnalisés.

De manière générale, les régions où le français est le plus utilisé au travail sont également celles où la population francophone est la plus importante. La courbe de tendance indique une forte corrélation entre les deux variables ($R^2 = 0,95$). Néanmoins, lorsque la proportion de francophones baisse, la part de la main-d'œuvre utilisant principalement le français au travail tend à diminuer de façon plus importante.

La figure 7.1 permet également de bien faire ressortir la différence entre les dynamiques à l'œuvre dans les régions de Montréal et de Gatineau. Ainsi, les divisions de recensement de la région de Montréal où la place du français a le plus diminué (Montréal, Laval, Roussillon et Vaudreuil-Soulanges) ne s'éloignent pas de la tendance générale à l'échelle du Québec, ce qui laisse entendre que le recul du français au travail pourrait y être d'abord alimenté par le recul de la main-d'œuvre francophone. À l'inverse, les régions de Gatineau et des Collines-de-l'Outaouais s'éloignent clairement de la courbe de tendance, ce qui témoigne de nouveau de la difficulté des francophones à y travailler en français.

7.4.2 La situation dans le commerce de détail

Pour approfondir notre compréhension des dynamiques observées à l'échelle régionale, nous nous sommes attardés à un secteur particulier de l'économie : celui du commerce de détail. Comme la plupart des gens effectuent leurs achats à proximité de leur domicile, la langue de travail dans le secteur du commerce au détail nous renseigne indirectement sur la langue habituellement utilisée en public dans une division du recensement.

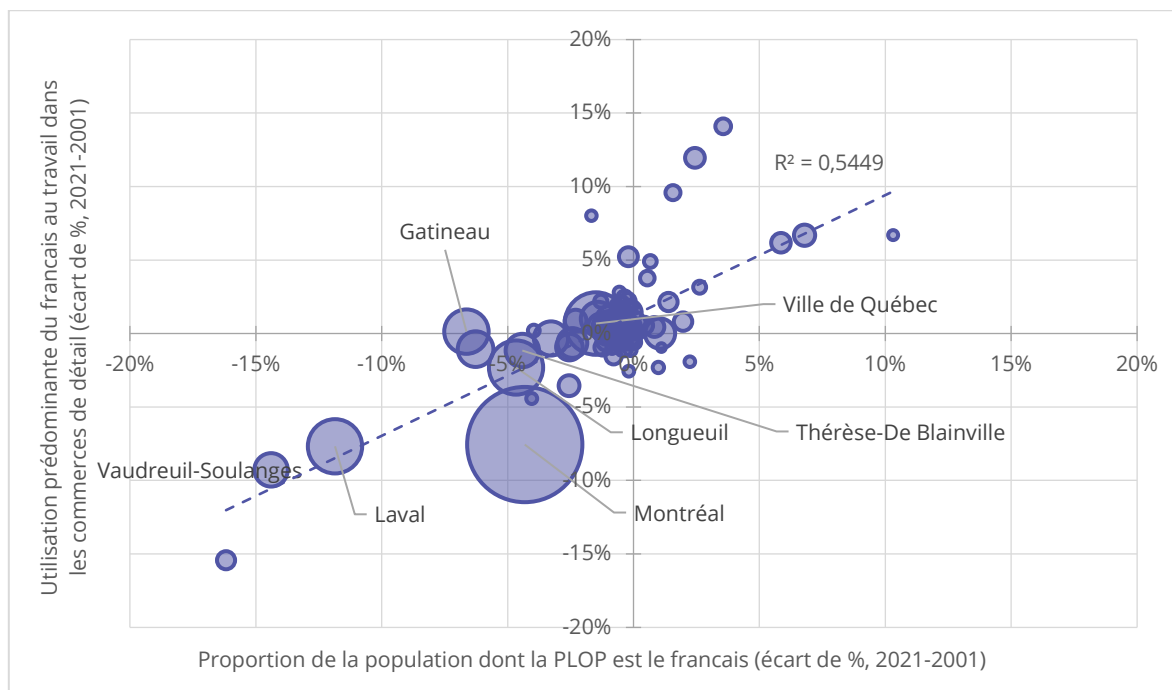
En utilisant les données des recensements de 2001 et de 2021, nous nous sommes donc demandé si la diminution du poids de la population francophone dans une région coïncidait avec une diminution de l'utilisation prédominante du français au travail par les travailleurs de cette même région évoluant dans le commerce de détail.

La figure 7.2 montre qu'il existe une relation assez forte entre les deux variables ($R^2 = 0,54$). De façon générale, les régions où la proportion de francophones a le plus diminué ont également connu une baisse de l'utilisation du français dans les commerces au détail. C'est le cas principalement de Montréal, de Laval et de Vaudreuil-Soulanges. À l'inverse, nous notons une augmentation de l'utilisation prédominante du français dans certaines régions, notamment là où il existe des communautés anglophones dont la vitalité est moindre qu'auparavant. La surface des bulles représente le nombre de résidents dans les divisions de recensement.

Cependant, la dispersion demeure importante. Cette dispersion peut s'expliquer de plusieurs manières. Par exemple, une partie de la main-d'œuvre qui évolue dans le commerce de détail n'est pas en contact direct avec le client. De plus, dans certaines régions, la baisse de l'utilisation du français peut découler de l'augmentation du tourisme venant de l'extérieur de la région plutôt que de la baisse de la population francophone.

De même, tant que la clientèle francophone représente une masse critique, il est possible que le recul du français dans une région ait peu d'effet sur l'usage prédominant du français dans les commerces. La situation de Gatineau demeure néanmoins intrigante, dans la mesure où l'utilisation du français dans les commerces s'y est maintenue, et ce, malgré une baisse importante de la proportion de francophones dans la population.

Figure 7.2 : Évolution de l'utilisation prédominante du français au travail dans le commerce de détail et de la proportion de la population dont la PLOP est le français
(Québec, 2001 à 2021, personnes occupant un emploi selon le lieu de travail pour la langue de travail et ensemble de la population selon le lieu de résidence pour la PLOP)



Source : Statistique Canada, recensements 2001 et 2021, tableaux personnalisés.

7.5 La langue de travail selon les secteurs d'emploi à Gatineau et à Montréal

Dans la section 7.3, nous avons relevé la situation particulière du marché du travail à Gatineau, notamment lorsque nous le comparons avec celle observée dans la région de Montréal. Pour ce qui est de la langue de travail, le français occupe à première vue une place similaire à Gatineau (62,8 %) et à Montréal (59, %). Cependant, à Gatineau, le rapport entre le nombre de personnes utilisant principalement le français au travail et le nombre de francophones n'est que de 0,78, alors qu'il est de 0,95 à Montréal. De même, par rapport au nombre d'anglophones, le nombre de personnes qui travaillent principalement en anglais est pratiquement deux fois plus élevé à Gatineau (1,94) qu'à Montréal (1,02).

Nous avons cherché à comprendre comment ce ratio variait selon le secteur d'emploi (tableau 7.3). Dans les secteurs qui offrent des services à une clientèle essentiellement locale (services de santé, enseignement, commerces de détail, services d'hébergement et de restauration), le poids des langues à Gatineau est semblable à celui observé à Montréal. À l'inverse, la situation du français à Gatineau est plus défavorable pour tous les autres secteurs d'emploi.

La situation la plus défavorable se trouve dans l'administration publique, où le nombre de personnes travaillant principalement en français représente à peine 43 % de tous les employés ayant le français comme PLOP. À l'inverse, le nombre de personnes travaillant principalement en

anglais est 2,83 fois plus élevé que le nombre d'anglophones. Comme ces données incluent les employés de la Ville de Gatineau et du gouvernement du Québec en Outaouais, nous présumons que le ratio est encore plus défavorable pour le personnel de l'administration publique fédérale⁶².

Tableau 7.3 : Ratio entre l'utilisation prédominante du français et de l'anglais au travail et le nombre de personnes francophones et anglophones selon le secteur industriel (Gatineau et Montréal, 2021, personnes occupant un emploi, lieu de travail)

Groupe industriel	Gatineau			Montréal		
	N ^{bre} de travailleurs	Ratio français	Ratio anglais	N ^{bre} de travailleurs	Ratio français	Ratio anglais
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	375	0,82	1,29	1 955	1,00	0,88
Services publics	660	0,89	1,71	7 525	1,04	0,75
Construction	3 715	0,93	1,31	24 790	1,06	0,78
Fabrication	3 280	0,93	1,47	98 095	0,96	1,05
Commerce de gros	1 280	0,75	1,68	47 315	0,86	1,05
Commerce de détail	12 940	1,01	0,71	108 905	1,03	0,83
Transport et entreposage	2 630	0,90	1,37	51 635	0,90	1,08
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 565	0,62	2,03	43 315	0,78	1,36
Finance et assurances	3 225	0,77	1,68	59 945	0,85	1,10
Services immobiliers et de location	1 545	0,87	1,54	20 335	0,93	0,95
Services professionnels, scientifiques et techniques	6 960	0,75	1,66	130 175	0,81	1,25
Services administratifs et de soutien	3 250	0,83	1,55	38 615	0,95	1,00
Services d'enseignement	10 555	0,96	1,27	100 320	0,98	1,09
Soins de santé et assistance sociale	16 730	1,00	0,98	164 450	1,00	0,90
Arts, spectacles et loisirs	1 810	0,80	1,39	18 145	0,95	0,97
Services d'hébergement et de restauration	5 355	1,02	0,84	43 400	1,03	0,82
Autres services	4 015	0,87	1,55	44 155	0,99	0,91
Sous-total	79 890	0,86	1,41	-	-	-
Administrations publiques	36 680	0,43	2,83	56 285	1,01	0,89
Total	116 660	0,78	1,94	1 063 175	0,95	1,02

Source : Statistique Canada, recensement 2021, tableaux personnalisés.

La force de l'anglais sur le marché du travail de Gatineau peut s'expliquer de différentes manières. La présence d'une population anglophone de plus en plus importante en est un des facteurs, mais il serait difficile de nier le poids de l'administration publique fédérale, qui exerce une pression sur l'utilisation du français dans les autres secteurs de l'économie, comme les services immobiliers, les services professionnels ou les services administratifs, qui agissent

⁶² Voir les tableaux 6.1 et 6.2 de ce document, qui illustrent les différences entre, d'un côté, l'administration publique fédérale, et, de l'autre, les administrations publiques provinciales et territoriales.

souvent comme fournisseurs auprès de la fonction publique. Par ailleurs, il est probable que la proximité d'Ottawa favorise de manière générale le développement de liens avec des clients, des collègues et des fournisseurs situés en Ontario, les échanges avec ces derniers se déroulant généralement en anglais.

7.6 Les comportements des francophones et des anglophones

Jusqu'à présent, nous avons comparé le nombre de personnes utilisant principalement le français au travail au nombre de francophones. Cette approche nous a permis de mesurer le poids du français selon le lieu de travail, mais elle ne nous dit pas si les francophones ont plus ou moins tendance à travailler en français. Pour y voir plus clair, nous avons utilisé les FMGD du recensement, qui nous permettent d'examiner les comportements individuels des francophones et des anglophones.

Nous avons d'abord calculé, pour les principales RMR du Québec, le pourcentage de francophones qui travaillaient principalement en français aux recensements de 2001, 2016 et 2021. Nous avons fait la même chose avec les anglophones et l'utilisation prédominante de l'anglais.

Nous pouvons tirer plusieurs constats de nos calculs (tableau 7.4). D'abord, nous remarquons que les francophones du Québec ont plus tendance à travailler de façon prédominante en français que les anglophones ont tendance à travailler en anglais. Cette tendance est particulièrement marquée dans les RMR de Québec, de Sherbrooke et de Trois-Rivières ainsi que dans le reste du Québec. Ce résultat n'est pas étonnant, puisqu'il s'agit de régions où la population francophone est nettement prédominante.

Ensuite, Gatineau est la seule région où les anglophones sont plus nombreux à travailler dans leur langue (82,1 %) que les francophones (66,0 %). En d'autres mots, à Gatineau, il est plus facile pour un anglophone de travailler en anglais que pour un francophone de travailler en français, et ce, même si les francophones (selon la PLOP) sont presque quatre fois plus nombreux que les anglophones sur le marché du travail.

Finalement, la situation à Montréal est digne d'intérêt. En 2021, chez les anglophones, environ deux personnes sur trois (65,1 %) travaillaient principalement en anglais, une proportion qui se situait entre celle observée à Gatineau et celle observée dans le reste du Québec. Pour ce qui est de la proportion de francophones utilisant principalement le français, elle se situait également à mi-chemin entre la situation observée à Gatineau et celle des régions plus francophones (84,9 %).

Nous concluons qu'à Montréal comme à Gatineau, il existe une pression considérable sur les francophones et sur les anglophones pour utiliser l'autre langue au travail. À Gatineau, cette pression est plus forte sur les francophones, pourtant majoritaires, alors qu'à Montréal, elle est plus forte sur les anglophones, minoritaires⁶³.

⁶³ Toutefois, on comptait au Québec, en 2021, six fois plus de francophones (selon la PLOP) que d'anglophones. Par conséquent, le nombre de francophones qui ne travaillaient pas en français restait largement supérieur au nombre d'anglophones travaillant en français, même si les anglophones utilisaient en moyenne davantage le français au travail que le contraire.

Tableau 7.4 : Proportion de travailleurs dont la langue de travail principale correspond à leur PLOP selon le lieu de résidence
(2001, 2016 et 2021, lieu de résidence, population active, en pourcentage)

	2001(%)	2016 (%)	2021 (%)
RMR de Québec			
Francophones	96,4	94,4	94,4
Anglophones	26,8	17,3	27,0
RMR de Montréal			
Francophones	87,2	83,3	84,9
Anglophones	68,9	59,8	65,1
RMR de Gatineau			
Francophones	67,8	67,5	66,0
Anglophones	83,3	80,0	82,1
RMR de Sherbrooke et de Trois-Rivières			
Francophones	96,9	93,7	94,1
Anglophones	51,4	37,2	48,8
Reste du Québec			
Francophones	96,0	94,2	94,7
Anglophones	58,1	45,9	48,0

Sources : Statistique Canada, FMGD des recensements 2001, 2016 et 2021.

L'évolution dans le temps des comportements individuels sur le marché du travail mérite également d'être notée. D'abord, nous remarquons qu'entre 2016 et 2021, la concordance entre la PLOP et la langue principale de travail a augmenté pratiquement partout, et ce, aussi bien pour les francophones que pour les anglophones. Or cette hausse s'explique aisément par les changements apportés au questionnaire du recensement, qui ont fait chuter le nombre de réponses multiples à la question sur la langue de travail.

Par ailleurs, ces changements ne doivent pas nous faire perdre de vue les tendances à plus long terme. Ainsi, entre 2001 et 2021, nous constatons que la concordance entre la PLOP et la langue de travail a diminué pratiquement partout, et ce, aussi bien pour les francophones que pour les anglophones. Cette baisse serait encore plus importante sans les changements au questionnaire du recensement de 2021. Par ailleurs, cette baisse est plus importante chez les anglophones. Autrement dit, le recul du français sur le marché du travail au profit de l'anglais ne doit pas masquer la tendance croissante des anglophones à utiliser le français au travail.

Nous avons également tiré profit des données des FMGD pour examiner la situation à Gatineau et à Montréal selon le secteur d'emploi. Le tableau 7.5 présente la proportion de personnes qui travaillent principalement dans leur langue, mesurée selon la PLOP. Contrairement aux données agrégées présentées dans la section 7.3, ces données sont regroupées selon le lieu de résidence.

Globalement, les résultats correspondent assez bien à ceux du tableau 7.3, qui présentait les ratios d'utilisation du français et de l'anglais par rapport au poids démographique de ces deux langues sur le marché du travail dans ces deux régions.

Tableau 7.5 : Proportion de travailleurs dont la langue de travail principale correspond à leur PLOP dans les régions de Gatineau et de Montréal selon le secteur industriel (2021, lieu de résidence, population active, en pourcentage)

Groupe industriel	Gatineau		Montréal	
	Anglophones (%)	Francophones (%)	Anglophones (%)	Francophones (%)
Administrations publiques	85,2	36,9	50,0	89,7
Arts, spectacles et loisirs	77,8	68,3	69,2	88,8
Autres services	88,6	76,4	66,5	91,3
Commerce de détail	60,0	87,0	53,9	90,2
Commerce de gros	75,0	63,4	72,7	76,8
Construction	88,4	76,0	51,5	94,7
Fabrication	84,2	79,8	71,9	85,5
Finance et assurances	82,1	66,7	62,3	73,4
Industrie de l'information et culturelle	92,3	64,9	76,8	71,8
Services administratifs et de soutien	87,2	76,7	65,2	87,3
Services d'enseignement	87,7	89,1	84,2	91,9
Services d'hébergement et restauration	67,9	86,5	61,7	86,4
Services immobiliers et de location	100,0	65,1	61,7	86,3
Services professionnels, scientifiques et techniques	90,9	68,0	77,0	74,6
Soins de santé et assistance sociale	86,2	85,1	57,7	92,5
Transport et entreposage	87,9	72,9	71,6	80,7

Source : Statistique Canada, FMGD du recensement 2021.

Note : les secteurs Agriculture, foresterie, pêche et chasse, Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz et Services publics ont été exclus, car certains regroupements dans ces secteurs comptaient moins de 250 personnes.

À Gatineau, les anglophones sont plus nombreux à travailler en anglais que les francophones en français, et ce, dans la plupart des secteurs d'emploi, à l'exception du commerce de détail et des services d'enseignement. Dans cette région, l'administration publique apparaît comme le secteur dans lequel il semble le plus difficile, et de loin, de travailler en français pour les francophones.

À Montréal, en revanche, on constate la situation inverse. Les francophones sont généralement plus nombreux à travailler dans leur langue que les anglophones. Dans cette région, l'industrie de l'information et l'industrie culturelle constituent les exceptions, car l'anglais semble s'y être imposé comme langue commune dans plusieurs sous-secteurs, comme l'édition de logiciels, l'industrie du film et les télécommunications.

7.7 Conclusion

Dans cette étude, nous avons approfondi notre compréhension de la dynamique linguistique à l'œuvre sur le plan régional en portant un regard particulier sur les régions de Montréal et de Gatineau.

L'analyse des données du recensement de 2021 confirme un recul important du français comme langue de travail au profit de l'anglais dans les régions de Montréal et de Gatineau. Dans la région de Montréal, le recul est le plus important à Laval et dans l'ouest de la Montérégie (Vaudreuil-Soulanges et Roussillon). Il est également considérable sur l'île de Montréal et à Longueuil, mais moindre ailleurs sur la Rive-Nord et en Montérégie.

Dans toutes ces régions, le recul du français au travail est étroitement associé à une diminution de la population francophone et à l'augmentation de la population anglophone ou bilingue. Les changements au questionnaire nous empêchent de distinguer précisément la part de l'anglicisation et celle de la bilinguisation du marché du travail.

Par ailleurs, notre analyse révèle des différences importantes entre les régions de Montréal et de Gatineau. Dans la région de Montréal, le nombre de personnes qui travaillent principalement en français est resté plus ou moins stable par rapport au nombre de francophones. En revanche, dans la région de Gatineau, le nombre de personnes qui travaillent en français a chuté de façon prononcée par rapport au nombre de francophones. Cette chute semble une conséquence directe de la situation très défavorable au français que nous observons dans l'administration publique fédérale et, vraisemblablement, de la proximité de la région avec l'Ontario.

Conclusion

Les études présentées dans ce document visaient à appuyer notre analyse des constats présentés par l'OQLF dans son *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec 2024*. Elles visaient également à mieux cerner les mécanismes expliquant le recul du français et à appuyer la conception de mesures susceptibles de le contrer.

Nos analyses ont d'abord permis de situer notre compréhension de la situation linguistique dans le temps. Nous avons montré que la dynamique favorable au français observée à partir des années 1970 s'était peu à peu affaiblie au cours des années 1990 et que, depuis le début des années 2000, la presque totalité des indicateurs avaient amorcé un recul. La situation est particulièrement préoccupante sur le marché du travail et dans la culture, où des reculs non négligeables sont observés.

Nous avons également porté une attention particulière aux écarts dans l'utilisation du français qui existent dans tous les domaines entre les locuteurs plus jeunes et les locuteurs plus âgés. Ces écarts sont capitaux, car ils indiquent qu'en l'absence de changements structurels, le recul du français se poursuivra au cours des prochaines décennies.

Nous avons pu montrer que le recul du français chez les jeunes s'expliquait par un ensemble de facteurs. L'augmentation de la population issue de l'immigration et de la population ayant l'anglais comme première langue officielle parlée est un facteur clé, mais ce n'est pas le seul. La baisse de l'utilisation du français par les diplômés universitaires et par les travailleurs de niveau professionnel explique aussi une partie de l'évolution des dernières décennies. Par ailleurs, nos analyses suggèrent que l'environnement culturel des millénariaux et leur parcours de scolarisation exercent également une influence déterminante sur les choix linguistiques.

La progression de l'anglais est d'abord liée à des changements sociodémographiques, mais elle est aussi portée par des changements dans le monde économique. De manière générale, le recul du français au travail suit le recul de la main-d'œuvre francophone. Néanmoins, le français a réussi à mieux se maintenir dans les secteurs servant une clientèle québécoise, dans ceux protégés par un cadre institutionnel contraignant et dans ceux centrés sur la production de biens. À l'inverse, son utilisation a connu une baisse prononcée dans les secteurs des services orientés vers l'extérieur du Québec.

Plusieurs des phénomènes que nous avons documentés se manifestent à l'échelle du Québec, mais d'autres se concentrent dans les régions de Montréal ou de Gatineau, là où le français a connu un recul plus marqué. Cette réalité nous oblige à réfléchir aux mesures nécessaires pour renforcer l'utilisation du français dans les milieux où il ne peut plus prétendre s'imposer naturellement comme langue commune.

Nous espérons que ces études complémentaires contribueront à enrichir notre compréhension de la situation linguistique au Québec et de son évolution. Elles mettent en lumière la nécessité, pour stabiliser la situation du français à long terme, de déployer une stratégie globale visant à infléchir de manière durable les processus démographiques, sociaux, culturels et économiques qui expliquent son recul.

Bibliographie

- Bouchard, P. (2002). La langue du travail: une situation qui progresse, mais toujours teintée d'une certaine précarité. *Revue d'aménagement linguistique*, 85-106.
- Castonguay, C. (2006). Le regard d'Ottawa sur la situation du français en 2001. *Recherches sociographiques*, 46(2), 327-341. <https://doi.org/10.7202/012177ar>
- CIRANO. (2020). Évolution de la part de l'emploi dans le secteur manufacturier | Le Québec économique. <https://qe.cirano.qc.ca/theme/activite-economique/secteurs-industriels/graphique-evolution-part-lemploi-secteur-manufacturier>
- Commissaire à la langue française. (2023). *Rapport d'activité 2022-2023*. Commissaire à la langue française. https://commissairelanguefrancaise.quebec/publications/rapports/RAG_2022-2023_rapport-activite.pdf
- Commissaire à la langue française. (2024). *Immigration temporaire : choisir le français*. Commissaire à la langue française.
- Corbeil, J.-P. (2023). Éducation postsecondaire et langue : une causalité à repenser. Dans J.-P. Corbeil, R. Marcoux & V. Piché, *Le français en déclin? Repenser la francophonie québécoise* (p. 320-323). Del Busso.
- Corbeil, J.-P., Grenier, C. & Lafrenière, S. (2007). *Les minorités prennent la parole: résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle*. Statistique Canada.
- Corbeil, J.-P. & Houle, R. (2013). *Trajectoires linguistiques et langue d'usage public chez les allophones de la région métropolitaine de Montréal*. Québec, Gouvernement du Québec, Office québécois de la langue française. https://oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/etudes2013/20130823_trajectoires-et-langue-usage-public.pdf
- Corbeil, J.-P., Houle, R. & Charron, M. (2012). *Les langues de travail au Québec en 2006*. Office québécois de la langue française. https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/etudes2012/20121126_langue_travail_QC2006.pdf
- Gouvernement du Canada, S. C. (2022). *Portrait générationnel de la population vieillissante du Canada selon le Recensement de 2021*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/as-sa/98-200-X/2021003/98-200-X2021003-fra.cfm>
- Gouvernement du Canada, S. C. (2023). *Activités des entreprises multinationales au Canada*. https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5230
- Gouvernement du Québec. (1972). *La situation de la langue française au Québec. Rapport de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques*

- au Québec. Livre I-La langue de travail : la situation du français dans les activités de travail et de consommation des Québécois.* Québec: Gouvernement du Québec (officieusement:«Rapport Gendron»).
- Houle, R. & Corbeil, J.-P. (2019). *Utilisation du français et de l'anglais au travail au Québec, 2016 : portrait d'ensemble des facteurs sociodémographiques, des secteurs d'emploi et des professions.* Office québécois de la langue française.
<https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2019/rapport-utilisation-francais-anglais-au-travail.pdf>
- Lemyre, É. (2022). *La langue de travail des diplômés d'établissements postsecondaires de langue française, de langue anglaise ou bilingues (Regards sur la société canadienne).* Statistique Canada. https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/75-006-x/2022001/article/00003-fra.pdf?st=mH_A6ZgO
- OQLF. (2019a). *Langue publique au Québec en 2016 : l'espace public.* Office québécois de la langue française.
- OQLF. (2019b). *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec.* Office québécois de la langue française.
<https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2019/rapport-evolution-situation-linguistique.pdf>
- OQLF. (2022). *Langue française au Québec : usages et comportements des 18 à 34 ans en 2021. Fascicule 1 : langue de consommation.* Office québécois de la langue française.
- OQLF. (2023a). *Langue de consommation des contenus culturels au Québec en 2023.* Office québécois de la langue française.
https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2023/2023-langues_consommation_contenu_culturel.pdf
- OQLF. (2023b). *Langue française au Québec : usages et comportements des 18 à 34 ans en 2021. Fascicule 2 : langue du travail.* Office québécois de la langue française.
- OQLF. (2023c). *Langue française au Québec : usages et comportements des 18 à 34 ans en 2021. Fascicule 3 : Langue des pratiques culturelles et de la scolarisation.* Office québécois de la langue française.
- OQLF. (2024a). *Langue de l'espace public au Québec en 2022.* Office québécois de la langue française.
https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2024/etude_langueespacepublic_2022-2024.pdf
- OQLF. (2024b). *Langue de travail au Québec en 2023.* Office québécois de la langue française.
- Presnukhina, Y. (2012). *Les pratiques linguistiques au travail au Québec en 2010.* Office québécois de la langue française Montréal.
- Presnukhina, Y. (2016). *Langue et activités culturelles au Québec 1989-2014.* Office québécois de la langue française.
<https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/etudes2016/rapport-activites-culturelles.pdf>

- Sabourin, P. (2017). *Projections démographiques des populations francophones, anglophones et allophones au Canada: une analyse par microsimulation* [thèse de doctorat]. Institut National de la Recherche Scientifique (Canada).
- Statistique Canada. (2023). *Guide de référence sur les langues (No 2021003; 98-500-X)*. Statistique Canada. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/98-500/003/98-500-x2021003-fra.pdf>
- Termote, M. (2023). Forces et faiblesses des indicateurs linguistiques. Dans J.-P. Corbeil, R. Marcoux & V. Piché, *Le français en déclin? Repenser la francophonie québécoise* (p. 112-146). Del Busso.

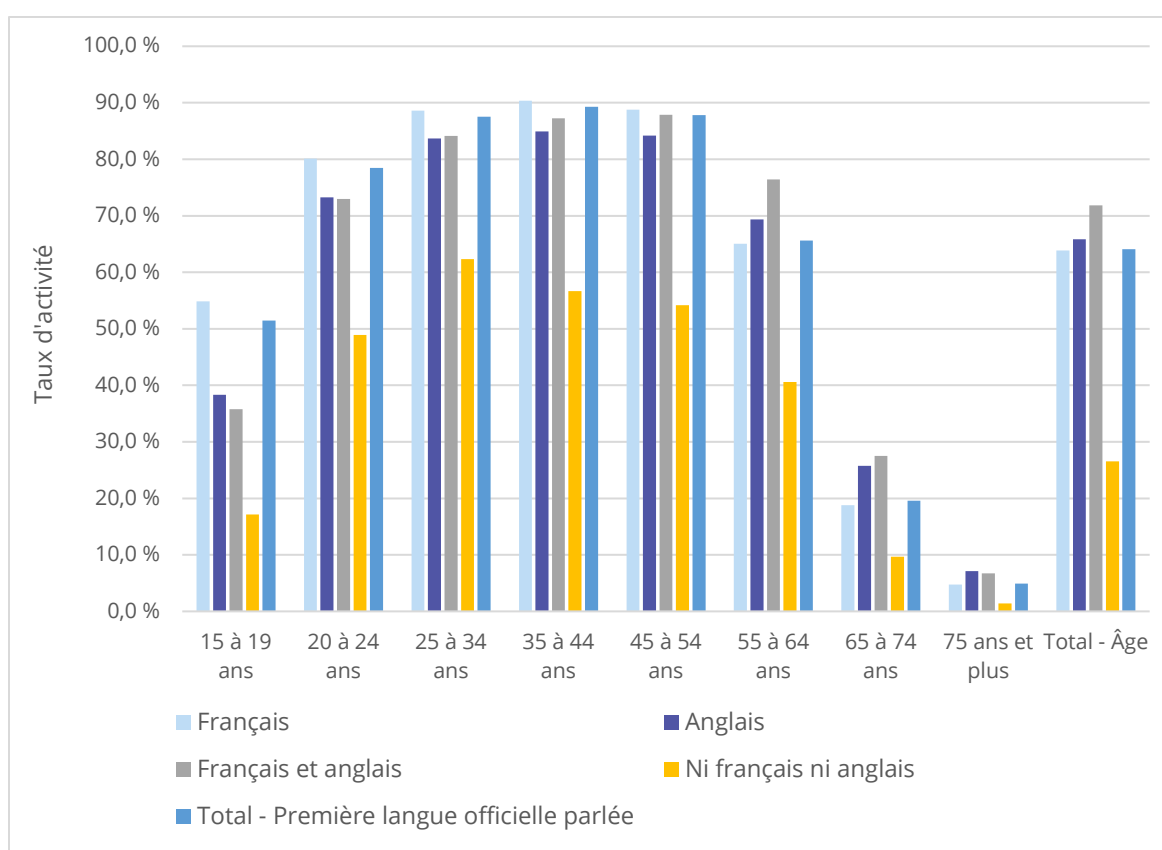
8

Annexes

8. Annexes

Annexe A – chapitre 3

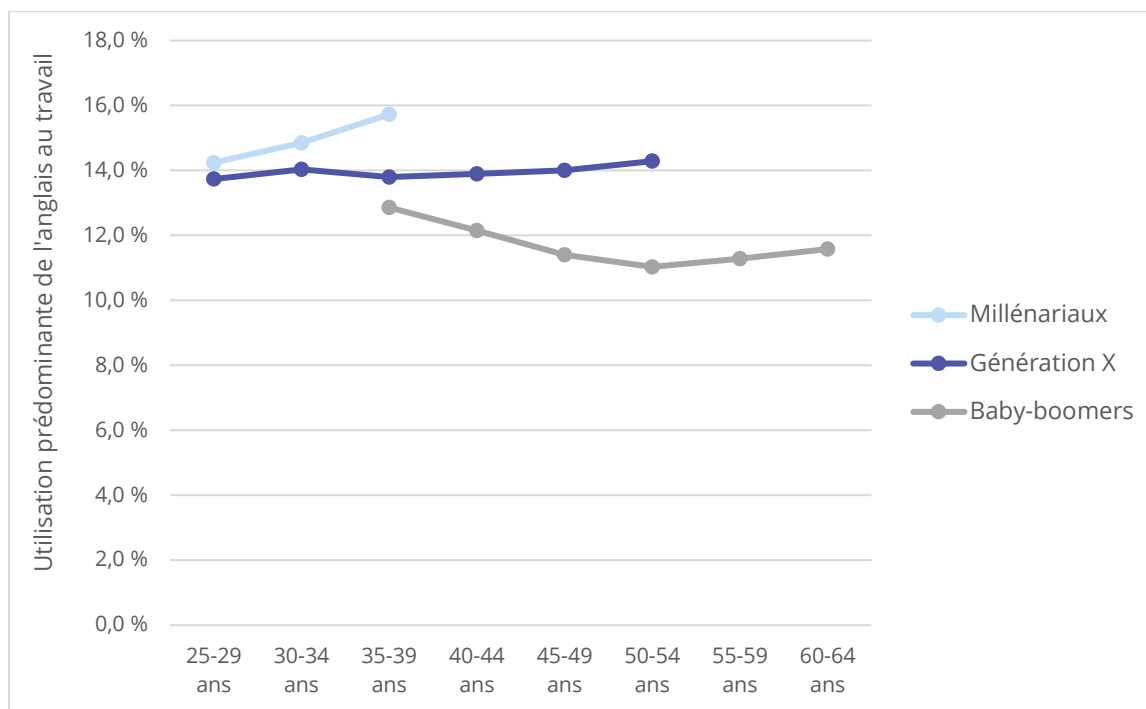
Figure 8.1 : Taux d'activité selon l'âge et la PLOP
(Québec, 2021)



Source : Statistique Canada, tableau 98-10-0366-01.

Figure 8.2 : Utilisation prédominante de l'anglais au travail selon l'âge et la génération de naissance

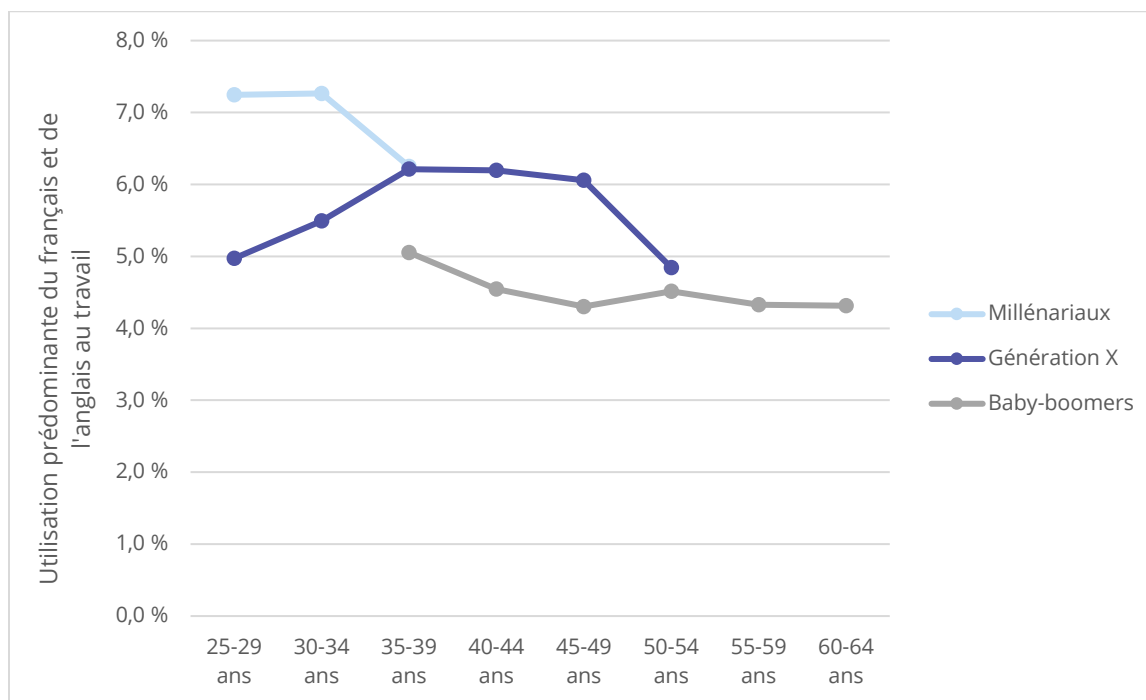
(Québec, 2001 à 2021, population active)



Source : Statistique Canada, recensements 2001 à 2021, tableaux personnalisés.

Figure 8.3 : Utilisation prédominante du français et de l'anglais à égalité au travail selon l'âge et la génération de naissance

(Québec, 2001 à 2021, population active)



Source : Statistique Canada, recensements 2001 à 2021, tableaux personnalisés.

Note : Les baisses importantes observées du bilinguisme au travail chez les millénariaux âgés de 35 à 39 ans et les travailleurs de la génération X âgés de 50 à 54 ans correspondent aux répondants du recensement de 2021. Ils s'expliquent en partie par le changement de la question sur les langues de travail en 2021, qui a entraîné une diminution des réponses multiples.

Tableau 8.1 : Proportion d'emplois selon le type d'établissement et le secteur industriel

(Québec, moyenne des années 2010 à 2021, en pourcentage)

	Entreprise non multinationale	Entreprise multinationale canadienne	Entreprise multinationale étrangère	Établissement autre qu'une société
Secteurs à forte présence de multinationales canadiennes				
Finance et assurances	37,9	47,0	4,6	10,6
Gestion de sociétés et d'entreprises	61,7	31,3	6,4	0,6
Industrie de l'information et industrie culturelle	26,0	49,1	10,8	14,1
Secteurs à forte présence de multinationales étrangères ou mixtes				
Commerce de détail	71,2	11,1	12,3	5,3
Commerce de gros	62,1	11,3	23,3	3,3
Extraction minière et autres	24,9	27,7	46,3	1,1
Fabrication	50,2	19,4	27,7	2,7
Services professionnels et autres	46,5	15,3	14,6	23,6
Transport et entreposage	56,0	17,8	11,0	15,1
Services administratifs et autres	58,0	9,7	14,4	17,9
Secteurs majoritairement nationaux et peu mondialisés				
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	61,0	1,3	1,1	36,6
Arts, spectacles et loisirs	60,4	3,8	3,9	32,0
Autres services	48,8	0,4	2,9	47,9
Construction	80,8	4,9	3,8	10,5
Hébergement et services de restauration	88,8	0,9	3,8	6,6
Services immobiliers et autres	52,5	6,0	4,4	37,1
Secteurs publics ou parapublics				
Administrations publiques	0,0	0,0	0,0	100,0
Services d'enseignement	3,6	0,1	0,1	96,2
Services publics	1,9	77,2	3,0	17,9
Soins de santé et assistance sociale	13,6	0,2	0,6	85,6

Source : Statistique Canada. Tableau 36-10-0620-01 Activités des entreprises multinationales au Canada, multinationales canadiennes et étrangères, selon la province, le secteur et l'industrie, niveau de l'établissement.

Tableau 8.2 : Données descriptives des échantillons – Modèles de l'utilisation prédominante du français au travail chez les travailleurs âgés de 25 à 64 ans
(Québec, 2001, 2016 et 2021, personnes occupant un emploi)

		2001 (N = 77 726)		2016 (N = 85 708)		2021 (N = 89 535)	
		N	%	N	%	N	%
Utilisation prédominante du français au travail	Non	14 172	18,2	17 041	19,9	18 361	20,5
	Oui	63 554	81,8	68 667	80,1	71 174	79,5
Sexe	Femme	36 106	46,5	41 487	48,4	43 203	48,3
	Homme	41 620	53,5	44 221	51,6	46 332	51,7
PLOP	Anglais	8 809	11,3	10 283	12,0	11 310	12,6
	Français	66 803	85,9	72 372	84,4	74 289	83,0
	Français et anglais	1 946	2,5	2 866	3,3	3 695	4,1
	Ni français ni anglais	168	0,2	187	0,2	241	0,3
Groupe d'âge	25 à 39 ans	32 240	41,5	32 984	38,5	34 951	39,0
	40 à 54 ans	36 672	47,2	35 058	40,9	34 903	39,0
	55 à 64 ans	8 814	11,3	17 666	20,6	19 681	22,0
Génération d'immigration	Première génération	8 748	11,3	13 805	16,1	17 866	20,0
	Deuxième génération	2 274	2,9	3 645	4,3	4 146	4,6
	Génération mixte	2 041	2,6	2 653	3,1	2 958	3,3
	Troisième génération ou plus	64 663	83,2	65 605	76,5	64 565	72,1
Niveau de scolarité	Aucun diplôme	14 766	19,0	8 362	9,8	7 730	8,6
	Premier cycle universitaire	13 974	18,0	18 874	22,0	21 529	24,0
	Cycles supérieurs	5 527	7,1	8 609	10,0	11 120	12,4
	Collégial	14 101	18,1	17 451	20,4	17 915	20,0
	DES ou métier	29 358	37,8	32 412	37,8	31 241	34,9
Type de profession	Autre	55 139	70,9	56 477	65,9	56 985	63,6
	Gestion	8 498	10,9	9 732	11,4	10 938	12,2
	Professionnel	14 089	18,1	19 499	22,8	21 612	24,1
Secteur d'emploi	Administrations publiques	5 478	7,0	6 070	7,1	6 906	7,7
	Autres services privés	15 585	20,1	19 206	22,4	20 137	22,5
	Commerce de détail et hébergement	10 446	13,4	12 212	14,2	10 822	12,1
	Enseignement	5 979	7,7	7 092	8,3	7 896	8,8

		2001		2016		2021	
		(N = 77 726)		(N = 85 708)		(N = 89 535)	
		N	%	N	%	N	%
RMR de résidence	Information, culture et loisirs	3 086	4,0	3 565	4,2	3 204	3,6
	Santé et assistance sociale	8 948	11,5	12 124	14,1	13 823	15,4
	Secteur de la production de biens	20 459	26,3	17 838	20,8	19 089	21,3
	Transport et commerce de gros	7 745	10,0	7 601	8,9	7 658	8,6
	Québec	7 791	10,0	8 682	10,1	9 064	10,1
	Montréal	38 032	48,9	45 106	52,6	47 298	52,8
	Sherbrooke/Trois-Rivières	3 031	3,9	3 323	3,9	3 486	3,9
	Gatineau	3 059	3,9	3 161	3,7	3 504	3,9
	Reste du Québec	25 813	33,2	25 436	29,7	26 183	29,2

Source : Statistique Canada, FMGD des recensements 2001, 2016 et 2021.

Tableau 8.3 : Données descriptives des échantillons – Modèles de l'utilisation du français au travail chez les travailleurs âgés de 25 à 39 ans
(Québec, 2001, 2016 et 2021, personnes occupant un emploi)

		2001 (N = 32 240)		2016 (N = 32 984)		2021 (N = 34 951)	
		N	%	N	%	N	%
Utilisation prédominante du français au travail	Non	6 358	19,7	7 007	21,2	8 064	23,1
	Oui	25 882	80,3	25 977	78,8	26 887	76,9
Sexe	Femme	15 219	47,2	16 130	48,9	17 040	48,8
	Homme	17 021	52,8	16 854	51,1	17 911	51,2
PLOP	Anglais	3 871	12	3 889	11,8	4 788	13,7
	Français	27 415	85	27 776	84,2	28 518	81,6
	Français et anglais	909	2,8	1 279	3,9	1 580	4,5
	Ni français ni anglais	45	0,1	40	0,1	65	0,2
Génération d'immigration	Première génération	3 432	10,6	5 541	16,8	7 348	21,0
	Deuxième génération	1 585	4,9	1 630	4,9	1 833	5,2
	Génération mixte	935	2,9	1 325	4	1 546	4,4
	Troisième génération ou plus	26 288	81,5	24 488	74,2	24 224	69,3
Niveau de scolarité	Aucun diplôme	4 540	14,1	2 335	7,1	2 339	6,7
	Premier cycle universitaire	6 789	21,1	8 198	24,9	9 332	26,7
	Cycles supérieurs	2 189	6,8	3 996	12,1	5 102	14,6
	Collégial	7 344	22,8	6 895	20,9	6 767	19,4
	DES ou métier	11 378	35,3	11 560	35	11 411	32,6
	Autre	22 841	70,8	21 036	63,8	21 452	61,4
Type de profession	Gestion	3 010	9,3	2 950	8,9	3 514	10,1
	Professionnel	6 389	19,8	8 998	27,3	9 985	28,6
Secteur d'emploi	Administrations publiques	1 900	5,9	2 220	6,7	2 603	7,4
	Autres services privés	6 918	21,5	7 713	23,4	8 500	24,3
	Commerce de détail et hébergement	4 739	14,7	4 967	15,1	4 345	12,4
	Enseignement	2 173	6,7	2 761	8,4	2 950	8,4
	Information, culture et loisirs	1 484	4,6	1 650	5	1 442	4,1
	Santé et assistance sociale	3 342	10,4	4 857	14,7	5 622	16,1
	Secteur de la production de biens	8 544	26,5	6 433	19,5	6 996	20,0

		2001		2016		2021	
		(N = 32 240)		(N = 32 984)		(N = 34 951)	
		N	%	N	%	N	%
RMR de résidence	Transport et commerce de gros	3 140	9,7	2 383	7,2	2 493	7,1
	Québec	3 241	10,1	3 493	10,6	3 723	10,7
	Montréal	16 448	51	17 980	54,5	18 964	54,3
	Sherbrooke/Trois-Rivières	1 203	3,7	1 290	3,9	1 424	4,1
	Gatineau	1 348	4,2	1 202	3,6	1 415	4,0
	Reste du Québec	10 000	31,0	9 019	27,3	9 425	27,0

Source : Statistique Canada, FMGD des recensements 2001, 2016 et 2021.

Tableau 8.4 : Données descriptives des échantillons – Modèles de l'utilisation du français au travail chez les travailleurs âgés de 25 à 64 ans (variante du secteur d'emploi)
(Québec, 2001, 2016 et 2021, personnes occupant un emploi)

		2001 (N = 32 240)		2016 (N = 32 984)		2021 (N = 34 951)	
		N	%	N	%	N	%
Utilisation prédominante du français au travail	Non	6 358	19,7	8 064	23,1	7 007	21,2
	Oui	25 882	80,3	26 887	76,9	25 977	78,8
Sexe	Femme	15 219	47,2	17 040	48,8	16 130	48,9
	Homme	17 021	52,8	17 911	51,2	16 854	51,1
PLOP	Anglais	3 871	12	4 788	13,7	3 889	11,8
	Français	27 415	85	28 518	81,6	27 776	84,2
	Français et anglais	909	2,8	1 580	4,5	1 279	3,9
	Ni français ni anglais	45	0,1	65	0,2	40	0,1
Génération d'immigration	Première génération	3 432	10,6	7 348	21,0	5 541	16,8
	Deuxième génération	1 585	4,9	1 833	5,2	1 630	4,9
	Génération mixte	935	2,9	1 546	4,4	1 325	4,0
	Troisième génération ou plus	26 288	81,5	24 224	69,3	24 488	74,2
Niveau de scolarité	Aucun diplôme	4 540	14,1	2 339	6,7	2 335	7,1
	Premier cycle universitaire	6 789	21,1	9 332	26,7	8 198	24,9
	Cycles supérieurs	2 189	6,8	5 102	14,6	3 996	12,1
	Collégial	7 344	22,8	6 767	19,4	6 895	20,9
	DES ou métier	11 378	35,3	11 411	32,6	11 560	35,0
Type de profession	Autre	22 841	70,8	21 452	61,4	21 036	63,8
	Gestion	3 010	9,3	3 514	10,1	2 950	8,9
	Professionnel	6 389	19,8	9 985	28,6	8 998	27,3
Secteur d'emploi	Secteurs à forte présence de multinationales canadiennes	2 405	7,5	2 742	7,8	2 579	7,8
	Secteurs à forte présence de multinationales étrangères ou mixtes	16 059	49,8	13 946	39,9	13 461	40,8
	Secteurs majoritairement nationaux et peu mondialisés	6 188	19,2	6 833	19,6	6 883	20,9

		2001 (N = 32 240)		2016 (N = 32 984)		2021 (N = 34 951)	
		N	%	N	%	N	%
RMR de résidence	Secteurs publics ou parapublics	7 588	23,5	11 430	32,7	10 061	30,5
	Québec	3 241	10,1	3 723	10,7	3 493	10,6
	Montréal	16 448	51	18 964	54,3	17 980	54,5
	Sherbrooke/Trois-Rivières	1 203	3,7	1 424	4,1	1 290	3,9
	Gatineau	1 348	4,2	1 415	4,0	1 202	3,6
	Reste du Québec	10 000	31	9 425	27,0	9 019	27,3

Source : Statistique Canada, FMGD des recensements 2001, 2016 et 2021.

Tableau 8.5 : Régressions probit de l'utilisation prédominante du français au travail selon l'âge et l'année de recensement
(Québec, 2001, 2016 et 2021, personnes occupant un emploi)

	Travailleurs âgés de 25 à 64 ans			Travailleurs âgés de 25 à 39 ans			Travailleurs âgés de 25 à 39 ans (variante du secteur d'emploi)		
	2001	2016	2021	2001	2016	2021	2001	2016	2021
<i>Constante</i>	-0.37*** (0.05)	-0.22*** (0.05)	-0.16*** (0.04)	-0.33*** (0.07)	-0.25*** (0.07)	-0.16* (0.07)	-0.43*** (0.07)	-0.48*** (0.07)	-0.39*** (0.07)
Sexe (réf. : Femme)									
Homme	0.01 (0.01)	-0.04*** (0.01)	-0.04** (0.01)	-0.01 (0.02)	-0.09*** (0.02)	-0.09*** (0.02)	-0.04+ (0.02)	-0.1*** (0.02)	-0.11*** (0.02)
PLOP (réf. : Anglais)									
Français	1.93*** (0.02)	1.82*** (0.02)	1.94*** (0.02)	1.79*** (0.03)	1.77*** (0.03)	1.9*** (0.03)	1.79*** (0.03)	1.78*** (0.03)	1.9*** (0.03)
Français et anglais	0.87*** (0.04)	0.89*** (0.03)	0.98*** (0.03)	0.69*** (0.05)	0.8*** (0.05)	0.95*** (0.04)	0.7*** (0.05)	0.81*** (0.05)	0.96*** (0.04)
Ni français ni anglais	0.02 (0.13)	-0.32* (0.12)	-0.22* (0.1)	-0.17 (0.26)	-0.8* (0.33)	-0.43* (0.22)	-0.15 (0.26)	-0.75* (0.33)	-0.44* (0.22)
Groupe d'âge (réf. : 25 à 39 ans)									
40 à 54 ans	0.08*** (0.01)	0.07*** (0.01)	0.1*** (0.01)						
55 à 64 ans	0 (0.02)	0.12*** (0.02)	0.16*** (0.02)						
Génération d'immigration (réf. : immigrants)									
Deuxième génération	0.2*** (0.04)	0.14*** (0.03)	-0.03 (0.03)	0.19*** (0.05)	-0.01 (0.05)	-0.1* (0.04)	0.18*** (0.05)	-0.02 (0.05)	-0.11* (0.04)
Génération mixte	0.22*** (0.04)	0.19*** (0.03)	0 (0.03)	0.25*** (0.06)	0.2*** (0.05)	0.08+ (0.05)	0.24*** (0.06)	0.19*** (0.05)	0.05 (0.05)
Troisième génération ou plus	0.45*** (0.02)	0.46*** (0.02)	0.23*** (0.02)	0.48*** (0.03)	0.42*** (0.03)	0.25*** (0.02)	0.47*** (0.03)	0.41*** (0.03)	0.23*** (0.02)
Niveau de scolarité (réf. : aucun diplôme)									
Premier cycle universitaire	-0.07** (0.02)	-0.25*** (0.03)	-0.31*** (0.03)	-0.1** (0.04)	-0.23*** (0.04)	-0.28*** (0.04)	-0.11** (0.04)	-0.25*** (0.04)	-0.29*** (0.04)
Cycles supérieurs	-0.15*** (0.03)	-0.29*** (0.03)	-0.39*** (0.03)	-0.21*** (0.05)	-0.26*** (0.05)	-0.35*** (0.05)	-0.22*** (0.05)	-0.28*** (0.05)	-0.38*** (0.05)
Collégial	-0.11*** (0.02)	-0.21*** (0.02)	-0.25*** (0.03)	-0.12*** (0.03)	-0.16*** (0.04)	-0.2*** (0.04)	-0.12*** (0.03)	-0.17*** (0.04)	-0.21*** (0.04)
Secondaire ou métier	-0.02 (0.02)	-0.06** (0.02)	-0.06** (0.02)	0 (0.03)	-0.01 (0.04)	-0.02 (0.04)	-0.01 (0.03)	-0.02 (0.04)	-0.02 (0.04)
Type de profession (réf. : Autre)									
Gestion	-0.12*** (0.02)	-0.16*** (0.02)	-0.24*** (0.02)	-0.19*** (0.03)	-0.09** (0.03)	-0.19*** (0.03)	-0.17*** (0.03)	-0.08* (0.03)	-0.18*** (0.03)
Profession	-0.1*** (0.02)	-0.1*** (0.02)	-0.21*** (0.02)	-0.12*** (0.03)	-0.06* (0.04)	-0.18*** (0.04)	-0.08** (0.03)	-0.06* (0.04)	-0.16*** (0.04)

	Travailleurs âgés de 25 à 64 ans			Travailleurs âgés de 25 à 39 ans			Travailleurs âgés de 25 à 39 ans (variante du secteur d'emploi)		
	2001	2016	2021	2001	2016	2021	2001	2016	2021
	(0.02)	(0.02)	(0.02)	(0.03)	(0.03)	(0.03)	(0.03)	(0.03)	(0.03)
Secteur d'emploi I (réf. : Administrations publiques)									
Autres services privés	-0.06*	-0.14***	-0.06**	-0.04	-0.11**	-0.06			
	(0.03)	(0.03)	(0.02)	(0.04)	(0.04)	(0.04)			
Commerce de détail et hébergement	0.03	0.03	0.2***	0.05	0.02	0.13**			
	(0.03)	(0.03)	(0.03)	(0.05)	(0.04)	(0.04)			
Enseignement	0.16***	0.12***	0.3***	0.2***	0.14**	0.26***			
	(0.03)	(0.03)	(0.03)	(0.05)	(0.05)	(0.04)			
Information, culture et loisirs	-0.13**	-0.26***	-0.17***	-0.03	-0.22***	-0.24***			
	(0.04)	(0.04)	(0.04)	(0.06)	(0.05)	(0.05)			
Santé et assistance sociale	0.2***	0.22***	0.42***	0.28***	0.27***	0.42***			
	(0.03)	(0.03)	(0.03)	(0.05)	(0.05)	(0.04)			
Secteur de la production de biens	-0.03	0.02	0.13***	0	0.12**	0.19***			
	(0.03)	(0.03)	(0.03)	(0.05)	(0.04)	(0.04)			
Transport et commerce de gros	-0.37***	-0.34***	-0.27***	-0.34***	-0.23***	-0.25***			
	(0.03)	(0.03)	(0.03)	(0.05)	(0.05)	(0.05)			
Secteur d'emploi II (réf. : secteurs à forte présence d'entreprises multinationales canadiennes)									
Secteurs à forte présence d'entreprises multinationales étrangères ou mixtes							0	0.14***	0.19***
							(0.04)	(0.04)	(0.03)
Secteurs majoritairement nationaux et peu mondialisés							0.18***	0.3***	0.48***
							(0.04)	(0.04)	(0.04)
Secteurs publics ou parapublics							0.27***	0.4***	0.51***
							0	0.14***	0.19***
RMR de résidence (réf. : Québec)									
Montréal	-0.68***	-0.62***	-0.62***	-0.62***	-0.58***	-0.64***	-0.6***	-0.57***	-0.62***
	(0.03)	(0.03)	(0.03)	(0.04)	(0.04)	(0.04)	(0.04)	(0.04)	(0.04)
Sherbrooke/Trois-Rivières	-0.06	-0.07	-0.18***	0.11	-0.1	-0.11+	0.14+	-0.07	-0.06
	(0.05)	(0.05)	(0.04)	(0.08)	(0.07)	(0.07)	(0.08)	(0.07)	(0.07)
Gatineau	-1.46***	-1.39***	-1.41***	-1.37***	-1.27***	-1.33***	-1.39***	-1.3***	-1.4***
	(0.04)	(0.04)	(0.03)	(0.06)	(0.05)	(0.05)	(0.06)	(0.06)	(0.05)
Reste du Québec	-0.22***	-0.18***	-0.19***	-0.19***	-0.14**	-0.17***	-0.17***	-0.11*	-0.14**
	(0.03)	(0.03)	(0.03)	(0.05)	(0.04)	(0.04)	(0.05)	(0.04)	(0.04)
Nombre d'observations	77726	85708	89535	32240	32984	34951	32240	32984	34951
R ²	0.366	0.352	0.368	0.342	0.329	0.364	0.339	0.327	0.361
R ² Ajusté	0.366	0.351	0.368	0.342	0.329	0.363	0.339	0.327	0.361
AIC	46864.3	55489.4	57436.8	21110.2	22931.3	24075.1	21199.3	22993.6	24164.2
BIC	47132.4	55754.0	57701.9	21331.1	23152.3	24297.3	21386.4	23180.5	24352.1

	Travailleurs âgés de 25 à 64 ans			Travailleurs âgés de 25 à 39 ans			Travailleurs âgés de 25 à 39 ans (variante du secteur d'emploi)		
	2001	2016	2021	2001	2016	2021	2001	2016	2021
Log-vraisemblance	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	23408.536	27717.988	28691.332	10530.616	11440.891	12012.624	10579.000	11475.805	12060.983
REQM	0.30	0.31	0.31	0.31	0.32	0.32	0.31	0.32	0.32

Source : Statistique Canada, FMGD des recensements 2001, 2016 et 2021.

Notes : Le modèle probit donne l'effet de la variation d'une unité de la variable indépendante sur la probabilité que l'évènement se produise selon la distribution normale standard cumulative. Un coefficient positif augmente la probabilité que l'évènement se produise, alors qu'un signe négatif la réduit.

Les erreurs standards sont indiquées entre parenthèses. Les niveaux de signification sont signalés comme suit : + $p < 0,1$; * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

Annexe B – chapitre 5

Tableau 8.6 : Proportion de personnes diplômées dont la PLOP est le français selon l'établissement universitaire, de la plus élevée à la plus basse
(Québec, personnes occupant un emploi, diplômées entre 2009 et 2021 [ou aux études en 2021] et dont le plus haut diplôme obtenu est un baccalauréat, en pourcentage)

	Proportion de personnes dont la PLOP est le français
Université Laval	97,7
Établissements du réseau UQ*	97,5
Université de Sherbrooke	97,3
Université du Québec à Montréal	94,2
Université de Montréal	91,1
École de technologie supérieure	93,7
Polytechnique Montréal	90,7
HEC Montréal	88,8
Université Bishop	38,5
Université McGill	28,9
Université Concordia	24,1
Moyenne	84,4

Source : Statistique Canada, SIEP appareillé aux recensements de 2016 et 2021.

* Sauf l'UQAM et l'ETS.

Tableau 8.7 : Données descriptives des échantillons - Modèles du choix de la langue d'enseignement

(Québec, personnes diplômées entre 2009 et 2021 [ou aux études en 2021] et dont le plus haut diplôme obtenu est un diplôme d'étude collégial ou de premier cycle universitaire)

Variables	2016				2021			
	Personnes de première et de deuxième génération N = 14 370		Personnes de troisième génération ou plus N = 57 620		Personnes de première et de deuxième génération N = 46 100		Personnes de troisième génération ou plus N = 146 270	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Sexe du répondant								
Femme	8 800	61,2	36 010	62,5	27 720	60,1	90 030	61,6
Homme	5 570	38,8	21 610	37,5	18 390	39,9	56 240	38,4
Langue d'enseignement au premier cycle universitaire								
Anglais	6 250	43,5	5 710	9,9	18 520	40,2	16 600	11,3
Français	8 120	56,5	51 910	90,1	27 590	59,8	129 670	88,7
Langue d'enseignement au collégial								
Anglais	6 380	44,4	6 280	10,9	19 220	41,7	18 190	12,4
Français	7 990	55,6	51 340	89,1	26 890	58,3	128 080	87,6
Génération d'immigration								
Troisième génération ou plus	—	—	57 620	100,0	—	—	146 270	100,0
Génération mixte	4 370	30,4	—	—	12 740	27,6	—	—
Deuxième génération	5 240	36,5	—	—	17 730	38,5	—	—
Première génération	4 760	33,1	—	—	15 630	33,9	—	—
Première langue officielle parlée								
Français	7 700	53,6	53 710	93,2	25 850	56,1	133 950	91,6
Français et anglais	2 970	20,7	150	0,3	7 990	17,3	850	0,6

Anglais	3 700	25,7	3 760	6,5	12 270	26,6	11 470	7,8
Origine géolinguistique du répondant								
Canada	—	—	57 620	100,0	—	—	146 270	100,0
Français	5 970	41,5	—	—	19 970	43,3	—	—
Anglais	2 230	15,5	—	—	6 890	14,9	—	—
Langue latine	1 710	11,9	—	—	6 670	14,5	—	—
Autre	4 470	31,1	—	—	12 570	27,3	—	—
Fréquentation de l'école en anglais au Québec								
N'a pas fréquenté l'école en anglais au Québec	—	—	—	—	34 390	74,6	128 270	87,7
En partie seulement	—	—	—	—	2 340	5,1	5 560	3,8
Primaire et secondaire	—	—	—	—	9 370	20,3	12 450	8,5
STGM — SACHES								
STGM	3 130	21,8	11 300	19,6	10 560	22,9	29 740	20,3
SACHES	11 240	78,2	46 320	80,4	35 540	77,1	116 530	79,7
Géographie : Lieu de résidence								
Reste du Québec	3 550	24,7	22 970	39,9	8 060	17,5	52 680	36,0
RMR de Québec	440	3,1	8 170	14,2	1 590	3,4	22 820	15,6
Ile de Montréal	6 990	48,6	13 440	23,3	22 960	49,8	34 460	23,6
Laval	1 390	9,7	1 990	3,5	4 990	10,8	4 850	3,3
Longueuil	880	6,1	2 660	4,6	3 410	7,4	6 380	4,4
Reste de la RMR de Montréal	910	6,3	7 350	12,8	4 340	9,4	21 960	15,0
RMR de Gatineau	200	1,4	1 030	1,8	750	1,6	3 120	2,1

Source : Statistique Canada, SIEP appareillé aux recensements de 2016 et 2021

Tableau 8.8 : Données descriptives des échantillons – Modèles de l'utilisation prédominante du français au travail chez les diplômés collégiaux

(Québec, personnes diplômées entre 2009 et 2021 [ou aux études en 2021] et dont le plus haut diplôme obtenu est un diplôme d'étude collégial)

Variables	2016				2021			
	Personnes de première et de deuxième génération		Personnes de troisième génération ou plus		Personnes de première et de deuxième génération		Personnes de troisième génération ou plus	
	N = 9 870		N = 59 580		N = 21 420		N = 102 160	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Langue parlée de façon prédominante au travail								
Français	5 420	54,9	52 760	88,6	13 030	60,8	90 570	88,7
Autres réponses	4 450	45,1	6 820	11,4	8 400	39,2	11 580	11,3
Âge médian	28,0 (25,0 – 31,0)		27,0 (25,0 – 30,0)		31,0 (28,0 – 35,0)		31,0 (27,0 – 34,0)	
Sexe du répondant								
Femme	5 640	57,1	36 130	60,6	12 040	56,2	60 250	59,0
Homme	4 230	42,9	23 450	39,4	9 380	43,8	41 900	41,0
Génération d'immigration								
Troisième génération ou plus	—	—	59 580	100,0	—	—	102 160	100,0
Génération mixte	2 970	30,1	—	—	5 590	26,1	—	—
Deuxième génération	3 270	33,2	—	—	6 900	32,2	—	—
Première génération	3 630	36,8	—	—	8 930	41,7	—	—
Langue d'enseignement au collégial								
Français	5 520	55,9	54 270	91,1	12 460	58,2	91 790	89,9
Français et anglais	860	8,8	1 080	1,8	2 080	9,7	2 020	2,0
Anglais	3 490	35,3	4 230	7,1	6 880	32,1	8 350	8,2

Première langue officielle parlée								
Français	5 500	55,7	56 140	94,2	12 600	58,8	95 130	93,1
Français et anglais	1 460	14,8	200	0,3	3 070	14,3	510	0,5
Anglais	2 920	29,6	3 240	5,4	5 750	26,8	6 520	6,4
Origine géolinguistique du répondant								
Canada	—	—	59 580	100,0	—	—	102 160	100,0
Français	3 710	37,5	—	—	9 200	42,9	—	—
Anglais	1 860	18,8	—	—	3 990	18,6	—	—
Langue latine	1 830	18,6	—	—	3 740	17,5	—	—
Autre	2 480	25,1	—	—	4 490	21,0	—	—
Fréquentation de l'école en anglais au Québec								
N'a pas fréquenté l'école en anglais au Québec	—	—	—	—	16 200	75,6	91 770	89,8
En partie seulement	—	—	—	—	960	4,5	2 710	2,6
Primaire et secondaire	—	—	—	—	4 260	19,9	7 680	7,5
Recensement 2016 - S/O	9 870	100,0	59 580	100,0	—	—	—	—
STGM - SACHES								
STGM	1 300	13,2	8 560	14,4	3 010	14,1	15 110	14,8
SACHES	8 570	86,8	51 030	85,6	18 410	85,9	87 040	85,2
Promotion de graduation de programmes préuniversitaires								
Promotion 2009-2011	1 060	10,7	3 310	5,6	1 320	6,2	3 360	3,3
Promotion 2012-2014	880	9,0	2 440	4,1	1 310	6,1	2 850	2,8
Promotion 2015-2017	170	1,8	750	1,3	1 230	5,7	2 730	2,7
Promotion 2018-2020	—	—	—	—	930	4,3	1 840	1,8
Promotion 2021 ...	—	—	—	—	—	—	—	—
Promotion de graduation de programmes techniques								
Promotion... 2009	1 030	10,5	7 470	12,5	1 060	4,9	7 040	6,9
Promotion 2010-2012	3 290	33,4	23 440	39,3	3 480	16,3	22 590	22,1
Promotion 2013-2015	3 430	34,8	22 180	37,2	4 050	18,9	23 750	23,2
Promotion 2016-2018	—	—	—	—	4 890	22,8	24 600	24,1

Promotion 2019-2021	—	—	—	—	3 150	14,7	13 400	13,1
Géographie : Lieu de travail								
Reste du Québec	1 540	15,6	26 130	43,9	3 580	16,7	48 150	47,1
RMR de Québec	500	5,1	8 830	14,8	1 020	4,7	14 980	14,7
Île de Montréal	5 940	60,1	11 770	19,8	11 250	52,5	15 610	15,3
Laval	730	7,4	1 860	3,1	1 880	8,8	2 950	2,9
Longueuil	490	5,0	2 720	4,6	1 270	5,9	4 280	4,2
Reste de la RMR de Montréal	510	5,1	6 580	11,0	2 040	9,5	13 610	13,3
RMR de Gatineau	160	1,6	1 690	2,8	380	1,8	2 580	2,5
Catégorie professionnelle								
Gestion	570	5,8	2 620	4,4	1 480	6,9	6 290	6,2
Professionnel	1 360	13,7	6 800	11,4	3 170	14,8	11 880	11,6
Autres	7 940	80,5	50 160	84,2	16 780	78,3	83 990	82,2
Secteur industriel								
Secteur productions de biens	850	8,6	8 100	13,6	2 180	10,2	15 970	15,6
Transport et commerce de gros	670	6,8	2 380	4,0	1 420	6,6	4 340	4,2
Commerce détail et hébergement	1 680	17,0	7 830	13,1	2 570	12,0	8 600	8,4
Information, culture et loisirs	660	6,7	3 030	5,1	1 220	5,7	4 400	4,3
Administrations publiques	490	5,0	6 060	10,2	1 630	7,6	12 270	12,0
Enseignement	450	4,5	3 630	6,1	1 170	5,5	7 190	7,0
Santé et services sociaux	2 630	26,6	17 080	28,7	5 480	25,6	28 740	28,1
Autres services privés	2 440	24,7	11 490	19,3	5 760	26,9	20 640	20,2

Source : Statistique Canada, SIEP appaillé aux recensements de 2016 et 2021.

Tableau 8.9 : Données descriptives des échantillons – Modèles de l'utilisation prédominante du français au travail chez les titulaires d'un baccalauréat

(Québec, personnes diplômées entre 2009 et 2021 [ou aux études en 2021] et dont le plus haut diplôme obtenu est un diplôme d'étude de baccalauréat)

Variables	2016				2021			
	Personnes de première et de deuxième génération		Personnes de troisième génération ou plus		Personnes de première et de deuxième génération		Personnes de troisième génération ou plus	
	N = 21 790		N = 72 680		N = 49 310		N = 135 720	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Langue parlée de façon prédominante au travail								
Français	10 180	46,7	61 190	84,2	25 930	52,6	111 140	81,9
Autres réponses	11 620	53,3	11 490	15,8	23 370	47,4	24 580	18,1
Âge médian	30,0 (28,0 – 32,0)		29,0 (27,0 – 32,0)		33,0 (29,0 – 36,0)		32,0 (29,0 – 35,0)	
Sexe du répondant								
Femme	12 340	56,6	44 410	61,1	27 670	56,1	81 580	60,1
Homme	9 450	43,4	28 270	38,9	21 640	43,9	54 140	39,9
Génération d'immigration								
Troisième génération ou plus	—	—	72 680	100,0	—	—	135 720	100,0
Génération mixte	6 280	28,8	—	—	11 720	23,8	—	—
Deuxième génération	6 910	31,7	—	—	14 850	30,1	—	—
Première génération	8 610	39,5	—	—	22 740	46,1	—	—
Langue d'enseignement au baccalauréat								
Français	11 450	52,5	64 760	89,1	28 790	58,4	119 740	88,2
Anglais	10 350	47,5	7 920	10,9	20 520	41,6	15 980	11,8

Première langue officielle parlée

Français	11 050	50,7	66 970	92,1	27 170	55,1	123 300	90,9
Français et anglais	3 510	16,1	200	0,3	7 940	16,1	740	0,5
Anglais	7 230	33,2	5 510	7,6	14 200	28,8	11 680	8,6

Origine géolinguistique du répondant

Canada	—	—	72 680	100,0	—	—	135 720	100,0
Français	8 830	40,5	—	—	21 880	44,4	—	—
Anglais	3 390	15,6	—	—	6 690	13,6	—	—
Langue latine	2 530	11,6	—	—	6 800	13,8	—	—
Autre	7 040	32,3	—	—	13 930	28,3	—	—

Fréquentation de l'école en anglais au Québec

N'a pas fréquenté l'école en anglais au Québec	—	—	—	—	37 560	76,2	118 580	87,4
En partie seulement	—	—	—	—	2 280	4,6	4 620	3,4
Primaire et secondaire	—	—	—	—	9 470	19,2	12 530	9,2
Recensement 2016 - S/O	21 790	100,0	72 680	100,0	—	—	—	—

STGM - SACHES

STGM	4 480	20,5	13 400	18,4	12 350	25,0	28 150	20,7
SACHES	17 320	79,5	59 280	81,6	36 960	75,0	107 570	79,3

Promotion de graduation d'un diplôme de premier cycle universitaire

Promotion 2009-2011	9 080	41,7	29 020	39,9	9 750	19,8	29 460	21,7
Promotion 2012-2014	9 670	44,4	33 040	45,5	11 860	24,0	33 500	24,7
Promotion 2015-2017	3 040	14,0	10 610	14,6	12 960	26,3	36 760	27,1
Promotion 2018-2020	—	—	—	—	14 740	29,9	35 990	26,5

Géographie : Lieu de travail

Reste du Québec	2 180	10,0	24 140	33,2	4 600	9,3	45 380	33,4
RMR de Québec	800	3,7	11 080	15,2	1 720	3,5	20 890	15,4
Île de Montréal	15 450	70,9	23 200	31,9	29 430	59,7	33 870	25,0
Laval	1 180	5,4	2 390	3,3	4 200	8,5	4 920	3,6

Longueuil	860	3,9	3 310	4,5	3 730	7,6	7 450	5,5
Reste de la RMR de Montréal	890	4,1	6 550	9,0	4 480	9,1	19 050	14,0
RMR de Gatineau	450	2,1	2 020	2,8	1 150	2,3	4 160	3,1
Catégorie professionnelle								
Gestion	2 460	11,3	6 210	8,5	6 190	12,5	16 300	12,0
Professionnel	10 870	49,9	44 300	61,0	25 690	52,1	82 760	61,0
Autres	8 460	38,8	22 160	30,5	17 430	35,3	36 660	27,0
Secteur industriel								
Secteur productions de biens	2 510	11,5	8 200	11,3	5 410	11,0	17 990	13,3
Transport et commerce de gros	1 610	7,4	2 920	4,0	3 210	6,5	5 120	3,8
Commerce détail et hébergement	2 210	10,1	6 200	8,5	3 740	7,6	7 180	5,3
Information, culture et loisirs	1 620	7,5	4 980	6,9	3 090	6,3	7 630	5,6
Administrations publiques	1 440	6,6	5 300	7,3	4 160	8,4	11 990	8,8
Enseignement	2 130	9,8	14 120	19,4	4 810	9,8	25 830	19,0
Santé et services sociaux	2 070	9,5	11 250	15,5	5 920	12,0	22 480	16,6
Autres services privés	8 200	37,6	19 710	27,1	18 980	38,5	37 490	27,6

Source : Statistique Canada, SIEP appaillé aux recensements de 2016 et 2021.

Tableau 8.10 : Données descriptives des échantillons – Modèles de l'utilisation prédominante du français au travail chez les titulaires d'un baccalauréat (parcours scolaire complet)

(Québec, personnes diplômées entre 2009 et 2021 [ou aux études en 2021] et dont le plus haut diplôme obtenu est un baccalauréat)

Variables	2021			
	Personnes de première et de deuxième génération		Personnes de troisième génération ou plus	
	N = 21 560		N = 72 000	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Langue parlée de façon prédominante au travail				
Français	10 880	50,5	58 610	81,4
Anglais ou tiers	10 670	49,5	13 390	18,6
Âge médian	29,0 (27,0 – 31,0)		30,0 (27,00 – 31,0)	
Sexe du répondant				
Femme	12 710	58,9	43 210	60,0
Homme	8 850	41,1	28 790	40,0
Première langue officielle parlée				
Français	11 470	53,2	65 060	90,4
Français et anglais	3 600	16,7	460	0,6
Anglais	6 490	30,1	6 480	9,0
Langue d'enseignement au baccalauréat				
Français	11 550	53,6	62 990	87,5
Anglais	10 010	46,4	9 010	12,5
Langue d'enseignement au collégial				
Français	11 630	54,0	62 350	86,6
Français et anglais	300	1,4	290	0,4
Anglais	9 630	44,7	9 360	13,0

Fréquentation de l'école en anglais au Québec

N'a pas fréquenté l'école en anglais au Québec	15 570	72,2	62 200	86,4
En partie seulement	1 090	5,1	2 660	3,7
Primaire et secondaire	4 890	22,7	7 140	9,9

Génération d'immigration

Troisième génération ou plus	—	—	72 000	100,0
Génération mixte	6 180	28,7	—	—
Deuxième génération	8 260	38,3	—	—
Première génération	7 110	33,0	—	—

Origine géolinguistique du répondant

Canada	—	—	72 000	100,0
Français	8 640	40,1	—	—
Anglais	3 540	16,4	—	—
Langue latine	3 280	15,2	—	—
Autre	6 090	28,2	—	—

STGM - SACHES

STGM	5 550	25,8	17 010	23,6
SACHES	16 000	74,2	54 990	76,4

Promotion de graduation d'un diplôme de premier cycle universitaire

Promotion 2009-2011	100	0,5	400	0,5
Promotion 2012-2014	3 470	16,1	14 890	20,7
Promotion 2015-2017	7 690	35,7	27 970	38,8
Promotion 2018-2020	10 310	47,8	28 750	39,9

Géographie : Lieu de travail

Reste du Québec	1 950	9,1	23 880	33,2
RMR de Québec	610	2,8	11 110	15,4
Île de Montréal	13 270	61,6	18 730	26,0

Laval	1 980	9,2	2 780	3,9
Longueuil	1 560	7,2	3 850	5,4
Reste de la RMR de Montréal	1 780	8,3	10 030	13,9
RMR de Gatineau	390	1,8	1 620	2,3
Catégorie professionnelle				
Gestion	2 190	10,2	7 350	10,2
Professionnel	12 170	56,5	45 840	63,7
Autres	7 190	33,4	18 810	26,1
Secteur industriel				
Secteur productions de biens	2 260	10,5	10 410	14,5
Transport et commerce de gros	1 260	5,9	2 560	3,6
Commerce détail et hébergement	1 720	8,0	3 770	5,2
Information, culture et loisirs	1 290	6,0	3 950	5,5
Administrations publiques	1 420	6,6	5 160	7,2
Enseignement	2 050	9,5	12 380	17,2
Santé et services sociaux	3 190	14,8	13 120	18,2
Autres services privés	8 370	38,8	20 650	28,7

Source : Statistique Canada, SIEP apparié aux recensements de 2016 et 2021.

Tableau 8.11 : Régressions probit du choix de la langue d'enseignement au collégial selon la génération d'immigration (recensement 2016)

(Québec, 2016, personnes diplômées au collégial entre 2009 et 2015)

Variables	Personnes de première et de deuxième génération			Personnes de troisième génération ou plus		
	Coefficient	Intervalle de confiance (95%)	P-valeur	Coefficient	Intervalle de confiance (95%)	P-valeur
<i>Constante</i>	0,914	0,796 – 1,033	<0,001	1,883	1,812 – 1,953	<0,001
Sexe du répondant						
Femme (réf.)	—	—	—	—	—	—
Homme	-0,090	-0,140 – -0,040	<0,001	-0,036	-0,080 – 0,007	0,10
Première langue officielle parlée						
Français (réf.)	—	—	—	—	—	—
Français et anglais	-0,680	-0,742 – -0,619	<0,001	-1,544	-1,733 – -1,355	<0,001
Anglais	-1,743	-1,811 – -1,674	<0,001	-2,755	-2,823 – -2,687	<0,001
STGM - SACHES						
STGM (réf.)	—	—	—	—	—	—
SACHES	-0,154	-0,213 – -0,094	<0,001	0,003	-0,051 – 0,057	>0,9
Promotion de graduation						
Promotion 2009-2011 (réf.)	—	—	—	—	—	—
Promotion 2012-2014	0,146	0,039 – 0,254	0,007	-0,117	-0,168 – -0,066	<0,001
Promotion 2015-2017	0,181	0,084 – 0,277	<0,001	-0,213	-0,276 – -0,151	<0,001
Promotion 2018-2020						
Géographie : Lieu de travail						
Reste du Québec (réf.)	—	—	—	—	—	—
RMR de Québec	0,782	0,592 – 0,972	<0,001	-0,129	-0,202 – -0,055	<0,001
Île de Montréal	-0,068	-0,126 – -0,009	0,024	-0,564	-0,624 – -0,505	<0,001
Laval	0,109	0,022 – 0,196	0,014	-0,253	-0,359 – -0,148	<0,001

Longueuil	-0,213	-0,328 – -0,099	<0,001	-0,481	-0,578 – -0,384	<0,001
Reste de la RMR de Montréal	0,070	-0,017 – 0,157	0,11	-0,254	-0,315 – -0,194	<0,001
RMR de Gatineau	0,100	-0,058 – 0,258	0,2	-0,205	-0,337 – -0,073	0,002
Génération d'immigration						
Génération mixte (réf.)	—	—	—			
Deuxième génération	-0,137	-0,202 – -0,072	<0,001			
Première génération	0,015	-0,050 – 0,080	0,6			
Origine géolinguistique						
Français (réf.)	—	—	—			
Anglais	-0,543	-0,619 – -0,466	<0,001			
Langue latine	0,053	-0,018 – 0,124	0,14			
Autre	-0,375	-0,439 – -0,311	<0,001			

Source : Statistique Canada, SIEP apparié aux recensements de 2016 et 2021.

Notes : Le modèle probit donne l'effet de la variation d'une unité de la variable indépendante sur la probabilité que l'évènement se produise selon la distribution normale standard cumulative.

Tableau 8.12 : Régressions probit du choix de la langue d'enseignement au collégial selon la génération d'immigration (recensement 2021)

(Québec, 2021, personnes diplômées au collégial entre 2009 et 2021 [ou encore aux études en 2021])

Variables	Personnes de première et de deuxième génération			Personnes de troisième génération ou plus		
	Coefficient	Intervalle de confiance (95%)	P-valeur	Coefficient	Intervalle de confiance (95%)	P-valeur
<i>Constante</i>	1,145	1,020 – 1,269	<0,001	1,911	1,838 – 1,984	<0,001
Sexe du répondant						
Femme (réf.)	—	—	—	—	—	—
Homme	-0,079	-0,131 – -0,028	0,003	-0,705	-0,786 – -0,624	<0,001
Première langue officielle parlée						
Français (réf.)	—	—	—	—	—	—
Français et anglais	-0,611	-0,674 – -0,548	<0,001	-0,972	-1,140 – -0,804	<0,001
Anglais	-1,447	-1,521 – -1,374	<0,001	-1,760	-1,832 – -1,688	<0,001
STGM - SACHES						
STGM (réf.)	—	—	—	—	—	—
SACHES	-0,138	-0,198 – -0,078	<0,001	-0,972	-1,140 – -0,804	<0,001
Promotion de graduation						
Promotion 2009-2011 (réf.)	—	—	—	—	—	—
Promotion 2012-2014	0,137	0,026 – 0,249	0,016	-0,090	-0,159 – -0,021	0,010
Promotion 2015-2017	0,172	0,071 – 0,272	<0,001	-0,150	-0,216 – -0,084	<0,001
Promotion 2018-2020	0,203	0,109 – 0,297	<0,001	-0,183	-0,241 – -0,124	<0,001
Géographie : Lieu de travail						
Reste du Québec (réf.)	—	—	—	—	—	—
RMR de Québec	0,716	0,531 – 0,901	<0,001	-0,120	-0,190 – -0,051	<0,001
Île de Montréal	-0,078	-0,138 – -0,017	0,012	-0,558	-0,613 – -0,502	<0,001

Laval	0,106	0,018 – 0,195	0,018	-0,337	-0,447 – -0,228	<0,001
Longueuil	-0,242	-0,358 – -0,125	<0,001	-0,566	-0,659 – -0,472	<0,001
Reste de la RMR de Montréal	0,042	-0,047 – 0,130	0,4	-0,229	-0,283 – -0,174	<0,001
RMR de Gatineau	0,109	-0,053 – 0,271	0,2	-0,246	-0,361 – -0,131	<0,001
Fréquentation de l'école en anglais au Québec						
N'a pas fréquenté l'école en anglais au Québec (réf.)	—	—	—	—	—	—
En partie seulement	-0,841	-0,958 – -0,723	<0,001	-0,705	-0,786 – -0,624	<0,001
Primaire et secondaire	-0,937	-1,016 – -0,858	<0,001	-1,464	-1,529 – -1,399	<0,001
Génération d'immigration						
Génération mixte (réf.)	—	—	—			
Deuxième génération	-0,264	-0,334 – -0,193	<0,001			
Première génération	-0,189	-0,259 – -0,118	<0,001			
Origine géolinguistique						
Français (réf.)	—	—	—			
Anglais	-0,480	-0,559 – -0,401	<0,001			
Langue latine	0,034	-0,037 – 0,106	0,3			
Autre	-0,354	-0,419 – -0,288	<0,001			

Source : Statistique Canada, SIEP apparié aux recensements de 2016 et 2021.

Notes : Le modèle probit donne l'effet de la variation d'une unité de la variable indépendante sur la probabilité que l'évènement se produise selon la distribution normale standard cumulative. Un coefficient positif augmente la probabilité que l'évènement se produise, alors qu'un signe négatif la réduit.

Tableau 8.13 : Régressions probit du choix de la langue d'enseignement au premier cycle universitaire selon la génération d'immigration (recensement 2016)

(Québec, 2016, personnes diplômées au premier cycle universitaire entre 2009 et 2015)

Variables	Personnes de première et de deuxième génération			Personnes de troisième génération ou plus		
	Coefficient	Intervalle de confiance (95%)	P-valeur	Coefficient	Intervalle de confiance (95%)	P-valeur
<i>Constante</i>	1,893	1,350 – 2,435	<0,001	2,699	2,267 – 3,131	<0,001
Sexe du répondant						
Femme (réf.)	—	—	—	—	—	—
Homme	-0,092	-0,218 – 0,035	0,2	-0,076	-0,174 – 0,022	0,13
Première langue officielle parlée						
Français (réf.)	—	—	—	—	—	—
Français et anglais	-0,419	-0,575 – -0,263	<0,001	-0,951	-1,778 – -0,124	0,024
Anglais	-1,022	-1,203 – -0,841	<0,001	-1,739	-1,887 – -1,592	<0,001
Langue d'enseignement au collégial						
Français (réf.)	—	—	—	—	—	—
Français et anglais	-1,136	-1,530 – -0,742	<0,001	-0,720	-1,134 – -0,306	<0,001
Anglais	-1,828	-1,962 – -1,694	<0,001	-1,800	-1,913 – -1,686	<0,001
STGM - SACHES						
STGM (réf.)	—	—	—	—	—	—
SACHES	-0,103	-0,253 – 0,047	0,2	-0,100	-0,231 – 0,031	0,13
Promotion de graduation						
Promotion 2009-2011 (réf.)	—	—	—	—	—	—
Promotion 2012-2014	-0,286	-0,776 – 0,203	0,3	-0,495	-0,895 – -0,095	0,015
Promotion 2015-2017	-0,027	-0,520 – 0,466	>0,9	-0,349	-0,753 – 0,056	0,091
Promotion 2018-2020						

Géographie : Lieu de résidence

Reste du Québec (réf.)	—	—	—	—	—	—
RMR de Québec	1,027	0,304 – 1,750	0,005	0,772	0,466 – 1,078	<0,001
Île de Montréal	-0,223	-0,364 – -0,081	0,002	-0,555	-0,658 – -0,452	<0,001
Laval	-0,125	-0,365 – 0,114	0,3	-0,237	-0,432 – -0,043	0,017
Longueuil	-0,231	-0,509 – 0,047	0,10	-0,239	-0,419 – -0,058	0,010
Reste de la RMR de Montréal	0,203	-0,089 – 0,494	0,2	-0,024	-0,164 – 0,115	0,7
RMR de Gatineau	0,313	-0,161 – 0,787	0,2	-0,078	-0,412 – 0,255	0,6

Génération d'immigration

Génération mixte (réf.)	—	—	—
Deuxième génération	-0,105	-0,268 – 0,058	0,2
Première génération	0,060	-0,105 – 0,226	0,5

Origine géolinguistique

Français (réf.)	—	—	—
Anglais	-0,364	-0,549 – -0,178	<0,001
Langue latine	0,150	-0,044 – 0,345	0,13
Autre	-0,238	-0,392 – -0,083	0,003

Source : Statistique Canada, SIEP apparié aux recensements de 2016 et 2021.

Notes : Le modèle probit donne l'effet de la variation d'une unité de la variable indépendante sur la probabilité que l'évènement se produise selon la distribution normale standard cumulative. Un coefficient positif augmente la probabilité que l'évènement se produise, alors qu'un signe négatif la réduit.

Tableau 8.14 : Régressions probit du choix de la langue d'enseignement au premier cycle universitaire selon la génération d'immigration (recensement 2021)
(Québec, 2021, personnes diplômées au premier cycle universitaire entre 2009 et 2021 [ou encore aux études en 2021])

Variables	Personnes de première et de deuxième génération			Personnes de troisième génération ou plus		
	Coefficient	Intervalle de confiance (95%)	P-valeur	Coefficient	Intervalle de confiance (95%)	P-valeur
<i>Constante</i>	1,393	0,993 – 1,793	<0,001	2,395	2,005 – 2,785	<0,001
Sexe du répondant						
Femme (réf.)	-0,207	-0,319 – -0,096	<0,001	—	—	—
Homme	0,124	0,021 – 0,227	0,018	-0,102	-0,163 – -0,041	<0,001
Première langue officielle parlée						
Français (réf.)	—	—	—	—	—	—
Français et anglais	-0,445	-0,535 – -0,356	<0,001	-0,916	-1,155 – -0,677	<0,001
Anglais	-0,902	-1,009 – -0,795	<0,001	-1,363	-1,462 – -1,264	<0,001
Fréquentation de l'école en anglais au Québec						
N'a pas fréquenté l'école en anglais au Québec (réf.)	—	—	—	—	—	—
En partie seulement	-0,161	-0,313 – -0,009	0,038	-0,307	-0,422 – -0,193	<0,001
Primaire et secondaire	-0,556	-0,664 – -0,447	<0,001	-0,813	-0,902 – -0,723	<0,001
Langue d'enseignement au collégial						
Français (réf.)	—	—	—	—	—	—
Français et anglais	-0,662	-0,891 – -0,433	<0,001	-0,434	-0,674 – -0,193	<0,001
Anglais	-1,585	-1,665 – -1,506	<0,001	-1,330	-1,406 – -1,255	<0,001
STGM - SACHES						
STGM (réf.)	—	—	—	—	—	—
SACHES	0,167	0,084 – 0,251	<0,001	-0,058	-0,135 – 0,019	0,14

Promotion de graduation

Promotion 2009-2011 (réf.)	—	—	—	—	—	—
Promotion 2012-2014	-0,245	-0,629 – 0,139	0,2	-0,277	-0,659 – 0,105	0,2
Promotion 2015-2017	-0,051	-0,430 – 0,329	0,8	-0,208	-0,589 – 0,173	0,3
Promotion 2018-2020	-0,003	-0,382 – 0,376	>0,9	-0,241	-0,621 – 0,140	0,2

Géographie : Lieu de résidence

Reste du Québec (réf.)	—	—	—	—	—	—
RMR de Québec	1,167	0,744 – 1,590	<0,001	0,592	0,447 – 0,738	<0,001
Île de Montréal	-0,059	-0,151 – 0,033	0,2	-0,481	-0,548 – -0,413	<0,001
Laval	0,053	-0,077 – 0,183	0,4	-0,267	-0,392 – -0,141	<0,001
Longueuil	0,038	-0,100 – 0,175	0,6	-0,261	-0,383 – -0,138	<0,001
Reste de la RMR de Montréal	0,287	0,147 – 0,427	<0,001	-0,122	-0,202 – -0,043	0,002
RMR de Gatineau	0,403	0,110 – 0,696	0,007	-0,005	-0,184 – 0,175	>0,9

Génération d'immigration

Génération mixte (réf.)	—	—	—
Deuxième génération	-0,114	-0,207 – -0,021	0,016
Première génération	-0,040	-0,138 – 0,058	0,4

Origine géolinguistique

Français (réf.)	—	—	—
Anglais	-0,207	-0,319 – -0,096	<0,001
Langue latine	0,124	0,021 – 0,227	0,018
Autre	-0,084	-0,175 – 0,007	0,070

Source : Statistique Canada, SIEP apparié aux recensements de 2016 et 2021.

Notes : Le modèle probit donne l'effet de la variation d'une unité de la variable indépendante sur la probabilité que l'évènement se produise selon la distribution normale standard cumulative. Un coefficient positif augmente la probabilité que l'évènement se produise, alors qu'un signe négatif la réduit.

Tableau 8.15 : Régressions probit de l'utilisation prédominante du français au travail chez les diplômés collégiaux selon la génération d'immigration (recensement 2021)

(Québec, 2021, personnes diplômées entre 2009 et 2021 [ou encore aux études en 2021])

Variables	Personnes de première et de deuxième génération			Personnes de troisième génération ou plus		
	Coefficient	Intervalle de confiance (95%)	P-valeur	Coefficient	Intervalle de confiance (95%)	P-valeur
<i>Constante</i>	0,316	-0,165 – 0,797	0,2	1,354	1,051 – 1,657	<0,001
Langue d'enseignement au collégial						
Français (réf.)	—	—	—	—	—	—
Français et anglais	-0,781	-0,939 – -0,623	<0,001	-0,462	-0,607 – -0,316	<0,001
Anglais	-0,755	-0,881 – -0,630	<0,001	-0,544	-0,651 – -0,437	<0,001
Fréquentation de l'école en anglais au Québec						
N'a pas fréquenté l'école en anglais au Québec (réf.)	—	—	—	—	—	—
En partie seulement	-0,201	-0,412 – 0,010	0,062	-0,318	-0,463 – -0,172	<0,001
Primaire et secondaire	-0,244	-0,385 – -0,102	<0,001	-0,523	-0,644 – -0,402	<0,001
Sexe du répondant						
Femme (réf.)	—	—	—	—	—	—
Homme	0,015	-0,085 – 0,116	0,8	-0,059	-0,120 – 0,002	0,059
Première langue officielle parlée						
Français (réf.)	—	—	—	—	—	—
Français et anglais	-0,436	-0,569 – -0,302	<0,001	-1,182	-1,471 – -0,893	<0,001
Anglais	-0,669	-0,810 – -0,527	<0,001	-0,997	-1,126 – -0,867	<0,001
STGM - SACHES						
STGM (réf.)	—	—	—	—	—	—
SACHES	0,241	0,103 – 0,380	<0,001	0,241	0,103 – 0,380	<0,001

Promotion de graduation

Préuniversitaire 2009-2011 (réf.)	—	—	—	—	—	—
Préuniversitaire 2012-2014	0,121	-0,149 – 0,390	0,4	0,075	-0,121 – 0,271	0,5
Préuniversitaire 2015-2017	0,351	0,065 – 0,636	0,016	0,222	0,012 – 0,433	0,038
Préuniversitaire 2018-2020	0,021	-0,276 – 0,318	0,9	0,245	0,013 – 0,477	0,038
Technique ... 2009	0,210	-0,104 – 0,525	0,2	0,274	0,098 – 0,450	0,002
Technique 2010-2012	0,120	-0,110 – 0,351	0,3	0,204	0,053 – 0,354	0,008
Technique 2013-2015	0,306	0,078 – 0,534	0,008	0,232	0,083 – 0,381	0,002
Technique 2016-2018	0,211	-0,011 – 0,432	0,062	0,229	0,078 – 0,379	0,003
Technique 2019-2021	0,325	0,093 – 0,557	0,006	0,244	0,084 – 0,404	0,003

Géographie : Lieu de travail

Reste du Québec (réf.)	—	—	—	—	—	—
RMR de Québec	0,513	0,192 – 0,835	0,002	0,072	-0,018 – 0,162	0,12
Île de Montréal	-0,514	-0,648 – -0,379	<0,001	-0,640	-0,710 – -0,570	<0,001
Laval	-0,276	-0,467 – -0,085	0,005	-0,044	-0,218 – 0,129	0,6
Longueuil	-0,089	-0,313 – 0,135	0,4	-0,187	-0,321 – -0,053	0,006
Reste de la RMR de Montréal	-0,162	-0,351 – 0,027	0,093	-0,124	-0,209 – -0,039	0,004
RMR de Gatineau	-1,142	-1,472 – -0,813	<0,001	-0,993	-1,121 – -0,864	<0,001

Catégorie professionnel

Gestion	—	—	—	—	—	—
Professionnel	-0,100	-0,312 – 0,111	0,4	-0,275	-0,406 – -0,144	<0,001
Autres	0,095	-0,087 – 0,277	0,3	0,022	-0,091 – 0,135	0,7

Secteur industriel

Secteur productions de biens (réf.)	—	—	—	—	—	—
Transport et commerce de gros	-0,573	-0,803 – -0,343	<0,001	-0,595	-0,732 – -0,458	<0,001
Commerce détail et hébergement	0,148	-0,049 – 0,345	0,14	0,024	-0,101 – 0,149	0,7
Information, culture et loisirs	-0,222	-0,483 – 0,039	0,10	-0,577	-0,702 – -0,452	<0,001
Administrations publiques	0,173	-0,054 – 0,400	0,13	-0,113	-0,221 – -0,005	0,041
Enseignement	0,265	0,043 – 0,487	0,019	0,200	0,068 – 0,331	0,003

Santé et services sociaux	0,278	0,104 – 0,451	0,002	0,225	0,120 – 0,330	<0,001
Autres services privés	-0,139	-0,305 – 0,027	0,10	-0,237	-0,332 – -0,142	<0,001
Génération d'immigration						
Génération mixte (réf.)	—	—	—			
Deuxième génération	-0,209	-0,333 – -0,084	0,001			
Première génération	-0,112	-0,239 – 0,015	0,083			
Origine géolinguistique						
Français (réf.)	—	—	—			
Anglais	-0,344	-0,484 – -0,204	<0,001			
Langue latine	-0,004	-0,134 – 0,126	>0,9			
Autre	-0,132	-0,263 – -0,001	0,048			

Source : Statistique Canada, SIEP appareillé aux recensements de 2016 et 2021.

Notes : Le modèle probit donne l'effet de la variation d'une unité de la variable indépendante sur la probabilité que l'évènement se produise selon la distribution normale standard cumulative. Un coefficient positif augmente la probabilité que l'évènement se produise, alors qu'un signe négatif la réduit.

Tableau 8.16 : Régressions probit de l'utilisation prédominante du français au travail chez les titulaires d'un baccalauréat selon la génération d'immigration (recensement 2021)

(Québec, 2021, diplômées entre 2009 et 2021 [ou encore aux études en 2021])

Variables	Personnes de première et deuxième génération			Personnes de troisième génération ou plus		
	Coefficient	Intervalle de confiance (95%)	P-valeur	Coefficient	Intervalle de confiance (95%)	P-valeur
<i>Constante</i>	0,501	0,133 – 0,870	0,008	1,186	0,902 – 1,471	<0,001
Langue d'enseignement au baccalauréat						
Français (réf.)	—	—	—	—	—	—
Anglais	-0,707	-0,785 – -0,630	<0,001	-0,690	-0,773 – -0,608	<0,001
Fréquentation de l'école en anglais au Québec						
N'a pas fréquenté l'école en anglais au Québec (réf.)	—	—	—	—	—	—
En partie seulement	-0,280	-0,430 – -0,130	<0,001	-0,249	-0,361 – -0,138	<0,001
Primaire et secondaire	-0,369	-0,468 – -0,270	<0,001	-0,565	-0,662 – -0,468	<0,001
Sexe du répondant						
Femme (réf.)	—	—	—	—	—	—
Homme	-0,029	-0,098 – 0,039	0,4	-0,177	-0,225 – -0,129	<0,001
Première langue officielle parlée						
Français (réf.)	—	—	—	—	—	—
Français et anglais	-0,533	-0,621 – -0,444	<0,001	-0,967	-1,231 – -0,702	<0,001
Anglais	-0,795	-0,891 – -0,699	<0,001	-0,881	-0,988 – -0,774	<0,001
STGM - SACHES						
STGM (réf.)	—	—	—	—	—	—
SACHES	-0,005	-0,086 – 0,075	0,9	-0,005	-0,086 – 0,075	0,9
Promotion de graduation						
Promotion 2009-2011 (réf.)	—	—	—	—	—	—
Promotion 2012-2014	0,018	-0,084 – 0,119	0,7	0,082	0,018 – 0,145	0,012

Promotion 2015-2017	0,056	-0,047 – 0,159	0,3	0,041	-0,030 – 0,112	0,3
Promotion 2018-2020	0,149	0,037 – 0,261	0,009	0,111	0,025 – 0,198	0,011
Géographie : Lieu de travail						
Reste du Québec (réf.)	—	—	—	—	—	—
RMR de Québec	0,422	0,171 – 0,672	<0,001	0,087	0,009 – 0,165	0,029
Île de Montréal	-0,431	-0,544 – -0,318	<0,001	-0,549	-0,606 – -0,492	<0,001
Laval	-0,200	-0,346 – -0,054	0,007	-0,292	-0,411 – -0,173	<0,001
Longueuil	-0,098	-0,248 – 0,052	0,2	-0,332	-0,424 – -0,240	<0,001
Reste de la RMR de Montréal	-0,130	-0,282 – 0,021	0,091	-0,200	-0,269 – -0,132	<0,001
RMR de Gatineau	-1,131	-1,355 – -0,908	<0,001	-1,102	-1,202 – -1,001	<0,001
Catégorie professionnel						
Gestion	—	—	—	—	—	—
Professionnel	0,133	0,028 – 0,238	0,013	0,027	-0,043 – 0,097	0,4
Autres	0,160	0,052 – 0,268	0,004	0,100	0,026 – 0,174	0,008
Secteur industriel						
Secteur productions de biens	—	—	—	—	—	—
Transport et commerce de gros	-0,510	-0,679 – -0,342	<0,001	-0,365	-0,484 – -0,246	<0,001
Commerce détail et hébergement	0,013	-0,136 – 0,163	0,9	0,049	-0,065 – 0,163	0,4
Information, culture et loisirs	-0,191	-0,342 – -0,040	0,013	-0,231	-0,335 – -0,127	<0,001
Administrations publiques	0,191	0,039 – 0,343	0,014	0,006	-0,088 – 0,101	0,9
Enseignement	0,138	0,003 – 0,273	0,046	0,315	0,224 – 0,405	<0,001
Santé et services sociaux	0,238	0,103 – 0,373	<0,001	0,385	0,289 – 0,482	<0,001
Autres services privés	-0,198	-0,310 – -0,086	<0,001	-0,098	-0,174 – -0,023	0,011
Génération d'immigration						
Génération mixte (réf.)	—	—	—	—	—	—
Deuxième génération	-0,104	-0,192 – -0,017	0,019	—	—	—
Première génération	-0,198	-0,286 – -0,109	<0,001	—	—	—
Origine géolinguistique						
Français (réf.)	—	—	—	—	—	—

Anglais	-0,115	-0,222 – -0,008	0,034
Langue latine	0,129	0,036 – 0,222	0,007
Autre	-0,012	-0,094 – 0,070	0,8

Source : Statistique Canada, SIEP appaillé aux recensements de 2016 et 2021.

Notes : Le modèle probit donne l'effet de la variation d'une unité de la variable indépendante sur la probabilité que l'évènement se produise selon la distribution normale standard cumulative. Un coefficient positif augmente la probabilité que l'évènement se produise, alors qu'un signe négatif la réduit.

Tableau 8.17 : Régressions probit de l'utilisation prédominante du français au travail selon la langue des études au collégial et au baccalauréat (parcours scolaire complet)

(Québec, 2021, diplômées entre 2009 et 2021 [ou encore aux études en 2021])

Variables	Personnes de première et deuxième génération			Personnes de troisième génération ou plus		
	Coefficient	Intervalle de confiance (95%)	P-valeur	Coefficient	Intervalle de confiance (95%)	P-valeur
<i>Constante</i>	0,848	-0,005 – 1,700	0,051	1,286	0,677 – 1,895	<0,001
Langue d'enseignement au baccalauréat						
Français (réf.)	—	—	—	—	—	—
Anglais	-0,464	-0,591 – -0,337	<0,001	-0,608	-0,731 – -0,486	<0,001
Langue d'enseignement au collégial						
Français (réf.)	—	—	—	—	—	—
Français et anglais	-0,072	-0,431 – 0,287	0,7	-0,370	-0,805 – 0,065	0,10
Anglais	-0,306	-0,442 – -0,169	<0,001	-0,352	-0,483 – -0,221	<0,001
Fréquentation de l'école en anglais au Québec						
N'a pas fréquenté l'école en anglais au Québec (réf.)	—	—	—	—	—	—
En partie seulement	-0,280	-0,486 – -0,074	0,008	-0,252	-0,403 – -0,101	0,001
Primaire et secondaire	-0,418	-0,560 – -0,277	<0,001	-0,399	-0,535 – -0,263	<0,001
Sexe du répondant						
Femme (réf.)	—	—	—	—	—	—
Homme	-0,056	-0,155 – 0,043	0,3	-0,154	-0,222 – -0,087	<0,001
Première langue officielle parlée						
Français (réf.)	—	—	—	—	—	—
Français et anglais	-0,539	-0,666 – -0,411	<0,001	-0,629	-0,968 – -0,290	<0,001
Anglais	-0,699	-0,844 – -0,554	<0,001	-0,716	-0,866 – -0,565	<0,001
STGM - SACHES						
STGM (réf.)	—	—	—	—	—	—

SACHES	0,023	-0,095 – 0,142	0,7	0,177	0,097 – 0,258	<0,001
Promotion de graduation						
Promotion 2009-2011 (réf.)	—	—	—	—	—	—
Promotion 2012-2014	-0,072	-0,639 – 0,495	0,8	0,123	-0,256 – 0,502	0,5
Promotion 2015-2017	-0,111	-0,676 – 0,453	0,7	0,065	-0,315 – 0,445	0,7
Promotion 2018-2020	0,005	-0,566 – 0,575	>0,9	0,161	-0,226 – 0,548	0,4
Géographie : Lieu de travail						
Reste du Québec (réf.)	—	—	—	—	—	—
RMR de Québec	0,432	0,040 – 0,825	0,031	0,099	-0,008 – 0,206	0,069
Île de Montréal	-0,370	-0,525 – -0,215	<0,001	-0,540	-0,619 – -0,461	<0,001
Laval	-0,176	-0,382 – 0,029	0,093	-0,259	-0,423 – -0,095	0,002
Longueuil	-0,073	-0,292 – 0,147	0,5	-0,287	-0,412 – -0,161	<0,001
Reste de la RMR de Montréal	0,041	-0,167 – 0,250	0,7	-0,163	-0,258 – -0,068	<0,001
RMR de Gatineau	-1,070	-1,387 – -0,753	<0,001	-1,114	-1,271 – -0,958	<0,001
Catégorie professionnel						
Gestion	—	—	—	—	—	—
Professionnel	-0,051	-0,214 – 0,112	0,5	-0,030	-0,136 – 0,076	0,6
Autres	0,039	-0,127 – 0,204	0,6	0,023	-0,087 – 0,133	0,7
Secteur industriel						
Secteur productions de biens	—	—	—	—	—	—
Transport et commerce de gros	-0,689	-0,937 – -0,442	<0,001	-0,329	-0,493 – -0,164	<0,001
Commerce détail et hébergement	-0,173	-0,392 – 0,045	0,12	-0,050	-0,204 – 0,105	0,5
Information, culture et loisirs	-0,251	-0,476 – -0,027	0,028	-0,357	-0,500 – -0,214	<0,001
Administrations publiques	0,013	-0,218 – 0,244	>0,9	-0,093	-0,232 – 0,046	0,2
Enseignement	0,084	-0,119 – 0,287	0,4	0,301	0,177 – 0,425	<0,001
Santé et services sociaux	0,113	-0,080 – 0,305	0,3	0,321	0,193 – 0,449	<0,001
Autres services privés	-0,276	-0,444 – -0,109	0,001	-0,113	-0,215 – -0,011	0,030
Génération d'immigration						
Génération mixte (réf.)	—	—	—	—	—	—

Deuxième génération	-0,100	-0,218 – 0,018	0,10
Première génération	-0,237	-0,366 – -0,108	<0,001
Origine géolinguistique			
Français (réf.)	—	—	—
Anglais	-0,114	-0,265 – 0,038	0,14
Langue latine	0,195	0,064 – 0,325	0,003
Autre	0,032	-0,090 – 0,153	0,6

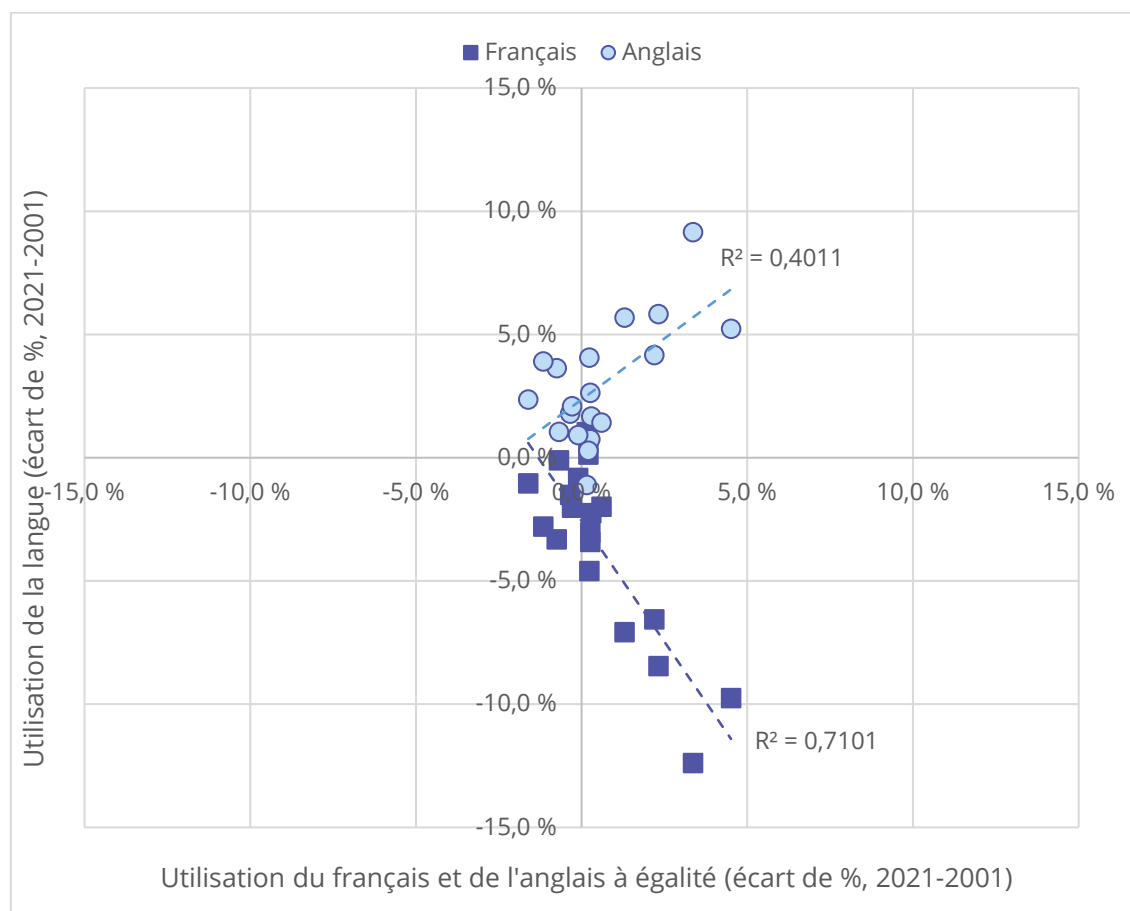
Source : Statistique Canada, SIEP appareillé aux recensements de 2016 et 2021.

Notes : Le modèle probit donne l'effet de la variation d'une unité de la variable indépendante sur la probabilité que l'évènement se produise selon la distribution normale standard cumulative. Un coefficient positif augmente la probabilité que l'évènement se produise, alors qu'un signe négatif la réduit.

Annexe C – chapitre 6

Figure 8.4 : Évolution de l'utilisation prédominante du français, de l'anglais et du bilinguisme au travail selon le secteur industriel

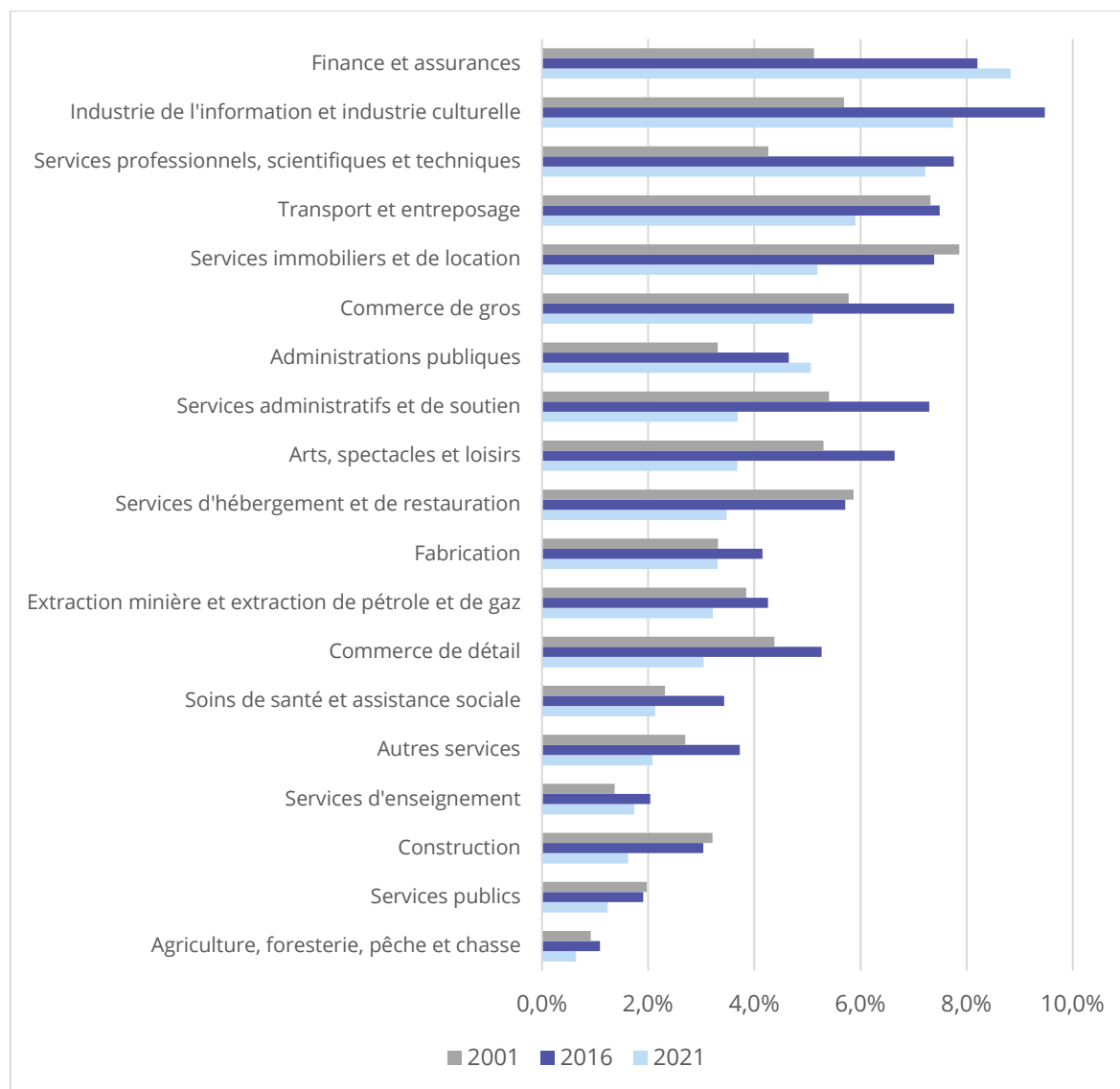
(Québec, 2001-2021, personnes en emploi, points de pourcentage)



Source : Statistique Canada, recensements 2001 et 2021, tableaux personnalisés.

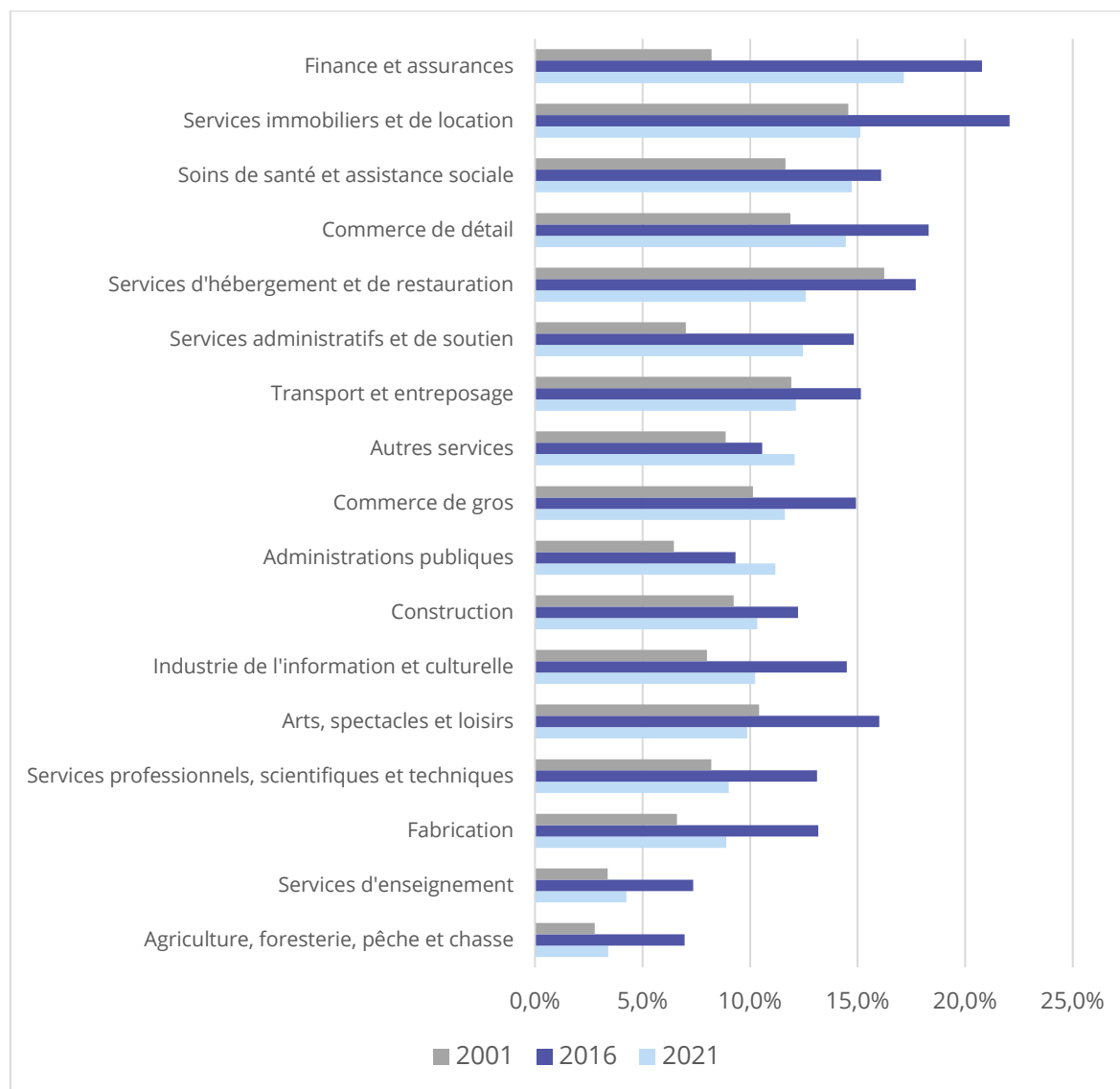
Figure 8.5 : Proportion de francophones qui utilisent de façon prédominante le français et l'anglais à égalité selon le secteur industriel

(Québec, 2001, 2016 et 2021, population active)



Sources : Statistique Canada, FMGD des recensements 2001, 2016 et 2021.

Figure 8.6 : Proportion d'anglophones qui utilisent de façon prédominante le français et l'anglais à égalité selon le secteur industriel
(Québec, 2001, 2016 et 2021, population active)

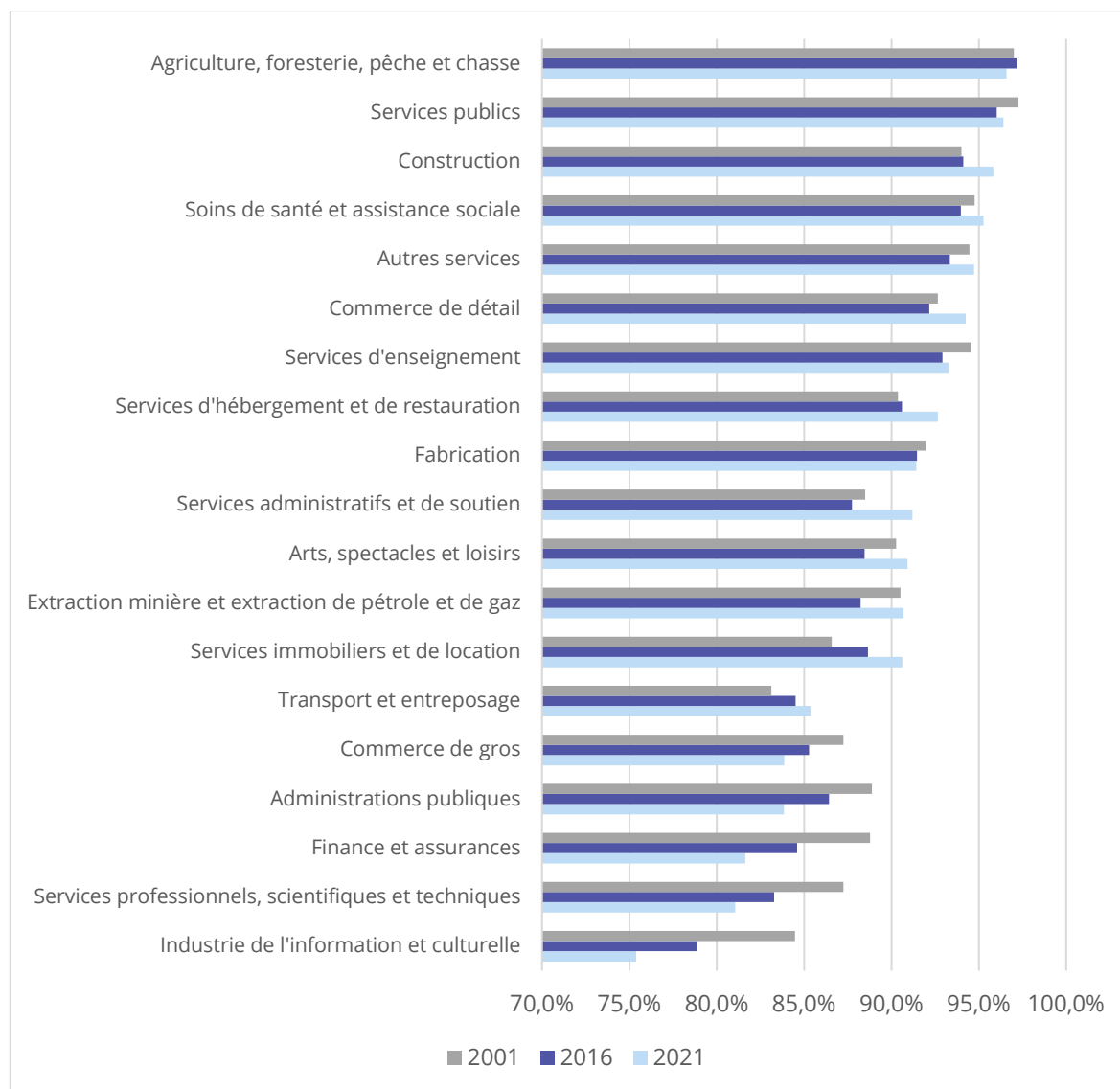


Sources : Statistique Canada, FMGD des recensements 2001, 2016 et 2021.

Note : Les secteurs « Services publics » et « Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz » ont été exclus en raison du petit nombre d'observations.

Figure 8.7 : Proportion de francophones qui utilisent de façon prédominante le français selon le secteur industriel

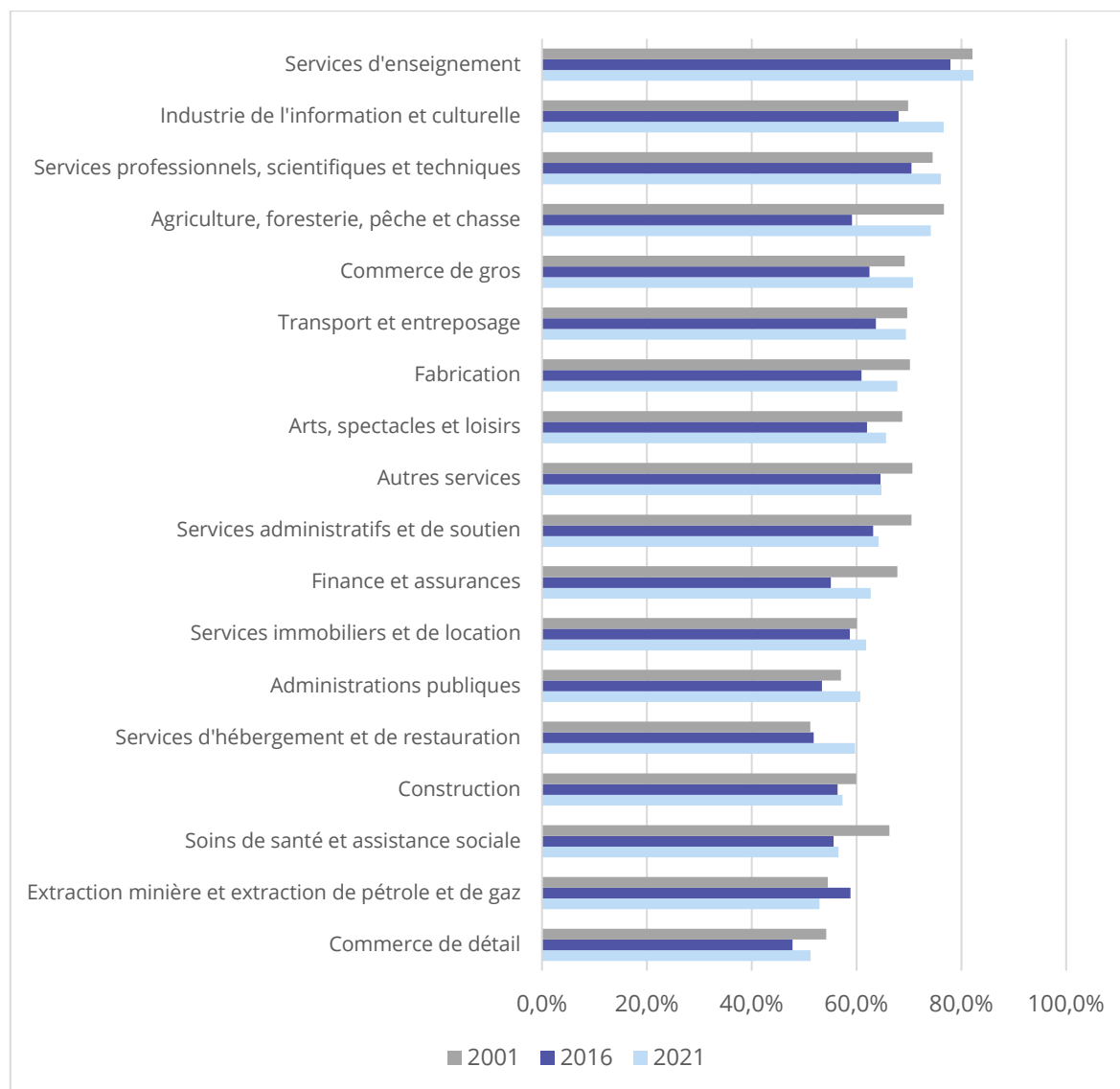
(Québec, 2001, 2016 et 2021, population active)



Sources : Statistique Canada, FMGD des recensements 2001, 2016 et 2021.

Figure 8.8 : Proportion d'anglophones qui utilisent de façon prédominante l'anglais selon le secteur industriel

(Québec, 2001, 2016 et 2021, population active)

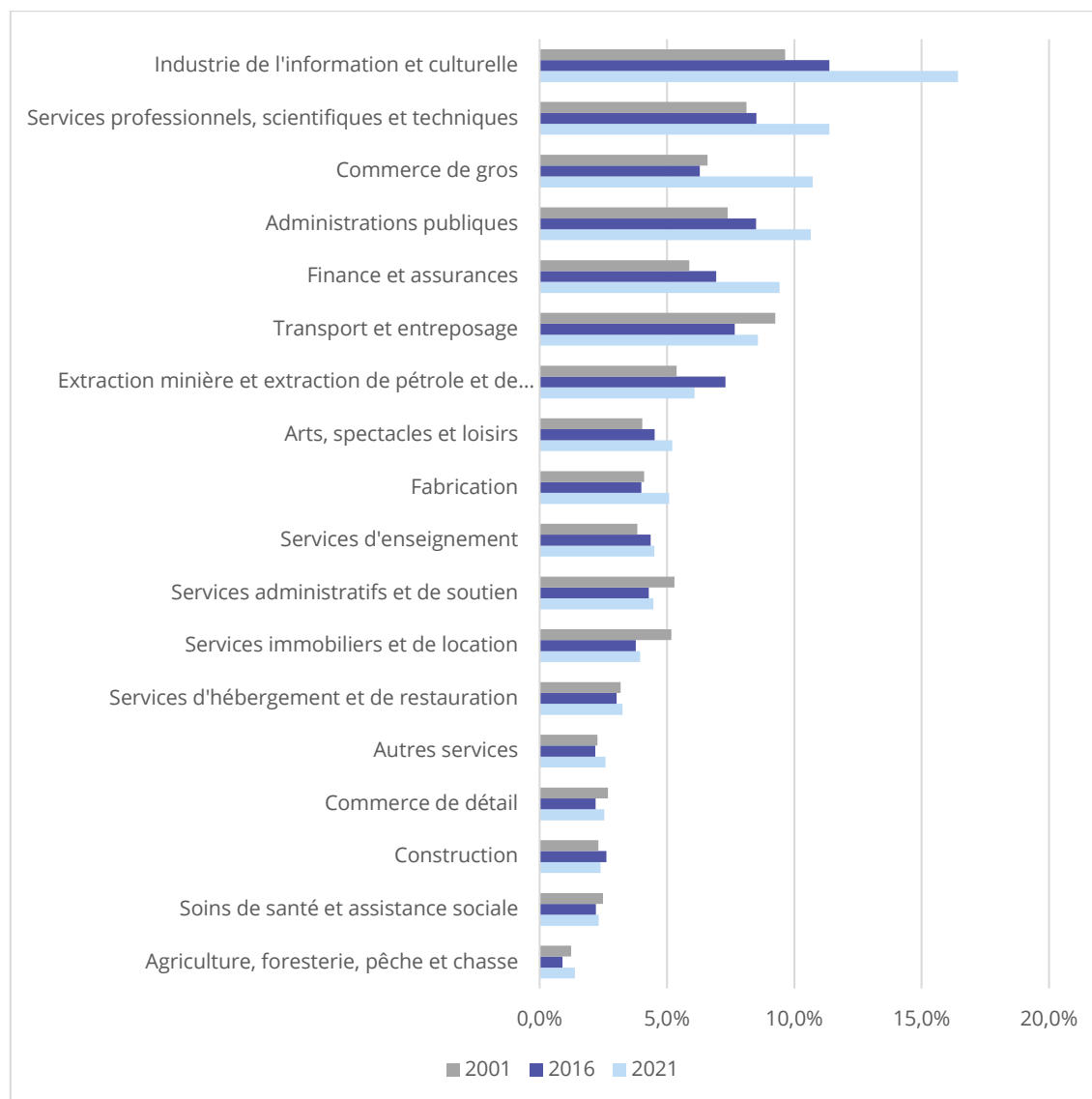


Sources : Statistique Canada, FMGD des recensements 2001, 2016 et 2021.

Note : Le secteur « Services publics » a été exclu en raison du petit nombre d'observations.

Figure 8.9 : Proportion de francophones qui utilisent de façon prédominante l'anglais selon le secteur industriel

(Québec, 2001, 2016 et 2021, population active)

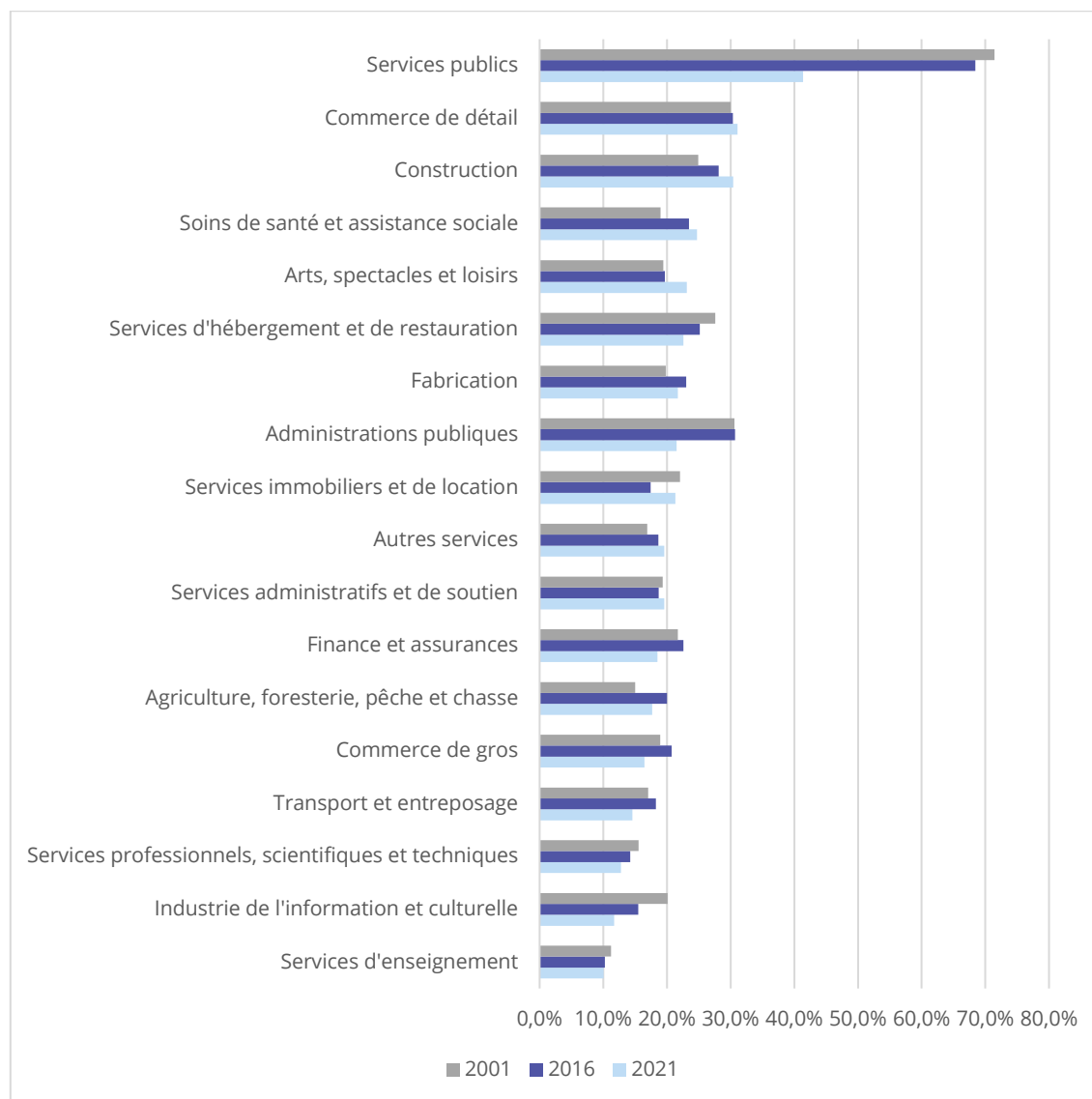


Sources : Statistique Canada, FMGD des recensements 2001, 2016 et 2021.

Note : Le secteur « Services publics » a été exclu en raison du petit nombre d'observations.

Figure 8.10 : Proportion d'anglophones qui utilisent de façon prédominante le français selon le secteur industriel

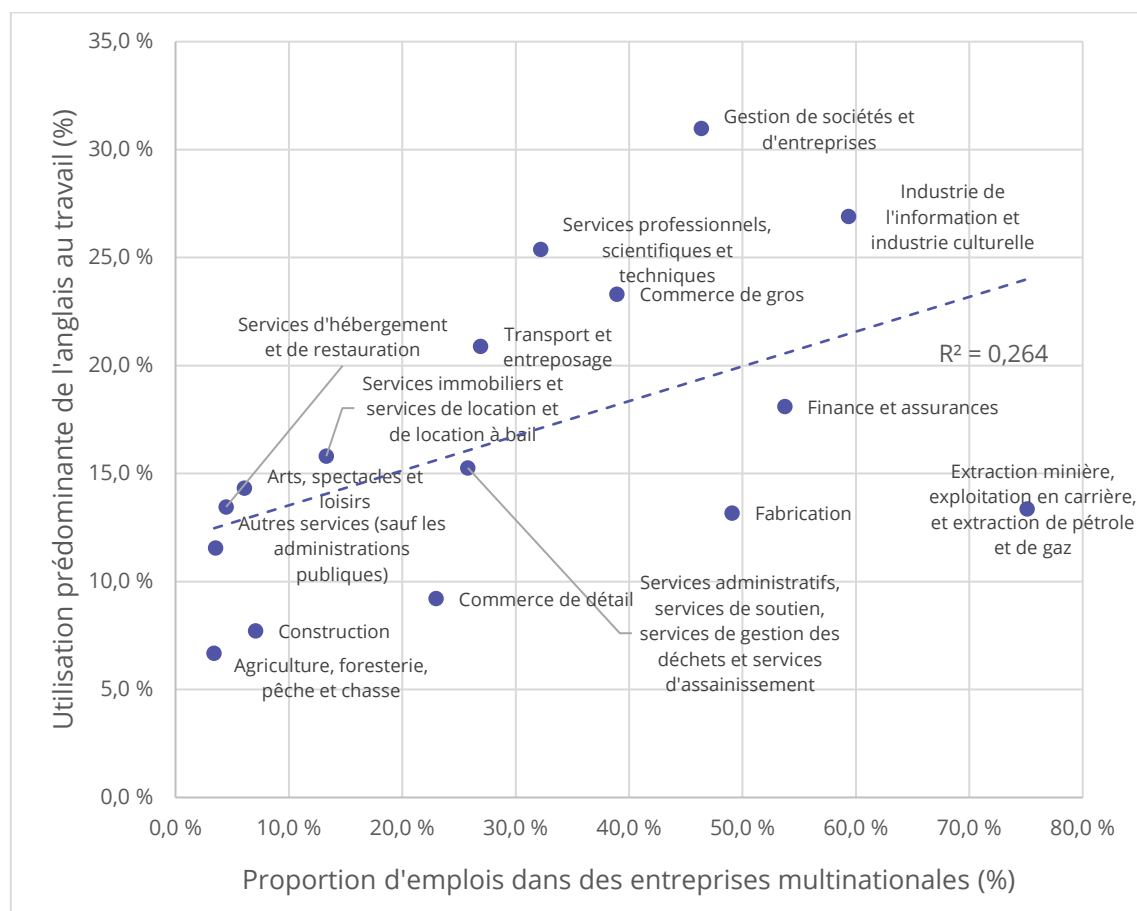
(Québec, 2001, 2016 et 2021, population active)



Sources : Statistique Canada, FMGD des recensements 2001, 2016 et 2021.

Note : Le secteur « Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz » a été exclu en raison du petit nombre d'observations.

Figure 8.11 : Utilisation prédominante de l'anglais au travail selon la proportion d'emplois dans des entreprises multinationales et le secteur industriel (excluant le secteur public et parapublic)
(Québec, 2021, population active)*

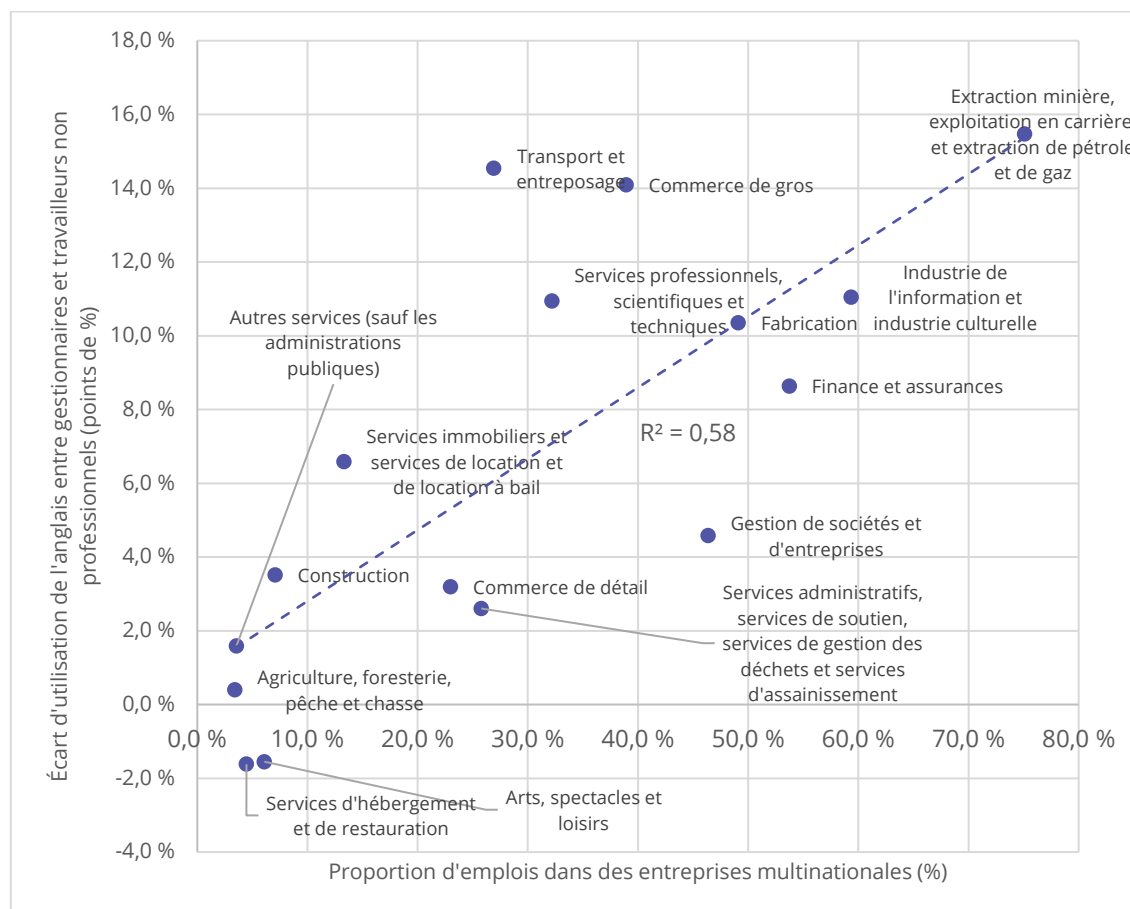


Sources : Statistique Canada, recensement 2021, tableaux personnalisés; Statistique Canada, ; Activités des entreprises multinationales au Canada, multinationales canadiennes et étrangères, selon la province, le secteur et l'industrie, niveau de l'établissement.

*Le secteur public et parapublic (Administrations publiques, Services publics, Soins de santé et assistance sociale, Services d'enseignement) est exclu.

Figure 8.12 : Écart de l'utilisation prédominante de l'anglais au travail entre les gestionnaires et les travailleurs non professionnels selon la proportion d'emplois dans des entreprises multinationales et le secteur industriel (excluant le secteur public et parapublic)

(Québec, 2021, population active, points de pourcentage)*



Sources : Statistique Canada, recensement 2021, tableaux personnalisés; Statistique Canada, ; Activités des entreprises multinationales au Canada, multinationales canadiennes et étrangères, selon la province, le secteur et l'industrie, niveau de l'établissement.

*Le secteur public et parapublic (Administrations publiques, Services publics, Soins de santé et assistance sociale, Services d'enseignement) est exclu.

